

FRÉDÉRIC BOILY



TRUDEAU

DE PIERRE À JUSTIN

Portrait de famille de l'idéologie du Parti libéral du Canada

Nouvelle postface de l'auteur



TRUDEAU

De Pierre à Justin

Portrait de famille de l'idéologie du Parti libéral du Canada

Frédéric Boily

TRUDEAU

De Pierre à Justin

Portrait de famille de l'idéologie du Parti libéral du Canada



À propos

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien. L'an dernier, le Conseil a investi 153 millions de dollars pour mettre de l'art dans la vie des Canadiennes et des Canadiens de tout le pays.

We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts, which last year invested \$153 million to bring the arts to Canadians throughout the country.



Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

| Canada



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Mise en pages : Diane Trottier

Maquette de couverture : Laurie Patry

© Les Presses de l'Université Laval 2019
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal 2^e trimestre 2019

ISBN 978-2-7637-4410-0

Les Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

Table des matières

Introduction – La désillusion des libéraux	1
1 Les multiples visages du libéralisme de Pierre Trudeau	23
2 Les années Chrétien ou quand le PLC penche à droite	57
3 Les années de turbulence : 2004-2011	85
4 Justin Trudeau et la résurrection du courant libéral	109
Conclusion – Les métamorphoses libérales	147
Postface – Les libéraux de Justin Trudeau et l'épreuve du pouvoir (2015-2018)	163
Remerciements	209
Notes.....	211

Introduction

La désillusion des libéraux

Dans une allocution donnée en mai 1959, pour souligner le doctorat *honoris causa* en droit que l'Université Queen's lui décernait, l'historien Frank H. Underhill déplorait que l'électorat canadien se soit réfugié dans ce qu'il décrivait comme une forme de léthargie politique. Prenant la parole quelque temps seulement après que les conservateurs de John Diefenbaker eurent remporté une imposante victoire (celle de 1958), Underhill avançait que les Canadiens montraient beaucoup d'indifférence envers la chose publique, tant et si bien que les changements à la tête du gouvernement semblaient se produire sans véritable réflexion de la part des électeurs. Désillusionné, il croyait que ces derniers se comportaient comme un individu qui, après avoir dormi vingt ans d'un côté, se retournait brusquement de l'autre sans trop réfléchir pour se rendormir pour une autre vingtaine d'années, tout en continuant à rêver à la Coupe Stanley ou à la Coupe Grey¹. En fait, l'historien se trompait, les électeurs n'allaient pas attendre deux décennies pour se retourner et, dès 1963, ils revenaient de l'autre côté en élisant un gouvernement libéral minoritaire, celui de Lester B. Pearson. Ce faisant, les électeurs canadiens confirmaient qu'ils préféreraient donner leur voix à une formation plutôt centriste.

Or, en poursuivant l'analyse de la situation actuelle à la lumière de la métaphore de l'historien canadien-anglais, l'impression prévaut qu'une bonne partie des électeurs canadiens se sent maintenant assez à l'aise avec l'éventualité de demeurer de manière prolongée du côté droit. À tel point d'ailleurs qu'un ouvrage récemment publié avance que le Canada aurait pris une teinte bleutée prononcée, c'est-à-dire

de plus en plus conservatrice et à droite. En effet, selon Darrell Bricker de la firme de sondage Ipsos et John Ibbitson, chroniqueur vedette du *Globe and Mail*, nous serions en train d'assister à une mutation inédite de la nature politique du Canada. Celle-ci favoriserait les conservateurs de Stephen Harper et, par conséquent, rendrait ainsi la tâche difficile aux libéraux, tout comme celle des néodémocrates, dans leur quête pour revenir au pouvoir².

Quoi qu'il en soit de la justesse du propos de Bricker et Ibbitson à propos de la réalité de la mutation en cours – sur laquelle nous reviendrons d'ailleurs plus en détail au quatrième chapitre –, les résultats électoraux sont quant à eux plutôt têtus et ils ont montré un effritement continu du vote libéral depuis maintenant au moins une décennie, soit depuis l'élection de juin 2004. En effet, la fortune électorale du PLC n'a cessé de se dégrader dans toutes les régions du pays pour atteindre, à l'élection de mai 2011, les bas-fonds de la médiocrité électorale au regard de l'histoire de cette formation qui a été au pouvoir la plupart du temps au XX^e siècle. C'est qu'en l'espace d'une décennie seulement, le vote libéral a fondu pour passer, de l'élection générale de 2000 à celle de 2011, de 40 % des voix et 172 députés (dont 100 en Ontario) à 19 % des voix et seulement 34 députés. En fait, depuis les années 1960, les libéraux n'ont pas souvent eu des victoires fortes à l'image de celle de 1968 qui constitue la dernière réussite électorale vraiment convaincante avec 46 % des suffrages exprimés et 154 députés³.

En mai 2011, la pilule était d'autant plus amère à avaler que, suite à la victoire à l'arraché des conservateurs en 2006, le sentiment prévalait au sein des troupes libérales que Stephen Harper et les siens finiraient, plus tôt que plus tard, par trébucher sur un des nombreux écueils parsemant la route des gouvernements minoritaires, pavant ainsi la voie à un retour au pouvoir des libéraux. Ces derniers reprendraient

alors, pensait-on, « tout naturellement » la place qui leur appartenait au firmament politique pour y retrouver le siège qu'ils avaient occupé la plupart du temps depuis la première victoire de Wilfrid Laurier, en 1896. Mais les élections successives des années 2000 ont montré que tel n'était pas le cas et que l'éjection du siège du gouvernement représentait plus qu'un simple cahot sur la route du pouvoir.

Aujourd'hui, il semble cependant que la plupart des libéraux se soient rendus à l'évidence que l'électorat s'était détourné d'eux et que les défaites se révélaient davantage que des accidents de parcours passagers comme l'avaient été les victoires conservatrices de 1957, 1958 et 1979. Elles signifiaient au contraire un tournant volontaire d'une bonne partie de l'électorat vers les conservateurs qui offraient un programme électoral plus attrayant, encore que le sentiment que la dernière élection leur a été « volée » – avec des manœuvres électorales douteuses – reste encore présent au sein des troupes libérales⁴. Quoi qu'il en soit, la question est maintenant de savoir si Trudeau-fils saura renverser la tendance et ramener les électeurs typiquement libéraux au bercail, tout en revampant la marque de commerce du PLC comme l'avait d'ailleurs fait son père auparavant. C'est dans ce contexte que tous se demandaient si l'hiver 2013 ne constituait pas le premier pas dans la marche à venir qui, pour les libéraux canadiens, permettra le retour au pouvoir.

À cet égard, les augures sont encore loin d'être aussi clairs que certains le croient, les sondages d'aujourd'hui ayant la fâcheuse propension à découvrir des tendances qui ne paraissent exister qu'au moment où les questions sont posées aux électeurs. En effet, la réalité politique d'au moins trois élections provinciales récentes (Alberta, Québec et Colombie-Britannique) a montré que les sondages avant les élections peuvent induire, et parfois grandement, en erreur⁵. En outre, il est d'autant plus difficile de dire ce qu'il en sera

en 2015 que si son illustre patronyme de Trudeau suscite à la moindre évocation de nombreux frissons d'exaltation, il indispose aussi bon nombre d'électeurs. Or, il se pourrait que, ces temps-ci, on entende davantage les « ravis » que les « opposants », ce qui pourrait fausser notre jugement sur la réelle force du PLC avec leur nouveau chef. Et si les quatre élections partielles du 25 novembre 2013 ont montré que les libéraux pouvaient espérer faire un retour, avec deux victoires et surtout un résultat très fort dans la circonscription conservatrice manitobaine de Brandon-Souris, il faut toujours se rappeler que les élections partielles sont de bien mauvais prédicteurs des résultats à venir. Ainsi, même à la lumière des élections partielles et des sondages favorables, il reste hasardeux de prédire ce qu'il en sera exactement à la prochaine élection, en 2015, d'autant plus que dans une course à trois, il est difficile d'avancer quoi que ce soit quant à l'éventuel gagnant⁶.

En fait, cet ouvrage n'a pas pour ambition intellectuelle de prophétiser sur l'identité du prochain vainqueur ou premier ministre. L'objectif poursuivi se situe sur un autre terrain, celui de la compréhension de l'évolution idéologique plus ou moins récente d'un parti qui a été dominant dans la vie politique canadienne, afin d'avancer des pistes de réflexion pour mieux saisir pourquoi il vacille sur ses fondations idéologiques. Plus précisément, l'ouvrage propose un retour interprétatif sur la famille libérale depuis la fin des années 1960 (nous y reviendrons plus loin) dans le but d'examiner les tentatives d'adaptation, parfois réussies parfois infructueuses, de la part des chefs du parti pour maintenir le parti au pouvoir. Par adaptation, il ne faut pas seulement entendre des changements de tactique qui surviennent assez fréquemment, notamment au moment de la préparation des campagnes électorales. Par adaptation – et dans notre cas, celle de nature idéologique –, il faut

entendre des changements profonds, presque de nature et non de façade, qui permettent parfois à un parti de demeurer concurrentiel électoralement ou peuvent entraîner sa disparition. Pour un exemple d'adaptation, pensons à un parti de droite prenant un virage de gauche ou l'inverse, alors qu'un changement de couleur du parti, comme l'ont fait les libéraux albertains qui avaient adopté le vert (pour revenir finalement au rouge traditionnel) ne se range pas vraiment dans cette même catégorie. Ce concept, emprunté à des chercheurs qui l'ont utilisé pour examiner l'évolution du Parti conservateur britannique qui, à la manière des libéraux canadiens, a été le parti dominant jusqu'au milieu des années 1990⁷, nous permettra de montrer comment le PLC a perdu son centre de gravité politique au cours des années 2000.

Comme dans d'autres travaux antérieurs où nous avons analysé les orientations idéologiques de partis politiques⁸, nous tenterons de brosser un profil de l'évolution des idées défendues par le PLC pendant plus de quarante ans (1968-2013). Ce n'est pas dire, bien sûr, que ce soit la seule dimension qui puisse être analysée puisque les partis politiques sont des organisations aux multiples facettes, pensons seulement à l'organisation du parti. L'une d'entre elles est certainement l'idéologie défendue par le parti, quoiqu'il ne faille pas se faire d'illusion sur le pouvoir des programmes auprès des électeurs qui ne les lisent pas, le vote de ces derniers s'appuyant sur bien d'autres facteurs dans la détermination des choix électoraux⁹. Cela est d'autant plus vrai que, comme le rappelle le politologue Réjean Pelletier, les partis politiques ne paraissent plus avoir « cette capacité d'encadrement programmatique des citoyens », une disposition qu'ils possédaient jadis¹⁰. On pourrait certes discuter de la réalité passée de cette aptitude à offrir un programme cohérent et élaboré en

montrant qu'elle n'était pas aussi forte qu'on le dit maintenant. Il est vrai que les partis politiques semblent se contenter, aujourd'hui plus qu'hier, d'offrir un ensemble de mesures hétéroclites en fonction de portions précises de l'électorat, créant ainsi un effet de dispersion idéologique où l'électeur peine parfois à se retrouver.

Néanmoins, même en admettant la réalité de cette difficulté quant à la capacité d'encadrement des partis, chacun d'eux doit minimalement proposer une carte de visite idéologique. Celle-ci lui permet de se distinguer des adversaires et de se positionner dans l'espace politique pour établir ce que le politologue italien Giovanni Sartori appelait une *distance* entre eux¹¹. Certes, l'affirmation de cette distance s'avère parfois minime, ce dont d'ailleurs plusieurs se plaignent, comme nous l'avons dit plus haut. Mais les partis politiques étant ce qu'ils sont, il reste encore nécessaire pour eux d'offrir des orientations programmatiques aux électeurs, question de montrer leur différence, leur originalité ainsi que leur pertinence à l'électorat. Or, c'est une tâche qu'ils doivent accomplir dans un temps où on parle de l'obsolescence des grandes idéologies qui, comme le marxisme, ne parviennent plus à susciter l'enthousiasme des foules, conduisant ainsi à des campagnes électorales transformées en batailles d'images de chefs plutôt que d'idées. C'est dans ce contexte de personnalisation politique centré sur les chefs que les partis politiques se forgent une identité idéologique avant de se présenter devant l'électorat. Car à moins de vouloir se cantonner dans une pure position de protestation – ce qui arrive parfois avec de petites formations idéologiques qui cherchent à capitaliser sur les sentiments d'exaspération de la population –, les partis politiques présentent toujours un ensemble d'orientations qui s'exprimeront de diverses manières dans les documents, discours, plateformes électorales et surtout dans les politiques

elles-mêmes qui seront mises en œuvre lorsqu'ils parviendront au gouvernement. Voyons maintenant quel était l'essentiel du projet libéral au cours du XX^e siècle.

LE PROJET LIBÉRAL CANADIEN : UN APERÇU

La question qui, cependant, se pose est de savoir si les libéraux canadiens, à travers leur histoire, ont offert un ensemble d'orientations programmatiques assez cohérent pour se mériter le nom de projet libéral et qui les distinguerait des autres formations. La question se pose d'autant plus que le PLC a souvent été vu comme un ensemble plutôt informe quant à ce qui le caractérisait et il a fréquemment dû se défendre d'être seulement une « grosse machine rouge » dont le seul but est de gagner des élections. Mais on aurait tort de n'y voir qu'une machine à gagner des élections. En effet, le PLC a su proposer à l'électorat canadien un projet libéral structurant, composé d'un savant mélange de pragmatisme et de valeurs libérales qui a défini l'offre politique de cette formation au XX^e siècle.

Certes, le libéralisme du PLC ne semble pas toujours avoir été cohérent au plan politique, ce qui ne doit pas surprendre, le libéralisme lui-même ayant toujours été l'objet d'incessants débats. Le spécialiste de l'histoire intellectuelle Pierre Rosanvallon remarquait à cet effet que le libéralisme demeurait « opaque et flou derrière un apparent cortège d'évidences¹². » On comprend alors que le libéralisme ait été diversement interprété au plan intellectuel et que, dans la sphère partisane où le degré de cohérence cède le pas à l'efficacité électorale, il ait pu donner lieu à des projets politiques divergents selon les contextes et les époques, l'exposant ainsi à de multiples critiques. Par exemple, l'idée que les libéraux prônent une vision atomistique de l'individu se révèle aussi vieille que le libéralisme lui-même et elle connaît d'ailleurs un regain d'intérêt aujourd'hui, avec la critique du néolibéralisme sous la forme d'une dénonciation des excès

incontrôlés du capitalisme et de l'individualisme ou encore de l'ultralibéralisme qui fait une confiance aveugle au marché¹³. Au-delà des critiques, le libéralisme repose sur un certain fond commun qu'il faut décrire brièvement parce qu'il constitue également le fond commun sur lequel le PLC a pris naissance.

Au plan politique, les libéraux partagent une conception où le pouvoir doit être restreint dans ses capacités d'intervention. Attachés à préserver des espaces de liberté individuelle, les penseurs libéraux ont en effet cru à la nécessité d'ériger des barrières et des freins empêchant toute concentration du pouvoir dans les mains des gouvernements. La conception libérale du pouvoir s'articule autour d'une méfiance, parfois très profonde, envers l'État et les libéraux se sont souvent associés à Lord Acton – comme Trudeau qui le citait à l'occasion – pour reprendre le cliché fréquemment répété que « le pouvoir tend à corrompre, le pouvoir absolu corrompt absolument ». Dans la logique libérale où le pouvoir étatique démontre une volonté de se déployer avec toujours plus de force dans différents domaines, les excès d'étatisme sont particulièrement redoutés. C'est ainsi que le pouvoir est perçu à la manière d'une pieuvre maléfique qui cherche à étendre ses tentacules sur tout ce qui tombe à sa portée plutôt que comme une locomotive de tête qui tire la société vers un monde meilleur, pour utiliser ces deux images.

C'est pourquoi dans la version restrictive du libéralisme ou « négative », l'État se révèle tout au plus un instrument ayant des fonctions d'encadrement et de surveillance afin de faire respecter la loi et d'assurer l'ordre social. Des fonctions essentielles, reconnaît-on du côté libéral, et c'est ainsi que les libéraux misaient sur un État-gendarme capable de pacifier le territoire national afin d'assurer la protection des frontières contre les ennemis de l'extérieur. Voilà qui conduit à une espèce d'ambiguïté fondamentale en ce qui concerne

le rôle du gouvernement sur la société puisque dans la conception libérale du gouvernement, l'État doit « paradoxalement gouverner puisqu'il est nécessaire, mais comme ne gouvernant pas¹⁴ ». Ce paradoxe de la pensée libérale a été, pour certains penseurs, surmonté en cantonnant l'État dans la protection de la société et de la propriété alors que d'autres ont voulu rafraîchir le projet libéral en l'adaptant aux nouvelles conditions sociales, notamment dans les années 1930 lorsque la crise économique a frappé. Ainsi, en ce qui a trait au rôle de l'État dans la société et l'économie, le libéralisme ne propose pas une seule solution. Par exemple, la conception libérale de John Rawls qui met l'accent sur les conditions de la justice diffère de la critique du planisme de Friedrich Hayek, une critique reprise d'ailleurs par les conservateurs. On se gardera donc d'avoir une vision univoque du libéralisme et de le résumer à sa plus simple expression, celui d'un individualisme exacerbé en lutte constante contre l'État. Si cette vision correspond à la vision libertarienne du libéralisme, à la façon de l'intellectuelle américaine Ayn Rand qui trouvait même que Hayek était trop peu libéral, elle ne coïncide pas avec l'ensemble du projet libéral, notamment canadien.

Or, ces tensions se retrouvent aussi dans le libéralisme canadien quant au rôle que doit exercer l'État et, à l'intérieur du PLC, l'approche a varié au cours du siècle¹⁵. Par exemple, Wilfrid Laurier est parvenu à réconcilier les libéraux avec le religieux, en se démarquant des Rouges qui passaient pour « révolutionnaires » alors que les libéraux adoptaient une attitude modérée envers l'Église. Par ailleurs, le chef libéral proposait un projet économique qui, dans la lignée du libéralisme économique orthodoxe du XIX^e siècle, s'inscrivait dans les traces du libre-échange et de l'intégration continentale avec les États-Unis. Le projet

ne se concrétisa pas, l'élection fédérale de 1911 en signifiant en quelque sorte la défaite.

Quant à William Lyon MacKenzie King, il préconisait une approche plus souple et une sorte de réconciliation avec l'État, du moins à ses débuts avec une forme d'interventionnisme gouvernemental qui mettait en sourdine le laisser-faire économique de la période antérieure. Certes, le prudent et calculateur King, avec un style de leadership tout en «clair-obscur», pour le dire comme Gérard Bergeron¹⁶, n'alla jamais aussi loin que ce qu'il annonçait dans *Humanity and Industry* (1920), un gros et indigeste ouvrage où il mettait l'accent sur le «libéralisme positif» qu'il avait défendu lors du congrès de 1919. Mackenzie King s'est cependant montré sous un autre jour au gouvernement, celui de la prudence et du conservatisme fiscal, et c'est pourquoi il a fallu attendre la fin des hostilités pour assister à sa lente conversion à l'interventionnisme étatique d'inspiration keynésienne qui accompagnait les transformations de la société et de l'économie canadienne¹⁷. D'une certaine façon, c'est sous sa direction que le PLC a pris son caractère centriste qui deviendra sa marque distinctive. Ceux qui succéderont à MacKenzie King, soit Louis St-Laurent et Lester B. Pearson, continueront dans la voie tracée, notamment, dans le cas de Pearson, par des efforts d'accommodation avec le Québec ainsi qu'avec les intérêts régionaux ailleurs au Canada. Dans ses grandes lignes et succinctement résumé, le projet libéral canadien se définissait sous la forme d'un projet pragmatique qui prônait la stabilité nationale.

Avant que Trudeau n'en prenne la direction, la force de ce projet consistait à faire du PLC, au plan idéologique, un parti de centre qui parvenait, assez adroitement, à trouver un équilibre entre interventionnisme étatique et protection des intérêts économiques, d'une part, et centralisme fédéral et protection des intérêts régionaux d'autre part, ce que des

auteurs ont d'ailleurs décrit comme une « guerre aux disparités régionales »¹⁸. En effet, historiquement, le PLC se présentait sous les traits du seul grand parti national en mesure de jouer le difficile jeu d'équilibre entre les différents groupes linguistiques au Canada. Cet exercice d'équilibriste ne se révélait pas toujours fructueux, notamment lorsque des tensions internationales demandaient des réponses de la part du gouvernement ; par exemple lors de la guerre de Boers, quand Wilfrid Laurier décida d'envoyer une force expéditionnaire, en 1899, suivant ici l'opinion publique canadienne-anglaise pro-britannique¹⁹. On comprend pourquoi on a aussi remarqué que les deux grands partis nationaux ne l'ont pas toujours été car ils rencontraient souvent des problèmes « à transcender les clivages régionaux²⁰ ».

Quoi qu'il en soit, cette capacité du PLC à représenter des intérêts régionaux et ethnolinguistiques variés s'incarnait de diverses manières comme dans ce principe d'alternance entre chefs francophones et anglophones qui s'est imposée comme une tradition non écrite, même si elle n'a pas toujours fait consensus²¹. Cela dit, cette volonté de conciliation passait surtout par une intervention de l'État, le PLC ayant fait, comme nous l'avons mentionné plus haut, de la « guerre contre les disparités régionales et la quête pour une égale opportunité » pour tous un élément central des programmes politiques des années comprises entre 1945 et 1968, si on oublie l'intermède Diefenbaker²². C'est d'ailleurs ce qui a été amèrement critiqué par les intellectuels de l'Ouest canadien qui ne voyaient dans la formule libérale qu'un moyen d'apaiser le Québec et de s'assurer d'un château fort électoral au détriment de la bonne santé économique de l'ensemble canadien²³. Ainsi compris, le PLC se voulait le gardien de l'axe laurentien « Toronto-Montréal », ce qui avait pour effet, avançait-on, de garder les provinces de l'ouest, comme l'Alberta, dans une situation semi-coloniale.

Au plan de la conception du fédéralisme, les libéraux ont souvent privilégié une approche plutôt centralisatrice, oscillant entre fédéralisme coopératif et fédéralisme unitaire. Des visions divergentes s'affrontent en cette matière et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Selon certains auteurs, Lester B. Pearson aurait embrassé un fédéralisme décentralisé et symétrique, suivi par Trudeau qui aurait contrebalancé cette tendance par un retour à un fédéralisme davantage centralisé²⁴. Un autre auteur fait cependant remarquer que la conception libérale du fédéralisme de la collaboration de Jean Chrétien et celle, conservatrice, du fédéralisme d'ouverture sont presque indistinctes l'une de l'autre²⁵. En ce sens, le projet libéral ne supporte pas une seule vision du fédéralisme qui aurait traversé le siècle identique à elle-même. Toutefois, malgré les désaccords, on peut tout de même parler d'une vision libérale du fédéralisme assez cohérente pour être perçue comme telle par l'ensemble de l'électorat, laquelle impliquait l'intervention de l'État afin d'assurer un équilibre entre les différentes composantes régionales du pays, un but pas toujours atteint il est vrai, comme nous l'avons mentionné plus haut. Citons à cet égard Pierre Trudeau qui, lors de la visite de Ronald Reagan au Canada, en mars 1981, rappelait que le gouvernement canadien avait dû se montrer plutôt entreprenant dans le passé et que cela était encore vrai au début des années 1980²⁶.

Cela dit, les limites de l'intervention étatique ne sont jamais fixées une fois pour toutes, car elles sont sujettes à d'incessants débats aussi bien entre les partis politiques qu'à l'intérieur même du PLC. La conception de l'État de bien des libéraux n'est d'ailleurs pas toujours si éloignée de celle de la droite conservatrice, dans la mesure où les libéraux se montrent aussi prudents quant à l'intervention étatique, comme l'écrivait récemment un des leurs : « A liberal is

sceptical of government intervention in free markets and individual choices, except to correct market failures – including environmental degradation and extreme inequality – and to provide public goods: pensions and healthcare, education and infrastructure, foreign policy and national defence²⁷. » La discussion quant au rôle de l'État fait en quelque sorte partie du grand débat canadien qui accompagne la mise en place de l'État-providence dans les années post-1945.

DÉFINITION D'UNE FAMILLE IDÉOLOGIQUE

C'est sur la toile de fond décrite plus haut quant à la nature du projet canadien qu'il s'agira d'offrir un portrait de famille de la formation libérale et ce, comme le sous-titre de l'ouvrage l'indique, des années 1970 à aujourd'hui. Il est cependant nécessaire au préalable de définir ce concept de famille politique qui peut se décliner de deux grandes manières. Dans une première acception, utilisée notamment en comparaison politique, le terme de famille doit s'entendre au sens taxinomique du terme. Ici, il implique alors la recherche de critères précis comme le type d'organisations, la composition sociale de l'électorat, les conditions de sélection des chefs, ou encore le mode de direction et autres dimensions qui permettent de déterminer les contours, souvent flous, d'une famille politique, comme on le fait pour classer des espèces animales²⁸. C'est une méthode qui donne souvent lieu à des typologies de partis politiques. Dans une telle acception, l'orientation idéologique demeure un critère important mais elle ne constitue pas le seul élément d'identification d'une famille politique.

Le même terme peut aussi être compris à la manière d'Albert Thibaudet, critique littéraire et aussi un des pères fondateurs de l'histoire des idées politiques en France, lorsqu'il écrivait, en 1932, qu'on peut définir une famille politique à partir des idées qui lui sont propres et qui en

constituent le fondement : « La politique, ce sont des idées. » Dans cette acception, le critère des idées devient le plus déterminant pour identifier un groupe, mais Thibaudet ajoutait, pour éviter toute confusion, que « les courants d'idées politiques, les familles politiques d'esprits, sont loin de coïncider avec les partis officiels et les groupes parlementaires. Il y a là deux systèmes de morcelage différents.²⁹ » La famille représente un vaste ensemble aux frontières incertaines et qui ne se réduit pas seulement aux partis politiques, ces derniers étant des incarnations partielles, imparfaites parfois trompeuses d'un courant d'idées plus vastes. Pour la présente étude, nous mettrons l'accent sur le membre fédéral de la famille libérale canadienne afin d'en déterminer les orientations idéologiques depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui.

Ajoutons que, dans le cas qui est le nôtre, le concept de famille prend un autre sens, banal et populaire celui-là plutôt que théorique. En effet, dans la mesure où le fils dirige maintenant la même formation que le père a puissamment marquée, l'étude du PLC devient une véritable affaire de famille. C'est ainsi que le concept voit son caractère purement analytique acquérir une dimension filiale qui le rend doublement pertinent pour examiner le PLC à partir de la fin des années 1960. Évidemment, cela reste un peu réducteur d'examiner le fils à la lumière du paternel ne serait-ce qu'en raison des différences de contexte qui empêcheraient le Trudeau d'aujourd'hui, même s'il le voulait, de reproduire les politiques du Trudeau d'hier. Mais, mentionnons que les précédents chefs du parti, Stéphane Dion et Michael Ignatieff, ont eux aussi été fréquemment comparés à Trudeau, l'intellectuel canadien-anglais ne dédaignant pas à se présenter comme un « second Trudeau » lorsqu'il est revenu sur la scène politique canadienne. Les choses étant ce qu'elles sont et le patronyme étant devenu ce qu'il est au

Canada, l'arrivée du fils a déclenché un processus de comparaison – l'exercice étant déjà bien commencé³⁰ – qui n'est pas prêt de s'arrêter de sitôt, surtout avec l'éventualité de le voir devenir premier ministre ou chef de l'opposition officielle un jour. Citons d'ailleurs Justin Trudeau lui-même qui expliquait, dans l'avant-propos d'un ouvrage réunissant des personnalités racontant une anecdote ou un témoignage sur son père, qu'une « foule de personnes » ne cessaient de le ramener à la figure de son père³¹. C'est à la fois un atout politique – la reconnaissance immédiate du nom – et un fardeau – comment exister politiquement hors de l'ombre paternelle – que le chef du PLC devra gérer avec doigté, d'où l'idée de miser sur le « Team Justin » sur twitter pour faire oublier le nom du père qui, lui, avait fait campagne, en 1968, avec « Action-Trudeau³² ».

Dans ce portrait de la famille, les figures des chefs de parti prendront donc une place importante, peut-être un peu trop même. Mais la politique partisane étant devenue ce qu'elle est aujourd'hui, les chefs de parti ont pris au fil du temps une dimension « présidentielle » de plus en plus importante qu'il est difficile d'ignorer³³. Cette dimension a d'ailleurs commencé à émerger au temps de Trudeau qui était, comme nous le verrons au premier chapitre, en phase avec l'âge de l'image et de la télévision. C'est pourquoi nous attarderons plus que de raison à la figure des chefs du PLC.

RETOUR SUR LE TEMPS PRÉSENT OU LA PRÉCARITÉ DU COURANT LIBÉRAL

Chose certaine, l'arrivée d'un nouveau chef à la tête du parti – le quatrième depuis 2004 – se révèle une occasion rêvée pour réfléchir à l'évolution des libéraux canadiens. Il est vrai que dans la dernière décennie sont apparus des travaux qui enrichissent notre compréhension de l'évolution intellectuelle de la pensée de Trudeau, dont certains basés sur des documents inédits³⁴. On dispose également d'ouvrages en langue

française sur le courant libéral, pensons à la biographie consacrée à Wilfrid Laurier par le journaliste André Pratte³⁵ ou encore à l'ouvrage du politologue Guy Laforest sur l'échec, à ses yeux, du projet canadien sous Trudeau³⁶. Des essais de facture différente qui proposent, chacun à leur façon, une réflexion sur l'expérience libérale à partir du Québec, mais qui laissent toujours place à d'autres interprétations. Cela est notamment vrai pour ceux qui se donnent pour objectif, comme ce sera le cas ici, de cerner les évolutions récentes du courant libéral, dans son incarnation fédérale.

Cette réflexion s'avère d'autant plus nécessaire que les travaux en langue française consacrés exclusivement au courant libéral fédéral et aux orientations idéologiques de cette formation ne sont pas si nombreux. Si on possède de solides études en langue anglaise sur les libéraux et sur la déroute du PLC dans les dernières décennies, comme celles de Stephen Clarkson, de Brooke Jeffrey et de Peter C. Newman³⁷, pour ne nommer que celles-là, les spécialistes francophones de la politique canadienne ne se sont guère penchés sur la transformation du courant libéral depuis les années 1990 ou, à tout le moins, pas au point d'y consacrer un ouvrage d'analyse ou de synthèse. D'une certaine façon, le constat qui vaut pour le Parti libéral du Québec (PLQ) s'applique aussi aux libéraux fédéraux. En effet, comme le remarque l'historien Michel Lévesque dans un récent ouvrage fort bien documenté, le PLQ pourtant central dans l'évolution politique du Québec n'a toujours pas vu son biographe rédiger son histoire détaillée³⁸. Au Québec, le PLC attend aussi les historiens du politique qu'intéresserait l'écriture de son histoire au XX^e siècle. Or, voilà qui n'est pas sans être paradoxal dans la mesure où une des clés du succès électoral de cette formation a toujours été son ancrage électoral en terre québécoise, au grand dam par ailleurs des élites intellectuelles et politiques de l'Ouest canadien pour

qui le PLC ne cessait de cajoler, du moins le croyait-on, le Québec pour gagner la faveur des électeurs.

Cela dit, l'analyse proposée dans cet ouvrage s'arrime à l'idée que la précarité politique du PLC doit se comprendre, au moins en partie, à la lumière des évolutions idéologiques un peu tortueuses des libéraux au cours des quarante dernières années. Or, dans une situation de bipolarisation plus accentuée que par le passé entre la gauche et la droite, les libéraux sont devenus vulnérables. Cantonnés à un centre ne cessant de se rétrécir, les libéraux fédéraux peinent à proposer un projet authentiquement libéral pour le XXI^e siècle. Et pour bien comprendre cette difficulté, il faut revenir, comme nous le ferons, aux années 1970.

C'est dans ce contexte, sommairement brossé pour l'instant, que nous proposons d'examiner l'histoire du temps présent du PLC plus que son histoire passée. Une étude sur le passé libéral demanderait de revenir sur les grandes figures qui ont dirigé cette formation qui a dominé, politiquement, le XX^e siècle. Plus modestement, nous nous concentrerons sur l'histoire politique plus récente qu'ancienne de cette formation. Par-là, nous entendons la période qui s'étend des années 1970 à aujourd'hui, ce qui, dans le contexte de la présente étude, se justifie d'autant plus qu'une telle périodisation amène à faire un saut du père au fils.

Cependant, un regard plus limité dans le temps et sur la réalité actuelle comporte son lot de difficultés, l'une étant qu'une partie importante de la période étudiée se trouve en cours d'évolution au gré des circonstances imprévisibles du moment. Ainsi que le souligne avec justesse l'historien Henri Rousso, un spécialiste de l'histoire du temps présent qui est rattaché à l'Institut français du même nom (IHTP), « [l]a particularité de l'histoire du temps présent est de s'intéresser, elle, à un présent qui est le sien propre, dans un contexte où le passé n'est ni achevé, ni révolu, où le sujet de son récit est

un « encore-là »³⁹. Cet « encore-là », pour reprendre le terme de l'historien français, se révèle particulièrement vrai dans le cas des libéraux. En fait, avec l'arrivée de Justin Trudeau, le « encore-là » se trouve renforcé par les inévitables comparaisons entre le père et le fils qui prennent une dimension nouvelle. Pour le dire autrement : à quel point le père est encore présent dans les positions libérales du fils ? C'est là une situation inédite et pour le moins inhabituelle lorsqu'on compare des chefs de parti.

En effet, si Bob Rae était resté chef du PLC ou encore si le député libéral Marc Garneau s'était s'emparé des rênes du parti, la comparaison se serait probablement cantonnée aux chefs récents (Stéphane Dion et Michael Ignatieff), et Trudeau aurait été rappelé comme grande figure, mais restant davantage dans l'histoire ou dans « l'ayant-été », pour reprendre les catégories de Rousso. Or, la donne a changé depuis que le fils a pris la direction du parti puisque son arrivée a eu pour effet, comme nous l'avons mentionné plus haut, de relancer la discussion autour de l'héritage de Pierre Trudeau et de reposer la question de la réactualisation de son legs politique et de la filiation – autre que purement familiale – qui existe entre les deux chefs. Donnons un exemple tout récent avec ce qui a été interprété comme une des décisions les plus audacieuses prises par Justin Trudeau jusqu'ici, celle d'exclure les sénateurs libéraux du caucus de son parti. Ici, l'histoire du temps présent, dont les deux bornes sont le père et le fils, prend une tournure inattendue.

Dans la foulée des commentaires émis à ce moment, généralement positifs par ailleurs, un historien avançait en effet que cette décision de rendre moins partisan le sénat devait être interprétée à la lumière d'une autre prise plus de quarante plus tôt par son père et qui concernait cette fois la nomination de sénateurs. L'auteur rappelle que Trudeau père avait nommé dix sénateurs conservateurs dont Ernest

Manning, l'ancien chef du Crédit social pourtant un ferme opposant aux idées libérales. Bref, le fils poursuivrait ainsi l'œuvre du père, celle consistant à faire du sénat un espace non partisan dévoué à la réflexion à propos des lois⁴⁰. Au-delà de la justesse du constat se pose la question de la continuité des positions d'un parti sous la direction d'un chef à l'autre. Si elle se révèle inévitable, rarement se pose-t-elle dans le cadre du fils qui prend la direction du parti jadis dirigé par le père. Voilà qui n'est pas fréquent dans l'histoire des partis canadiens toutes scènes politiques confondues⁴¹. Cela est d'autant plus vrai que, au Canada, le concept de dynastie politique n'est pas aussi fort qu'aux États-Unis comme cela est le cas avec le clan Kennedy ou les George Bush, quoiqu'il ne faille pas oublier les Martin ou encore les Manning⁴².

PRÉSENTATION DES CHAPITRES

C'est ainsi que, dans le premier chapitre, il s'agira de revenir au moment où Pierre Elliott Trudeau dirigeait cette formation. En effet, cette période du PLC (1968-1984) constitue l'arrière-plan permettant de comprendre l'évolution politique ultérieure de PLC dans les années 1990. C'est que pour mieux saisir l'évolution du PLC dans les années 2000, il apparaît indispensable de se donner une certaine profondeur d'analyse, ce qui permet d'identifier les défis actuels du parti et de voir que le déclin du PLC n'est pas si étrange qu'il le paraît à première vue. Après examen, on s'aperçoit en fait que les germes du déclin du PLC ont commencé à s'implanter dès les années 1970, notamment dans l'Ouest du pays, et qu'il aura fallu attendre l'arrivée de Jean Chrétien, lequel, aidé par un certain talent politique et avec un peu de Fortune pour parler comme Machiavel, a pu redonner l'illusion que le PLC demeurerait la formation politique dominante du passé. Nous reviendrons sur le contexte qui a mené Trudeau au pouvoir, et plus particulièrement sur la question de la nature de son libéralisme,

laquelle a fait l'objet d'incessantes réinterprétations. Ce faisant, nous examinerons comment se greffaient nationalisme et catholicisme à sa pensée libérale, tout en brossant un bilan succinct des années de gouvernement afin d'en cerner quelques lignes de force pour terminer ce chapitre.

Le deuxième chapitre examinera la période des années 1990 lorsque, sous l'énergique poigne de Jean Chrétien, le PLC est revenu au pouvoir pour s'y installer le temps de trois mandats. Quelles ont été les forces libérales à ce moment au plan des idéologies et des orientations programmatiques? Nous verrons l'habileté politique de Chrétien qui a su doter son parti d'une solide équipe et d'un non moins consistant programme politique, ce qui lui a permis de profiter de l'indéniable faiblesse des conservateurs de Kim Campbell. Et pour caractériser le style politique de Jean Chrétien, nous suivrons une piste qui, au premier abord, apparaîtra un peu surprenante – celle du populisme – puisque lorsqu'on en parle, il est coutume de penser aux formations politiques de la droite extrême européenne censées incarner à elles seules le populisme et ce, dans sa pire forme, celle de la xénophobie et du racisme. Mais le populisme ne se réduit pas à ces formations et une analyse à la lumière du style populiste permettra de mieux comprendre l'efficacité de Chrétien et, surtout, de le situer dans un courant politique bien québécois.

Dans le troisième chapitre, nous reviendrons sur la descente aux enfers des libéraux qui ont croulé, sous le poids du scandale des commandites et du style brouillon et peu inspiré de Paul Martin, et connu trois défaites électorales, soit en 2006, 2008 et 2011. Le retour sur ces années où le parti a été dirigé par deux intellectuels en politique – Stéphane Dion et Michael Ignatieff – permettra de brosser un tableau de leur apport respectif ainsi que des thématiques politiques défendues par les libéraux sous leur direction lors

de cette période turbulente, notamment au moment de la crise de la coalition en décembre 2008. Cela nous amènera à réfléchir aux échecs des libéraux pour saisir en quoi ils se révèlent en fait riches d'enseignement sur l'évolution de la politique canadienne récente.

Enfin, le dernier chapitre s'intéressera particulièrement à la période encore toute récente et en pleine évolution depuis que Justin Trudeau a pris la direction du parti. Il s'agira d'établir l'architecture idéologique mise en place dans la marche vers l'élection de 2015 à partir de l'idée, comme nous le verrons, que les libéraux sont à la recherche de la « nouvelle » idéologie que des auteurs américains appellent de leurs vœux. Car si les libéraux s'inspirent explicitement de l'expérience de Barack Obama, ils semblent aussi influencés par d'autres idées en provenance des États-Unis. Nous examinerons ainsi les orientations prises par l'équipe « Trudeau 2.0 », pour reprendre cette expression maintes fois utilisée pour la décrire⁴³. Comment Justin Trudeau et son équipe entendent-ils repositionner idéologiquement le PLC sur l'échiquier politique canadien alors que, si on accepte l'hypothèse évoquée brièvement plus haut, le Canada semble de plus en plus tourné vers le Pacifique et que les conservateurs semblent en passe de s'incruster durablement sur la scène politique canadienne ? Comment les libéraux entendent-ils surmonter le handicap qui grève le PLC dans l'Ouest ? Est-ce que la stratégie consistant à miser sur la jeunesse sera fructueuse électoralement ? Voilà simplement résumées les questions qui constitueront l'armature de ce chapitre à propos d'un jeune chef qui n'a pas encore vécu – faut-il le dire – son baptême électoral comme chef à la tête des troupes qu'il dirige.

En conclusion, nous effectuerons un retour sur les points essentiels de l'analyse, notamment au regard de la notion d'adaptation. Nous verrons aussi que les deux

familles politiques restent inter-reliées à travers le XX^e siècle, leurs idéologies respectives étant parfois assez proches. Enfin, nous nous pencherons sur la question de la fusion qui continue de défrayer régulièrement les manchettes. D'une part, pour en évaluer la faisabilité et identifier les obstacles qui se dressent sur le chemin d'une formation progressiste unie, d'autre part, pour montrer que derrière les difficultés institutionnelles ou celles relevant de la nature de la joute partisane, se cachent aussi des divergences idéologiques importantes qui font en sorte qu'il est difficile d'imaginer, dans les conditions actuelles, une formation politique progressiste regroupée sous un même label politique sans que de profondes dissensions ne surviennent. En somme, les libéraux constituent toujours une force politique autonome avec laquelle il faut compter après une décennie difficile.

Chapitre 1

Les multiples visages du libéralisme de Pierre Trudeau

Depuis 2004, on note une impressionnante production d'écrits de toute nature – de la biographie aux ouvrages savants en passant par les témoignages de proches – consacrés à Pierre Elliott Trudeau¹. Cette floraison éditoriale, qui s'inscrivait dans le sillage de la disparition de l'ancien premier ministre, relevait aussi d'une tendance plus large, découlant de la fascination que l'homme politique exerce sur le grand public en général et la gent journalistique en particulier. Un journaliste canadien-anglais avait d'ailleurs déploré, dans une recension à propos d'un ouvrage sur Trudeau, « l'obsession » qui continue d'entourer le personnage. Un brin facétieux, Wells se désolait alors qu'on ne s'intéresse pas assez à des premiers ministres qui, comme Robert Borden, mériteraient eux aussi d'être sortis de l'oubli dans lequel ils semblent définitivement tombés². Mais parce qu'il a bouleversé le paysage politique canadien, on comprend que, aujourd'hui encore, Trudeau continue de susciter une intense curiosité et des jugements plutôt tranchés, autant en ce qui concerne l'évaluation de l'ensemble de son œuvre gouvernementale que sa personnalité.

Cela dit, la fascination se manifeste souvent de manière négative, sous la forme d'une dénonciation du rapatriement de la constitution de 1982 « sans le Québec » ou sous celle d'un dépit quant à la prégnance (trop grande) des idées défendues par l'ancien premier ministre. Cela dit, en raison du foisonnement des interprétations qui ont émergé depuis le milieu des années 2000, il redevient pertinent de

s'interroger sur le personnage, notamment en ce qui concerne la nature de son libéralisme.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le moment où Trudeau est apparu sur la scène politique canadienne, car cette arrivée se produisait dans un contexte particulier où les tensions régionalistes de plus en plus importantes ébranlaient l'architecture d'ensemble du Canada avec la montée d'un néonationalisme revendicateur au Québec et ce, dans le même temps où la façon de faire de la politique se trouvait en transformation. C'est ainsi que l'élection de 1968 – avec la « trudeaumanie » – occupe une place à part encore aujourd'hui dans les annales électorales canadiennes³. Par la suite, dans la deuxième section, c'est la piste de l'histoire intellectuelle qui sera privilégiée avec un questionnement sur la nature du libéralisme. Nous prendrons en quelque sorte le pouls du libéralisme de Trudeau, en analysant quelques dimensions comme les rapports entre le religieux et le politique chez celui qui était un fervent croyant, proche du personnalisme. Enfin, dans la dernière section, nous proposerons un bilan de ses années au gouvernement, bref peut-être, mais nécessaire car dans le processus évoqué plus haut qui consiste à comparer le père au fils, les années de gouvernement du paternel se trouvent convoquées tout autant pour dénigrer que pour louer l'arrivée du fils.

L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU CHEF

S'il y a une idée que les récents essais consacrés à Trudeau ont remise en cause, c'est bien celle d'un Trudeau arrivant en politique presque par hasard, sinon par désœuvrement. Au contraire, son engagement aurait fait partie d'une sorte de plan d'ensemble voulant que, dans toutes ses activités intellectuelles et publiques, Trudeau se préparait consciencieusement pour ce moment où il entrerait en politique⁴. Dès le départ, au contact des jésuites du Collège Brébeuf, la politique irriguait en profondeur son éducation. Par exemple,

le jeune Trudeau était attiré par la question politique, notamment avec l'idée de la nécessité de former des élites pour guider le peuple canadien-français⁵. En ce sens, il s'agirait donc plutôt d'une suite logique de ce qu'il a fait avant son arrivée à la tête du PLC, le politique se révélant dès sa prime jeunesse une préoccupation importante chez lui. Ainsi, il faudrait aujourd'hui substituer l'image du dilettante arrivant presque par accident en politique, et à qui on prédisait une courte carrière, et la remplacer par celle du jeune intellectuel qui, de Harvard à Londres et Paris, travaillait consciencieusement à structurer sa pensée. Même ses voyages auraient été autant d'occasions pour lui d'engranger des connaissances politiques. À vrai dire, les auteurs qui ont redonné une cohérence d'ensemble aux activités de Trudeau en viennent à le contredire, notamment lorsque ce dernier affirmait, dans ses *Mémoires*, que les années cinquante avaient été une « décennie perdue » pour lui. On fait plutôt remarquer que Trudeau a déployé une importante activité intellectuelle et politique, par exemple en flirtant avec la gauche canadienne, en prenant position contre Duplessis ou encore en critiquant Louis St-Laurent⁶. En prise avec son temps, il symbolisait la société québécoise qui tentait de briser le carcan du gouvernement de Maurice Duplessis; c'est ainsi que, pour concrétiser l'entreprise de *glasnost* québécoise, Trudeau et d'autres intellectuels fondèrent la revue *Cité libre* qui critiquait le régime duplessiste. Cette activité intellectuelle constitue certainement une différence fondamentale avec le fils qui n'a pas eu à jouer un rôle similaire.

Toutefois, on peut légitimement se demander si ces interprétations n'ont pas forcé le trait quant à la logique de son parcours⁷. Ces auteurs ne sont-ils pas victimes de l'illusion rétrospective voulant que l'arrivée de Trudeau à la tête du PLC apparaisse aujourd'hui comme étant un événement qui devait presque inévitablement arriver ? Il paraît difficile

d'exclure complètement que Pierre Trudeau se montrait réticent, à certains moments, à se lancer en politique active et que des parfums d'indécision planaient sur son parcours. À la réflexion, les deux idées – celle d'un Trudeau déterminé à faire de la politique et celle de l'autre montrant des hésitations au cours des années 1950 – ne paraissent pourtant pas si inconciliables que cela. C'est qu'on peut très bien penser que son désir de faire de la politique remontait à sa prime jeunesse au collège Brébeuf, qu'il n'avait pas vraiment faibli mais que, par ailleurs, l'endroit où Trudeau aboutirait restait une question ouverte, la forme prise par cet engagement demeurant elle aussi incertaine. Rien n'interdit donc de penser qu'il a hésité avant de se jeter dans la fosse aux lions.

Surtout qu'au tournant des années soixante et avec le retour des libéraux au pouvoir sur la scène provinciale, le portrait politique avait changé et évolué dans une direction différente de celle de la décennie précédente. Trudeau ne paraît plus en phase avec la nouvelle culture politique qui se mettait en place au Québec, essentiellement avec le nationalisme indépendantiste. La nouvelle génération d'intellectuels, dont Pierre Vallières est un bon exemple, rompait avec l'opposition cité-libriste, celle-ci étant jugée à son tour passéiste par l'*intelligentsia* des années 1960. Commençaient alors pour Trudeau une tenace et ferme opposition aux élites « séparatistes », ce qui le conduira à la tête du PLC.

L'impact Trudeau

En 1968, l'essayiste André Langevin écrivait que le passage du nouveau chef libéral dans le firmament politique canadien serait éphémère même s'il vibrerait à l'air des communications de masse. Écrivant pour *Maclean's*, l'auteur affirmait plutôt que Trudeau ne constituerait guère plus qu'une mode passagère⁸. À ses yeux, « [l]e trudeauisme, même porté par toute la puissance de l'électronique, passera, parce qu'il n'a de racines que dans le vent du jour. De là lui vient sans doute,

le détachement avec lequel il attise les passions de part et d'autre⁹. » D'une certaine façon, il avait un peu raison dans la mesure où la « trudeaumanie » avait effectivement des assises dans l'air du temps, mais il se trompait tout de même, quoiqu'il ne fût pas le seul à penser, au Québec comme au Canada, qu'elle passerait. Après tout, son élection à la tête des troupes libérales a été chaudement disputée (gagnant au quatrième tour contre Robert Winters, dont plus personne ne se souvient) et si l'élection provinciale québécoise de 1966 avait eu lieu un mercredi plutôt qu'un dimanche, comme le disait Bourassa, Trudeau ne se serait peut-être pas retrouvé à la tête des troupes libérales¹⁰.

À vrai dire, les politiciens de la droite québécoise se montraient un peu plus clairvoyants quant à l'impact que Pierre Trudeau exercerait sur l'ensemble de la vie politique canadienne, comme en témoigne Fabien Roy, un politicien aujourd'hui oublié mais qui a été présent sur les scènes provinciale et fédérale. Dans ses mémoires politiques, ce créditiste notoire rappelait que l'arrivée de Trudeau à la tête des troupes libérales et du gouvernement avait suscité un véritable vent de panique au sein de la grande famille de droite à tel point qu'il croyait « faire un cauchemar¹¹ ». S'il en est ainsi, c'est que « Trudeau se présent[ait] comme un *anti-nationaliste* et un *homme de gauche*, donc un *socialiste*¹² ». Ainsi, du point de vue de cet homme politique de droite, cette arrivée signifiait le début d'un processus de marginalisation de la droite québécoise. Pour autant que nous en croyions Roy, cette arrivée aurait littéralement déclenché un processus de fusion des forces de droite qui se verront finalement absorbées dans le mouvement national, en raison de la nécessité de faire front commun contre cette menace socialiste et fédéraliste que représentait le nouveau chef pour l'ensemble du mouvement souverainiste¹³. Par la suite, du côté gauche, plusieurs aussi doutaient de la sincérité de

sa fibre socialiste, comme c'était le cas, par exemple, de Charles Taylor¹⁴. D'ailleurs, aux lendemains de sa nomination à la tête du PLC, Trudeau se défendait d'être le représentant de l'aile gauche du parti et il disait rejeter ce « genre d'étiquette », tout en rappelant avoir quand même l'appui de « presque tous les journaux conservateurs du pays¹⁵ ».

Au-delà du Québec et du Canada, c'est-à-dire depuis Londres et dans les pages du journal *Evening Standard*, l'arrivée de Trudeau apparaissait assez inhabituelle, dans un premier temps du moins, puisqu'elle semblait similaire à celle de Robert Kennedy, que Trudeau venait même en quelque sorte remplacer : « Depuis la première fois, depuis l'assassinat de Kennedy survenu à Dallas [en 1963], un chef politique d'envergure nationale se lève. C'est actuellement l'homme politique le plus exaltant de l'autre côté de l'Atlantique¹⁶. » Cela permet de voir que la *trudeaumanie* s'inscrivait sur une toile de fond inédite, celle de la nouvelle ère politique où des figures charismatiques percevaient que l'inéluctable émergence des médias télévisuels remplacerait les médias écrits et la radio. On utilisait donc autant l'image que les idées pour s'imposer face à des adversaires qui représentaient des chefs à l'ancienne, tels, dans le cas canadien, le créditiste Réal Caouette ou encore le conservateur Robert Stanfield – que des photographies de l'époque nous montrent parfois affublé d'un nœud papillon¹⁷ – qui semblaient tout droit sortis des années 1950. À l'inverse, l'image de Trudeau le propulsait résolument dans les télégéniques années 1970. En ce sens, il marchait au pas de l'époque, ceux de la politique-spectacle : ses voitures sport, son habillement non traditionnel ou encore ses pirouettes de toutes sortes dont il jouait savamment pour se donner une image de contestataire. Et si Trudeau possédait l'art de parler avec des phrases chocs (*Just Watch Me*), son adversaire conservateur (Robert Stanfield) confiait qu'il trouvait pénible, au Parlement, de se

voir brandir sous le nez un bouquet de micros (*a bunch of microphones in your face*) toutes les 30 secondes et « de devoir répondre quelque chose d'intelligent à propos d'un problème national extrêmement compliqué¹⁸ ». Dans ce contexte, l'image-Trudeau se révélait d'autant plus efficace qu'elle s'appuyait sur des politiques comme la décriminalisation de l'homosexualité avec sa fameuse déclaration selon laquelle « l'État n'a rien à faire dans les chambres à coucher de la nation ». Bref, la forme rejoignant le fond, la « trudeumanie » amenait une vague « d'adulation collective¹⁹ » peu commune.

La lutte contre le nationalisme

Au-delà de l'image, il faut revenir à l'attrait politique qu'incarnait Trudeau à ce moment. En effet, au Canada anglais, plusieurs espéraient un politicien capable de donner une direction politico-intellectuelle au projet canadien et ainsi que l'avait écrit Peter C. Newman, en 1964, le parti qui trouverait « un homme du milieu du vingtième siècle qui parlerait pour cette ère » hériterait du pays²⁰. Si Lester B. Pearson avait entamé ce projet de renouvellement, avec l'adoption de l'unifolié non sans débats houleux, le « vieux » chef libéral ne représentait pas vraiment l'homme « providentiel » attendu²¹. Trudeau venait ici donner substance à une attente qui ne demandait, pourrait-on dire, qu'à s'incarner. Un des premiers moments, sinon le premier, où cette incarnation s'est produite a été lorsque Trudeau, alors ministre de la justice, s'est opposé au premier ministre québécois et chef de l'Union nationale, Daniel Johnson. C'est que ce dernier était, au début des années 1960, un partisan de l'autonomisme à la manière de Maurice Duplessis, mais il avait lentement mais sûrement migré vers une position plus revendicatrice, en réclamant de réécrire la constitution afin de sortir le Québec de son état d'infériorité économique où le maintenait le gouvernement fédéral²². Cette vision entraînait en collision avec celle préconisée par Trudeau.

Or, le choc s'est produit lors d'une rencontre fédérale-provinciale (en février 1968) qui est restée dans les annales lorsque Trudeau a répondu au « député de Bagot » qu'il se révélait nécessaire d'avoir un gouvernement central fort qui ne plierait pas devant les demandes du gouvernement québécois. Au contraire, Johnson voulait plus de pouvoir pour protéger la distinction québécoise, estimant qu'il fallait dépasser les conclusions, trop faibles à ses yeux, de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Le ministre de la justice rétorquait qu'il fallait plutôt choisir entre deux nations ou un Canada avec deux langues officielles.

C'est ainsi que Trudeau était perçu, comme le croyait l'historien Ramsay Cook, à la manière d'une sorte de nouveau Laurier, c'est-à-dire qu'il proposait un nouveau partenariat entre les différentes communautés canadiennes. Après avoir remarqué que le style et les politiques des deux premiers ministres étaient passablement différents, ne serait-ce que parce qu'en 60 ans le pays s'était radicalement métamorphosé, Cook affirmait que « Trudeau n'est pas la réincarnation de Laurier. [...] Mais ils partageaient au moins une conviction commune : le futur du Canada français était certainement plus assuré avec un partenariat avec le Canada anglais que sans cela²³. » À sa façon, l'historien illustre la fascination exercée par Trudeau, notamment chez certains intellectuels de gauche du Canada anglais qui, au tournant des années 1960-1970, espéraient un gouvernement fédéral plus fort²⁴. C'est dans ce contexte que se produisait la jonction avec le Canada anglais, du moins à ses débuts. À l'instar de bien d'autres intellectuels de sa génération, on a l'impression que Cook « attendait » un Trudeau.

On comprend mieux alors que l'ancien magnat de la presse Conrad Black, pas spécialement proche du PLC, ait pu affirmer qu'au-delà des clivages idéologiques, la stratégie

de l'ancien premier ministre se révélait accueillie avec autant de ferveur au Canada anglais. Selon le fondateur du *National Post*, Trudeau surgissait avec l'image d'un « Jean-Jacques Rousseau [qui,] brandissant l'étendard des droits universels », faisait en sorte que les camps soient bien identifiés : « Il a ramené la question [celle du nationalisme québécois] à une lutte à finir entre fédéralistes et séparatistes, évacuant la formule des « Deux Nations » du couple Bob Stanfield/Dalton Camp, de même que le slogan ambivalent de l'Union nationale, « Le Québec d'abord ! »²⁵ » Cette dose de clarté – ou d'intransigeance – injectée par Trudeau et telle qu'elle était perçue dans l'œil du Canada anglais et chez une partie appréciable de l'électorat québécois, s'est révélée une clé importante de son succès politique. Il pouvait d'autant plus le faire que la formation qu'il dirigeait s'était imposée, à travers l'histoire politique du XX^e siècle canadien, comme celle qui parvenait à assurer une certaine pacification linguistique et régionale à travers le Canada, faisant d'ailleurs rager les élites politiques de l'Ouest canadien, comme nous l'avons mentionné en introduction.

Dans un tel contexte, cette arrivée s'inscrivait dans la continuité du projet libéral mais aussi dans une logique de rupture. D'ailleurs, Trudeau a mené sa première campagne, celle de juin 1968, contre l'opposition et en partie aussi contre son propre parti, n'hésitant pas à distribuer les blâmes à une formation dont il n'avait guère besoin, son image transcendant tout à ce moment²⁶. Au plan de l'image, il rappelait davantage Bobby Kennedy que Mackenzie King²⁷. Nous aurons à y revenir au chapitre quatre, mais on peut déjà voir les parallèles à faire avec la propre montée de son fils – l'image de nouveauté qui tranche avec les adversaires politiques ainsi que la fermeté du propos au sujet du Québec –, qui semble avoir suivi un chemin similaire, même

si c'est à 40 ans d'intervalle, pour se hisser à la tête des troupes libérales.

Les résultats électoraux viendront confirmer cette attente, mais en partie seulement, la victoire électorale n'ayant pas été aussi décisive que prévu, le vote libéral augmentant de 5 %, celui des conservateurs déclinant seulement de 1 %. Régionalement, les libéraux s'imposaient en Ontario (47 %), au Manitoba (42 %), en Colombie-Britannique (42 %) et surtout au Québec avec un ronflant 54 % des voix²⁸. Dans l'Ouest aussi, Trudeau faisait sentir sa présence et ses effets. Ainsi, en Alberta, là où les libéraux ont par la suite rencontré les plus grandes difficultés électorales depuis les années 1980, l'électorat lui a d'abord réservé un bon accueil, du moins au départ car des vents glaciaux se lèveront par la suite entre lui et Peter Lougheed. En effet, au moment où l'Alberta commençait sa propre transformation sociale et politique, l'élection fédérale de 1968 avait permis aux libéraux de recueillir un appréciable 35 % des voix (mais peu de députés, soit 4 sur 19) alors que Pearson avait recueilli seulement autour de 20 à 25 % des voix²⁹.

Par la suite, les résultats électoraux ne seront pas toujours au rendez-vous, comme nous le verrons dans une autre section de chapitre, les difficultés économiques vont poindre et les gouvernements libéraux des années 1970 se retrouvaient en mauvaise posture. Ainsi, à l'élection survenue en 1972, le PLC recueillait seulement 39 % des voix et 109 députés, deux de plus seulement que les conservateurs alors que les néodémocrates en remportaient 31. Et si le PLC redeviendra majoritaire en 1974 avec 141 députés (43 % des voix), la route du pouvoir sera cahoteuse jusqu'à l'élection de 1979. D'ailleurs, si le chef conservateur (Joe Clark) n'avait pas si mal manœuvré après sa victoire, fort probablement que le PLC et Trudeau n'auraient pas repris le pouvoir en 1980.

TRUDEAU ET LES AMBIGUÏTÉS DU LIBÉRALISME

En histoire des idées, on se retrouve plus souvent qu'autrement condamné à réinterpréter une pensée à la lumière des thématiques maîtresses qui en constituent l'armature. Dans le cas de Trudeau, il est possible d'identifier quelques thèmes communs qui reviennent constamment sous la plume des analystes, comme le nationalisme ainsi que celui de la nature de son libéralisme. En effet, la question de son libéralisme a accaparé la réflexion des observateurs et on s'est beaucoup interrogé sur la nature de celui-ci, notamment au regard des politiques qui ont suivi, pensons à la Charte des droits et libertés. Affirmer que Trudeau est un libéral relève du truisme. Mais lorsqu'on y réfléchit un tant soit peu, les choses se compliquent parce qu'elles se prêtent à diverses interprétations, comme nous l'avons vu en introduction. À titre d'exemple, citons un recueil récent de textes politiques au Québec qui, censé illustrer la force du républicanisme québécois, a inclus un extrait d'un texte de Trudeau montrant une « tonalité républicaine », laissant ainsi entrevoir une dimension inédite de son libéralisme³⁰. Chose certaine, la question de la nature de son libéralisme reste ouverte.

Trudeau le libéral : mais quel libéralisme ?

Trudeau a été dépeint comme un libéral au sens fort du terme, c'est-à-dire partisan et surtout au plan intellectuel, ce qu'on hésiterait à dire de Jean Chrétien, par exemple. Ce dernier reste un grand libéral quant à la dimension partisane, mais quant aux influences intellectuelles de l'ancien premier ministre, elles ne sont pas aussi ancrées dans le terreau du libéralisme, comme c'est le cas avec Trudeau, qui a notamment été rattaché au libéralisme anglais.

À cet égard, revenons à une interprétation avancée par le sociologue québécois Marcel Rioux dont il a été proche à un certain moment. En effet, les destins de Rioux et de Trudeau se sont croisés étroitement dans les années 1950

alors que les deux faisaient cause commune contre le duplesisme, plus particulièrement à l'Institut canadien d'affaires publiques et à *Cité libre*. Mais ils se séparèrent, notamment sur des questions politiques, les deux ne s'entendant pas quant à l'opportunité d'appuyer les forces politiques de gauche, c'est-à-dire du Nouveau Parti qui cherchait à voir le jour au Québec³¹.

Or, Rioux capturerait avec force cette idée d'un Trudeau qui se serait donné corps et âme au libéralisme anglais, comme il l'écrivait dans *La question du Québec* lorsqu'il s'interrogeait, entre autres choses, sur le phénomène entourant le premier ministre. Aux yeux du sociologue, Trudeau prétendait incarner un type d'homme radicalement nouveau, d'une espèce inédite, et il l'accusait d'avoir en quelque sorte troqué son identité pour celle du libéral classique avec une touche française peut-être mais surtout proche des libéraux anglais : « Le Premier ministre du Canada s'inscrit dans la ligne de pensée des libéraux anglais de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il en possède toute la raison et toutes les ressources de l'argumentation. L'auteur qu'il cite le plus volontiers est Lord Acton. Pratiquant aussi les auteurs français, il n'a garde d'oublier que Montesquieu a louangé le parlementarisme anglais et de Tocqueville la démocratie américaine³². » Incarnant la quintessence du libéralisme anglo-saxon, Trudeau ne voyait plus que des individus. C'est pourquoi il se révéla aveugle ou insensible, selon Rioux, au « génocide culturel » en train de se passer³³. D'autres commentateurs, canadiens-anglais cette fois, ont également insisté sur cette filiation avec la pensée libérale anglaise³⁴. Or, faut-il voir en lui un libéral à l'anglophilie par trop développée, comme le suggèrent ces auteurs ? À la lumière des travaux récents, le tableau s'est quelque peu compliqué.

D'abord, dans sa jeunesse, Trudeau était loin d'être un intellectuel libéral et il se trouvait alors à des lieues du

libéralisme et de l'antinationalisme qui viennent spontanément à l'esprit lorsqu'on pense à lui³⁵. Pétri par le clérical-nationalisme des années 1930 et 1940, le jeune intellectuel ne marchait pas à contre-courant. Au contraire, il absorbait avec voracité les idées professées par l'élite catholique canadienne-française et les jésuites qui dirigeaient le collège Brébeuf où il poursuivait ses études. Il baignait alors dans un milieu catholique de haute volée académique qui, sous la direction des jésuites, agissait comme un vivier intellectuel dans la formation d'une génération qui marquera profondément la vie intellectuelle québécoise. Trudeau en était un représentant, Pierre Fortin, l'économiste, un autre d'une époque plus tardive³⁶. Trudeau voulait à cette époque transformer profondément la société québécoise, en mettant en œuvre une révolution nationale à l'image de celle du Maréchal Pétain en France. À ce moment, l'influence du personnalisme et du libéralisme ne se fait pas encore sentir : au début des années 1940, sa pensée gravite dans l'orbite de la droite française et s'il s'abreuvait à des ouvrages comme *La République* de Platon et *Du Contrat social* de Rousseau, il lisait aussi *l'Enquête sur la monarchie* de Charles Maurras et des auteurs comme Alexis Carrel ou encore Georges Sorel. Il rêvait à la « révolution » avec quelques-uns de ses amis, encore qu'il « était plus facile d'être antibourgeois lorsqu'on appartenait à la bourgeoisie³⁷ ».

Certes, d'autres affirment qu'il est possible d'offrir une interprétation plus généreuse ou plus « soft », en laissant entendre que Trudeau a flirté distraitement avec les idées extrémistes plutôt qu'il n'y a vraiment cru et qu'il ne s'identifiait pas au nationalisme le plus extrême, ni ne nourrissait de sympathies pro-fascistes³⁸. Dans le même sens, l'influence du milieu catholique et de l'antilibéralisme aurait été exagérée en faisant l'impasse sur l'importance du courant libéral québécois, ce qui continuerait ainsi à véhiculer le

mythe d'un Québec retardataire et imperméable aux idées libérales³⁹. S'il est vrai que le catholicisme a parfois été dépeint de manière trop unidimensionnelle alors qu'il était travaillé par divers courants⁴⁰, encore faut-il rappeler que Trudeau a été socialisé dans un courant du catholicisme qui peinait à se réconcilier avec le libéralisme, celui-ci étant vu comme un dissolvant de l'identité nationale. Quoi qu'il en soit de la réalité – difficile à nier – et de la profondeur – difficile à évaluer – des sympathies d'extrême droite de Trudeau, il apparaît que, dans son cas, c'est seulement plus tard et à l'étranger comme à Harvard que le noyau libéral qui sera le sien par la suite a pris peu à peu la forme caractéristique qu'on lui connaît, même s'il ne faut pas négliger l'importance du personnalisme dans cette genèse (nous reviendrons sur le personnalisme plus loin). Nous en savons d'ailleurs plus sur les professeurs et auteurs, souvent des chefs de file de l'étude du totalitarisme, qu'il a personnellement côtoyés, et qui l'ont profondément marqué par leur enseignement⁴¹. À cet égard, il faut rappeler que Trudeau a été le produit intellectuel d'un moment important du libéralisme, lequel doit maintenant être mis en lumière.

Entre libéralisme antitotalitaire et libéralisme social

Le futur premier ministre est entré en contact avec le libéralisme dans les années 1940 et 1950, au moment où la démocratie libérale sortait victorieuse, mais inquiète, de sa lutte contre le nazisme, notamment avec le communisme soviétique qui continuait d'être une menace. Le libéralisme se trouvait alors redéfini à la lumière de la catastrophe totalitaire et avec le sentiment que le libéralisme ne reviendrait pas à ce qu'il était au XIX^e siècle⁴². D'ailleurs, les auteurs qui ont influencé Trudeau, tout particulièrement à Harvard, se révélaient pour plusieurs d'entre eux des auteurs de l'antitotalitarisme. De Carl J. Friedrich à Merle Fainsod, il côtoyait en effet des intellectuels dont la pensée se développait dans

l'ombre du totalitarisme nazi et soviétique. Fainsod, par exemple, a écrit *How Russia is Ruled* (1953), qui s'est imposé comme étant un incontournable de la soviétologie critique de la guerre froide. Quant à Friedrich, dont Trudeau a suivi plusieurs cours, il se révélait un pilier de la réflexion d'après-1945 sur le totalitarisme et sur le constitutionalisme libéral. D'ailleurs, cet intellectuel d'origine allemande est devenu célèbre par la suite avec une définition du totalitarisme en six points qui a influencé toute une génération de chercheurs voulant comprendre l'énigme totalitaire⁴³. Voilà un autre exemple permettant de préciser la nature du libéralisme de Trudeau qui, pas exclusivement anglais, était arrimé à cette réflexion de fond sur le totalitarisme. Bien entendu, ces auteurs restaient ancrés dans la pensée libérale classique, mais leur réflexion intellectuelle mûrissait dans un contexte différent, celui des dangers totalitaires passés et présents, l'URSS étant toujours bien campée sur ses pieds à ce moment.

Certes, Trudeau se trouvait au courant des dangers du communisme avant d'arriver à Harvard, puisqu'on ne comptait plus les dénonciations de la « menace rouge » dans les milieux intellectuels catholiques canadiens-français. Cependant, avec Friedrich, Fainsod et d'autres, il se retrouvait au contact d'une dénonciation du totalitarisme différente de celle qu'il connaissait. Car la critique du totalitarisme en provenance du camp catholique se trouvait inscrite dans l'univers moral et spirituel du catholicisme canadien-français et c'est précisément pourquoi les catholiques ont eu peine, dans un premier temps, à dénoncer les totalitarismes parce qu'on y voyait une promesse de renouveau spirituel. C'est seulement dans un deuxième temps que la dénonciation religieuse du totalitarisme s'est insurgée contre le faux spiritualisme des fascistes et des communistes. Or, à Harvard, Trudeau rencontrait un groupe de professeurs et d'intellectuels qui offraient une défense du libéralisme et une critique

du totalitarisme qui ne se voulaient pas seulement une dénonciation spirituelle et catholique du fascisme mais un réquisitoire constitutionnel et libéral contre le phénomène totalitaire. Si cette critique différait de celle du catholicisme, c'est parce qu'elle mettait principalement l'accent sur le caractère antinomique du totalitarisme avec la liberté individuelle et sur la nécessité pour les institutions libérales d'assurer la pérennité de cette liberté.

On peut comprendre alors que Trudeau ait par la suite rejoint avec enthousiasme les opposants au duplessisme mais que, presque fatalement pourrait-on dire, il finirait par se dissocier de ses camarades qui s'opposaient eux aussi à Duplessis. C'est qu'on peut raisonnablement supposer que le fait d'avoir côtoyé ces libéraux antitotalitaires lui a donné une tournure d'esprit que ses camarades d'opposition n'avaient pas nécessairement. En d'autres termes, on pouvait s'opposer au duplessisme, comme Trudeau, ou bien en prenant la défense de l'individu incapable de s'épanouir au sein d'une société québécoise qui, sous le joug d'un système politico-religieux, empêchait la pensée de se développer librement, ou bien en prenant cause pour la collectivité qui ne pouvait s'épanouir nationalement sous la direction de Duplessis. Au milieu des années 1950, ces deux logiques s'entremêlaient au sein d'une commune opposition, mais le « tyran » mort, elles ont rapidement refait surface pour s'entrechoquer dès le début des années 1960.

En même temps, l'éthos libéral occidental se transformait et le libéralisme établissait aussi une jonction avec les politiques keynésiennes, ce qui allait placer les néo-libéraux comme Friedrich von Hayek en position minoritaire jusqu'au milieu des années 1970. Ainsi, le libéralisme de Trudeau, teinté par la guerre froide, se maria avec le social-libéralisme britannique dont Harold Laski, professeur de sciences politiques à la *London School of Economics*, s'avérait le

représentant par excellence⁴⁴. Travailleur, Laski devait diriger sa thèse, jamais terminée, sur la conciliation du christianisme et du communisme. En rencontrant ces professeurs d'Harvard et de la LSE, Trudeau découvrait aussi les économistes classiques et la pensée keynésienne, tout en ayant un penchant pour la seconde plutôt que pour les premiers qui, comme Friedrich Hayek, se méfiaient de l'intervention des gouvernements. L'État devait au contraire travailler à l'édification d'une société juste, une expression qu'il disait avoir adoptée en 1965 et qu'il entendait en deux sens. Le premier sens concernait la justice et « certaines dispositions trop rigides du Code pénal » ; le second relevait du « domaine du bien-être social ». Or, Trudeau se faisait l'avocat, en conformité avec l'idée libérale dont nous avons parlé en introduction, « d'une redistribution plus équitable des richesses entre les régions comblées et les régions pauvres du Canada⁴⁵ ». Cette dimension a d'ailleurs donné lieu à des attaques assez dures. On l'accusait de socialisme et ce, aussi bien hier qu'aujourd'hui. Au début des années 1950, c'est le père assomptionniste Léopold Braün qui lui reprochait d'avoir fermé les yeux sur la réalité de l'Union soviétique⁴⁶. À tel point d'ailleurs que l'affaire a dégénéré en une querelle qui a entraîné André Laurendeau à prendre la défense de Trudeau, victime d'une sorte de chasse aux sorcières, selon le journaliste⁴⁷. Aujourd'hui encore, des chercheurs croient que le programme national de l'énergie aurait été mis en place non pas tant en raison des événements qui secouaient alors la politique internationale que de la volonté « socialiste » de Trudeau⁴⁸.

Assurément, tout en rejetant les promesses de l'économie planifiée, sa philosophie libérale réservait à l'État un rôle important à jouer dans la sphère économique, une conviction qu'il a gardée tout au long de sa vie politique. Citons à cet effet deux extraits qui, à plus de vingt ans d'intervalle, illustrent cette dimension sociale du libéralisme de

Trudeau. Le premier est tiré d'une conférence (2 avril 1968) prononcée devant les Clubs Richelieu de Montréal alors qu'il était candidat à la chefferie, le second provenant d'une allocution rédigée lorsqu'il a reçu le prix Jackson H. Saul, à l'Université Stanford en janvier 1990. Les deux synthétisent bien sa vision d'un libéralisme qui en appelle à la puissance publique, la première citation insistant sur le fait que la liberté implique une « égalité de moyens », la seconde, que le marché ne peut être juge de tout :

« Or, quel homme ou quel peuple peuvent se dire libres s'ils sont en proie à la pauvreté ? Et que vaudrait une *égalité* de droits qui ne pourrait pas s'appuyer sur une égalité de moyens ? Ce serait l'égalité décrite par Anatole France, quand il vantait ironiquement la loi de son temps qui permet également, disait-il, aux pauvres comme aux riches, de dormir sous les ponts en hiver⁴⁹. »

« Nous devrions désormais nous rendre à l'évidence : si les économies dirigées ont failli pour avoir négligé les lois du marché, nos sociétés occidentales souffrent au contraire d'avoir mis toute leur confiance dans l'action du marché. La loi de l'offre et de la demande n'est pas une loi naturelle objective comme la loi de la gravité ; elle obéit à des variables subjectives telles que les décisions humaines et les impressions qui les inspirent⁵⁰. »

Ces deux extraits montrent que Trudeau n'avait pas adopté la version dure du libéralisme, c'est-à-dire celle où l'État n'a qu'un rôle mineur à jouer en matière sociale, et ce, parce que son libéralisme ne s'en remettait pas seulement au marché. C'est d'ailleurs précisément cette interprétation du libéralisme qui a été attaquée durement par la droite réformiste de Preston Manning qui, dans les années 1990, a correctement vu dans la philosophie étatique de Trudeau un gauchissement du libéralisme, notamment avec la politique nationale d'énergie et autres programmes de

redistribution régionale. Si on peut trouver exagérée la critique en provenance des réformistes, elle a le mérite de montrer que ce libéralisme ne correspondait pas à la version dite néo-libérale et conservatrice, celle promue et défendue par les penseurs de l'Alberta.

Ainsi compris, le libéralisme de Trudeau n'est pas d'une seule pièce, et surtout pas d'un bloc strictement anglo-saxon⁵¹. À vrai dire, sa pensée se révèle un écheveau complexe de diverses influences intellectuelles, dont le personalisme. Dans ses *Mémoires*, Trudeau expliquait lui-même que l'influence du personalisme, c'est-à-dire celle de penseurs français comme Jacques Maritain et Emmanuel Mounier, l'avait empêché « d'adhérer à la doctrine du libéralisme absolu⁵² ». En ce sens, son libéralisme n'était pas tant individualiste qu'universaliste quant à son contenu⁵³. Pourtant, selon une interprétation avancée ces dernières années, Trudeau aurait tout simplement trahi ses idéaux de jeunesse envers le personalisme français, lequel aurait été mis au rancart sur l'autel de l'antinationalisme.

Trahison du personalisme ?

Il a beaucoup été question de l'importance du personalisme d'Emmanuel Mounier lorsqu'il s'est agi d'identifier les influences intellectuelles qui ont marqué Trudeau. Dans son ouvrage, *Pierre Elliott Trudeau. L'intellectuel et le politique*⁵⁴, André Burelle, ancien collaborateur du premier ministre, affirme que Trudeau aurait presque littéralement « trahi » ses idées politiques de jeunesse. Comme Mounier et les intellectuels de la revue *Esprit*, il aurait accordé, avant son entrée en politique, beaucoup d'attention au caractère multinational du Canada et des petites patries, tout en se faisant l'avocat d'un gouvernement fédéral décentralisé⁵⁵. Or, Burelle affirme que Trudeau, trop préoccupé d'en finir une bonne fois pour toutes avec le nationalisme québécois et désirant avec ardeur rapatrier la Constitution afin de doter le Canada d'une

Charte des droits et libertés, aurait laissé de côté, avant 1980, le personnalisme de Mounier⁵⁶. Embrassant le nationalisme civique d'inspiration anglo-américaine, il aurait mis fin à la célébration des « communautés à l'échelle humaine » au profit de l'individualisme et du « one nation à l'américaine⁵⁷ ». Ainsi comprise, la période entourant 1980 devient l'incarnation d'un « rendez-vous historique raté ».

Toutefois, d'autres croient au contraire que le rapatriement de la Constitution et l'ajout de la Charte constituent plutôt le parachèvement libéral du projet intellectuel et politique poursuivi par Trudeau⁵⁸. Si ce dernier se voulait un adepte de la « One nation », ce serait dans le sens d'un nationalisme politique ou patriotique, ce qui se combinait d'ailleurs avec son libéralisme, et non pas dans le sens d'un *canadian nationalism*. En fait, au milieu des années 1940, il montrait une certaine ambivalence face au nationalisme. Dans ce qui constitue selon toute vraisemblance sa première conférence sur le Québec, à Paris (avril 1947), et intitulée *La Promesse du Québec*, Trudeau avançait une conception qu'il est possible de qualifier d'ethnique et de spirituelle et où l'influence du nationalisme conservateur d'un Lionel Groulx est présente, dans des passages où il parlait de deux esprits nationaux au Canada⁵⁹. Dans le même sens, il affirmait que le système de droit québécois « nous soumet à la nécessité d'être nous-mêmes et l'on comprend sans peine comment cela affermit notre personnalité⁶⁰ ». Mais, au fil du temps, les choses changeront et il s'éloignera de cette conception vers une vision plus patriotique du fait national.

Car si le nationalisme implique la défense d'une identité culturelle et que le patriotisme se définit par le respect que les citoyens vouent aux institutions politiques, alors Trudeau se voulait, en premier lieu, patriotiquement canadien et, en second lieu, nationalement francophone. D'ailleurs lui-même disait, en 1968, que le Canada était un choix : « Je ne choisis

pas le Canada parce que le passé nous l'impose ni parce que le présent nous le commande. Je le choisis, et vous propose de le choisir, parce qu'il représente un défi plus exigeant [...]»⁶¹. » En ce sens, il est « injuste » de dire, comme le remarquaient trois politologues, qu'il était antinationaliste, mais juste d'affirmer qu'il subordonnait l'identité culturelle, qu'il n'a personnellement jamais remise en cause, aux principes libéraux universalistes. C'est pourquoi il jugeait, par conséquent, le principe de l'État-nation « rétrograde⁶² ». Ce Trudeau patriote et libéral aurait parachevé son œuvre avec le rapatriement de la Constitution et l'inclusion de la Charte des droits et libertés. Ainsi compris, il ne s'agirait pas tant d'une trahison que d'une évolution vers une forme de personnalisme plus libéral, d'autant plus que le personnalisme des années trente et quarante se montrait ambigu par rapport à la démocratie libérale qui était accusée d'être trop matérialiste.

Libéralisme et catholicisme

Un autre principe que Trudeau trouvait « rétrograde » était celui de la fusion entre le politique et le religieux qui caractérisait le Québec d'avant 1960. Il est cependant toujours resté fidèle à sa foi. Profondément croyant, Trudeau ne se livrait pas facilement sur ce sujet et ses amis les plus proches ont confié avoir eu bien peu de discussions avec lui sur cet aspect pourtant au cœur de sa vie personnelle. En fait, dans sa jeunesse, il s'est parfois commis en prenant la plume sur le sujet, notamment quant à l'importance et à la supériorité du christianisme qui seul « offre une liberté authentique à l'esprit humain, à l'homme comme individu, et au monde. Un christianisme vécu au quotidien est une religion sociale, la seule capable d'apporter des réponses à l'ensemble des problèmes humains⁶³. » Citons également ce qu'il a écrit dans le premier numéro de *Cité libre* : « Nous voulons témoigner du fait chrétien et français en Amérique. Soit ; mais faisons

table rase de tout le reste⁶⁴. » Mais Trudeau gardait sa foi catholique à bonne distance du politique, la spiritualité qui l'animait demeurait en retrait derrière la figure de l'homme public et ce n'était pas le catholique qui gouvernait⁶⁵.

En termes simples, Trudeau serait passé du clérico-nationalisme antilibéral où catholicisme et nationalisme se révélaient étroitement imbriqués l'un à l'autre à un catholicisme qui mettait l'accent sur l'autonomie personnelle, migrant donc du catholicisme de Lionel Groulx à celui d'Emmanuel Mounier. Il incarnerait à cet effet un exemple « d'une sortie religieuse de la religion », pour reprendre l'expression de Marcel Gauchet⁶⁶. Catholique dans l'âme mais pas quand il endossait les habits de l'homme d'État, il témoignait de la sortie du catholicisme de l'espace public qui se retrouve aujourd'hui cantonné dans les limites de la conscience privée. Voilà qui expliquerait que Trudeau ait été conquis par l'œuvre du philosophe Henri Bergson et de son ouvrage *Les deux sources de la morale et de la religion* qu'il a lu en mars 1941⁶⁷. L'effort de Bergson qui consistait à donner un caractère scientifique à la morale, à Dieu et au christianisme l'aurait impressionné à un point tel qu'on pourrait y voir une source à l'origine même de la Charte des droits et des libertés. Ainsi, « les concepts de primauté de la personne, d'inviolabilité des droits », qui n'auraient pas été seulement découverts par Trudeau chez les personnalistes, prendraient aussi source dans la pensée de Bergson, voire dans l'enseignement religieux dispensé à Brébeuf, sans oublier la pensée libérale⁶⁸. Ce qui ne serait pas sans être paradoxal avec Bergson, ce dernier étant parfois tenu en piètre estime par des libéraux qui ne voyaient pas en lui un philosophe vraiment sérieux⁶⁹.

D'une certaine façon, comme nous l'avons aussi vu plus haut à propos du nationalisme, Trudeau était tout autant un partisan d'une privatisation de la religion qu'il l'était pour le

fait national qu'il voulait reléguer à la sphère privée, comme l'a montré son opposition à toute reconnaissance de la société distincte dans les années 1980. Ainsi compris, on s'aperçoit qu'il était bien un partisan de la privatisation de la religion mais qu'il ne voulait, ni ne cherchait l'effacement de la mentalité religieuse⁷⁰. Son libéralisme supportait mal les empiètements du pouvoir dans la sphère privée, encore que d'autres diront que ses scrupules en la matière ont été mis au rancart au début des années 1970 avec la crise d'octobre, là où le vrai Trudeau s'est révélé, ce sur quoi nous reviendrons dans la prochaine section qui sera consacrée à brosser un bilan de la dynastie Trudeau, comme on appelle parfois les 15 ans passés au pouvoir.

BILAN DES GOUVERNEMENTS TRUDEAU

« Quant à l'homme d'État, en acceptant les charges du pouvoir, il a accepté d'être jugé à ses actes, non à ses intentions, il s'est soumis à la *règle de responsabilité*, grandeur et servitude de l'homme d'action. »

Raymond Aron, *Philosophie du pacifisme*,
janvier 1941, p. 190.

Au-delà de la caractérisation du libéralisme qui est une chose, il y a aussi l'épreuve du pouvoir qui en est une autre. Ainsi, les hommes d'État doivent aussi être jugés selon leurs actes et pas seulement sur leurs intentions, comme l'affirme la citation en exergue de Raymond Aron, un libéral que Trudeau a pu voir à Paris dans les années 1940. À cet égard, il demeure difficile encore aujourd'hui de dresser un bilan équilibré des gouvernements Trudeau et des changements qu'ils ont apportés. À l'aune de ce que l'intellectuel français écrivait, dans un contexte autrement difficile il est vrai – celui de la seconde guerre mondiale où les moindres

décisions pouvaient coûter des milliers de vies –, le bilan de Trudeau doit être jugé comme ayant changé l'architecture politique du Canada. Les directeurs d'un ouvrage qui réunissait un grand nombre de collaborateurs québécois, soutenaient, en parlant de l'ancien premier ministre, que « [p]eu d'hommes politiques canadiens ont marqué avec autant de profondeur [...] la philosophie gouvernementale fédérale⁷¹ ». Il n'est pourtant pas si facile de broser un tableau d'ensemble de ces années au gouvernement, car gouvernant au moment où la transition entre le keynésianisme et les politiques néo-libérales des années 1980 s'effectuait, Trudeau a dû adapter ses principes libéraux aux conditions politiques et économiques changeantes, ce qui ne l'empêcha pas de prendre un certain nombre d'initiatives politiques.

Dans l'ouvrage évoqué plus haut où on se proposait de dresser un bilan de *L'ère libérale*, les auteurs rappelaient que les gouvernements libéraux de Pearson et de Trudeau avaient profondément transformé le système politique canadien des années 1960 et 1970 avec plus de 1 000 lois votées, la création de 130 sociétés d'État et l'arrivée d'un nombre considérable de fonctionnaires (36 000) pour appuyer les efforts du gouvernement⁷². Toute cette activité, et spécialement celle des libéraux de Trudeau, a fait que le gouvernement fédéral a subi, pendant ces deux décennies, un important remodelage dans la façon de penser la fédération et l'action du gouvernement, c'est-à-dire un mouvement de transformation qui ne se produit pas si fréquemment dans l'histoire politique d'un pays.

Cependant, si on ne trouve guère de dissensions sur son importance, savoir si les transformations ont été positives ou négatives est une autre question qui, elle, continue de soulever des débats. Récemment, un essayiste proche du camp conservateur, Bob Plamondon, a rédigé un ouvrage où il cherche à montrer que les actions des gouvernements de

Trudeau ont été peu bénéfiques dans leur ensemble. Il relève, par exemple, que l'écart entre les riches et les pauvres ne s'est pas vraiment résorbé et que le gouvernement, à son arrivée au pouvoir en 1968, était endetté à hauteur de 25,5 % du produit intérieur brut contre 43,2 % lorsqu'il quitta le gouvernement. En d'autres termes, le premier ministre libéral aurait laissé tomber ses idéaux de société juste⁷³. D'autres intellectuels de l'Ouest ont aussi avancé que les politiques de redistribution se révélaient inefficaces. On a donné notamment en exemple l'évolution des agences de développement régionales qui constituerait une illustration des effets pervers engendrés par une politique guidée par des idéaux de justice sociale et des motifs électoraux⁷⁴. Mise sur pied de manière temporaire pour aider les régions, cette politique se serait transformée en un instrument d'unité nationale inefficace au plan économique⁷⁵. Certes, on pourra diverger d'avis ici et penser que dans le contexte économique des années 1970, il se révélait nécessaire d'agir dans un sens plus interventionniste.

En effet, lorsque Trudeau a pris la direction du PLC, l'économie canadienne se portait assez bien, la période comprise entre 1962 et 1973 étant plutôt florissante. Cela lui a permis lors de son premier mandat (1968-1972), de poursuivre sur l'erre d'aller keynésienne qui prévalait auparavant, notamment en appuyant les programmes sociaux existants ou encore en proposant des améliorations, modestes, à l'assurance-chômage ou encore avec des mesures destinées aux mères⁷⁶. Mais si la décennie des années 1970 se présentait sous de bons augures, des nuages étaient venus assombrir l'horizon économique et compliquer la tâche du gouvernement, car à partir du milieu des années 1970 et le premier choc pétrolier en 1973, la situation économique du Canada allait en se détériorant. Les libéraux croyaient qu'il leur fallait agir sur le front de l'unité et de l'indépendance

nationale, ce qui a été fait en lançant une politique affublée du nom de « troisième option ». Cette initiative qui visait à rendre le Canada plus indépendant face aux États-Unis, allait cependant perdre assez rapidement de son intérêt, vu, d'une part, le peu d'enthousiasme des milieux d'affaires et d'autre part, les difficultés économiques qui se profileront pour l'affaiblir⁷⁷.

La décennie a été en effet dominée par la « stagflation » qui se révélait un mélange explosif pour toute économie nationale, c'est-à-dire une combinaison de taux d'inflation et de taux de chômage tous deux élevés. Ce mélange était hautement toxique pour les finances du gouvernement fédéral alors que le premier choc pétrolier propulsait à la hausse les prix de l'énergie. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral se retrouvait à court de rentrées fiscales et, à la fin des années 1970, la marge de manœuvre gouvernementale pour mettre de l'avant des politiques keynésiennes s'amenuisait. Parallèlement, les politiques monétaristes (Milton Friedman) qui préconisaient un resserrement de la masse monétaire gagnaient en force ainsi que celle voulant que l'État enclenche un mouvement de retrait au profit du secteur privé. Bref, le libéralisme social se retrouvait alors sur la défensive.

En 1975, le gouvernement libéral tentait cependant de concilier les deux logiques en préconisant une politique de contrôle des salaires pour trois ans accompagnée d'une politique de resserrement monétaire. En fait, il reprenait la proposition des conservateurs de Robert Stanfield, lors de la campagne de 1974, proposition que Trudeau avait alors dénoncée comme étant impraticable, à son grand dam, la prédiction se révélant exacte par la suite. S'il faut en croire Albert Breton, économiste et conseiller de 1970 à 1979, Trudeau se trouvait, en 1975, en désaccord avec la politique de contrôle des salaires et des prix. Ce serait par « loyauté »

pour les membres du Cabinet et les fonctionnaires qui l'avaient élaborée qu'il se serait rallié et aurait appuyé la mesure⁷⁸. Quoi qu'il en soit, le chômage ne cessait de progresser, restreignant les revenus du gouvernement ainsi que sa capacité à maîtriser les flux économiques. Dans ce contexte, le gouvernement libéral rencontrait d'importantes difficultés d'adaptation à la conjoncture changeante du moment.

Les difficultés de l'interventionnisme

Accusé par la gauche de ne pas en avoir assez fait et d'être obsédé par les politiques monétaristes, le gouvernement libéral se trouvait largement discrédité à la fin des années 1970. Par ailleurs, on lui imputait peut-être des malheurs qui n'étaient pas de la responsabilité du seul gouvernement libéral⁷⁹, ou encore qui appartenaient à l'ensemble de la décennie des années 1970 et qui coïncidaient avec l'épuisement du keynésianisme et la forme de gouvernement correspondante en matière d'intervention étatique. Ainsi, le mouvement de retrait de l'État, qui a débuté sous les libéraux, mettait le slogan de sa campagne de 1968 (la société juste) en porte-à-faux avec l'action gouvernementale. Cela dit, les libéraux tentaient de soutenir le système social puisque globalement (et en dollars constants), les dépenses en matière sociale ont augmenté de 48,7 % entre 1974-1975 et 1982-1983. Et dans quelques domaines, il y a eu consolidation, pensons à la Loi canadienne sur la santé qui, promulguée à la toute fin du règne Trudeau (1984), freinait même les solutions basées sur le privé et le marché⁸⁰.

À partir du milieu des années 1970, le gouvernement oscillait entre diverses logiques d'intervention et de retrait, tant et si bien que les actions du gouvernement libéral ont été l'objet de changements avec des résultats mitigés au moment où l'agenda néo-libéral des années 1980 imposait lentement mais sûrement son hégémonie pour les décennies

à venir. À cet égard, le Programme national d'énergie (PNE) est riche d'enseignements quant à l'orientation étatique du gouvernement fédéral de l'époque.

La mise sur pied de ce programme qui a soulevé l'ire de la classe politique albertaine illustre cette volonté de tourner le dos à la continentalisation de l'économie canadienne. Alors que le Pacte de l'auto indiquait une « approche sélective et prudente », le PNE signifiait une « nouvelle ligne de conduite » de la part du gouvernement libéral qui renouait avec la « tradition nationaliste et protectionniste canadienne⁸¹ ». En d'autres termes, avec ce programme, le gouvernement fédéral espérait que l'État fédéral puisse redistribuer la richesse pétrolière à l'intérieur de l'ensemble canadien, à l'instar des politiques d'assurance-chômage qui assuraient une redistribution régionale des ressources financières. Mais cette tentative de la part du gouvernement libéral a été particulièrement mal accueillie dans l'Ouest du pays, et pas seulement en Alberta. C'est peu dire en effet que les relations entre le gouvernement libéral et les producteurs de pétrole ainsi que le gouvernement albertain de Peter Lougheed se sont envenimées, notamment lors de la campagne électorale de 1979⁸². Rappelons que dans ces quatre provinces, lors des élections 1979 et de 1980, survenues à quelques mois d'intervalle, le PLC a recueilli seulement une poignée de députés, 5 au total dont 4 au Manitoba et un autre en Colombie-Britannique. Ainsi, la politique en matière énergétique, jugée à la lumière de son engagement « socialiste⁸³ » comme nous l'avons dit plus haut, a non seulement envenimé les relations entre l'Ouest et Ottawa, mais ses effets positifs ne se sont guère manifestés. Dans le même sens interventionniste, la stratégie dite de la « troisième option » préconisée par Trudeau et qui visait à diversifier les relations économiques du Canada avec d'autres partenaires que les États-Unis n'a pas livré les fruits escomptés⁸⁴. Pensons également au projet

de développement de l'aéroport de Mirabel qui, sur papier, devait imposer Montréal comme le pilier de l'aviation au Canada mais qui est vu aujourd'hui, selon Mario Polèse de l'INRS, comme une sorte de symbole de la déchéance de l'économie montréalaise⁸⁵.

À d'autres moments, Trudeau a dû transiger avec ses principes libéraux pour les brader sur l'autel canadien de la raison d'État. En fait, les libéraux savaient aussi utiliser « l'épée », pour reprendre les mots mêmes du premier ministre lancés lors d'une entrevue télévisée en 1977, lorsqu'est venu le temps de défendre la légalité de l'ordre constitutionnel⁸⁶. La crise a certainement été un moment déterminant pour Trudeau, le « Just Watch Me » lancé à un journaliste résonnant encore en écho comme une preuve de l'intransigeance de son gouvernement. C'est ce qui faisait dire à un professeur de philosophie que cette fameuse phrase se révélait un exemple parfait des enseignements de Machiavel : « En une phrase, il ne dit pas ce qu'il va faire, mais il dit qu'il va faire quelque chose. Il pavane un peu, il est sûr de sa stature et de sa posture. Il y a un petit côté arrogant⁸⁷. » Au plan du style, ainsi que l'écrit l'essayiste Bob Plamondon, fort critique des politiques mises en place sous les gouvernements libéraux, Trudeau, l'homme, savait se « tenir debout » face à l'adversité⁸⁸.

Toutefois, ce serait aussi lors de la crise d'octobre que les tendances autocratiques et autoritaires de Trudeau se seraient en quelque sorte révélées au grand jour. Par exemple, Plamondon cité plus haut explique dans son ouvrage que, aidé par Marc Lalonde, il avait en quelque sorte grossi démesurément la menace terroriste, laquelle serait devenue un épouvantail pour ameuter l'opinion publique canadienne-anglaise. Ainsi comprise, la Loi sur les mesures de guerre n'aurait été au fond qu'un « outil politique⁸⁹ », la crise d'octobre devenant une occasion rêvée pour le premier

ministre d'écraser les souverainistes et d'imposer sa vision du Canada, non sans une bonne dose de fabrication.

Qu'il y ait eu beaucoup d'exagération de la menace à l'époque, on peut en convenir facilement. Que des zones d'ombre demeurent, on en conviendra encore, d'ailleurs, des intellectuels de la gauche canadienne ont été fort mal à l'aise à l'époque, même au sein du camp libéral. Plamondon cite une conversation avec John Turner, lequel affirme que le cabinet se montrait réticent face à Trudeau qui voulait aller de l'avant avec la Loi sur les mesures de guerre⁹⁰. Par ailleurs, dans plusieurs interprétations, les auteurs minorisent presque systématiquement le rôle des acteurs provinciaux, plus particulièrement celui d'un autre libéral, à savoir le premier ministre Robert Bourassa. Ce dernier apparaît plus souvent qu'autrement comme une simple marionnette dans les mains du gouvernement fédéral, notamment de Marc Lalonde qui serait venu lui arracher son consentement.

Pourtant, dans un ouvrage d'entretiens où il répondait à des questions posées par des professeurs du département de science politique de l'Université de Montréal (dont Stéphane Dion toujours dans la profession à l'époque), Bourassa défendait sa décision de demander l'intervention du gouvernement fédéral, grâce à la Loi sur l'aide au pouvoir civil de 1944⁹¹. S'il avait agi ainsi, disait-il, c'est qu'il devait assurer ce que lui-même appelait « l'autorité de l'État qui n'avait jamais été aussi menacée au cours de ce siècle⁹² ». Il confiait également avoir eu des échanges réguliers avec « monsieur Trudeau » et que ce dernier se montrait « aussi inquiet que je pouvais l'être » face aux pressions de ceux qui voulaient libérer les otages⁹³. Pressé par Stéphane Dion qui lui demandait si des pressions indues de la part du gouvernement fédéral avaient été exercées pour mâter un « grouppuscule », selon l'expression même de Dion à propos du FLQ, Bourassa maintenait qu'il était imperméable à ce genre de

choses⁹⁴. Évidemment, Bourassa ne voulait certainement pas apparaître comme un nouveau « valet » d'Ottawa à l'œil de la postérité. Cette explication paraît d'autant plus crédible que si le jeune premier ministre fraîchement élu voulait assurer sa réélection, il avait tout intérêt à montrer une image de fermeté et de *gravitas*. Ainsi envisagée, la crise d'octobre paraît alors davantage une copropriété partagée entre plusieurs acteurs aux intérêts divergents – à commencer par les felquistes eux-mêmes, sans oublier le maire Drapeau –, et non pas la seule responsabilité d'un gouvernement fédéral trudeauiste.

Quoi qu'il en soit, la suspension des libertés civiles sera éternellement un nuage sur la tête de Trudeau, au point même de se retrouver sur le menu d'un restaurant ayant pour thématique les abus contre les libertés civiles⁹⁵. En subissant l'épreuve du pouvoir, il était inévitable que le libéralisme de Trudeau se transforme face aux circonstances et autres aléas du pouvoir.

À L'ÈRE DU TRUDEAUISME ?

Quoi qu'il en soit de la difficulté à établir un bilan des actions du gouvernement Trudeau, il n'en demeure pas moins que le passage de Pierre Elliott Trudeau au gouvernement a été marquant. Pensons, par exemple, à la Loi sur le multiculturalisme qui, en 1971, a engendré une reconnaissance de la diversité canadienne qui est maintenant acceptée par l'ensemble de la population canadienne comme étant une pierre de touche de l'identité canadienne⁹⁶. Dans le même sens, le rapatriement de la Charte auquel il a présidé a entraîné une nouvelle dynamique politique au Canada. À l'ère de la Charte, les tribunaux et la Cour suprême ont non seulement pris une place qu'ils n'avaient pas avant les années 1980, mais nous avons assisté à une réingénierie politique et à un rééquilibrage en faveur des citoyens. Les critiques de la pensée trudeauiste mettent d'ailleurs fortement l'accent sur le

changement occasionné par son ajout dans la Constitution, celles-ci venant aussi bien de la gauche, avec Michael Mandel par exemple, que de la droite albertaine pour qui le pouvoir judiciaire relègue en second la souveraineté parlementaire. Chose certaine, la Charte est devenue en quelque sorte un nouvel acte de fondation du Canada récent. Faut-il en conclure que le rapatriement aurait conduit à une « trudeauisation des esprits » ? Par « trudeauisation », il faudrait comprendre « une philosophie politique qui, telle qu'elle s'est incarnée et incorporée dans le régime fédéral de 1982, sacralise la Charte des droits, disqualifie conséquemment la souveraineté parlementaire, fait du multiculturalisme l'horizon moral indépassable de notre époque et conteste la légitimité du nationalisme québécois⁹⁷ ». Il s'agirait même d'une disposition intellectuelle à vouloir effacer le passé pour reconstruire la société sur des bases nouvelles. Un trudeauisme si puissant qu'il aurait même contaminé le souverainisme québécois qui, dans une sorte de désir mimétique et de dépassement, serait lui aussi devenu « hypermoderne », comme l'était la philosophie politique de l'ancien premier ministre⁹⁸.

Indéniablement, personne ne contesterait que l'ajout de la Charte des droits a modifié l'actuelle dynamique politique. Cette dynamique emprunterait aujourd'hui une direction juridique trop peu politique au goût de certains qui critiquent amèrement la mise au rancart de la souveraineté parlementaire, notamment la prépondérance de la Cour suprême qui s'est imposée comme le lieu ultime de revendications pour ceux qui veulent défendre des droits ou obtenir gain de cause⁹⁹. La place prise par la Cour dans la détermination des politiques publiques est aujourd'hui bien plus grande qu'elle ne l'était hier. Les « sceptiques de la charte », qui se situent autant à gauche qu'à droite, ne cessent de se renvoyer la balle pour dire que « l'autre côté » s'est emparé de la Cour suprême

pour faire avancer ses causes particulières. L'ajout de la Charte a certainement produit un changement profond qui reste difficile à évaluer, mais qui a souvent été surévalué et qui n'est pas toujours contre le Québec¹⁰⁰.

Cela dit, la Charte s'est fermement imposée au plan identitaire en tant qu'élément symbolique essentiel à la définition du Canada. D'ailleurs, dans le cadre d'un sondage, 68 % des sondés affirment que la Charte canadienne des droits et des libertés est l'élément le plus important dans la construction nationale canadienne, ce qui est encore plus vrai chez les jeunes de 18 à 24 ans (71 %). Selon la langue, elle arriverait là encore première chez les francophones avec 55 %, l'appui étant même plus fort au Québec qu'en Alberta (56 % contre 53 %)¹⁰¹. On comprend pourquoi les gouvernements ne paraissent plus vouloir utiliser la clause nonobstant (article 33), craignant une réaction populaire trop négative.

Ainsi, la principale réalisation de Trudeau paraît s'être imposée à l'ensemble de la population comme étant l'élément formateur et fédérateur de l'identité canadienne au cours des années post-1980. Il y en a d'autres, notamment la Loi sur le bilinguisme qui, dans la même veine identitaire, sont également importants. C'est pourquoi on avait pu dire, et ce dès le début des années 1990, que le rapatriement avait produit une nouvelle catégorie, celle des « enfants de la Charte », une expression qui désignait alors les groupes et associations de toutes sortes qui ont refusé, lors des négociations constitutionnelles, que le processus se déroule dans l'ombre¹⁰². En somme, malgré un bilan économique mitigé, la victoire posthume de Trudeau serait d'avoir en mis en place les instruments qui ont engendré une conscience politique inédite chez les Canadiens d'aujourd'hui.

Chapitre 2

Les années Chrétien ou quand le PLC penche à droite

Après l'effondrement électoral des conservateurs en 1993, dont le parti de Brian Mulroney ne s'est en fait jamais remis, les libéraux revenaient au pouvoir pour plus d'une décennie (1993-2006). C'est une période qui a été marquée par le référendum, en 1995, un des moments les plus marquants dans l'histoire politique canadienne récente. Mais c'est aussi une époque qui, au plan du rôle de l'État dans l'économie et de son action dans la société, a été marquée par des changements d'orientation dans l'approche préconisée par les libéraux. Enfin, c'est une période importante d'adaptation pour le PLC, mais réussie seulement lorsque Jean Chrétien a pris la direction des troupes libérales. Parmi plusieurs dimensions, deux retiennent principalement l'attention.

La première concerne la nature idéologique du PLC. Comment caractériser, d'un point de vue gauche-droite, le PLC sous la gouverne de Jean Chrétien ? Se trouvait-il simplement à gouverner sur le «pilote automatique», comme certains ont pu l'écrire¹ ? Ou, au contraire, peut-on déceler des orientations plus ou moins précises chez ce premier ministre qui ne passe pas pour être de ceux qui ont transformé le paysage politique canadien ? La seconde dimension pourra surprendre car elle concerne la question du populisme. Comme nous l'avons mentionné en introduction, peu d'auteurs, hormis dans le cas de Jean Chrétien, semblent avoir pris conscience que les libéraux ont voulu, pour demeurer au pouvoir, utiliser la carte du *populisme soft*. Or, nous verrons que Chrétien l'a en effet utilisé avec succès,

pour autant qu'on puisse dire une telle chose du populisme, et que ce style politique lui a permis, entre autres choses, de demeurer au pouvoir. Chaque section sera ainsi consacrée à établir le parcours des libéraux sous Chrétien, d'abord en rappelant le contexte qui précédait l'arrivée de ce dernier à la tête du PLC (section un) pour ensuite examiner les orientations idéologiques prises sous sa gouverne (section deux). Cela fait, nous analyserons, comme nous l'avons mentionné plus haut, le style de Chrétien à la lumière du populisme (section trois) pour terminer (section quatre) en nous penchant sur la question de la concentration du pouvoir, un élément important du legs libéral des années 1993-2004.

LES DÉFAITES DE 1984 ET DE 1988 :

JOHN TURNER ET LA TRAVERSÉE DU DÉSERT

Au milieu des années 1980, l'héritage des gouvernements libéraux s'est transformé en un boulet de plus en plus difficile à traîner, comme l'a appris le successeur de Trudeau, John Turner. Après 1984, les libéraux ont misé sur cet ancien athlète qui avait quitté le parti au milieu des années 1970, en croyant qu'il pourrait maintenir le PLC au pouvoir à la prochaine élection qui devait survenir au plus tard au mois de février 1985. Certes, les sondages du début de l'année 1984 laissaient présager une défaite libérale aux mains des conservateurs, un sondage (Gallup) montrant que les libéraux gardaient la faveur de 30 % de l'électorat contre 53 % pour les conservateurs². Mais ceux réalisés lors de la course à la direction, en mai 1984, donnaient un avantage à John Turner, tant par rapport à Jean Chrétien qu'à Brian Mulroney, laissant entrevoir cette fois une campagne électorale peut-être victorieuse à l'automne³. Or, tout indique que la course à la direction du PLC avait en fait gonflé artificiellement la popularité du nouveau premier ministre libéral qui avait quitté la politique depuis près de dix ans.

Ainsi, en 1984, les conservateurs sont revenus au gouvernement après une longue période libérale d'un peu plus de vingt ans (1963-1984) avec Brian Mulroney à leur tête. D'aucuns pourraient croire, et non sans bonnes raisons, que le résultat de l'élection de 1984 venait sanctionner la manière dont Pierre Trudeau avait mené le rapatriement de la constitution. C'est que l'arrivée de Brian Mulroney à la tête des troupes conservatrices apparaissait comme un grand vent de changement et une réaction à l'approche préconisée par le précédent gouvernement. Le chef conservateur offrait un modèle qui répudiait presque point par point la conception trudeauiste. Que ce soit en matière de fédéralisme, de provincialisme et de décentralisation, Mulroney prenait le contre-pied de la position de son prédécesseur libéral : « Where Mulroney talked of regional diversity, Trudeau emphasized the primacy of the national, pan-Canadian community⁴. » Voilà qui compliquait la tâche des libéraux et de leur nouveau chef, celui-ci devant trouver une nouvelle approche pour contrecarrer celle préconisée par Mulroney, tout en ne donnant pas l'impression de marcher dans les traces de son prédécesseur. À ce moment, Turner n'avait pas le luxe de s'inscrire dans la continuité.

Il était d'autant plus difficile pour les troupes libérales de se maintenir au pouvoir qu'elles étaient menées par un chef qui ne jouissait pas de la même côte de popularité auprès de l'électorat que celle de Brian Mulroney. En fait, Turner apparaissait comme un homme décent, qui ne parvenait pas, au plan idéologique, à donner une direction forte au PLC, même s'il se présentait comme celui qui ramènerait l'intégrité et la « confiance des milieux d'affaires », tout en promettant de créer de l'emploi⁵. Après sa nomination comme chef à la tête des libéraux, il décida de dissoudre le Parlement pour subir l'épreuve électorale. Sa campagne fut centrée autour de lui plutôt que dans la défense d'un

programme politique fort et élaboré, lui qui n'avait pas eu le temps d'imprimer une marque au gouvernement⁶. Mal lui en prit, toutefois, dans la mesure où le désir de changement couvait au sein de la population et, de ce point de vue, le programme conservateur apparaissait bien supérieur à celui des libéraux. De plus, le successeur de Trudeau se retrouvait devant une lourde tâche à accomplir, celle de défendre un bilan qui n'était pas reluisant et d'autant plus indéfendable que, lors du débat télévisé qui est devenu célèbre, Brian Mulroney lui rétorquait qu'il avait le choix quant aux nominations de sénateurs que Trudeau avait réalisées tout juste avant de partir. Face à Mulroney qui lançait des appels aux Québécois à partir de Sept-Îles avec un discours où il promettait le retour du Québec et qui, depuis Prince Albert, circonscription de John Diefenbaker, promettait aux gens de l'ouest de faire de leur région un « puissant instrument de croissance nationale », Turner ne faisait guère le poids⁷. En 1993, la même dynamique se reproduira d'ailleurs, mais cette fois en faveur des libéraux, Kim Campbell ne parvenant pas à se défaire de l'héritage de son prédécesseur.

Chose certaine, l'électorat canadien signifiait au PLC et à son nouveau chef un cinglant démenti électoral en lui accordant seulement 40 sièges avec 28 % du vote, contre 211 pour les conservateurs et 50 % des voix, défaite attribuée selon certains à la façon dont le rapatriement de la constitution avait été conduit. Cependant, pour les électeurs canadiens-anglais, il semble que les questions de nature économique aient davantage pesé dans la balance électorale que d'autres. En effet, le politologue André Bernard rappelait que, à l'instar de l'élection de 1974, l'inflation, le chômage, les conflits avec les employés du secteur public dont une grève des postiers ainsi que les questions liées à la politique énergétique se sont combinés pour former un puissant cocktail Molotov électoral qui, plus que la manière dont le

rapatriement de la constitution avait été mené, motivait la décision des électeurs⁸. À cette époque, l'importance de la Charte n'avait pas encore percolé dans les consciences et les enjeux économiques du quotidien se révélaient simplement plus forts que l'évolution constitutionnelle du Canada.

En 1988, le chef libéral, plus aguerri, affrontait de nouveau Brian Mulroney qui, cette fois, se faisait le chantre du libre-échange avec les États-Unis. Or, le PLC a tenté à ce moment un virage vers la gauche nationaliste canadienne, les libéraux évoquant le spectre d'une mainmise américaine sur l'ensemble de l'économie du Canada, sinon sur la culture canadienne. C'est qu'entre l'élection de 1984 et celle de 1988, de nombreux libéraux faisaient pression sur le chef libéral pour qu'il adopte des positions davantage de centre-gauche et on l'enjoignait de délaisser l'héritage de Bay Street où il avait gravité avec trop d'aisance pour l'aile gauche du PLC⁹.

Ainsi, l'importante élection de 1988 s'est tenue principalement sur cette question du libre-échange, sans que les libéraux puissent renverser la tendance. Décrite comme une élection pivot, elle a été chaudement disputée, notamment lors du débat télévisé. Si, en 1984, Turner avait perdu le débat télévisé dans ce qui reste une des passes d'armes les plus souvent citées comme étant un point tournant, il s'est repris de belle façon lors du débat de 1988 en anglais, notamment lorsqu'il a accusé le chef conservateur d'avoir livré le Canada « d'un trait de crayon » aux États-Unis¹⁰. En fait, les libéraux s'attachaient à freiner la progression des néodémocrates d'Ed Broadbent qui auraient pu en profiter pour imposer leur formation comme le parti de la gauche nationaliste canadienne, voire devenir l'opposition officielle. C'est pourquoi les libéraux de Turner ont délaissé le centre pour la gauche du spectre politique¹¹.

Cependant, la tentative de surfer sur la vague de l'anti-américanisme et de susciter la crainte de la disparition du

Canada avec les Accords de libre-échange en 1988 n'a pas été entièrement fructueuse. S'il a pu freiner la montée des néodémocrates, ce repositionnement du PLC qui, historiquement, avait été favorable au libre-échange, montrait un parti confus au plan idéologique. Le PLC se trouvait d'une certaine façon à trop pencher vers la gauche, se disputant alors avec le NPD pour gagner les électeurs qui craignaient le projet économique des conservateurs, mais se privant, par conséquent, d'une partie de l'électorat favorable au libre-échange. C'est ainsi que pendant une décennie, soit de 1984 à 1993, la famille libérale paraissait incertaine quant à son identité politique : tiraillée de gauche à droite, elle ne parvenait pas à trouver son point d'ancrage idéologique. Avec seulement 32 % des voix et 83 députés, à l'élection de 1988, les libéraux demeuraient forts dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario, mais éprouvaient des difficultés ailleurs, notamment en Alberta et en Saskatchewan (14 % et 18 % des voix) et, dans une moindre mesure, au Québec (30 %) et en Colombie-Britannique (21 %).

Les défaites libérales de 1984 et 1988 indiquaient sans équivoque que les électeurs canadiens, pour un ensemble de raisons variées, ne faisaient plus confiance aux libéraux pour gouverner le pays. John Turner avait échoué dans sa tentative d'adapter le PLC à la dynamique politique du moment. En fait, cette élection de 1988 en particulier montrait que le sentiment d'attachement partisan s'avérait fragile et qu'on entrait dans une ère de volatilité avec des électeurs qui pouvaient changer d'avis d'un scrutin à l'autre¹². C'est dans ce contexte que Jean Chrétien, qui attendait patiemment son tour, va redonner une cohérence d'ensemble au projet libéral pour l'échéance électorale de 1993 qui ramènera les libéraux au pouvoir.

JEAN CHRÉTIEN ET LE RETOUR DU PLC AU POUVOIR

Tous ceux qui avaient connu Jean Chrétien dans les années 1970 ne croyaient pas vraiment qu'il deviendrait un jour le futur chef du PLC ou encore premier ministre. Pourtant, dans l'histoire du PLC des années 1960 aux années 1980, il était là présent, parfois à des postes importants comme lorsqu'il devint le premier francophone ministre des finances, même si on avait bien des doutes quant à ses connaissances économiques. Certes, l'homme politique avait été particulièrement efficace dans la défense du Canada et « de nos Rocheuses » lors du référendum de 1980, tout comme il avait aussi été actif dans le rapatriement de la constitution. Malgré tout, peu auraient osé prédire qu'il deviendrait premier ministre un jour, lui qui avait perdu la course à la direction en 1984.

Pragmatisme et fermeté

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre consacré à Trudeau, Jean Chrétien ne peut être caractérisé comme un intellectuel libéral, celui-ci ne s'étant pas démarqué par des textes où on trouverait une pensée élaborée. Mais il ne faudrait pas sous-estimer le personnage, notamment quant à sa capacité de sentir ce qu'il fallait faire pour gagner, ce qui pour lui était le summum de la politique. Le journaliste Paul Wells rappelait à cet égard qu'en décembre 2003, dans un avion qui le ramenait de Paris, un journaliste avait demandé à Chrétien ce qu'était un bon politicien. Sa réponse fut courte mais révélatrice : « Celui qui gagne » (« The one who wins »)¹³. Lapidaire, la réponse se voulait assurément à l'image du premier ministre qu'il a été, c'est-à-dire un politicien qui a tout fait en son pouvoir pour gagner, non sans avoir été aidé par la Fortune puisqu'il affrontait des troupes de droite divisées entre les réformistes et les conservateurs. Mais le contexte n'était pas toujours facile, avec la tenue d'un référendum au Québec, en 1995, les difficultés budgétaires des

années 1990, sans oublier le 11 septembre 2001, contexte plutôt sombre auquel il faut ajouter l'impression de défaitisme qui se répandait au sein du corps électoral canadien.

Dans un article paru en 1993 dans la *Revue canadienne de science politique*, Harold Clarke et Allan Kornberg montraient en effet que, au début des années 1990, un sentiment de plus en plus profond de négativité émanait d'un nombre grandissant d'électeurs canadiens, ces derniers croyant de moins en moins à la capacité des partis politiques de représenter adéquatement la population canadienne¹⁴. Si ce sentiment n'était pas totalement nouveau – il remontait aux années 1960 à tout le moins –, il amenait les deux politologues à prédire que la prochaine élection pourrait donner lieu à un gouvernement minoritaire tant le sentiment de rejet des partis majoritaires semblait important. D'une certaine façon, la prédiction se révélait exacte, mais avec un certain décalage puisque c'est en 2004 que le scénario évoqué allait effectivement se réaliser avec l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire, celui de Paul Martin. Et de fait, sur le fond, les deux auteurs avaient raison de croire que l'obtention d'un gouvernement majoritaire deviendrait une tâche de plus en plus ardue considérant l'état de désaffection touchant les partis politiques canadiens. Dans ce contexte, la question à se poser est de savoir comment le PLC sous Jean Chrétien a pu retarder cette prédiction.

De manière assez classique et efficace, cela a été fait en misant sur un programme fort, tout en procédant à des changements de cap idéologique lorsque nécessaire et en s'entourant d'une équipe hors pair. Les libéraux parvenaient en effet à rassembler une équipe de conseillers particulièrement impressionnante, composée de fidèles du premier ministre (Eddie Goldenberg et Jean Pelletier), de vétérans du parti (David E. Smith) et de recrues (Peter Donolo)¹⁵. Le parti se trouvait aussi très bien préparé intellectuellement

avec la conférence d'Aylmer qui, en reproduisant celle de Kingston en 1960, avait permis aux libéraux de se doter, comme ils l'avaient fait à l'époque, d'un nouvel élan politique. Aux dires de Jean Chrétien et Paul Martin, la conférence de 1991 avait permis au parti de se redonner confiance (« It's a big component. It's very important to give confidence to the party ») et, selon Paul Martin, de proposer une réflexion sur les problèmes économiques ainsi que la vision sociale des libéraux pour l'avenir¹⁶.

Essentiellement, le projet libéral de 1993 avançait un ensemble de propositions centristes et modérées, non dénuées d'ambition. C'est dans le fameux livre rouge (*Red Book*) que cette vision s'est concrétisée dans un programme, peut-être le plus raffiné de l'histoire politique canadienne et qui est devenu la bible de la campagne électorale de 1993¹⁷. En effet, ce programme hautement élaboré – mais pas si nouveau qu'il en avait l'air car il s'inspirait de ce qui avait été fait auparavant – proposait une mixtiture de réflexions économiques et sociales qui l'ancrait assez résolument dans le libéralisme social, tout en s'attaquant au déficit. C'est qu'au lieu de prétendre lutter contre le déficit en réduisant l'inflation, à la manière des conservateurs, les libéraux proposaient avec *Creating Opportunity: the Liberal Plan for Canada*, nom officiel du livre rouge, une façon d'y arriver qui réunissait dans un même ensemble la croissance, l'emploi, les taux d'intérêts et la dette tout en n'oubliant pas de mettre l'accent sur la justice, l'équité et la création d'opportunités. Bref, ce programme libéral restait au diapason de ceux des années 1960 et 1970, non sans l'ajout d'une touche importante de rigueur budgétaire¹⁸, montrant ainsi son adaptation aux politiques des gouvernements conservateurs de l'anglosphère des années 1980.

C'est d'ailleurs une dimension qui s'est accentuée après la prise de pouvoir. En effet, comme nous allons le voir plus

loin, dès 1995, le budget introduisait des mesures conservatrices en matière de gestion budgétaire et de réductions des dépenses de l'État canadien. Le libéralisme du PLC prenait alors un tournant franchement néo-libéral en adoptant un libéralisme de marché (*market liberalism*) qui s'éloignait du libéralisme social¹⁹. Mais, à l'élection générale de 1993, le programme libéral avait tout pour séduire les électeurs canadiens qui, tout en rejetant massivement les conservateurs, ramenaient les libéraux au pouvoir avec 41 % des voix et 177 députés, le parti étant surtout fort dans les provinces maritimes, ainsi qu'en Ontario et au Manitoba.

Le PLC et le libéralisme de droite

S'il faut définir le plus simplement possible le gouvernement libéral sous le tandem Chrétien-Martin, c'est en rappelant la place prédominante prise par la détermination des politiques économiques et plus particulièrement le déficit qui devenait le problème premier à l'agenda politique²⁰. Il est vrai que le contexte de l'époque se prêtait bien à un de ces virages que PLC avait déjà effectués dans le passé pour demeurer au pouvoir. En effet, une fois la campagne électorale terminée, et devant la possibilité de voir le Canada être relégué comme un pays du tiers-Monde (*Wall Street Journal*) sur les marchés financiers, Chrétien et son ministre des finances ont accentué le tournant vers l'assainissement des finances publiques et la rigueur fiscale, un virage assez naturel d'ailleurs. « Liberals have migrated more easily and frequently between business-oriented fiscal and economic policies and social reform²¹. » En fait, dans le passé, le PLC avait déjà montré cette capacité de se déplacer sur l'axe gauche-droite, ce qui paraît d'ailleurs une force des partis centristes que de proposer des solutions qui penchent d'un côté ou de l'autre. Par exemple, un changement similaire avait été entrepris, dans les années 1940, quand Mackenzie King s'était rallié à des idées de gauche lorsqu'il sentait le

vent souffler en direction du CCF qui menaçait la suprématie libérale. À ce moment, les libéraux gouvernaient comme des « blue Grits », ce qu'ils ont fait à partir de 1994²².

Cela dit, encore fallait-il opérer ce virage sans brusquer l'électorat, ce que le gouvernement libéral a pu faire avec pas mal de chance, mais aussi avec une touche de doigté politique non dénuée de cynisme de la part du premier ministre. D'une part, et c'est là où le facteur chance jouait en sa faveur, le programme des libéraux pour assainir les finances publiques, aussi drastique qu'il était, semblait tout de même plus modéré que le projet réformiste de Preston Manning et de Stephen Harper²³. On comprend qu'en parlant du chef réformiste, Chrétien disait à ses députés : « nous avons besoin de ce gars²⁴ ». D'autre part, la force des libéraux consistait également à proposer un programme moins idéologique et qui relevait, comme on a pu le dire, du « pragmatisme managérial » (*managerial pragmatism*)²⁵. Ce qui ne veut pas dire que le gouvernement n'avait pas d'ambition. Citons à cet effet Paul Martin qui, lorsqu'il occupait le poste de ministre des finances, se targuait que le budget de 1995 aurait des effets structurants importants : « En fait, en ce qui nous concerne, cette réforme de la structure des dépenses publiques – une redéfinition fondamentale des activités de l'État – constitue la principale réalisation de ce budget [...] Ce budget réforme non seulement la *manière* dont l'État *fonctionne*, mais aussi la *nature* de ses activités²⁶. » Et par les changements proposés et les réductions qui ont suivi, il est vrai que la réforme a été très importante, même si les libéraux ne proposaient pas de grande vision nationale, comme cela avait été le cas dans le passé.

Ainsi, sous la direction de Paul Martin aux finances, le gouvernement fédéral a entrepris un programme de restrictions budgétaires de l'État parmi les plus importants de l'histoire canadienne récente. À partir de 1995, le keynésianisme

et l'interventionnisme d'État se trouvaient mis de côté au profit d'une approche qui effectuait d'importantes coupures, comme celle de réduire de 40 % les transferts aux provinces pour les faire passer de 17,3 milliards à 10,3 milliards²⁷. Autre élément notable, le programme libéral d'assainissement des finances n'épargnait presque personne, ce qui instaurait, comme le remarquait Jean Pelletier, une « espèce de notion d'équité²⁸ ». En faisant accepter cette idée, au sein du cabinet, que tous ou presque seraient touchés par les réductions budgétaires, on évitait ainsi les luttes d'influence entre les différents ministères. Cela dit, rien de tout cela ne suscitait de grands élans d'enthousiasme au sein de l'électorat, les libéraux voyant d'ailleurs leur majorité se réduire, à l'élection fédérale de 1997, à 38 % des voix et 155 députés.

Dans ce contexte, la loi sur la clarté référendaire qui prescrit des balises concernant l'éventuelle tenue d'un référendum apparaissait comme une tentative de redonner une vision et une dimension nationale à une formation qui semblait en panne d'inspiration²⁹. Dans le même sens, la décision du gouvernement libéral de ne pas suivre les États-Unis et la Grande-Bretagne en Irak peut s'apparenter aussi à une politique qui avait pour effet de conforter la fibre nationale canadienne, tout en montrant que les libéraux ne se voulaient pas toujours à droite idéologiquement. Pour reprendre les mots mêmes de Chrétien et dans son style caractéristique : « Je trouvais la preuve [de la présence d'ADM] déficiente [...]. Je l'ai souvent dit, mais je crois que c'est une preuve qui n'aurait pas convaincu le juge de la Cour municipale de Shawinigan...³⁰. » Il s'agit là d'un exemple d'une décision où il a montré une capacité de résister à des pressions importantes puisque, sur la scène politique canadienne, plusieurs observateurs, dont Stockwell Day de l'Alliance canadienne, s'inquiétaient des répercussions économiques qu'un tel refus pouvait avoir sur les relations

entre les États-Unis et le Canada. Le chef libéral a su jouer à ce moment d'une habile ambiguïté qui a permis au Canada de ne pas se retrouver englué dans le borbier irakien, et sans trop subir de contrecoups économiques³¹.

Quoi qu'il en soit de cette décision, il n'empêche qu'au tournant des années 2000, le manque de vision quant à la politique intérieure se révélait défavorable dans la mesure où cela accréditait l'idée que le parti n'avait qu'un seul but, celui de gouverner afin d'assurer sa survie. À cet égard, aussi bien le « shawinigate » que le « peppergate » confortaient bien des électeurs que le gouvernement libéral avait perdu ses repères éthiques³². C'est pourquoi, après l'effort d'assainissement des finances publiques, les budgets subséquents ramenaient les libéraux en direction d'une approche plus interventionniste. Par exemple, dès 1998, le gouvernement libéral, sous l'impulsion de Chrétien lui-même, mettait en place la Fondation canadienne des Bourses du millénaire, non sans tension puisque le gouvernement fédéral s'ingérait dans une compétence des provinces. Dans le domaine identitaire, rappelons que Chrétien avait aussi annoncé, après sa troisième élection en 2003, la création d'un *Canada History Centre* qui, logé à Ottawa, aurait eu pour mission d'interpréter les grands moments de l'histoire canadienne, un projet toutefois mis de côté lorsque Martin lui a succédé³³.

Cela dit, l'approche d'ensemble préconisée par les libéraux misait sur des réalisations concrètes et modérées, comme le disait d'ailleurs le chef libéral dans un discours à la Chambre des communes à la fin de son mandat : « Ce gouvernement n'est pas le gouvernement du "big bang" ni du gros "show", mais de l'amélioration durable et continue. De la minimisation des divisions et de l'optimisation des résultats³⁴. » D'une certaine manière, l'auto-caractérisation du premier ministre saisissait plutôt bien la nature de son gouvernement, c'est-à-dire une équipe libérale qui pilotait

l'appareil gouvernemental préférablement avec prudence, qui évitait de s'engager dans des processus de négociations constitutionnelles parce que, pour reprendre cette populaire formulation, « le magasin général est fermé ».

Dans cette formule qui saisit de manière exemplaire une des forces de Chrétien – son style de communication direct dont nous parlerons plus loin – se retrouvait aussi l'idée que le gouvernement libéral imposait la lutte contre le déficit budgétaire comme étant la priorité politique du gouvernement. En conséquence, si le PLC avait proposé un programme articulé sur des valeurs libérales plutôt interventionnistes en 1993, plus le temps passait, plus il devenait évident que le parti avait perdu son intention originelle et qu'il se contentait de gouverner sans vraiment se soucier de proposer une vision aux électeurs canadiens³⁵. En ce sens, les libéraux de Chrétien, comme les conservateurs de Mike Harris et de Ralph Klein, en Ontario et en Alberta respectivement, appartiennent à cette vague néo-libérale du milieu des années 1990. Électoralement, il s'agissait d'une recette gagnante, mais qui a aussi vu les libéraux corriger le tir avec des réinvestissements en santé et en développement de la petite enfance de l'ordre de 23,4 milliards de dollars. C'est ainsi qu'à l'élection fédérale de 2000, avec une opposition toujours divisée et des réformistes en difficulté sous le leadership de Stockwell Day, les électeurs canadiens confirmaient de nouveau les libéraux au pouvoir avec 172 députés et un peu plus de 40 % des voix, dont 52 % et 100 députés en Ontario, une province qui s'imposait comme étant le château fort du PLC.

Car rien de tous ces efforts de restriction budgétaire n'aurait en effet donné de résultats si le PLC n'était parvenu à se trouver une solide base électorale. Certes, il a bénéficié de l'avantage d'affronter, comme nous l'avons mentionné plus haut, un camp conservateur profondément divisé entre,

d'un côté, le tandem réformiste/allianciste de Preston Manning et Stockwell Day et, de l'autre, les conservateurs de Kim Campbell (1993), Jean Charest (1997) et Joe Clark (2000) pour s'imposer électoralement. Dans le contexte de régionalisation qui prévalait, il devenait indispensable de disposer d'une base électorale solide dans une partie du pays. Or, le PLC s'est replié surtout sur l'Ontario pour combler la faiblesse libérale au Québec et en Alberta. C'est d'ailleurs probablement dans la relation que le PLC a entretenue avec l'électorat ontarien que l'effet de droitisation du message libéral s'est fait le plus sentir. En effet, si les néodémocrates ontariens avaient arraché le pouvoir aux libéraux en 1990, l'électorat ontarien, profondément insatisfait du gouvernement de Bob Rae, était revenu vers les conservateurs qui étaient organisés autour de la Révolution du sens commun (*Common Sense Revolution*) de Mike Harris.

C'est dans ce contexte qu'en 1993, le PLC remportait des circonscriptions qui se voulaient « depuis longtemps socialement et politiquement » conservatrices et acquises aux conservateurs³⁶. Ainsi, un certain nombre de députés de la droite ontarienne rejoignaient le PLC, ce qui se reflétait, après l'élection fédérale de 1993, dans la composition du caucus libéral de l'Ontario : « Même Toronto a élu des libéraux qui avaient des prises de position conservatrices sur les questions sociales³⁷. » Certains députés lui causeront d'ailleurs des problèmes par la suite, comme ce sera le cas avec John Nunziata, expulsé du caucus libéral parce qu'il reprochait à son chef de ne pas avoir tenu parole concernant la promesse de mettre fin à la TPS. Mais en gardant quelques turbulents députés de la droite ontarienne au sein du caucus libéral, pensons ici à Dan McTeague qui votait souvent contre le gouvernement, le PLC envoyait un message aux électeurs tentés par l'aventure réformiste.

Cela dit, le nombre de députés libéraux ontariens projetait une fausse image de force, le pourcentage de voix étant seulement de 3 % plus élevé, par exemple, qu'en 1953 alors que cette légère augmentation se traduisait par un bond de 38 % pour le nombre de sièges obtenus³⁸. Bref, il y avait quelque chose d'un peu artificiel dans le vote libéral ontarien tandis que le PLC devenait plus dépendant du vote ontarien que de celui de l'électorat québécois. Il est vrai que les libéraux avec Chrétien à leur tête ont quand même eu parfois de bons résultats au Québec, comme cela a été le cas à l'élection fédérale de 2000 où le PLC remportait 44 % des voix ainsi que 36 députés pour talonner le Bloc québécois. Cette faiblesse libérale au Québec est d'ailleurs d'autant plus paradoxale que, d'une part, le PLC y a toujours été présent, comme nous l'avons mentionné en introduction et que, d'autre part, Jean Chrétien lui-même est un pur produit de la culture politique québécoise.

CHRÉTIEN ET LE LANGAGE POPULISTE³⁹

On a beaucoup mentionné que le PLC avait eu la chance de son côté, essentiellement parce qu'il évoluait à l'intérieur d'un système de partis divisé régionalement entre des réformistes d'un côté et des bloquistes de l'autre. Toutefois, il ne faut pas négliger l'efficacité (ou l'arrogance diront d'autres) démontrée par le chef libéral aussi bien pour vendre son programme que pour faire accepter son message de restriction budgétaire. Il est vrai qu'après une période de « lune de miel » avec l'électorat, l'évaluation positive que les électeurs se faisaient de Chrétien, entre 1993 et 2000, s'est par la suite dégradée⁴⁰. Ainsi, un auteur écrivait qu'avant l'élection fédérale de 2000, le chef libéral se révélait largement impopulaire dans sa province natale, notamment parce que les Québécois se montraient honteux et embarrassés par son style (*coarse manner*) ainsi que ses balourdises linguistiques (*frequent demonstrations of linguistic ineptitude*)⁴¹. Rappelons

tout de même qu'à cette élection, le PLC terminait presque à égalité avec le BQ en faisant élire 36 députés contre 38 (44 % du vote contre 39 %). Pour mieux comprendre les réactions ambivalentes suscitées par Chrétien, il est nécessaire d'évoquer son style de communication politique, qu'il maîtrisait comme peu de politiciens canadiens et québécois y sont parvenus. Ce style populiste est assurément un ingrédient parmi d'autres qui fait partie de la recette qui a permis aux libéraux de se maintenir au pouvoir.

Toutefois, compte tenu de la charge idéologique qui entoure le terme de populisme qui, plus souvent qu'autrement, est employé pour décrire des figures politiques d'extrême droite comme Jean-Marie Le Pen et le Front national, quelques précisions terminologiques s'imposent avant d'aller plus loin, car nous réfléchissons trop souvent à la question du populisme avec les exemples européens à l'esprit. Or, sur le fond, nous pouvons distinguer deux formes de populisme, l'une dite protestataire, l'autre identitaire⁴².

Les populistes protestataires s'emparent des sentiments de rancœur qui couvent au sein de la population contre les élites de toutes sortes pour les canaliser dans un discours qui prétend réagir contre des évolutions politiques déplorable. Ce discours de protestation est fréquemment entendu lors des campagnes électorales, le plus souvent par des formations ayant peu de chances de gouverner, parfois aussi par des politiciens dirigeant des formations à vocation gouvernementale qui l'utilisent contre un adversaire jugé déconnecté de la population, pour reprendre cette formulation. Ce style politique est alors employé pour se distinguer des adversaires en jouant la carte de l'homme proche du peuple et qui comprend les « gens ordinaires ». Plus ou moins démagogique, cette forme de populisme permet aux hommes politiques de se donner une bonne couche de vernis populaire, mais qui a tendance à disparaître après les

confrontations électorales dans le cas des partis de gouvernement. Quant aux populistes identitaires, ils développent un discours qui vise non plus les seules élites mais les «étrangers» de toutes sortes. Ici, on présume que la communauté nationale est attaquée, qu'il faut défendre le peuple contre tous ceux qui sont étrangers au «pays réel». C'est ce type de populisme qui verse dans la dénonciation xénophobe, parfois dans le racisme, et ce n'est pas celui de Chrétien.

En ce qui concerne la teneur du discours, les populistes adoptent une façon de parler en épousant un type de langage qui, explique Alexandre Dorna, se démarque par des traits particuliers. Le discours populiste se remarque en effet à sa simplicité rhétorique, laquelle fait appel à un vocabulaire et des idées aisément transmissibles. Le chef populiste se vante d'ailleurs d'utiliser un langage simple que tous comprennent et dont la logique discursive est «pleine de bon sens et les arguments peu abstraits⁴³». C'est précisément pourquoi le discours populiste utilise beaucoup les images de toutes sortes, celles qui «parlent», c'est-à-dire celles qui peuvent se retrouver facilement reprises dans les médias télévisuels, et aujourd'hui à travers les médias sociaux friands de courtes expressions.

Au Canada, nombreux sont les observateurs qui ont évoqué une vague populiste prenant forme durant les années 1990, notamment avec la montée des réformistes de Preston Manning. Toutefois, le populisme ne se trouve pas seulement du côté des formations politiques ou de politiciens qui, comme Ralph Klein, sont identifiés strictement à la droite⁴⁴. D'ailleurs, l'idée que les chefs du PLC présentent eux aussi un côté populiste a parfois été évoquée. Par exemple, l'historien Michael Bliss concluait un chapitre consacré à Pierre Trudeau en affirmant que, sous des dehors d'intellectuel de haut vol, le père de la Charte canadienne des droits et des libertés se révélait en fait le plus grand populiste de l'histoire

politique canadienne⁴⁵. Il aurait été ainsi le populiste par excellence au Canada, encore que l'historien paraisse établir, de manière plutôt téméraire, une adéquation entre trudeau-manie et populisme.

Cependant, il semble que le moment où le PLC a présenté une dimension populiste plus affirmée fut avec Jean Chrétien, ce dont ce dernier ne se cachait d'ailleurs pas. Dans un ouvrage d'entretiens avec Jean Pelletier, le journaliste Gibert Lavoie cite un extrait où l'ancien premier ministre expliquait certains de ses désaccords avec l'ancien maire de Québec en affirmant que ce dernier était « traditionaliste ». Or, il poursuivait : « Moi, j'étais plus populiste que lui⁴⁶. » On peut le croire sans peine, d'autres ayant aussi souligné que son style politique relevait du « populisme⁴⁷ ». Ainsi, l'affirmation selon laquelle Chrétien a versé dans le populisme n'est certainement pas fautive et de tous les chefs que le PLC a connus dans son histoire, il se révèle certainement celui qui se rapproche le plus de cette forme politique.

Connu pour sa gouaille, son sens de la répartie et son adaptabilité idéologique, le « p'tit gars de Shawinigan », pour reprendre cette familière expression, savait jouer de manière habile et consciente du style populiste, comme l'indique la citation suivante : « Le fait de bien parler en anglais n'est pas un problème... peut-être que c'est idiot de ma part, mais le plus que je fais d'erreurs en anglais... le plus que je me sens comme le Canadien moyen⁴⁸. » Cette déclaration, décrite comme une bourde de sa part par certains, voire une admission d'anti-intellectualisme, n'en est pourtant pas vraiment une dans la mesure où elle dit exactement ce que Chrétien avait à l'esprit, soit l'idée qu'il faut parler à la façon de l'homme de la rue pour être entendu et compris. Assurément, cela amenait Chrétien à des déclarations juteuses et à la limite du loufoque (et qui ont donné lieu à une série de livres intitulés les *Chrétienneries*⁴⁹), mais en

étant obnubilé par ce seul aspect, on a perdu de vue son efficacité politique. En fait, ce franc-parler s'alliait à une attitude anti-establishment savamment entretenue qui savait opposer, comme ce fut le cas peu longtemps après le premier référendum, les « bourgeois québécois » qui rêvent d'ambassades et de « Cadillac » à l'étranger au « Québécois moyen » qui pense à se « baigner dans le Maine⁵⁰ ». Cette attitude permettait à Chrétien de projeter une image de Canadien moyen, laquelle a tant fait défaut à Michael Ignatieff, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Tout au long de sa carrière, Jean Chrétien s'est présenté en effet sous les dehors de l'homme ordinaire qui, n'ayant pas été accepté dans les cercles restreints des élites politiques montréalaises, était parvenu, à force de patience et de ténacité, à atteindre les plus hauts sommets. Et s'il était arrivé au faite du gouvernement canadien, ce n'était pas en raison d'une connaissance supérieure à celle du commun des mortels ; au contraire, il se plaisait à souligner son ignorance, par exemple à dire qu'il n'y connaissait rien en économie⁵¹. L'envers de la médaille, c'est qu'à force de jouer à l'homme ordinaire, il risquait d'être si convaincant que plus personne ne le croirait apte à occuper la plus haute fonction. On arrive ici aux limites du recours à un discours de type populiste qui, utile pour se démarquer, devient un handicap au moment de gouverner.

Sans ici procéder à une analyse extensive et approfondie de l'ensemble des discours et autres déclarations de Jean Chrétien, nous citerons un long extrait illustrant la mécanique ainsi que les ressorts du « populisme des politiciens » et qui montre comment fonctionnait la « parole Chrétien ». Il s'agit d'un passage qu'on retrouve dans le livre d'entretiens de Jean Pelletier où l'ancien premier ministre exprimait sa position quant à la société distincte, laquelle différait d'ailleurs de celle de Pelletier. Ce dernier confiait au

journaliste Gilbert Lavoie avoir envoyé une longue lettre à son ancien premier ministre pour lui exprimer ses regrets quant au rejet de Meech. Chrétien répondait :

« C'est déjà clair, on a un code civil au Québec alors qu'ils n'en ont pas en Ontario. Terre-Neuve, c'est une société distincte, c'est une île, tu ne peux pas y aller avec ton auto. Alors la distinction, ça ne veut rien dire. [...] Alors la société distincte c'est un symbole qui déplaisait à certains, et auquel on attachait une importance trop grande, au Québec. On ne l'a pas aujourd'hui. Ils appellent ça une nation. Qu'est-ce que ça veut dire le mot nation ? Je ne le sais pas. [...] Ce sont des symboles qui ne veulent rien dire. Et moi, je n'aimais pas ça. [...] Le reste du Canada nous aurait fait une grosse concession qui ne voulait rien dire. Je faisais des blagues là-dessus : "Pas besoin d'écrire ça dans la constitution pour dire qu'on est une société distincte, t'as rien qu'à m'écouter parler en anglais"⁵². »

Ce genre de déclaration est typique de la parole populiste décrite plus haut par Alexandre Dorna. On y retrouve en effet tous les principaux ingrédients de cette parole : simplicité des arguments, agrémentés et pimentés par des observations qui mettent les rieurs de son côté, non sans une touche d'autodépréciation montrant qu'il ne se prend pas trop au sérieux. Le passage est également pétri de bon sens – quoiqu'on puisse se rendre par traversier à Terre-Neuve – et surtout Chrétien évitait soigneusement toute référence à quelque intellectuel que ce soit, tout comme il laissait de côté les références historiques ou des appels aux bonnes relations entre francophones et anglophones (ce qu'il a pu faire ailleurs bien entendu). Bref, c'est un discours illustrant ce que remarquait Dorna, à savoir que le discours populiste utilise un style direct « avec un franc-parler qui casse la langue de bois traditionnelle de la classe politique et des fonctionnaires technocratiques⁵³ ». Dans cette veine, Chrétien expliquait qu'une nation, « il ne sait pas ce que

c'est», et les symboles, nous dit-il, importent peu. Au-delà de la simplicité des arguments, le premier ministre maniait et avançait une idée-force, celle voulant que la société distincte est un fait social tout ce qu'il y a de plus réel, mais qu'il n'y a pas lieu d'inclure une clause spécifique dans la constitution.

Des citations de ce genre, nous pourrions en donner bien d'autres tant la carrière politique de Chrétien reposait sur de telles déclarations qui mélangeaient un ton simple – parfois simpliste – à un franc-parler qui, la plupart du temps, s'appuyait sur une idée, en l'occurrence dans la citation plus haut, celle de l'inutilité de reconnaître par une clause constitutionnelle le caractère distinct du Québec. C'est probablement pourquoi le premier ministre se révélait beaucoup moins efficace lorsqu'il devait adopter un ton plus officiel ou cérémonieux, comme cela a été le cas au soir du référendum de 1995⁵⁴. La magie du verbe du « p'tit gars de Shawinigan » s'évanouissait alors derrière la solennité du message à livrer, réduisant ainsi son efficacité politique.

C'est ainsi qu'on peut réintégrer Chrétien dans une tradition québécoise plus importante qu'on pourrait le penser, celle de la forme protestataire du populisme, dont l'ancien chef libéral est seulement une illustration parmi d'autres. D'abord, sur la scène municipale avec des maires comme Camillien Houde hier, Régis Labeaume et Jean Tremblay aujourd'hui. Ensuite sur la scène politique provinciale avec Maurice Duplessis, Camil Samson et Mario Dumont pour ne nommer que les plus apparents et qui ont tous, à un moment ou à un autre, utilisé les ficelles de la rhétorique populiste pour se hisser au pouvoir (Duplessis) ou pour entrer par effraction sur une scène politique congestionnée sans succès (Samson) ou pour se distinguer politiquement (Dumont) des deux grands partis avec un certain succès cette fois. Il faut ajouter à cette liste le chef créditiste

Réal Caouette qui s'est distingué à l'élection fédérale de 1962 (avec 26 députés au Québec), et qui lui aussi montrait un côté populiste bien affirmé. Quant à Chrétien, il incarnait à sa manière une facette de ce populisme, ce qui ne doit guère surprendre compte tenu qu'il est un produit sociologique de la culture politique québécoise de la fin des années 1950. Et cette dimension populiste n'est probablement pas étrangère à sa manière directive de gouverner.

CONCENTRATION DU POUVOIR : L'HÉRITAGE LIBÉRAL

Aujourd'hui, la question de la concentration du pouvoir dans les mains du premier ministre est d'une criante actualité. Depuis 2006, soit depuis la première victoire des conservateurs, les observateurs se plaisent à relever, et à dénoncer, le style de gouvernement « autoritaire » et surtout la trop grande concentration du pouvoir exercé par le premier ministre Harper. Ce dernier aurait porté à des proportions inédites cette façon de gouverner qui dénature le parlementarisme et menace la démocratie. Cela dit, d'autres prétendent que la centralisation du pouvoir est un mythe. Par exemple, l'ancien conseiller de Jean Chrétien, Eddie Goldenberg, affirme que c'est devenu une « règle » de la politique canadienne que d'entendre « les universitaires, les pontes des médias, les députés d'opposition » et autres exclus du pouvoir dénoncer le pouvoir « dictatorial » du premier ministre⁵⁵. Pourtant, même en admettant qu'on a parfois abusé du mot dictature pour décrire le style de certains premiers ministres comme Chrétien et Harper, il semble difficile de passer sous silence cette dynamique centralisatrice qui affecte le parlementarisme canadien et de n'y voir là qu'un mythe.

À cet égard, et sans nullement exonérer Stephen Harper, il faut rappeler qu'il existe un héritage libéral en la matière. La thèse n'est pas nouvelle et, dès 1977, un politologue (Dennis Smith) affirmait que Pierre Trudeau avait

transformé le bureau du premier ministre en une institution présidentielle, mais sans les contrepoids du système américain qui permettent de freiner les ambitions d'un président⁵⁶. Selon le politologue Donald J. Savoie, la centralisation du processus décisionnel serait en quelque sorte un sous-produit de l'élection du PQ, l'arrivée de René Lévesque à Québec, en 1976, ayant conduit à une réaction de Trudeau qui aurait personnellement pris les choses en mains pour ne pas passer à l'histoire comme étant le premier ministre qui a assisté à la fin du Canada. Rappelons-nous qu'en 1978, de retour d'un voyage à l'étranger, Trudeau avait annoncé, après avoir consulté quelques proches conseillers, des réductions de dépenses de 2 milliards de dollars. Or, l'annonce avait été faite sans avertir son ministre des finances, qui était à l'époque Jean Chrétien, et sans non plus lui préciser la nature des réductions à venir⁵⁷. On peut penser qu'en certaines occasions, Trudeau se montrait directif et intransigeant alors qu'à d'autres moments ou sur d'autres enjeux, il laissait davantage de latitude à ses ministres, du moins si l'on en croit certains témoignages⁵⁸.

Concernant le développement de cette forme de gouvernance, l'importance de Jean Chrétien ne peut pas être sous-estimée, un journaliste du *Globe and Mail* ayant même dépeint son gouvernement sous le jour d'une *Friendly dictatorship*⁵⁹, ce qui était exagéré⁶⁰. Car si on dit avec raison que Stephen Harper laisse une place limitée à ses ministres, le chef des libéraux n'était guère enclin à lâcher la bride à ses ministres (hormis pour Paul Martin aux finances), et il menait le gouvernement d'une main tout aussi ferme que d'autres. Par exemple, on raconte qu'après avoir lu, dans un journal, les commentaires sans substance de Ralph Goodale sur un sujet sensible, le premier ministre s'était exclamé : « Voilà comment un ministre doit parler !⁶¹ » Du côté des provinces, on s'est aussi plaint de la manière arbitraire du

gouvernement libéral de procéder, au milieu des années 1990, y voyant un nouvel unilatéralisme fédéral qui effectuait l'assainissement de ses finances sans consultation avec les provinces, pourtant affectées au premier chef par les coupes budgétaires orchestrées par l'instance fédérale.

En fait, cette question de la concentration du pouvoir ramène à celle de la place du chef dans les partis politiques et au gouvernement. Citons un ancien chef libéral du Québec, Georges-Émile Lapalme, qui n'est pas passé à l'histoire comme étant particulièrement directif, et qui, pourtant, rappelait que, en raison de l'importance du chef dans la vie des partis, la discipline devient presque une vertu : « Le poste de chef prend donc des proportions imposantes qui entraînent avec elles, inéluctablement, la nécessité de la discipline. » Inévitable, disait Lapalme, parce que s'il incombe au chef d'animer le parti, il faut nécessairement lui donner les moyens de le faire et cet « outil, c'est la discipline⁶² ».

Un des pères de la sociologie politique, Robert Michels, nous avait d'ailleurs alertés, dès le début du XX^e siècle, sur les tendances oligarchiques des organisations politiques, c'est-à-dire cette tendance qu'ont les chefs des formations politiques – de droite comme de gauche – de monopoliser le pouvoir dans les mains de quelques dirigeants⁶³. Ce que Michels notait il y a maintenant plus d'un siècle s'est vérifié à maintes reprises et reste d'actualité. Ceux qui refusent de jouer le jeu ou qui veulent une direction plus collégiale courent le risque d'être rapidement identifiés comme des indécis ou, pire, incapables d'imposer une direction à leur parti politique et au gouvernement (pensons notamment à Paul Martin) et ils se retrouvent alors assez vite remplacés par d'autres chefs plus aguerris et plus entêtés. Sans y aller d'un « tous pourris ! » jetant tout le monde dans le même sac de l'autocratie démocratique, il s'agit de comprendre qu'il existe une tendance oligarchique au sein des partis politiques

qui sied mal à la participation démocratique. Et cette tendance dépasse les frontières droite-gauche puisque conservateurs et libéraux communient ici à une même tendance quant à la concentration du pouvoir qui est en passe d'affaiblir la démocratie, comme le montre l'exemple des prorogations utilisées à des fins partisans tant par Chrétien, en novembre 2003, que par Harper, en décembre 2008⁶⁴.

Cela étant dit, il faut rappeler que tout premier ministre a nécessairement besoin d'appuis au sein de son parti. Jean Chrétien est l'exemple parfait de cette dynamique : lui qu'on disait invulnérable en 2000 s'est vu peu à peu remplacé par un autre prétendant, Paul Martin, qui a travaillé à gagner le contrôle du parti. Ainsi, on peut bien dénoncer le caractère autocratique des premiers ministres mais il faut se rappeler que tout premier qu'il soit, il se doit de garder la confiance de son caucus et de ses ministres, comme Chrétien l'apprendra lui-même lorsque Paul Martin l'évincera du PLC.



Au début des années 2000, il faut s'en souvenir, la domination des libéraux paraissait destinée à durer aussi longtemps que ces derniers le voudraient bien, les victoires consécutives du PLC de 1993, 1997 et 2000 laissant entrevoir, au grand dam de plusieurs, une nouvelle période de domination du PLC en tant que parti de gouvernement. En fait, la fragmentation du système de partis avec des réformistes incapables de faire élire des députés à partir du Manitoba et un Bloc québécois arc-bouté sur le Québec apparaissait, pour les libéraux, comme le Graal politique leur permettant de rester bien en selle sur le siège du gouvernement. On parlait alors du moment où les conservateurs de Brian Mulroney avaient gouverné comme étant seulement un autre « intermède » conservateur, après celui de Diefenbaker, dans le système de partis canadien. Citons à cet égard un trio de politologues

expliquant que la domination des libéraux se voulait si forte qu'on pouvait quasiment penser que seul un cataclysme permettrait de voir les choses évoluer autrement que dans la lignée d'une domination libérale : « Rétabli dans son rôle traditionnel de parti du gouvernement, il [le Parti libéral] dispose d'une hégémonie politique qui semble inébranlable, si ce n'est, peut-être, par l'éventuel éclatement du pays lui-même⁶⁵. » Or, il est apparu que « l'hégémonie » en question se révélait plus fragile qu'on le croyait et que des changements et événements importants ébranleraient la prétention des libéraux à former le parti de gouvernement mais sans que ne survienne un cataclysme, le scandale des commandites suffisant à cet effet. C'est ce qu'il s'agit maintenant d'examiner.

Chapitre 3

Les années de turbulence : 2004-2011

La période comprise entre le début des années 2000 et l'élection de mai 2011 est certainement l'une des plus mouvementées de toute l'histoire du PLC. Sous-estimant l'attrait des idées conservatrices auprès d'une bonne proportion de l'électorat et surestimant la crainte ressentie des électeurs à l'égard de Stephen Harper à l'élection de 2006, les libéraux ont essuyé par la suite (2008 et 2011) deux dures défaites qui ont ébranlé leur image de marque. Surtout, les résultats de la plus récente confrontation électorale, celle de mai 2011, se révélaient inédits par leur ampleur pour un parti qui se retrouvait maintenant en troisième position dans le cœur de l'électorat canadien. Ce n'était bien sûr pas la première fois que le parti voyait l'électorat se détourner de lui, cela étant survenu à quelques reprises dans le passé, c'est-à-dire en 1958 et en 1984 avec les convaincantes victoires conservatrices de John Diefenbaker et de Brian Mulroney qui avaient relégué sans équivoque les libéraux dans l'opposition. Mais ces victoires conservatrices du passé n'avaient pas eu pour effet de confiner les libéraux en troisième position derrière les néodémocrates. On peut comprendre que, dans ce contexte, il ait fallu un peu de temps pour que la famille libérale digère les défaites et, peut-être encore plus, pour que l'arrogance libérale s'estompe – pour reprendre cette expression traduisant la tendance des libéraux à se comporter comme si le gouvernement leur appartenait.

Nous proposerons dans ce chapitre de revenir sur cette période tourmentée du PLC qui a vu se succéder en une période de temps plutôt courte trois chefs en l'espace de quatre élections (2004 et 2006 avec Paul Martin, 2008, avec

Stéphane Dion et la dernière, en 2011, avec Michael Ignatieff). Quelle était la nature du projet libéral avec ces trois figures ? Cette période est intéressante à examiner à plus d'un titre. D'une part, elle permet d'examiner comment trois chefs, en si peu de temps, ont tenté de redresser la barre idéologique du PC, mais sans y parvenir. D'autre part, dans la dernière partie du chapitre, nous analyserons la performance libérale lors de l'élection de 2011 et, en conclusion, nous nous attarderons à l'avenir du PLC avant que Justin Trudeau n'en prenne la direction. À la lumière de travaux sur les partis européens, nous verrons également que le déclin du PLC s'inscrit sur une toile de fond plus large.

LA CHUTE DU PLC : PAUL MARTIN AU GOUVERNEMENT (2004-2006)

Comme on le sait, pendant des années, une intense rivalité a opposé le premier ministre à son ministre des finances, lequel parvint finalement à prendre le contrôle du PLC et à évincer Chrétien. Or, dans un premier temps, cette « rivalité », si on peut l'appeler ainsi, s'était révélée fructueuse dans la mesure où le travail de Martin aux finances avait permis aux libéraux de se maintenir au pouvoir et de présenter un visage de rigueur fiscale. À tel point d'ailleurs que du côté de la droite, l'arrivée de Paul Martin à la tête du PLC avait de quoi rassurer. Avec le franc-parler habituel qui le caractérisait, le premier ministre albertain Ralph Klein affirmait en effet voir en Martin et son équipe ce qu'il y avait de plus près d'un gouvernement conservateur au pays¹. Dans le contexte de la division de la droite où l'arrivée d'un gouvernement conservateur semblait une impossibilité, Martin s'imposait comme la solution de rechange la plus convenable. Klein voyait aussi en lui un premier ministre plus souple que Chrétien lorsque viendrait le temps de négocier avec l'instance fédérale.

Toutefois, le bref règne de Martin et les deux élections qui ont été tenues sous sa direction ont été marqués par le scandale des commandites, ce qui a contribué presque fatalement à écourter son passage à la tête du gouvernement. Ce scandale, comme l'écrit une équipe de spécialistes du vote, se révèle l'événement le plus significatif de la première décennie du XXI^e siècle et il a été déterminant dans la chute du PLC². En outre, le scandale des commandites a aussi eu comme effet d'affoler les repères idéologiques du PLC qui ne parvenait plus vraiment à trouver sa place sur l'échiquier politique canadien.

Au tournant des années 2000, les libéraux tentaient en effet de reprendre le terrain perdu auprès des électeurs progressistes ou de gauche avec des avancées dans certains domaines sociaux. En fait, avant même qu'il ne quitte le poste de chef du PLC, définitivement poussé par Paul Martin, Chrétien voulait laisser, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, un legs social qui le démarquerait des années 1990, par exemple avec les bourses du millénaire. Ainsi, la courte période des années 2002-2004 a été décrite comme étant une période « remarquable » de changements à la fois avec un nouveau chef à la tête du PLC et aussi avec l'établissement de nouvelles orientations en matière de politiques publiques et des promesses de transparence démocratique.

Martin avançait en effet qu'il était nécessaire de lutter contre le déficit démocratique qui affectait le système parlementaire canadien. Non dénué d'arrière-pensée électorale, le chef libéral voulait se dissocier de l'image de « dictateur amical » qui collait à son prédécesseur en proposant d'assouplir la discipline de parti lorsque des votes seraient tenus à la Chambre des communes³. Pensons également à la volonté libérale de se montrer plus conciliant en matière de relations intergouvernementales, d'une part avec les villes à qui il

proposait un nouveau pacte et des ressources financières accrues⁴; d'autre part, avec les provinces, ce qui se traduisait par une invitation aux premiers ministres provinciaux à un sommet sur la santé (septembre 2004) afin d'en déterminer les modalités de financement.

Le premier ministre libéral réalisait ainsi une promesse faite au moment de l'élection qui était survenue en juin de la même année et qui avait reporté, en juin 2004, le PLC au pouvoir, mais minoritaire. Le PLC avait recueilli seulement 37 % des voix, ce qui lui donnait 135 députés, dont 75 en Ontario, province qui représentait encore plus de 50 % de la députation libérale. En position précaire, le gouvernement Martin voyait, avec cette rencontre, une occasion de trouver des alliés provinciaux et de montrer une nouvelle dynamique axée sur la collaboration plutôt que l'unilatéralisme, comme cela avait été le cas auparavant⁵. Mais cette volonté d'ouverture vers un fédéralisme plus souple sur un sujet (la santé) préoccupant la population ne devait pas empêcher le PLC de poursuivre sa glissade pour se retrouver dans une position difficile à l'aube de l'élection de 2006.

Précisément pour freiner cette descente et se maintenir au pouvoir, le chef libéral y allait alors d'une étonnante stratégie en tentant d'emprunter au style populiste. Voilà qui pouvait surprendre, compte tenu qu'il n'a jamais été un politicien reconnu pour ses qualités d'orateur ou pour son style flamboyant. Or, dans une situation politique précaire, le chef libéral cherchait à se présenter comme le défenseur du Canada. En effet, lors de la campagne électorale de 2005-2006, il tentait non seulement d'avancer un projet politique, comme le fait tout chef de parti en campagne, mais aussi et cette fois à la manière des populistes, de défendre le Canada qui était menacé à la fois de l'extérieur – par les forces d'extrême droite néoconservatrices et républicaines cherchant à prendre le contrôle du Canada avec les

conservateurs de Stephen Harper – et de l'intérieur par les souverainistes qui voulaient l'éclatement du pays. Affirmant avoir su se tenir debout face au Québec puisqu'il avait appuyé la loi sur la clarté référendaire (à vrai dire, il se montrait plutôt critique de cette loi à l'époque), il affirmait que son parti barrerait le passage aux bloquistes, alors que cette question n'était pas un enjeu électoral. Ainsi que l'écrivait le journaliste Paul Wells, la stratégie des libéraux consistait à regagner l'appui des fédéralistes québécois et, pour ce faire, le Québec avait été divisé entre « nous » et « eux⁶ ». Agitant ces deux spectres, Martin avançait que sa formation politique s'avérait le seul vrai rempart pour faire obstacle aux forces néfastes qui menaçaient, de manière plus ou moins directe, la communauté politique canadienne. Face à des conservateurs préconisant la thèse du fédéralisme d'ouverture, les libéraux se présentaient comme le parti politique garant de l'unité nationale menacée, ce qui lui attirait une certaine sympathie à l'extérieur du Québec.

Mais n'est pas populiste qui veut et encore faut-il avoir un certain talent pour jouer ce rôle ou encore que l'environnement politique s'y prête un tant soit peu, deux choses faisant cruellement défaut à ce moment. D'une part, Martin avait bien des atouts, mais celui du charisme n'en faisait pas partie : les électeurs accordaient peu de crédit à ce chef hésitant, nerveux, parfois confus dans ce nouveau rôle de défenseur du Canada. D'autre part, les électeurs pouvaient d'autant moins lui accorder confiance que ce n'est pas tant le Canada ou le système politique dans son ensemble qui apparaissait menacé – ce qui aurait pu effectivement favoriser des envolées populistes –, mais plutôt le PLC lui-même, lequel demeurait dans l'ombrage étouffant du scandale des commandites qui grevait les chances électorales du parti. Si l'ancien ministre des finances avait été exonéré de tout blâme, la plupart des électeurs semblaient l'ignorer

ou refusaient de le croire⁷. En outre, de nombreuses critiques insistaient, depuis la course à la direction du PLC en 2003, sur ses liens avec l'élite financière et on lui demandait notamment de se départir de sa compagnie de transport maritime⁸.

Quoi qu'il en soit, rarement un homme politique aura-t-il été employé autant à contre-emploi : si, comme nous l'avons vu, Chrétien utilisait avec habileté les ressorts du discours populiste, Martin ne les maîtrisait nullement et l'art de la communication politique qui lui aurait permis de se présenter, de manière crédible, comme un grand défenseur de la communauté politique canadienne, lui échappait. L'idée de jouer au « Capitaine Canada », pour reprendre l'expression d'un journaliste couvrant la campagne de 2006, paraissait ainsi une improvisation de campagne de la part d'un chef à la tête d'un parti en déroute⁹.

Tout cela explique pourquoi certains ont pu affirmer que Paul Martin passerait à l'histoire comme le Anthony Eden de la politique canadienne¹⁰ : de la même façon que cet ancien premier ministre conservateur anglais de 1955 à 1957 avait mal jaugé l'importance de la Crise de Suez, le premier ministre libéral aurait lui aussi fort mal évalué la situation, fort différente il va sans dire de celle de son homologue anglais, notamment lorsqu'on pense à son coup de force pour prendre la place de Jean Chrétien à la tête du PLC. La comparaison se révèle cependant un peu injuste dans la mesure où, contrairement à son prédécesseur, Paul Martin faisait face à une nouveauté inconnue du temps de Chrétien : une droite parvenue à refaire son unité lorsque le chef conservateur Peter McKay avait accepté l'offre de fusion de Stephen Harper. Ce dernier faisait du PC une formation autrement plus disciplinée que par le passé et qui, sous sa gouverne, redevenait une solution de rechange crédible aux

yeux de l'ensemble de l'électorat, un fait que les libéraux ont constamment sous-estimé.

À cet égard, il semble que la vision caricaturale qui est prêtée aux libéraux d'être le « parti naturel de gouvernement » – et dont l'origine exacte reste mystérieuse comme le rappelle Paul Adams¹¹ – a empêché, si on peut dire, les libéraux d'évaluer correctement la situation politique du milieu des années 2000. En effet, on ne semblait pas croire, côté libéral, que les conservateurs se révélaient plus que des populistes de l'Ouest et qu'ils offraient des politiques susceptibles de plaire à une partie de l'électorat ontarien et québécois¹². Or, face à des conservateurs qui ont appris leur leçon des erreurs de la campagne électorale de 2004, les libéraux, sous la conduite de Martin, n'ont eu d'autre choix que de se résoudre à retourner dans l'opposition en 2006. Perdant 21 députés en Ontario et 5 % des voix par rapport à l'élection de 2004, les libéraux se retrouvaient maintenant avec seulement 103 députés et 30 % des suffrages exprimés pour l'ensemble du Canada. Plus inquiétant, le PLC reculait partout au pays, ce qui laissait entrevoir un problème généralisé. En somme, le nécessaire effort d'adaptation avait été repoussé à une autre élection.

DEUX INTELLECTUELS EN POLITIQUE

Stéphane Dion ou l'improbable chef de parti

Professeur reconnu pour ses travaux savants dans le domaine des politiques publiques, Dion s'était imposé, dans les années 1990, comme un défenseur attitré de la cause fédérale au Québec. En janvier 1996, il se retrouvait au poste de ministre des affaires intergouvernementales, ce qui allait l'amener à piloter, par la suite, plusieurs projets d'importance dans cette époque post-référendaire. Au Québec, il a souvent été vu comme le fils spirituel de Trudeau¹³, voire le « Trudeau nouveau », comme l'avait surnommé la journaliste

Chantal Hébert, en qui elle voyait son « héritier idéologique »¹⁴. En fait, même à l'intérieur du camp fédéraliste, du côté de Claude Ryan notamment, on trouvait que la Loi sur la clarté référendaire défendue par Dion s'inscrivait un peu trop dans la ligne de pensée trudeauiste en ce qui avait trait à la façon de considérer la sécession¹⁵. Pourtant, dans la préface d'un ouvrage regroupant une série d'interventions de Dion, le politologue Peter Russel affirmait qu'il fallait tout autant le rapprocher de Georges-Étienne Cartier et d'Henri Bourassa que de Trudeau dans sa volonté de réconcilier le Québec et le Canada¹⁶. Mais d'autres remarquaient que Dion n'était pas tant intraitable envers les Québécois qu'à l'égard des souverainistes, ce qui l'aurait amené à défendre le Québec en Alberta.

« Une des raisons essentielles pour lesquelles je suis entré en politique, disait Dion en juillet 1996, c'est pour détruire les mythes et les fausses conceptions¹⁷. » Telle est la façon dont Stéphane Dion, nouvellement ministre des affaires intergouvernementales, répondait à un journaliste albertain du *Calgary Herald*. Or, en prenant la défense du concept de société distincte en terre albertaine, il se vaudra une réplique de Stephen Harper, toujours député réformiste à ce moment. Si Harper commençait par remercier Dion dans son combat contre les mythes, le député réformiste contre-attaquait en affirmant que le ministre en reconduisait deux autres : le premier, que la distinction québécoise n'était pas reconnue au Canada (« Myth No. 1 : Quebec' distinctiveness is not recognized within Canada »), le second, que le caractère francophone du Québec serait en péril (« Myth No. 2 : Quebec's francophone character is in danger¹⁸ »). Harper soutenait au contraire que la distinction québécoise était reconnue depuis l'Acte de Québec de 1774 et que les Canadiens ne menaçaient pas les francophones. Celui qui deviendrait premier ministre dix ans plus tard affirmait alors que les fédéralistes québécois

devaient reconnaître que l'idée de société distincte était dépassée et qu'il fallait cesser de jouer le jeu du nationalisme ethnique¹⁹. Dion rétorquait, pour sa part, que la reconnaissance constitutionnelle de la société distincte ne signifierait pas un changement dans l'équilibre du pouvoir et qu'au contraire, une telle chose serait vue comme « un message d'appui important et positif de la part de tous les Canadiens à une population qui ne représente que 2 % dans la mer anglophone nord-américaine²⁰. » Ironiquement, c'est à se demander si Stephen Harper n'a pas attendu dix ans avant de finalement répondre avec la motion de reconnaissance de la nation québécoise (2006), comme si c'était inspiré par Dion que Harper avait posé ce geste, lequel, par ailleurs, n'a pas de conséquence constitutionnelle structurante quant à l'avenir du fédéralisme²¹. Peut-être faut-il voir en Dion un « père spirituel » de la motion conservatrice de la reconnaissance de la nation québécoise.

Toutefois, si Stéphane Dion se montrait à l'aise dans ces joutes intellectuelles avec ses adversaires lorsqu'il était ministre des affaires intergouvernementales, autant il lui sera difficile d'endosser les habits de chef de parti. D'une part, la victoire à la course à la direction du PLC se révélait fragile et inattendue, semblable à celle du conservateur Joe Clark, en 1976, c'est-à-dire à celle du candidat de compromis se faufilant entre des meneurs qui ne parvenaient plus à augmenter leurs appuis²². D'autre part, il se retrouvait à la tête d'une formation politique plus mal en point qu'il ne le croyait.

En effet, il reprenait les rênes d'un parti ou de la fameuse « grosse machine rouge », pour reprendre l'expression du politologue Stephen Clarkson, qui manquait de carburant, si on peut le dire ainsi. De fait, les finances du PLC se révélaient mauvaises, surtout en comparaison avec celles du PC dont les coffres regorgeaient d'argent grâce à la nouvelle

approche qui avait été développée en cette matière²³. Paradoxalement, les conservateurs profitaient mieux que les libéraux des changements apportés au financement des partis par leur ancien chef Jean Chrétien. Les limites placées sur les contributions individuelles ainsi que la prohibition des dons des corporations avaient eu pour conséquence de changer la façon dont les partis recueillaient des fonds, en mettant l'accent sur les contributions individuelles²⁴. Affaiblis financièrement, les libéraux peinaient à recruter des candidats, comme en Saskatchewan par exemple ou encore au Québec. Certes, le passage de Dion au ministère de l'environnement avait été apprécié, notamment du côté québécois. Cela explique, entre autres choses pourquoi lui et son équipe ont pu croire que le tournant vert qu'il avait pris pouvait faire oublier son implication dans le dossier post-référendaire et l'étiquette du père de la clarté référendaire qui lui collait à la peau²⁵. En outre, le chef libéral devait transcender cette image d'intellectuel trop sérieux qui lui avait peut-être permis d'attirer l'attention mais qui devenait un boulet à la minute où il devenait chef du parti.

À cet égard, il est bon de relire l'avant-propos, cité plus haut, de Peter H. Russel, puisque, avec le recul, un passage en particulier avait un caractère prophétique quant aux défis qui l'attendaient lorsqu'il serait chef : « Pour atteindre les objectifs politiques qu'il s'est fixés, Stéphane Dion doit se fier principalement sur la solidité et la clarté de son raisonnement. Dans une ère politique où, si souvent, on semble privilégier le style au détriment du contenu, la célébrité au détriment de l'intégrité, c'est un défi de taille²⁶. » Défi de taille en effet pour un homme politique qui n'avait ni le caractère flamboyant de Trudeau, ni le style populiste de Chrétien pour le rapprocher de l'électorat populaire. Il lui fallait alors miser sur un projet politique finement articulé.

Et sans minimiser les problèmes organisationnels qui affectaient le PLC, l'autre grande difficulté à laquelle faisait face le PLC à ce moment consistait à retrouver de nouveaux repères politiques permettant aux libéraux de se reconstruire une identité distincte des conservateurs et des néodémocrates. Par exemple, le chef libéral ne pouvait plus se contenter de dénoncer le mythe du déséquilibre fiscal, comme il le faisait auparavant, et il lui fallait avancer des propositions quant à l'évolution du Canada et trouver une façon de s'opposer au « fédéralisme d'ouverture » des conservateurs. Dans ce contexte, les libéraux devaient se doter de repères idéologiques différents de ceux du passé, ce qui a été fait en prenant le tournant vert.

Mais si le thème de l'environnement avait permis à Dion de se démarquer de ses adversaires à la course à la direction, rien n'indiquait que ce thème, aussi important fût-il, permettrait de remporter une élection générale en devenant un enjeu électoral déterminant. Les enquêtes des spécialistes du comportement électoral ont en effet mis en lumière que si les thématiques environnementales sont présentes dans les préoccupations des électeurs et dans le discours public, elles ne s'imposent pas comme une thématique structurante du vote assez forte pour qu'un parti puisse en faire son fonds de commerce électoral²⁷. Voilà qui laissait entrevoir des jours sombres pour le Plan vert, d'autant plus que la crise financière de 2008 qui frappait le Canada ramenait la question de l'économie à l'avant-plan de la scène politique. Ainsi, un peu plus de 30 % des électeurs plaçaient l'économie comme préoccupation première contre moins de 10 % pour l'environnement²⁸.

C'est pourquoi, côté conservateur, on dénigrait le tournant vert et celui qui l'incarrait, sachant pertinemment que les électeurs canadiens avaient refusé jusqu'ici de choisir un gouvernement à partir de la seule question

environnementale, sans compter que le PLC devait subir la concurrence du Parti vert d'Elizabeth May et on parlait alors d'une « entente de courtoisie²⁹ ». Toutefois, en voulant rallier à sa cause tous les électeurs sensibles à l'environnement et courtiser les électeurs de gauche, Dion laissait le centre-droit économique aux conservateurs, les libéraux apparaissant comme le parti d'une seule cause. Les électeurs canadiens reconduiront les conservateurs au pouvoir mais toujours minoritaires, les résultats du PLC continuant leur glissade pour passer de 30 % à 26 % des voix, ce qui donnait au PLC 77 députés contre 103 en 2006. Surtout, l'effritement du vote libéral en Ontario se poursuivait, le parti ne récoltant plus que 34 % des voix dans cette province qui, comme nous l'avons vu, constituait la base électorale du PLC sous Chrétien. Ces faibles résultats électoraux viendront d'ailleurs miner la légitimité populaire de la tentative de coalition menée par les libéraux et les néodémocrates avec l'appui des bloquistes et qui donnera lieu à une crise entre 2008 et 2009. Décrédibilisé, le chef libéral n'aura d'autre choix que de laisser définitivement la place à un autre chef.

Michael Ignatieff : un intellectuel en politique prise deux

Dans son livre au ton mélancolique et publié après son retrait de la politique active, *Fire and ashes*, Michael Ignatieff raconte qu'il a été approché par trois hommes en noir qui venaient lui proposer, de leur propre chef semble-t-il, de faire le saut en politique canadienne en lui faisant miroiter qu'il deviendrait premier ministre³⁰. Comment en est-on venu à voir en lui le prétendant le plus sérieux pour remplacer Paul Martin alors qu'il possédait si peu d'expérience en politique ?

Intellectuel public de renommée internationale, celui-ci était bien connu dans les milieux académiques pour ses multiples travaux sur des sujets variés, notamment en matière de politique internationale, comme son ouvrage,

L'honneur du guerrier (2000), où il cherchait à expliquer pourquoi on assistait, comme c'était le cas en ex-Yougoslavie ou en Afghanistan, à des explosions de violence ethno-linguistique. N'hésitant jamais un instant à donner son avis sur les sujets les plus brûlants, il avait salué l'intervention des États-Unis, croyant qu'elle était justifiée, ce qui lui a d'ailleurs fréquemment été reproché, notamment par certains libéraux de l'aile gauche qui pensaient que le PLC devait garder ses distances à l'égard de l'aigle américain. Dès le départ, plusieurs observateurs virent sa candidature d'un mauvais œil. D'autant plus qu'on doutait de sa capacité à réconcilier le Québec avec le PLC. Encore là, quelques prises de position adoptées dans le passé, où il s'était montré critique du nationalisme au Québec, faisaient craindre qu'il serait difficilement accepté par une partie de l'électorat³¹. En outre, le nouveau chef libéral devait briser avec l'image d'incertitude et d'amateurisme qui collait au PLC depuis l'épisode de la coalition, et il devait lutter contre une autre perception tout autant redoutable celle-là et qui concernait sa fidélité au Canada.

En effet, Ignatieff n'était pas perçu comme étant vraiment canadien et, selon les publicités conservatrices qui capturaient négativement cette perception, il était seulement en visite (« just visiting »). À vrai dire, l'idée que Michael Ignatieff ne se révélait pas assez canadien reposait sur une certaine réalité ; de fait, l'intellectuel ne se trouvait pas vraiment présent au Canada lorsque cela avait compté, par exemple au moment du référendum de 1995 lorsque la fédération avait failli éclater. Ainsi, ses lettres de créance ne paraissaient pas assez convaincantes ou à tout le moins pouvaient porter flanc à la critique, ce dont ne se privaient d'ailleurs pas les conservateurs. On pouvait reprocher bien des choses à Stéphane Dion mais certainement pas de ne pas être monté au front (constitutionnel) lorsque la situation le commandait. À cela, Ignatieff

répondait qu'il n'avait jamais cessé de suivre la politique canadienne, qu'il séjournait fréquemment au pays pendant toutes ces années. Faisant profession de foi envers l'identité canadienne, dans un journal britannique, *The Guardian*, il déclarait qu'il n'habitait pas vraiment l'Angleterre et les États-Unis³² et que sa vraie patrie était donc le Canada. En entrevue à la radio alors qu'il était en tournée au Québec, il se défendait d'être le « Prince » hautain qu'on croyait et il soutenait plutôt qu'il aimait rencontrer les militants libéraux (dans un restaurant populaire de Trois-Rivières) parce qu'il était ici « chez nous », le Québec étant la « terre de mes aïeux », ce qui du reste était en partie vrai³³. Ainsi, Ignatieff essayait de miser sur le registre de la proximité en cherchant à se montrer sous un autre jour que celui de l'intellectuel. Conscient de ses problèmes d'image, le nouveau chef libéral voulait faire oublier celle de l'intellectuel désincarné venu en politique. La métamorphose s'avérait d'autant plus nécessaire que le chef libéral provenait d'une famille de la noblesse russe qui faisait partie de l'élite de Toronto, ce qui lui conférait ainsi un vernis aristocratique dont il cherchait à se défendre.

C'est fort probablement pourquoi il publia, au printemps 2009, un ouvrage au titre révélateur *True Patriot Love ou La terre de mes aïeux*. Révélateur parce qu'il indiquait une volonté continue de la part du chef libéral, peut-être même avant de proposer de nouvelles idées aux Canadiens, de créer le sentiment qu'il était depuis toujours Canadien. Il s'agissait de montrer que le Parti libéral était, avec Ignatieff, plus que le parti du « Nouveau Canada », comme le disaient les libéraux auparavant, mais aussi le parti du peuple : « That's what we're trying to be. The party of the people³⁴. » Le chef libéral essayait avec ce livre de montrer qu'il avait des racines ancrées profondément au Canada, ce qui le rendait apte à comprendre et à diriger le pays.

Ironiquement, il affirmait pourtant, dans un autre ouvrage, *The Rights Revolution*, publié en 2000, que c'était précisément parce qu'il s'était éloigné du Canada pour un certain temps qu'il se retrouvait mieux en mesure de comprendre la vie politique canadienne. « I am writing about the rights talk of a country of which I am a citizen but in which I have not resided since 1969. [...] this book may seem like a report by a visitor from a distant planet. I want to alert readers that I am a Martian outsider. Martians can never hope to grasp the tacit knowledge of real human beings. On the other hand, they sometimes see things real human beings fail to notice³⁵. » Mais à partir du moment où il aspirait à gouverner le Canada, plus question de se présenter comme un « Martien », puisqu'il s'agissait plutôt de se montrer sous le jour d'un véritable Canadien – d'ailleurs, il laissait tomber cette métaphore martienne dans la réédition de l'ouvrage – afin de faire oublier les années d'exil. Cependant, aux yeux de certains, Ignatieff apparaissait toujours ne pas représenter le Canada, notamment celui des régions, comme le montrait un article paru dans le *Globe and Mail*³⁶. Ce petit texte affirmait, de manière presque caricaturale, qu'il s'avérait nécessaire d'être l'un des nôtres pour prétendre être un véritable représentant du peuple canadien. Ainsi, avant même que ne survienne l'élection de mai 2011, le chef libéral se retrouvait en déficit de légitimité auprès d'une partie importante de l'électorat, ce qui rendait difficile tout effort d'adaptation du PLC.

L'ÉLECTION DE MAI 2011 OU LE RETOUR AU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Tout en voulant rompre avec l'image de celui qu'on ne considérait pas comme un authentique Canadien, le chef libéral tentait de réorienter la direction idéologique du parti et d'opérer des changements. Tirant la leçon de l'élection de 2008, le nouveau chef ne présentait plus le PLC comme étant

le parti de l'environnement, mettant ainsi fin à l'approche conciliante à l'égard du Parti vert ou à ce qu'on pouvait appeler la politique de la main tendue aux environnementalistes et à la gauche. Le chef libéral voulait aussi faire oublier la tentative de coalition de décembre 2008, idée avec laquelle il s'était d'ailleurs montré fort mal à l'aise dès le début, comme il s'en est ailleurs expliqué plus tard à Peter C. Newman. À ses yeux, il s'agissait d'une « coalition de perdants » dont la légitimité populaire lui apparaissait douteuse même si elle se révélait constitutionnellement légitime³⁷. Ainsi, après la tentative de coalition, l'objectif consistait donc à refaire du PLC un parti vraiment national puisque cette tentative, même si elle avait avorté, avait en quelque sorte entériné l'idée que les libéraux ne pouvaient plus prétendre être un parti représentant l'ensemble canadien, sauf à créer des alliances avec d'autres partis, fussent-ils nationalistes comme le Bloc québécois.

En ce qui concerne le redressement idéologique du PLC, le chef libéral se voulait idéologiquement plus à droite qu'à gauche quant au rôle de l'État. Se rapprochant des conservateurs fiscaux, il n'hésitait pas à dénoncer la place trop importante de l'État – le « nanny state » –, ce qui en indisposait d'ailleurs plus d'un au sein du parti³⁸, notamment ceux qui ne lui pardonnaient pas ses positions passées sur l'Irak. À cet égard, le Plan familial ou *Family Pack* qui a été dévoilé pour la campagne électorale de mai 2011, et qui était censé apporter la prospérité économique aux familles canadiennes, se révélait d'inspiration conservatrice sur la forme puisqu'il s'agissait d'un programme en cinq points, avec le passeport canadien, l'apprentissage et la garde à la petite enfance, les soins familiaux, un régime public de pensions renforcé, et, enfin, un crédit d'impôt pour la rénovation écologique³⁹.

Toujours pour accentuer son virage idéologique en direction de la droite économique, le PLC courtisait

également les provinces de l'Ouest, là où il multipliait les visites. Ainsi, avant l'élection de mai 2011, soit dès février 2009, il prenait fermement la défense des sables bitumineux en affirmant que l'exploitation de cette ressource se révélait cruciale pour l'avenir économique du Canada. Et s'il critiquait l'inaction des conservateurs en cette matière, il affirmait aussi ne pas avoir de leçon à recevoir du *National Geographic* en matière environnementale, montrant ainsi son désaccord avec un certain courant environnementaliste⁴⁰. Le chef libéral continuait ainsi de prendre ses distances avec son prédécesseur en envoyant le message, à l'électorat de l'Ouest, qu'il se montrait préoccupé par l'économie, ressuscitant le projet d'un couloir énergétique entre le Manitoba, qui possède des ressources hydro-électriques, et l'Ontario dont les besoins énergétiques sont aujourd'hui préoccupants. Dans un article paru au début de la campagne électorale du printemps 2011, dans la revue *Alberta Views* (avril 2011), le chef libéral tentait de nouveau de défendre l'importance des sables bitumineux pour l'ensemble du Canada, propos qu'il réitérait lors de la campagne pour reprendre pied, électoralement parlant, dans les provinces de l'Ouest. Bref, le PLC effectuait une tentative de retour au centre-droit de l'échiquier politique, en cherchant à concurrencer directement le PC sur son propre terrain.

De prime abord, une telle tentative de repositionnement politique et idéologique pouvait porter fruit et redorer le blason libéral. Mais si tous les espoirs étaient permis avant les élections, les nuages annonciateurs de temps sombres s'accumulaient rapidement à l'horizon. D'abord, peu d'électeurs des provinces de l'Ouest lui accordaient quelque crédit que ce soit dans sa volonté de défendre le moteur de la prospérité économique du Canada. Une volonté d'autant moins crédible qu'il y avait encore bien d'autres fantômes à conjurer, à commencer par celui du scandale des commandites qui

continuait de miner les efforts des libéraux et sans oublier un dernier spectre, non le moindre, celui de la coalition de 2008 qui avait été froidement reçue, on s'en rappellera, par la majorité des électeurs de l'Ouest.

Pendant la campagne, l'image d'arrogance que les conservateurs tentaient de lui coller à la peau avec la publicité négative du « Just visiting » rencontrait un certain succès, se trouvant même renforcée lors du débat télévisé quand le chef du NPD Jack Layton lança à son homologue libéral qu'il avait manqué 70 % des votes en Chambre des communes. Or, selon plusieurs observateurs, la réponse du chef libéral – soit qu'il n'avait pas de leçon à recevoir du chef néodémocrate (« So don't give me lessons on respect for democracy ») – montrait qu'il n'avait pas saisi le plus important, c'est-à-dire que son absence renforçait la perception de son arrogance en particulier et de celle des libéraux en général⁴¹. C'est ainsi qu'au moment de l'élection de mai 2011, le changement d'orientation pris par le PLC s'échouait entre autres choses sur le manque de crédibilité qui frappait le chef libéral lui-même, ce dernier ne parvenant pas à capitaliser sur les relents d'usure du pouvoir qui commençaient à se manifester au sein du camp conservateur.

Le recul électoral des libéraux au soir de l'élection du 2 mai s'avérait spectaculaire eu égard à l'histoire du parti puisque, avec à peine 19 % des voix et 34 députés, le PLC n'avait plus ou presque plus d'assises dans certaines régions comme l'Ouest et le Québec. C'est pourquoi si on dit fréquemment et à juste titre que les libéraux ont un problème à regagner le cœur des électeurs québécois, la tâche de conquérir la faveur de ceux de la vaste région qui s'étend de Winnipeg à Vancouver s'avère tout aussi énorme. Après l'élection de mai 2011, les libéraux n'y détenaient plus que 4 élus, c'est-à-dire 2 au Manitoba et en Saskatchewan auxquels il faut en ajouter autant en Colombie-Britannique.

En Alberta, les candidats du PLC se retrouvaient parfois derrière les candidats du Parti vert. Fait tout aussi significatif quant à la pente à remonter, la chute libérale en termes de pourcentage de voix exprimées se poursuivait avec 13,4 % du vote en Colombie-Britannique, 9,3 % en Alberta, 8,6 % en Saskatchewan alors qu'au Manitoba le parti recueillait 16,6 % des suffrages. On comprend pourquoi, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, Justin Trudeau s'intéresse de près à cette région du pays.

Chose certaine, les raisons de la défaite se révélaient nombreuses et variées autour du fait que les électeurs croyaient que le Canada se révélait, tout bien pesé, sur la bonne voie et entre bonnes mains avec les conservateurs alors que, du côté libéral, les problèmes d'organisation et l'absence de projet clair minaient les chances du PLC de revenir au pouvoir⁴². Le projet de reconfiguration idéologique, combiné à la menace supposée que les conservateurs faisaient peser sur la démocratie lorsque le chef libéral avait appelé les Canadiens à se lever contre Stephen Harper, échouait en définitive à convaincre les électeurs de voter pour le PLC.

Un parti qui a perdu son centre de gravité politique

Au sortir de quatre élections (2004, 2006, 2008 et 2011), les libéraux se retrouvaient dans une position précaire au plan électoral et avec un problème de taille, celui que les électeurs canadiens ne voyaient aucune raison valable de voter pour le PLC, la plupart d'entre eux ne sachant pas quel était le projet d'ensemble défendu par le parti de Michael Ignatieff⁴³. Ainsi, les appels de centre-gauche lancés à l'électorat pour une économie plus verte qui permettrait au Canada de jouer un rôle de chef de file sur la scène internationale en matière de lutte aux changements climatiques, tout comme ceux de centre-droit pour la défense de la démocratie canadienne menacée par les conservateurs sont restés lettre morte

auprès de nombreux électeurs qui n'éprouvaient manifestement pas le même sentiment d'urgence. Dans son ouvrage posthume, Ignatieff s'est montré d'ailleurs mélancoliquement lucide par rapport aux années où il menait le parti et il reconnaît les erreurs de stratégie commises par lui et son équipe. Mais, au-delà des mauvais choix tactiques, l'ancien chef libéral a aussi concédé que le PLC traînait, sous sa direction, un problème d'identité et de différence (« différentiation ») avec le PC. Selon lui, les libéraux continuaient d'être perçus comme des partisans de l'implication de l'État (« big government party ») dans une ère d'austérité encore peu favorable à l'implication étatique⁴⁴.

Dans ce contexte, le PLC semblait avoir perdu ses repères idéologiques, un phénomène qui était déjà survenu dans le passé. En fait, la situation vécue par les libéraux de la première décennie des années 2000 ressemblait à certains égards à un retour aux origines mêmes du parti : « De 1867 à 1873, le parti libéral, surtout au niveau fédéral, était presque totalement dépourvu d'unité et de cohésion. Il se composait tout simplement d'une agglomération de groupements provinciaux, chacun muni d'un chef et d'un programme et dont le seul lieu d'unité était une opposition commune au gouvernement⁴⁵. » Si le parti des années 2000 était plus qu'une « agglomération de groupements régionaux », il n'empêche qu'il se révélait un parti dont le « lieu d'unité » se définissait bien davantage par une opposition aux conservateurs, proche de la détestation dans certains cas, que par l'affirmation positive d'un projet politique lié aux valeurs libérales.

Il ne faut pas s'étonner alors que le PLC ait perdu ses bases électorales traditionnelles, notamment l'Ontario qui, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, s'était imposé comme bastion électoral du PLC. À vrai dire, dès le tournant des années 2000, la question se posait quant

à savoir si la province ontarienne pouvait demeurer le centre de gravité politique du PLC ou son « solid centre⁴⁶ ». C'est ainsi que les libéraux ont graduellement perdu pied en Ontario, à la fois face au PC qui est parvenu à faire élire d'une élection à l'autre de plus en plus de candidats mais aussi par rapport au NPD qui, depuis 2011, se montrait un sérieux concurrent dans cette province.

L'AVENIR DES LIBÉRAUX AU CANADA EN 2011 : UN PRONOSTIC SOMBRE

En novembre 2009, alors que Michael Ignatieff se retrouvait aux commandes de la formation libérale et que les cendres de la crise de la prorogation (avec la tentative de la coalition) étaient encore fumantes, la femme de Stéphane Dion, la politologue Janine Kriber, faisait brièvement les manchettes avec la fuite dans les médias d'une sortie contre Stephen Harper mais aussi contre le chef de sa propre formation politique. Guère tendre à l'égard de son nouveau chef qu'elle critiquait, Kriber se fit plutôt remarquer pour un autre aspect de sa sortie. Un peu trop obnubilés à l'époque par l'idée d'y déceler des marques d'insubordination d'un clan contre un autre, les observateurs n'avaient peut-être pas assez remarqué que le fond de l'affaire se trouvait ailleurs que dans des querelles d'ego déçus. Celle qui est une spécialiste du terrorisme et des questions de sécurité et qui enseigne au collège militaire de Saint-Jean, élevait en effet une critique plus profonde que la simple dénonciation du chef de sa formation et de ses anciennes positions quant à la guerre en Irak. Citons les propos de la politologue et compagne de Dion :

« Le parti libéral est en pleine déconfiture, et il ne s'en remettra pas, écrit-elle. Comme tous les partis libéraux d'Europe, il deviendra une pauvre petite chose à la merci des coalitions éphémères. Pour avoir refusé la coalition historique qui pouvait le mettre à la tête de la gauche, il sera puni par l'histoire⁴⁷. »

De manière plus fondamentale, la critique de la politologue touchait à l'essence même, si on peut le dire ainsi, du projet libéral canadien et à sa viabilité pour le XXI^e siècle. En effet, lorsque Krieger disait s'interroger ouvertement pour savoir si elle continuerait à « donner [sa] voix à un parti qui risque de finir dans les poubelles de l'histoire⁴⁸ », c'est qu'il y avait effectivement un certain nombre de raisons de croire que l'avenir s'annonçait difficile pour les libéraux canadiens comme cela avait été le cas pour les libéraux européens. En d'autres mots, le risque de disparition du PLC n'était donc pas totalement négligeable ou improbable, pour peu qu'on déplace le regard vers l'étranger.

C'est que dans la quasi-totalité des démocraties occidentales, les partis libéraux ont vu leur fortune électorale être constamment mise à mal et subir un long mais constant déclin qui les a relégués à des positions subalternes, par exemple dans des coalitions gouvernementales. Ainsi, Daniel-Louis Seiler, un politologue franco-belge spécialiste de la comparaison des partis politiques, remarquait que la faiblesse électorale est une caractéristique partagée par les partis libéraux, à l'exception notable de l'Australie et du Canada. Dans ce dernier pays, notait-il, on pouvait encore trouver un exemple assez rare d'un parti national puissant à vocation majoritaire⁴⁹. Mais il ajoutait presque aussitôt que cette vigueur pouvait bien être assez factice ou à tout le moins relever du contexte particulier de la fédération canadienne : « Quant au libéralisme canadien, il tient plus comme front pancanadien voué à combattre les velléités indépendantistes des Québécois que comme un parti doté d'un projet politique global⁵⁰. » L'affirmation est critiquable, car les libéraux ne doivent pas seulement leur succès à leur combat contre les indépendantistes au XX^e siècle, le projet libéral, comme nous l'avons mentionné en introduction, reposant sur une

conception de la fédération qui ne se résume pas à un simple affrontement avec les indépendantistes.

Cela étant dit, l'exemple canadien apparaissait un peu anachronique ou à tout le moins non représentatif de la situation des partis libéraux dans la plupart des démocraties occidentales et ce serait plutôt l'exemple anglais qui serait ici caractéristique de la position la plus forte que peuvent obtenir les libéraux aujourd'hui lorsqu'ils affrontent des formations conservatrices et sociales-démocrates. Comme on le sait, les libéraux démocrates forment un gouvernement de coalition avec les conservateurs de David Cameron : « Cependant, il ne faut pas se leurrer, et la remontée électorale sans précédent au XX^e siècle des libéraux britanniques ne peut masquer le fait que leur parti a perdu toute vocation gouvernementale nationale dans un système politique bipolaire⁵¹. » À l'aune de ces observations, on comprend mieux alors la réaction de la compagne de Stéphane Dion qui croyait probablement, et non sans bonnes raisons comme on l'a vu, que les libéraux canadiens se retrouvaient aujourd'hui dans une position similaire (et peu enviable) à celle de leurs cousins anglais.

Et ce qui compliquerait le diagnostic pour les libéraux comme pour les conservateurs, c'est que le mal, si on peut le dire ainsi, toucherait tous les partis dits de gouvernement. À la lumière d'une analyse fouillée des résultats électoraux depuis les années 1970 des formations politiques d'une quinzaine de pays européens, le politologue Pierre Martin explique en effet que les grands partis de gouvernement, à l'instar des partis conservateurs et libéraux de la droite modérée, n'ont cessé de perdre du terrain électoral depuis les dernières décennies. Une perte qui se serait par ailleurs produite au profit de formations politiques plus extrêmes ou encore dont la vocation gouvernementale s'avère faible, voire inexistante⁵². Dans le contexte canadien aussi, nous avons

assisté à cette même difficulté de la part des grandes formations politiques d'être en mesure, d'une part, de prétendre à une représentation dite nationale, d'autre part, de garder la fidélité des partisans. Surtout, la question de la mobilisation devient ainsi cruciale pour les partis politiques d'aujourd'hui. En conséquence, il faudrait s'attendre à davantage d'instabilité avec des majorités courtes ou des gouvernements minoritaires plus fréquents que par le passé⁵³.

C'est dans ce contexte difficile que Justin Trudeau se retrouve à la tête des libéraux. Essentiellement, la question qui sera la nôtre dans le prochain chapitre consistera donc à examiner quel type de discours et de programme lui et son équipe ont l'intention de proposer afin que le PLC, sans nécessairement redevenir le parti d'antan, se retrouve néanmoins dans une position familière, c'est-à-dire près du pouvoir.

Chapitre 4

Justin Trudeau et la résurrection du courant libéral

« Le temps est venu pour nous d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire de notre pays¹. »

Justin Trudeau, 14 avril 2014.

Depuis avril 2013, les partisans et sympathisants du PLC se sont donné un nouveau chef qui, comme on peut le constater avec la citation coiffant ce chapitre, montre une ambition certaine, mâtinée d'un brin de grandiloquence. Selon le nouveau chef, il s'agit non seulement de reprendre la direction du gouvernement, mais de rédiger un nouveau chapitre dans le grand livre politique du Canada. Au soir d'une victoire à la course à la chefferie, il paraît de bonne guerre qu'un chef de parti dévoile son désir de devenir premier ministre, tout en clamant que « [l]'ère des libéraux divisés finit ici, maintenant, ce soir² ». Il est vrai que pour la majorité des partisans libéraux, le retour au pouvoir semble de nouveau possible, Justin Trudeau ayant été élu avec une facilité déconcertante. À vrai dire, avant même que Justin Trudeau ne prenne la direction des troupes libérales, certains signes de renaissance se manifestaient déjà³.

Chose certaine, l'impression prévaut, comme cela avait été le cas en 1968 lorsque le père en était devenu le chef, que le parti se retrouve à un tournant de son histoire. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, le PLC a traversé une crise d'abord organisationnelle (classique lutte de clans) qui s'est transmuée en une crise existentielle avec trois chefs qui n'ont pu ralentir la glissade vers la troisième

position dans le cœur de l'électorat canadien. Or, l'arrivée de Justin Trudeau s'inscrit dans cette volonté de freiner la déchéance électorale et, de manière plus profonde, elle coïncide avec celle de redonner une pertinence même au libéralisme canadien comme armature intellectuelle du PLC.

Dans la première partie de ce chapitre, nous examinerons plus particulièrement la montée de Trudeau pour voir sous quels auspices s'est effectuée son arrivée et comment son équipe et lui entendent ramener le PLC au firmament politique canadien. Les deux sections suivantes seront consacrées à analyser de manière plus précise le contenu idéologique du PLC. Dans ces deux sections, nous examinerons un ensemble de questions (nationale, sociale et «jeune») qui structurent l'actuelle offre libérale. Nous poursuivrons, dans la quatrième section, en examinant les orientations en matière de politique étrangère et, surtout, avec la situation particulière du PLC dans l'ouest du pays, afin de montrer comment les libéraux accordent une importance primordiale à cette région, comme l'avait d'ailleurs fait son prédécesseur (chapitre trois). Avec une volonté manifeste d'arborer le caractère pancanadien du PLC, à défaut d'ama-douer l'ensemble de l'électorat de l'Ouest, les libéraux, verrons-nous, tentent de trouver le ton juste afin de retrouver un ancrage électoral dans cette région. Car s'il est vrai qu'un parti politique peut encore être élu avec une majorité de sièges en provenance de l'Ontario et du Québec, il deviendra de plus en plus difficile d'y arriver dans l'avenir sans au moins avoir une présence dans des provinces comme l'Alberta et la Saskatchewan qui sont les provinces les plus dynamiques, économiquement parlant, au Canada. Nous verrons que les libéraux sous Justin Trudeau s'arrêtent régulièrement en Alberta.

L'OURAGAN TRUDEAU

« Research from both parties suggest voters believe it is inevitable that Mr. Trudeau will be prime minister one day. »

John Ivison, « As PM prepares for Israel trip, speculation abounds: Will he resign after he returns? », *National Post*, 4 décembre 2013.

Politique-spectacle oblige, l'arrivée de Justin Trudeau à la tête du parti n'est pas passée inaperçue. Lors d'une discussion impromptue entre l'auteur de ces lignes et un journaliste à l'automne 2013, ce dernier y allait d'un lapsus révélateur quant au battage médiatique fait autour de lui. Au lieu de parler de la « cote de popularité » du chef libéral dans les sondages, il a plutôt parlé de « la cote d'écoute ». Savoureuse méprise qui, bien dans l'air du temps de la politique-spectacle, laissait clairement entendre que, pour plusieurs, Justin Trudeau est regardé et analysé comme un produit médiatique dont les maisons de sondage mesurent l'audience de la même manière que BBM le fait pour les émissions télévisuelles. En ce sens, parler de cote de popularité se voulait une sorte d'indication que le chef libéral s'inscrit dans ce que certains définissent comme étant l'ère de la « célébritisation » (*celebritization*), celle où les chefs de partis s'imposent face aux partis politiques, comme nous l'avons déjà mentionné en introduction⁴. Dorénavant, il importe d'attirer l'attention par des coups médiatiques savamment orchestrés plutôt que grâce à un programme; pensons justement à Trudeau et à sa proposition de légaliser la marijuana ou encore à celle d'expulser les sénateurs libéraux de son caucus.

Il est vrai qu'au premier regard, Justin Trudeau ne paraît guère être qu'une sorte de créature médiatique qui,

contrairement à son paternel, ne possède pas le même capital en termes de production intellectuelle (articles, livres et conférences). Ironiquement, John English faisait remarquer qu'à l'arrivée de Pierre Trudeau sur la scène politique fédérale, plusieurs croyaient – du journaliste canadien-anglais Peter Newman à l'éditorialiste du *Devoir* Claude Ryan – qu'il représentait lui aussi le triomphe du style sur la substance. C'est pourquoi il charmait Marshall McLuhan qui avait vu en lui l'incarnation de la nouvelle époque médiatique, comme le fait quarante ans plus tard son fils qui vogue allègrement sur twitter dont il cherche à maîtriser les possibilités⁵. Ainsi, il y aurait, selon English, plus de similarités que de différences entre le père et le fils, chacun à sa façon ayant saisi le *zeitgeist* médiatique du moment. Mais les premiers pas en politique et avec les médias ont été plutôt difficiles.

D'abord, il faut rappeler que l'entrée en politique de Justin Trudeau s'est passée difficilement et qu'à ce moment, sa cote d'écoute, pour reprendre le lapsus, n'était pas très élevée auprès de ses confrères du parti. Par exemple, alors qu'il était candidat du PLC dans sa circonscription de Papineau, Trudeau avait livré un discours considéré comme son premier d'importance, à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Nous y reviendrons en détail plus loin, mais soulignons pour le moment que ce discours lui avait attiré les foudres de quelques ténors libéraux qui trouvaient, pour emprunter à Stéphane Dion, que Justin Trudeau aurait « à préciser sa pensée davantage⁶ ». En fait, cet épisode montrait déjà toute la difficulté qui l'attendait, soit d'avancer des politiques qui apparaissent nouvelles mais qui devraient en même temps paraître s'inscrire dans l'histoire de son parti. Cela dit, lors de la campagne à la direction, il s'est surtout contenté de surfer sur la vague de son nom, tout en suscitant l'intérêt dans les médias sociaux au point où, avant même la

fin de la course, le suspense se révélait inexistant avec le désistement de candidats comme l'ancien astronaute Marc Garneau.

Faire de la politique autrement

Nombreux sont ceux, avons-nous dit, qui établissent un parallèle entre l'arrivée du père et de celle du fils, comme si la « trudeaumanie » et le « Justin 2.0 » se comparaient aisément. Il y a cependant un élément où la différence avec le paternel est très grande et c'est celui des lettres de créance intellectuelles qui étaient celles du père, quoi qu'on puisse penser de son œuvre, des lettres que le fils ne possède pas et ne semble d'ailleurs pas disposé à obtenir. Par exemple, au-delà du fait de ne pas avoir autant écrit que son père, le chef libéral a déjà avoué, avant son entrée en politique il est vrai, qu'il ne lisait ni les journaux, ni ne regardait les nouvelles car si quelque chose devait se produire, « quelqu'un me le dirait » (« I figure if something happens, someone will tell me⁷ »). S'il n'est pas le seul à réagir ainsi, il y a tout de même de quoi s'étonner. Cependant, ceux qui se portent à la défense de Trudeau font valoir qu'il possède une « abondance d'intelligence émotionnelle », ce qui l'armerait et le préparerait à affronter ses adversaires, d'autant plus qu'aujourd'hui, nous serions devant une révolution similaire à celle survenue à la période des Lumières. Or, cette nouvelle révolution ne serait plus basée sur la raison mais sur la prise de conscience de l'importance des sentiments. Citant l'ouvrage de Georges Lakoff, Richard Gwyn défend en effet l'idée que les « sentiments sont les seuls faits » et que 98 % des raisonnements sont inconscients⁸. En conséquence, Trudeau serait on ne peut plus dans l'air du temps, en fait, à l'avant-garde de cette nouvelle période des Lumières, si on croit cet auteur qui lui est par ailleurs favorable. Cependant, avancer aujourd'hui que l'importance des sentiments et des

passions en politique prévaut sur la raison n'est pas si original que cela en a l'air⁹.

Cela dit, Justin Trudeau tente effectivement d'affirmer qu'il représente une nouvelle ère politique et, comme d'autres avant lui, il affirme sentir un vent de nouveauté : « J'ai voyagé à travers le Canada et j'ai entendu les appels des Canadiens pour quelque chose de neuf et quelque chose de meilleur¹⁰. » Prétendant faire de la politique autrement, Trudeau affirme que les électeurs canadiens, fatigués de la politique de la division caractéristique des conservateurs et qui est utilisée depuis leur arrivée au pouvoir, sont ouverts à un message « d'espoir » (hope)¹¹.

Or, cette entreprise de changement de ton s'accompagne également d'une transformation de son apparence, ce qu'on pourra à juste titre trouver un peu trivial, mais incontournable à l'ère du *Gouverner, c'est paraître*, pour reprendre le titre parlant d'un ouvrage¹². Un autre spécialiste de la communication politique rappelait que des recherches montrent que « l'influence sur l'autre passe à plus de 80 % par le visage et la voix et moins de 10 % par le discours¹³ ». Dans son ouvrage *L'illusion identitaire*, où il expliquait combien le politique est profondément lié à l'imaginaire, Jean-François Bayart rappelait d'ailleurs combien l'image avait toujours été un objet de préoccupation politique. Comme l'écrit Bayart, « [l]'habit fait bien le moine, et les acteurs politiques ne s'y trompent pas¹⁴. » Par exemple, en 1471, Laurent de Médicis (ou Laurent le Magnifique) s'était fait dire, nous dit Bayart, de changer son apparence parce qu'il ressemblait trop aux *giovani*, ce qui ne lui donnait pas assez de *gravitas* auprès du Saint-Siège avec qui il transigeait. Or, fort soucieux quant à l'importance de l'image, le chef libéral a procédé à un changement d'apparence : les cheveux longs et bouclés ainsi que la chemise savamment déboutonnée qui le caractérisaient dans les dernières années ont

laissé la place à une image plus classique de politicien, c'est-à-dire celui aux cheveux courts et peignés, à la cravate impeccablement nouée lorsqu'il affronte la presse. À l'instar de « Laurent le Magnifique » au XV^e siècle, Trudeau se donne un air de *gravitas* qui semblait lui faire défaut. Voilà qui rappelle qu'il n'est pas si facile de faire de la politique autrement et qu'on ne peut négliger l'aspect visuel qu'au risque de voir les quelques pourcentages de voix nécessaires pour décrocher une majorité manquer au candidat qui n'aura pas pris en compte cette dimension.

Si c'est une chose d'en appeler à la nouveauté et de changer son apparence, cela en est cependant une autre de traduire le changement dans des politiques qui apparaîtront comme réellement originales et novatrices. Et, dans le cas de Trudeau, avec une difficulté supplémentaire, celle de se situer dans une *continuité* libérale, tout en montrant qu'il est aussi plus que le fils de son père, donc en *rupture*. À cet égard, lui et son équipe doivent élaborer, autour de politiques distinctives, une marque de commerce libérale (*political branding*) qui lui est propre, pour reprendre cette expression à la mode chez les spécialistes de la communication politique.

TRUDEAU ET L'IDÉOLOGIE LIBÉRALE DU XXI^E SIÈCLE : LA DÉFENSE DE LA CLASSE MOYENNE

« Nous ne sommes pas esclaves des idéologies et des théories, mais notre parti a néanmoins une idéologie qui est forte, claire et significative¹⁵. » Telle elle était la façon dont le chef intérimaire Bob Rae s'exprimait dans son discours de clôture du congrès biennal des libéraux en 2012. Expliquant que les libéraux sont déterminés à offrir une solution de rechange aux conservateurs, il expliquait aussi que sa formation se voulait, au plan idéologique, « pragmatique », lui et les siens n'étant pas menés rigidement, sous-entendu comme les conservateurs, par une idéologie ou une théorie. Quoi qu'il en soit de la validité de l'affirmation, qui n'est pas fausse

compte tenu de la malléabilité du discours libéral au XX^e siècle, il n'empêche que, dans un contexte où les conservateurs ainsi que les néodémocrates montrent tous deux une identité idéologique assez affirmée, les libéraux doivent eux aussi se trouver une identité qui leur soit propre. Certains ont proposé de mettre cette question de côté en avançant que le PLC devait se situer au-delà de la droite et de la gauche et aller de l'avant, comme l'a fait la candidate deux fois malheureuse à la direction du PLC, Martha Hall Findlay. La formule frappait l'imagination, mais le monde politique étant ce qu'il est, il n'est pas toujours facile ou possible de simplement aller de l'avant sans boussole idéologique¹⁶. D'ailleurs, un autre libéral affirmait pour sa part que le PLC devait maintenant délaissier l'histoire (entendre l'histoire glorieuse du parti) pour revenir à l'idéologie, signifiant par là que sa formation devait passer par un processus de reconstruction idéologique similaire à celui des conservateurs au tournant des années 2000¹⁷.

Plus précisément, on peut formuler une hypothèse interprétative selon laquelle les libéraux sous Justin Trudeau tentent, à leur façon et dans le contexte canadien, de trouver les ingrédients de cette nouvelle formule idéologique que des intellectuels, notamment américains, espèrent voir naître dans les prochaines années. Nous faisons référence ici à un texte de l'intellectuel de droite et ex-néoconservateur, Francis Fukuyama, qui, dans la revue *Foreign Affairs*, évoquait ce qui lui semble être l'architecture de l'idéologie du futur qui permettra à la démocratie libérale de surmonter ce qu'il appelle le déclin de la classe moyenne¹⁸. Résumée à sa plus simple expression, cette nouvelle idéologie s'articulera, selon lui, autour de composantes dont la première serait la nécessité d'affirmer la suprématie du politique sur l'économie, tout en veillant à adapter les mécanismes actuels de l'État-providence à la nouvelle réalité du moment. Car la

nouvelle idéologie, et il s'agit de la seconde dimension, ne commencera pas avec une dénonciation radicale menant à un rejet du capitalisme. Toutefois, elle ne verra pas pour autant dans le marché une fin en soi, ce qui constitue une distinction avec les thèses de la droite néo-libérale. Enfin, cette idéologie montrerait une dimension populiste avec une dénonciation sentie du comportement des élites.

Sans savoir si les libéraux s'inspirent directement de ce texte, nous verrons dans les pages suivantes qu'ils baignent dans les thèses préconisées par Fukuyama avec un discours qu'on peut qualifier de droite au plan économique, mais qui, par ailleurs, affiche une volonté de rétablir la place des classes moyennes dans le processus politique. Pour le moment, le projet libéral au XXI^e siècle semble s'articuler principalement, au plan économique, autour de la défense de la classe moyenne ainsi que de l'appui à l'industrie pétrolière et, au plan des valeurs, à la légalisation de la marijuana, à la fermeté quant à la question nationale et à une politique étrangère qu'on veut plus souple que celle des conservateurs. Ce sont ces quelques piliers du projet libéral d'aujourd'hui qu'il s'agit maintenant d'examiner.

La question nationale

Considérant les positions du père dans le débat national au Québec, la question du nationalisme québécois s'avère centrale et incontournable pour le chef libéral, le défi étant pour lui et ses troupes de trouver une façon d'aborder la place du Québec à l'intérieur du Canada qui, sans nécessairement reproduire les positions du père, s'inscrive dans la continuité. « In pure marketing speak Justin Trudeau is a line extension of his father's brand. This means that by necessity he is somewhat different than the parent brand. The challenge for his image handlers is to figure out the extent to which they should communicate similarities with his famous father in a competitive electoral market that will

need a unique selling proposition to inspire a favourable emotional connection with new supporters¹⁹. » Au-delà du seul *marketing* politique, cette dynamique de distanciation/rapprochement avec le père se manifeste avec force dans la position que Justin Trudeau doit adopter à l'égard du nationalisme québécois en particulier et des francophones en général. Si cela est souvent un passage très difficile pour toute formation politique qui trouve un nouveau chef – celui de s'inscrire dans la continuité tout en montrant un nouveau souffle – dans le cas du PLC, le passage en question a pris une dimension inédite parce que le fils dirige la formation du père.

En effet, dès son premier discours d'importance, mentionné plus haut, Justin Trudeau avait probablement voulu se dépêtrer de l'héritage du passé, du moins on peut le supposer, en allant au-delà des positions paternelles. Les propos qu'il avait tenus avaient cependant fait réagir les 2 000 enseignants du primaire, réunis à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, ainsi que la Société des Acadiens. « La ségrégation du français et de l'anglais dans les écoles est quelque chose qui devrait être reconsidéré sérieusement²⁰. » À ce moment, en laissant entendre que le bilinguisme se révélait dépassé, il favorisait plutôt le « trilinguisme » sinon le « quadrilinguisme ». Par la suite, il s'était excusé en affirmant que la dualité linguistique au Nouveau-Brunswick constituait « un héritage libéral dont je suis très fier²¹ ». On peut penser que Justin Trudeau a cru, en parlant comme il l'a fait, qu'il pouvait s'autoriser à bâtir sur l'héritage de son père, tout en ne restant pas prisonnier de cette même vision, ce qui impliquait de prendre ce virage vers le plurilinguisme afin de dépasser le bilinguisme.

Ce même problème de positionnement idéologique par rapport aux positions du passé du père se posait surtout dans le cas du Québec. Dès son entrée en politique, Justin

Trudeau affirmait sa position sur le sujet, notamment avec une déclaration qui, livrée sur les ondes de CTV, lui permettait de s'inscrire dans la continuité : « Malheureusement, [...] il y a des gens ces jours-ci qui se drapent de cette idée de reconnaître le Québec comme une nation, ce qui va à l'encontre de tout ce que mon père a toujours cru²². » Mais, plus tard, il reniait, si on peut dire, l'héritage libéral lorsqu'il affirmait, malencontreusement, que le Canada de Stephen Harper lui déplaisait tant qu'il pourrait songer à un Québec indépendant. En effet, dans une entrevue radiophonique, il déclarait : « On a un Canada qui devient mesquin, qui devient petit d'esprit, qui devient fermé. Qui est anti-intellectuel, qui commence à prôner la division et à s'ingérer dans la vie privée des gens. Excusez-moi, mais je ne reconnais pas ce pays. Et c'est des millions de Canadiens qui, non plus, ne reconnaissent pas ce pays. » Et il ajoutait que si le Canada « s'en allait contre l'avortement et contre le mariage gai, et qu'on retourne en arrière de 10 000 façons, peut-être que [il] songerait à faire du Québec un pays, oui²³ ». Certes, on peut penser que Trudeau répondait ainsi afin d'envoyer un message à la gauche québécoise et, plus généralement, aux Québécois qui avaient voté, en mai 2011, pour le NPD. Mais les propos se révélaient particulièrement étonnants pour un futur chef dont le parti a toujours défendu l'importance du Canada pour le Québec.

En fait, dans l'éventualité où on accepte l'idée que le duel qui oppose le PLC aux indépendantistes s'est refroidi depuis le dernier référendum en 1995 – et la dernière élection générale québécoise du 7 avril 2014 semble confirmer cette thèse –, la conséquence pour le PLC est de voir disparaître, du moins pour un temps, une sorte de point de repère « naturel » qui assurait en partie sa définition, celui de l'opposition au souverainisme québécois, laquelle a été centrale dans la montée de Trudeau père. Dans ce contexte, le PLC a

perdu une importante fonction symbolique, celle d'incarner le ciment de l'unité nationale. Ainsi, il se pourrait que, considérant l'évolution politique du Canada dans la dernière décennie, Justin Trudeau se retrouve aux prises avec une nouvelle réalité politique et électorale, laquelle rend sa tâche difficile ou à tout le moins différente en regard du passé. On comprend mieux alors pourquoi le chef libéral s'empressait de critiquer le projet de Charte avancé par le Parti québécois et de dénoncer à nouveau la « politique de l'identité », lors de son discours d'ouverture au moment du congrès biennal de 2014²⁴. En fait, la rapidité avec laquelle le chef libéral a pris position sur la question de la Charte par rapport à ses adversaires conservateurs et néodémocrates lui a attiré les éloges du Canada anglais et ce serait d'ailleurs la raison pour laquelle le général à la retraite Andrew Leslie a rejoint l'équipe libérale²⁵.

Ironiquement, le PQ qui proposait cette charte notamment pour s'opposer au multiculturalisme canadien qui ghettoïserait la société, permettait à Trudeau de se faire le défenseur du Canada multiculturel. Voilà qui rappelle que les adversaires politiques ont souvent besoin les uns des autres et si le Parti québécois était devenu majoritaire à l'Assemblée nationale lors de la dernière élection provinciale québécoise, cela eût constitué un élément favorable au PLC qui aurait ainsi bénéficié d'un contexte favorable, similaire à celui qui avait favorisé les libéraux à la fin des années 1960²⁶.

De plus, le projet de Charte du Parti québécois s'est aussi révélé une occasion pour réaffirmer l'engagement de sa formation en faveur du multiculturalisme canadien qui est un des éléments les plus importants de l'héritage libéral. En effet, une des clés du succès des libéraux auprès de l'électorat canadien résidait dans cette prétention du PLC d'incarner, depuis les années 1960 jusqu'au début des années 2000, le « nouveau Canada ». Cette expression signifiait que le PLC

matérialisait par ses politiques la façon de comprendre l'évolution canadienne de l'après-1945, c'est-à-dire le Canada bilingue et multiculturel. Ce qui se traduisait électoralement par le fait que les libéraux plus que les conservateurs canalisaient le vote de ce nouvel électorat. En effet, les immigrants de la cinquième vague, ceux arrivés à partir des années 1950, votaient en plus grande proportion pour le PLC, tout comme les francophones, les plus jeunes ainsi que les plus urbanisés²⁷. Or, les récentes élections ont montré que ce monopole sur le « nouveau Canada » s'était effrité graduellement, notamment parce que les conservateurs parvenaient aussi à s'imposer auprès des immigrants, faisant ainsi oublier la méfiance qui existait entre les réformistes et cette catégorie d'électeurs. Cela dit, le succès de la percée conservatrice auprès des immigrants reste à être confirmé en 2015, les choses pouvant changer d'ici là. D'ailleurs, encore en 2010, un sondeur écrivait que le PLC pouvait toujours prétendre incarner le « parti des néo-canadiens²⁸ ».

Quoi qu'il en soit, le monopole du PLC sur le « Nouveau Canada » n'est certainement plus ce qu'il a été et les libéraux doivent changer leur approche en matière de symbolisme national. À cet effet, il leur faut modifier leur *software*, pour emprunter cette expression, et trouver un ensemble de politiques différentes du passé, tout en améliorant leur *hardware* (les stratégies, le financement, l'organisation etc.)²⁹. En ce qui concerne les politiques préconisées par le PLC, tenant compte du retrait de la question nationale, les libéraux se sont tournés vers la question sociale. Ils développent avec attention un argumentaire politique pour prendre la défense de la classe moyenne ou de « Nathalie », pour reprendre cette image utilisée par le chef libéral dans son discours au congrès biennal, laquelle est censée incarner le désarroi de la classe moyenne³⁰.

La défense de la classe moyenne

Il a beaucoup été dit ces dernières années à propos du retour des classes sociales dans l'analyse politique. En fait, cette réapparition s'est notamment faite sur un mode négatif dans la mesure où on en évoque la disparition en raison d'un creusement prononcé des inégalités entre les classes sociales et entre les générations, l'ouvrage best-seller *Le Capital au XXI^e siècle* (2013) de l'économiste français, Thomas Piketty ayant relancé le débat à cet effet. Or, plusieurs s'alarment de l'émergence d'un fossé de plus en plus profond qui, à l'ère de la globalisation économique, aurait conduit à l'accroissement des disparités économiques, particulièrement aux États-Unis. À tel point que la situation serait comparable à ce qui prévalait dans les années trente³¹. Au sein des démocraties occidentales, on assisterait ainsi à ce qu'on pourrait qualifier d'une sorte de « déprime de la classe moyenne³² », encore qu'il n'existe pas de consensus en la matière, puisqu'on ne s'entend pas nécessairement sur l'exacte nature et portée du phénomène.

Quoi qu'il en soit, le sentiment que le modèle économique issu des années 1980 ne fonctionne plus paraît une idée en hausse et les libéraux canadiens ont repris ce cheval de bataille idéologique visant à atténuer les écarts de richesse entre Canadiens. Comme à une autre époque où Bill Clinton et les démocrates avaient fait campagne en affirmant que c'est l'économie qui importe (« It's the economy, stupid »), Trudeau et les siens proposeraient une variante sur le même thème, soit que c'est la classe moyenne qui importe (« It's the middle class, stupid »)³³. Citons à cet effet le chef libéral qui s'exprimait ainsi en fin d'année 2013 :

« Même si l'économie a doublé en taille, le revenu médian des ménages au pays n'a augmenté que de 15 % au cours des 30 dernières années. Le taux d'endettement moyen est de 28 000 \$. Ce sont des enjeux qui touchent les gens et ils se

demandent si, pour la première fois de l'histoire de notre pays, leurs enfants n'auront pas la même qualité de vie, les mêmes opportunités qu'eux. Il y a une transformation de notre économie qui ne fonctionne plus pour ceux qui travaillent le plus fort, c'est-à-dire les Canadiens moyens³⁴. »

La déclaration se révélait conforme au discours développé depuis la course à la direction lorsqu'il écrivait, dans un texte publié dans le *Globe and Mail*, que la classe moyenne s'était fait promettre la responsabilité fiscale, la compétitivité ou l'ouverture des marchés comme autant de panacées qui permettraient de redistribuer les fruits de la prospérité économique au plus grand nombre. Toutefois, selon Trudeau, la classe moyenne se trouve aujourd'hui plongée dans l'anxiété parce que les promesses évoquées plus haut ne se sont pas matérialisées : « Core to the Canadian promise is that upward mobility is a realistic prospect for all. Now, Canadians feel it is more likely that they will fall out of the middle class into poverty, rather than rise out of poverty into the middle class³⁵. » Pour freiner le déclassement des électeurs, les libéraux proposent une solution toute libérale, celle d'une stratégie misant sur l'éducation, plus précisément avec l'objectif d'atteindre un taux de diplomation postsecondaire de 70 %, ce qui est une cible plutôt ambitieuse.

Avec ce discours centré sur la défense de la classe moyenne et l'éducation, on pourrait voir là une preuve que le PLC est en passe de retrouver le côté social qui le caractérisait dans le passé mais qui s'était perdu dans les années 1990. Pourtant, s'il n'est pas faux d'y voir une thématique traditionnellement défendue par la gauche, cette critique a aussi été récemment défendue par la droite intellectuelle américaine – qu'il ne faut pas confondre avec le Tea Party ou avec le Parti républicain –, comme cela est le cas dans la revue *The American Interest*, dont l'un des principaux collaborateurs se révèle Francis Fukuyama que nous avons

évoqué un peu plus tôt. Or, dans cette revue, la ploutocratie que seraient devenus les États-Unis est souvent dénoncée, entre autres dans une recension de l'ouvrage de Chrystia Freeland qui a été élue députée libérale dans Toronto-Centre, en novembre 2013³⁶. Avec Freeland et d'autres, on assiste aussi du côté canadien à la montée de cette critique qui, de la droite, critique la droite de l'ère Reagan/Thatcher pour avoir laissé la démocratie se retrouver sous l'emprise d'une globalisation financière incontrôlée.

Freeland s'est en effet imposée, au sein des troupes libérales, comme le nouveau porte-étendard de la cause de la classe moyenne ainsi que de la dénonciation des inégalités trop criantes. Originaire de Peace River en Alberta, cette journaliste et intellectuelle publique, qui gravite dans les milieux médiatiques de haute volée depuis plusieurs années, a notamment publié un livre sur le passage du communisme au capitalisme en Russie. Mais c'est surtout avec son *Ploutocrates* au titre évocateur qui s'est mérité un prix prestigieux, le Lionel Gelber, qu'elle a attiré l'attention³⁷.

En fait, la position de Freeland s'avère d'autant plus intéressante qu'elle permet de voir où se situent idéologiquement les libéraux. En effet, sans être hostile au capitalisme comme on présume que le sont les néodémocrates, les libéraux préconisent plutôt d'embrasser la globalisation et ce, à la manière des Suédois³⁸. Cependant, les libéraux continuent de dénoncer les excès qui conduisent une toute petite minorité à s'emparer d'une trop grande partie de la richesse en même temps que la révolution technique a rendu obsolètes les emplois traditionnels qui sont devenus de plus en plus inutiles³⁹. C'est pourquoi Freeland fait l'éloge du système bancaire canadien et des régulations mises en place durant les années 1990 sous la poigne libérale de Paul Martin et de Jean Chrétien⁴⁰. Pour surmonter la stagnation de la classe moyenne et pour que la mobilité sociale reprenne

son mouvement ascendant, l'auteure-député propose aussi, en écho à son chef, de miser sur l'éducation, l'entrepreneuriat et d'accorder les besoins du monde des affaires à ceux de la population.

Avec Freeland, les libéraux ont ainsi trouvé la figure qui peut leur permettre de résister aux néodémocrates, voire de s'imposer comme elle l'a d'ailleurs démontré, lors de l'élection partielle, en défaisant une des icônes de la pensée de gauche canadienne, Diana McQuaig. De plus, elle vient donner une dose de crédibilité au message voulant que les conservateurs ne se soient pas préoccupés d'économie. En effet, cette critique des excès de la globalisation s'accompagne d'une dénonciation des politiques conservatrices sur le plan de leur efficacité réelle. Citons à cet effet un membre de longue date du caucus libéral, à savoir Ralph Goodale : « Au contraire, depuis les huit dernières années, Stephen Harper n'a réussi qu'à démolir la santé financière du Canada et miner notre capacité à répondre aux besoins de la classe moyenne⁴¹. » Et Goodale continuait dans la même veine, c'est-à-dire en attaquant le gouvernement sur son propre terrain, celui de l'économie, et en l'accusant de n'avoir pas été en mesure d'améliorer le sort du plus grand nombre. La stratégie est cependant risquée puisqu'elle implique, pour le PLC, de proposer un ensemble de politiques précises pour corriger la situation et concurrencer ainsi les solutions conservatrices visant elles-aussi à améliorer le sort de la classe moyenne, à l'instar du Plan d'action économique. Surtout, il faudra voir si ce message sera convaincant en campagne électorale, la classe sociale n'étant pas nécessairement un facteur prédisant le vote.

Quoi qu'il en soit, en choisissant de prendre la défense de la classe moyenne canadienne qui ne serait plus que l'ombre d'elle-même et qui serait inquiétée par l'avenir de sa jeunesse, les libéraux se trouvent également à miser sur

l'électorat plus jeune, lequel est frappé de manière certaine par l'accroissement des inégalités (difficultés à trouver un premier emploi stable notamment). Ainsi, les libéraux misent également sur la jeunesse pour effectuer un retour au pouvoir.

LA QUESTION « JEUNE »

« Il a de l'ambition et de l'audace - et il veut changer le ton de la politique. Il incarne le renouveau et la nouvelle génération. »

Robert Asselin, « Le rassembleur »,
The Huffington Post, 18 avril 2013.

Si comme nous l'avons déjà mentionné, l'arrivée de Justin Trudeau est vue par certains comme étant similaire à celle de son père, d'autres établissent plutôt un parallèle avec une autre victoire électorale, soit celle de Barack Obama, en 2008⁴². C'est d'ailleurs en ce sens que la citation en exergue, qui est l'œuvre d'un proche collaborateur du clan libéral, s'inscrit. À l'instar de Barack Obama qui serait parvenu à dynamiser la jeunesse à l'élection présidentielle de 2008, notamment en s'appuyant sur les médias sociaux, Justin Trudeau voudrait réaliser le même type d'opération politique en « réveillant » l'électorat des moins de 30 ans, un segment que les conservateurs auraient délaissé : « No group is more important to me than young people, not just because it's an under-addressed group, but because the challenges we're facing as a planet, as a civilization, are going to require a fresh way of thinking⁴³. » Dans ce contexte et de la même façon qu'Obama avant lui, « Trudeau le Jeune » comme l'ont surnommé certains journalistes avec une pointe d'ironie non dissimulée, a misé sur Twitter et les réseaux sociaux pour se faire élire à la tête du PLC, lui qui avait plus d'une centaine de milliers de personnes pour le suivre lors de la course à la

direction alors que ses plus proches rivaux en avaient « seulement » quelques milliers⁴⁴.

À vrai dire, ce n'est pas d'hier que les libéraux courtisent la jeunesse pour se redonner de la vigueur électorale. Wilfrid Laurier disait déjà à son époque que « [p]our qu'un parti se maintienne il faut qu'il s'occupe particulièrement des jeunes, car ceux-ci sont le blé qui lève, les hommes de demain et l'espoir de l'avenir⁴⁵ ». Cela dit, pour revenir à aujourd'hui, il est d'autant plus impératif de trouver de nouvelles sources électorales que l'identification partisane et l'attachement aux partis politiques se révèlent de plus en plus difficiles à maintenir, les formations d'aujourd'hui devant courtiser de nouveaux électeurs pour remplacer ceux qui étaient fidèles au parti, une denrée rare maintenant⁴⁶. Les jeunes apparaissent ainsi comme un bassin électoral prometteur à explorer.

Au-delà de l'utilisation des médias sociaux pour percer le mur d'indifférence des jeunes face à la politique électorale, les libéraux proposent également de s'occuper de questions qui, comme celle de la marijuana, résonneraient davantage en accord avec leurs préoccupations, ce qui permettrait, en retour, de mobiliser les cybers-supporters canadiens, toujours sur le modèle des démocrates américains. En fait, les libéraux parlent de légaliser la marijuana depuis un certain temps, la motion ayant été acceptée, non sans débats, au congrès du PLC en janvier 2012. La proposition a été avancée de non seulement décriminaliser la possession de marijuana mais aussi d'en prôner la légalisation⁴⁷. En montrant ainsi leur côté progressiste (mais pas au point de voter une motion pour l'abolition de la monarchie), les libéraux se distinguaient des positions conservatrices qui misent sur la loi et l'ordre tout en allant plus loin vers la gauche que les néodémocrates qui préconisent seulement la décriminalisation. Plus tard, le chef libéral se commettait de

nouveau en faveur de cette politique, ce qui suscitait de nombreuses réactions. Plusieurs pensent qu'il s'agit d'une politique de nature à revamper l'offre politique libérale, y voyant un bon coup stratégique (« smart move ») qui permettrait, selon l'historien Michael Behiels, d'intéresser les jeunes à la politique et donc, potentiellement, de redynamiser le PLC avec l'apport d'une partie de l'électorat plus jeune sur un sujet qui, présume-t-on, les intéresse⁴⁸. Le même argument a aussi été évoqué lorsque Trudeau a pris tout le monde par surprise en annonçant que, dorénavant, les sénateurs libéraux ne siègeraient plus au caucus du parti. Son collaborateur Robert Asselin, cité plus haut, présentait en effet la proposition libérale comme un autre élément du « changement générationnel » apporté par le nouveau chef libéral⁴⁹.

Certes, d'un point de vue idéologique, la défense de la légalisation de la marijuana, en plus d'être dans l'air du temps avec ce qui s'est passé dans l'État du Colorado, permet aussi au PLC de prendre la défense des libertés individuelles contre l'approche jugée trop rigide et conservatrice du PC. C'est en ce sens que, de passage à l'Université du Manitoba, Justin Trudeau défendait son projet au nom même de la liberté de choix, un thème classique de la pensée libérale :

« If someone wants to brew their own beer or make their own wine, they're more than welcome to. But the vast majority of consumers are happy to go to a liquor store to purchase their alcohol because its, of known quality. And the choices available to consumers and the knowledge of what it is that goes into what you're buying empowers consumers [...]. This is the kind of approach we need to take: one grounded in evidence, one grounded in science, one grounded in liberty⁵⁰. »

De cette façon, les libéraux peuvent ainsi s'opposer à la « guerre à la drogue », en proclamant qu'en plus d'être inutile, la politique des conservateurs se résume à la construction

de « méga-prisons ». Bref, comme l'a répété Trudeau lors d'une traditionnelle entrevue de fin d'année, la politique actuelle du gouvernement serait inefficace et la prohibition ne ferait que subventionner le crime organisé⁵¹.

Par ailleurs, la proposition libérale en matière de décriminalisation reste encore assez nimbée de mystère en ce qui concerne sa faisabilité ou encore par rapport à ses aspects pratiques. Il existe notamment plusieurs questions quant à savoir quelle serait l'exacte implication de l'État dans la production et la distribution de la substance. Car si c'est une chose de décriminaliser la simple possession de la marijuana, c'en est une autre de proposer sa vente sur le modèle des boissons alcoolisées. Il faudra manifestement qu'il coule beaucoup d'eau sous les ponts des décideurs politiques pour qu'on puisse se faire une idée plus claire du projet libéral, ce qui, d'ailleurs, pourrait être fatal au moment de l'élection. Pour l'instant, il est difficile de voir si cette proposition s'imposera comme une question centrale dans l'électorat canadien, car on ignore dans quelle mesure elle pourra produire un effet d'accélération pour les libéraux dans leur quête pour revenir au pouvoir.

L'autre façon dont le Parti libéral pense pouvoir rajeunir son électorat, consiste en l'utilisation des médias sociaux et des « technologies de libération », pour reprendre une expression du politologue Larry Diamond⁵². Mais là aussi, il reste encore plusieurs interrogations quant à l'efficacité réelle d'une telle stratégie pour changer les choses, dans les cas les plus extrêmes comme le printemps arabe, ou simplement comme facteur permettant de gagner une élection. Que les hommes politiques aient tous des comptes Twitter et des pages Facebook est une chose, mais que cela soit un avantage réel dans la compétition électorale reste encore à être vérifié de façon plus précise, du moins au Canada. C'est que, fait remarquer Tom Flanagan, personne au Canada ne semble

avoir encore réussi à atteindre le degré de sophistication de Barack Obama dans le domaine de l'identification des votants et du financement⁵³. Surtout, une raison institutionnelle qui joue en faveur du président américain pourrait tout simplement manquer à l'aspirant premier ministre. En effet, si les électeurs américains peuvent dans leur ensemble s'exprimer pour une candidature présidentielle, au Canada, comme on le sait, seuls les électeurs de la circonscription de Papineau voteront, en 2015, pour Trudeau. Or, puisque seule une poignée d'électeurs canadiens ont le loisir de voter directement pour lui, cela pourrait avoir effet pour d'affaiblir le facteur Twitter, sans compter qu'il existe toujours un certain pourcentage d'électeurs qui expriment leurs choix en fonction de la qualité du candidat local. Cela n'interdit pas de croire que l'équipe libérale, en s'inspirant de l'expérience d'Obama – notamment en reproduisant des événements comme « Dinner with Justin » similaire au « Dinner with Barack⁵⁴ » – pourrait parvenir à capitaliser sur une utilisation judicieuse de l'image de Justin Trudeau, beaucoup plus vendable à travers les médias sociaux que celle de Stephen Harper ou encore de Thomas Mulcair.

Enfin, si l'efficacité de la première campagne présidentielle d'Obama reposait assurément sur un habile mélange d'emploi des médias sociaux combiné à un message misant sur l'espoir pour se distinguer des Républicains, il se pourrait aussi qu'il ne faille pas oublier une autre dimension présente aux États-Unis mais absente au Canada. Ce facteur classique, et qu'on a peut-être oublié d'inclure dans le succès des démocrates, est celui de la génération politique. De fait, les travaux des spécialistes de la sociologie politique ont montré que des effets de conjoncture importants, pensons à des événements historiques marquants (guerre, grèves importantes, assassinats ou attentats terroristes, etc.), peuvent avoir un impact tel dans les consciences qu'ils bouleversent les perceptions

en entraînant la jeune génération à un engagement politique et civique plus grand⁵⁵. Qu'on songe, par exemple, à l'assassinat de John F. Kennedy qui a entraîné dans son sillage une génération d'Américains vers une implication politique soutenue par la suite ou encore les manifestations étudiantes qui ont suivi quelques années plus tard.

Or, selon les sociologues Thomas H. Sander et Robert D. Putnam, cet effet aurait joué en faveur d'Obama, plus précisément avec les attentats du 11 septembre 2001 ainsi qu'avec la gestion et l'enlèvement en Irak qui est survenu par la suite. Les attentats auraient engendré une onde de choc qui a amené, en 2008, les jeunes Américains à un surcroît d'engagement civique. Cette « génération post 2001 », en état de réceptivité politique, se trouvait prête à suivre Obama qui a su comprendre l'état d'esprit de ces jeunes Américains⁵⁶. Si la thèse des deux sociologues est correcte, alors on s'aperçoit que le pari est loin d'être gagné pour l'équipe libérale puisque rien n'indique qu'on puisse parler d'une génération « post 11 septembre 2001 », au Canada. En d'autres termes, si les libéraux espèrent reproduire les succès démocrates, il pourrait tout simplement manquer un ingrédient ô combien essentiel et impossible à reproduire, celui du choc créé dans les consciences par l'effondrement des tours jumelles.

On comprend pourquoi le nouveau projet libéral ne peut (ou ne devrait pas) s'en remettre au seul style de communication, conjugué strictement à l'ère des médias sociaux. Les libéraux doivent également se démarquer, comme nous l'avons vu plus haut, du projet conservateur en matière sociale et nationale. Dans ce contexte, la position libérale concernant la politique étrangère présente à son tour un intérêt particulier pour le PLC qui aspire à un retour au pouvoir, tout comme celle sur la question de l'exploitation des ressources énergétiques qui a elle aussi une dimension nord-américaine, voire internationale.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRE : LES NOUVEAUX DÉFIS

Les questions touchant les relations internationales ne sont généralement pas celles qui, au soir des élections, déterminent le prochain gouvernement. Les électeurs ont bien d'autres préoccupations, pensons surtout aux sujets économiques ou encore au système de santé. La politique étrangère reste quand même un sujet sensible avec lequel le PLC doit transiger pour se différencier des conservateurs mais aussi parce que c'est un domaine où le parti s'est distingué dans le passé. En effet, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le PLC a puissamment contribué à forger l'image d'un Canada pacifiste sur la scène internationale. Cette vision libérale est celle d'un Canada qui, après avoir lutté sur les champs de bataille et participé à la libération de l'Europe, est devenu une nation de casques bleus qui s'interposent entre les belligérants. Elle s'est développée sous la houlette des gouvernements libéraux, surtout avec Lester B. Pearson, et elle se révèle plus mythique que réelle dans la mesure où les Canadiens, Québécois y compris, se sont montrés favorables aux interventions militaires en Corée et au Kosovo⁵⁷. Quoi qu'il en soit, il faudra surveiller attentivement quelles orientations prendra le PLC en cette matière qui fait partie de la distinction libérale par rapport aux conservateurs. Adoptera-t-il ce que des chercheurs en politique étrangère appellent l'approche dite continentaliste, c'est-à-dire celle voulant que le gouvernement canadien se montre plus proche et soucieux des intérêts américains qui sont aussi ceux du Canada? Ou alors reviendra-t-il, du moins en esprit, à l'internationalisme ou au multilatéralisme qui est vu comme un legs de l'époque libérale? Voilà certaines des questions qui agitent aujourd'hui le camp libéral.

D'une part, le chef libéral doit encore apprendre à naviguer prudemment en matière sensible. Par exemple, lors

d'une rencontre tenue à Toronto, un membre du public lui ayant demandé quelle « administration il admirait le plus », le chef libéral répondait, fort imprudemment, qu'il s'agissait de la Chine qui, même si c'est une « dictature », parvient à prendre un virage environnemental. Évidemment, il a été critiqué pour son manque de jugement politique⁵⁸. S'il a rapidement dû s'expliquer, comme on s'en doute sur Twitter, cela n'a pas empêché qu'on fasse la comparaison avec les positions passées de son père à propos des régimes communistes⁵⁹.

D'autre part, et au-delà de l'anecdote et de la bourde, il existe un problème plus profond. En effet, le PLC doit retrouver ses marques en matière de politique étrangère, ce qui constituait une pièce importante du libéralisme au XX^e siècle. À cet égard, la position générale des libéraux n'est pas tout à fait claire. Nous avons cependant des indications portant à croire qu'ils reviendront à ce qui était le fonds de commerce du parti, soit à une approche nécessairement axée sur la collaboration, et non sur la confrontation comme celle prêtée aux conservateurs :

« At every turn, whether we're talking about the "no brainer" summit in 2011, or the "we won't take no for an answer" bluster in New York last month, the Prime Minister has been far, far more concerned about making headlines than making progress. I also know, as I said last week in Washington, that there are a few very big things the Prime Minister of Canada needs to get right. One of those things is building a constructive working relationship with the President of the United States⁶⁰. »

Nous avons également des éléments indiquant que les libéraux reviendront à une attitude moins fermement alignée sur Israël : « We need to do more in terms of bringing the Palestinians and the Arab states in general to a productive place in negotiations, [...] We need to continue to be steadfast in our friendship and support of Israel, the only

true democracy in the region ... but also we have a responsibility and an opportunity to engage with the Arab world⁶¹. » Ici aussi, il s'agirait d'un éloignement en comparaison avec l'approche conservatrice.

Cela dit, quelques notes discordantes se font parfois entendre à l'intérieur du camp libéral. Émettant un autre son de cloche, certains membres espèrent que le PLC prendra une direction différente de celle du passé : « En général, j'implore les libéraux de réévaluer leur vue traditionnelle du rôle militaire du Canada⁶². » Cette position avancée par un auteur qui se décrit comme un activiste libéral pourrait signifier que les libéraux se rapprocheront des conservateurs en matière de politique étrangère. À cet égard, l'arrivée du général à la retraite Andrew Leslie dans l'équipe libérale, lequel a été très critique de l'approche conservatrice au chapitre de la défense nationale, pourrait être significative en montrant que le PLC veut critiquer le PC sur son flanc militaire. Aux yeux d'Andrew Leslie, les conservateurs n'ont pas livré la marchandise promise, aussi bien en termes de budgets que d'équipements⁶³. Cela montre que le PLC entend affronter directement les conservateurs sur leur propre terrain, celui de l'appui aux forces armées et de la fierté militaire. Cela dit, les orientations libérales en politique étrangère restent dans l'ombre jusqu'à maintenant en comparaison avec les autres éléments de programmes.

Par ailleurs, une question va demander à Trudeau un positionnement particulièrement important et c'est celle du dossier énergétique qui a pris une importance considérable ces dernières années, sur la scène tant intérieure qu'extérieure. Il faut ici penser aux débats entourant les pipelines qui touchent maintenant toutes les provinces, y compris le Québec, et qui exigent de tout chef de parti politique sur la scène fédérale qu'il se positionne sur l'évolution récente et le devenir de cette exploitation. Comme on le sait, les

conservateurs se font les promoteurs du projet de faire du Canada une « superpuissance énergétique⁶⁴ ». Or, comment les libéraux entendent-ils prendre part à ce qu'on peut appeler l'économie politique des pipelines qui, de plus en plus présente au Canada, est fondamentale dans le projet conservateur ? La question est cruciale car elle implique en fait, pour les libéraux, la possibilité même de redevenir un parti national ou pancanadien.

L'Ouest et les questions énergétiques

« This place is important : Calgary, Alberta, and all of Western Canada. It's important now, and it will be even more important in the future – our shared future. »

Justin Trudeau, Discours prononcé devant le Calgary Petroleum Club, 30 octobre, 2013.

Nous avons mentionné que Trudeau et les siens prétendent faire de la politique autrement, tout comme ils se disent portés par un souffle nouveau. Pourtant, la politique classique, celle voulant qu'il faille séduire les électeurs des différentes régions et qu'il soit nécessaire d'amadouer, à défaut de convaincre, des intérêts économiques particuliers reste encore aujourd'hui importante. C'est qu'il existe une réalité politique liée à la nature de l'espace politico-géographique du Canada et qui se révèle difficile à ignorer. Si le PLC veut retrouver l'envergure d'antan, il doit s'ancrer électoralement dans la plupart des régions du pays, notamment du côté de l'Ouest, afin d'éviter un cantonnement électoral dans quelques provinces seulement.

Ce problème de la marginalisation régionale du PLC se reflétait d'ailleurs au moment de la dernière campagne à la direction, celle d'avril 2013. Au-delà du nombre de candidats (9 au total), leur provenance illustre ce qu'il est possible

d'appeler la « montréalisation » du parti. Que des candidats représentent Montréal, vigoureuse métropole culturelle, était en soi une bonne chose, mais le problème reposait sur le fait que ceux ayant le plus de chances de l'emporter étaient tous issus de cette ville ou presque. Voilà qui mettait en lumière un problème crucial au sein des troupes libérales, celui d'un enracinement trop prononcé dans une région du pays, ce dont les libéraux sont d'ailleurs bien conscients. Comme le remarquait en effet un ancien directeur du parti et candidat défait à l'élection de 2011 : « Si nous ne pouvons articuler un grand dessein pour le pays, dans chaque région du pays, nous échouons à combler les attentes que les Canadiens ont envers le Parti libéral⁶⁵. » C'est dans ce contexte que l'actuel chef libéral doit se positionner dans le débat énergétique, plus particulièrement celui de la construction des pipelines au Canada et vers les États-Unis.

Or, voilà qui représente aujourd'hui un défi important pour les libéraux et ce, en raison même de l'histoire du parti qui n'a guère été glorieuse dans cette région du pays. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, si le PNE renouait avec une tradition nationaliste et interventionniste afin de surmonter les problèmes enfantés par la fin de la croissance économique du milieu des années 1970, il engendrait l'effet inverse, celui de s'aliéner une bonne partie de l'électorat des Prairies et de la Colombie-Britannique. Si, avec Jean Chrétien, le PLC parvenait à faire élire quelques candidats d'importance comme Ralph Goodale, en Saskatchewan, ou Anne McClellan, en Alberta, le choix de Stéphane Dion, l'avocat par excellence du Plan vert, avait tout pour déplaire aux conservateurs de l'Ouest canadien. Quoi qu'il en soit des mérites de son plan, le PLC perdait la bataille des relations publiques, tout comme avec Ignatieff, dont nous avons dépeint les efforts infructueux pour amadouer l'électorat albertain. Ainsi, la marque de commerce libérale sortait de

l'élection fédérale de 2011 encore plus affaiblie. Et peut-être, d'ailleurs, existe-t-il un obstacle de fond encore plus considérable à surmonter qui, au-delà des déboires électoraux qui ont frappé les libéraux depuis 1984, concernerait l'évolution même des grands équilibres politiques canadiens.

La fin du consensus laurentien ?

Selon des observateurs, le problème auquel fait face le PLC aujourd'hui s'inscrirait dans une dynamique plus vaste où le retour des libéraux pourrait d'autant plus être compromis que, parallèlement, la nature de l'économie politique du Canada semble s'être transformée. C'est la thèse que deux auteurs, Darrell Bricker et John Ibbitson, défendent dans un ouvrage qui a fait grand bruit. À leurs yeux, l'élection fédérale de mai 2011, au-delà du fait de reporter majoritairement le Parti conservateur au pouvoir, traduirait un changement profond ainsi qu'une reformulation de l'identité politique du Canada qui perdrait ce côté « laurentien » qui caractérisait l'ensemble canadien au XX^e siècle. Cette idée d'un Canada laurentien revenait à soutenir que les deux grandes provinces du centre, l'Ontario au premier chef ainsi que le Québec, constituaient l'axe de développement de l'État fédéral qui mettait, par conséquent, en place des politiques pour favoriser l'épanouissement économique et social de ces deux provinces, surtout de l'Ontario : « Issue after issue, decade after decade, the Laurentian Consensus shaped the public policy arc of this country⁶⁶. » Alors que le Canada s'était traditionnellement édifié à partir de ce que les deux auteurs appellent le « consensus laurentien » qui dictait le développement du Canada autour de la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs, le Canada d'aujourd'hui serait un pays tourné vers le Pacifique. Cette transformation politique, en épousant les mutations de l'économie politique canadienne, conduirait l'ensemble du pays à se définir de plus en plus au diapason des économies des provinces de

l'Ouest, ce qui aurait pour effet de rendre obsolète la vision laurentienne d'un Canada presque par nature acquis au PLC. Dans ce contexte, l'Ouest serait tout simplement en train de devenir le nouveau centre du pays⁶⁷. Cette montée économique et démographique, qui leur apparaît comme « permanente⁶⁸ », se réaliserait à la grande tristesse des élites et intellectuels des médias laurentiens.

Certes, il y a tout lieu de prendre avec circonspection de telles prédictions qui annoncent un changement radical. Il faut notamment éviter de sombrer trop facilement dans ce que l'intellectuel Evgeny Morozov, appelait, à propos d'un autre sujet (internet), « l'époqualisme » (*epochalism*), qu'il définissait comme la conviction que nous vivons dans des temps révolutionnaires et inconnus jusqu'ici, ce qui annoncerait, dans sa version positive, un nouvel éden, et dans sa version négative, un âge des ténèbres⁶⁹. Il est bon de rappeler que la nouveauté en matière de changement de cycle politique se révèle parfois simplement un effet de plume de celui qui écrit. En outre, on se tromperait si on croyait que les électeurs votent aujourd'hui strictement en fonction de critères économiques⁷⁰.

Cela dit, il semble que les libéraux aient repris les grandes lignes ou une partie de cette analyse voulant que la place de l'Ouest dans l'économie politique du Canada soit incontournable. Déjà, au milieu des années 1990, Stéphane Dion, alors ministre des affaires intergouvernementales, reconnaissait que la montée de cette région laissait présager un changement d'importance⁷¹. L'effort libéral visant à convaincre les élites politiques et économiques de l'endroit se poursuit toujours. Dès la course à la direction, cette conscience que la renaissance libérale ne se concrétisera pas sans qu'on parvienne à présenter une image nationale était présente, la plupart des candidats, comme Marc Garneau, montrant

une détermination certaine à séduire les électeurs de l'Ouest, à défaut d'y avoir beaucoup de députés.

À l'été 2013, c'était d'ailleurs au tour de Justin Trudeau de courtiser l'aile progressiste des conservateurs albertains en visitant le Stampede de Calgary, une étape estivale incontournable pour tout chef de parti ayant la prétention de gouverner un jour : « There's a lot of Progressive Conservatives who don't feel at home in the approach that Stephen Harper's right-wing, extreme right-wing, Conservatives are taking and I'm glad to be working with everyone, meeting with anyone and talking about the challenges we're facing in the future [...] ⁷². » Cela dit, ce n'est pas la première fois qu'un chef libéral y allait d'une telle déclaration pour amadouer ces « conservateurs déçus » qui n'attendraient que le bon moment – et surtout la bonne formation – pour quitter un vaisseau conservateur en perdition. Si l'appel a souvent été lancé, il a moins souvent été entendu.

Chose certaine, les libéraux cherchent une voie de réconciliation avec l'élite politique et financière albertaine, plus précisément en ce qui a trait aux questions énergétiques et d'exploitation pétrolière, ramenant de nouveau au premier plan la dynamique de la rupture avec l'héritage du père. Pour ce faire, dès l'automne 2012, Justin Trudeau cherchait à prendre ses distances avec la politique énergétique de ses prédécesseurs. Admettant que la politique énergétique de son père avait créé de la division, il affirmait en effet qu'« [i]l est mauvais d'utiliser nos richesses naturelles pour diviser les Canadiens, [...]. C'était la mauvaise manière de gouverner dans le passé. C'est mauvais aujourd'hui. Et ce sera mauvais dans l'avenir ⁷³. » Il se permettait d'ajouter une promesse : « Je vous le promets [...] : je n'utiliserai jamais les richesses de l'Ouest comme outil de division afin de gagner des votes dans l'Est ⁷⁴. » Sans renier totalement l'héritage des années 1970, le candidat libéral espérait néanmoins convaincre les

électeurs de l'Alberta en leur disant de ne pas craindre des politiques comme celles proposées par Thomas Mulcair qui, lui, venait en Alberta décrier l'exploitation pétrolière, notamment en évoquant le spectre de la « maladie hollandaise ». Ainsi, le PLC sous Justin Trudeau tente de ravir le discours économique des conservateurs mais en le rendant plus acceptable à l'ensemble de l'électorat. Ayant tiré les leçons des campagnes récentes, les libéraux cherchent à prendre une distance certaine avec un discours par trop aligné sur les politiques écologistes, même si les libéraux continuent de préconiser des mesures en matière environnementale et qu'ils critiquent Harper et les conservateurs pour avoir « annulé 50 années de protection environnementale au Canada⁷⁵ ».

Mais alors que la controverse faisait rage au sénat dans les deux dernières semaines du mois d'octobre 2013, le chef du PLC en profitait pour réaffirmer sa position sur les questions énergétiques et pour se démarquer des néodémocrates. Ainsi, lors de son passage dans la capitale américaine, le chef libéral se commettait avec un discours pro-Keystone XL, devant un auditoire pourtant peu favorable au projet, en affirmant qu'il « appuie le pipeline Keystone parce qu'il s'agit d'une pièce extrêmement importante de l'infrastructure énergétique entre les deux pays⁷⁶ ». Par contre, sa position quant à la construction du Northern Gateway, de l'Alberta vers la Colombie-Britannique, se veut plus critique. En fait, depuis la course à la direction du PLC, Trudeau disait ne pas être opposé aux pipelines en soi, notamment ceux en direction de l'Est du pays, mais il croyait que le Northern Gateway n'avait pas fait assez l'objet de consultations, particulièrement avec les Autochtones⁷⁷.

Chose certaine, ces discours à propos de l'industrie pétrolière et en faveur du Keystone XL, soulèvent leur lot de questions quant aux véritables intentions des libéraux. Ces

derniers sont-ils en train d'abandonner les propos écologiques en faveur du développement économique? D'autres font preuve de scepticisme quant à la sincérité des positions libérales, le spectre du PNE et du Plan vert étant facilement réactivé par les opposants politiques. Ces interrogations montrent toutefois que la politique ne se déroule pas seulement sur le registre des sentiments et qu'il faut, pour tout chef de parti, prendre des positions face à des questions économiques et environnementales. C'est de nouveau ce que le chef libéral a fait à Calgary, une ville qui est devenue une destination électorale et symbolique incontournable.

Le discours au Calgary Petroleum Club

À cet égard, Justin Trudeau a livré un important discours, devant le Calgary Petroleum Club, qui illustre le virage que le PLC tente d'effectuer pour séduire les électeurs préoccupés, en termes économiques, par le développement des sables bitumineux. D'abord, il a de nouveau répété le même message, affirmant que le Keystone XL est un projet d'intérêt national: «Let me be clear: I support Keystone XL because, having examined the facts, and accepting the judgment of the National Energy Board, I believe it is in the national interest. It will not eliminate all of our economic problems, as its most ardent supporters suggest, nor will it precipitate the end of the world as we know it, as its most vocal opponents contend⁷⁸.»

À cette occasion, le chef libéral a cependant insisté sur le fait que le gouvernement d'Ottawa défendait de la mauvaise façon ce dossier crucial en échouant à mettre en œuvre une stratégie nationale de lutte contre les gaz à effets de serre. Accusant le gouvernement fédéral d'avoir laissé l'Alberta devenir l'emblème négatif (*poster child*) des changements climatiques⁷⁹, il a aussi affirmé qu'il se faisait une sorte de devoir de réserve de ne pas critiquer le gouvernement Harper devant un auditoire américain et, sans le dire, contrairement

à Thomas Mulcair. « You might also have seen that I refused to criticize Mr. Harper or his government. Despite my many disagreements with the Prime Minister, I don't think foreign soil is the place to air domestic disputes⁸⁰. »

Comme nous l'avons dit plus haut, Justin Trudeau a plutôt choisi de critiquer le gouvernement conservateur pour ne pas en avoir fait assez dans ce dossier, notamment avec l'allié américain : « The government has failed to move the yardsticks on one of the most important infrastructure projects of our generation, the Keystone XL pipeline. They have needlessly antagonized our closest friend and most important market; and they have failed to gain access to the growing markets of the Asia-Pacific region [...] ». L'affirmation peut d'autant plus porter que la critique n'est pas totalement absente en Alberta, d'aucuns laissant entendre que le premier ministre, malgré les discours et le budget de 2012 qui se voulaient favorables à l'industrie pétrolière, en a fait trop peu pour assurer l'avenir des sables bitumineux, tardant à s'entendre avec les Autochtones dans le cas du Northern Gateway. Bref, on assiste à une sorte de surenchère entre les partis politiques pour savoir qui défend le mieux cette exploitation et les projets de construction des pipelines.

Dans cette même logique de compétition, l'actuel chef libéral cherchait aussi, dans ce discours, à récupérer l'idée de stratégie pancadienne en matière d'énergie qu'avançait la première ministre albertaine, Alison Redford, en appuyant à son tour la nécessité d'avoir une politique nationale pour cette industrie : « I would have joined and contributed to the provincial government, industry, and civil society efforts to build a national energy strategy. Part and parcel of that strategy ought to be a national approach to pipelines and development, within an overall framework that includes a policy that puts a price on carbon pollution. » Il a d'ailleurs loué l'approche « équilibrée » (*balanced*) entre l'économie et

l'environnement du gouvernement albertain⁸¹. Cela dit, son discours ne rompt pas entièrement avec l'approche environnementaliste préconisée par ses prédécesseurs :

« Here's the rub : I do not think the Harper Conservatives believe that both those things are possible. I think they believe in the old way. They think the economy and the environment are always opposed, and that growing the economy means compromising the environment. Not only is that wrong, it's profoundly counter-productive. Let me be clear on this. If we had stronger environmental policy in this country : stronger oversight, tougher penalties, and yes, some sort of means to price carbon pollution, then I believe the Keystone XL pipeline would have been approved already. »

Au total, ce discours illustre le positionnement idéologique que cherche à imposer le PLC qui tente de ravir aux conservateurs la priorité en matière économique en attaquant le PC sur sa droite et sur son terrain de prédilection – celui de l'économie de l'énergie – et ce, tout en se montrant soucieux de l'environnement. Ce genre de discours de centre-droit, susceptible d'attirer les conservateurs déçus, peut cependant éloigner ceux qui espèrent un ralentissement, sinon un arrêt, du développement pétrolier. Un des problèmes pour le PLC, c'est celui d'apparaître crédible en matière d'appui à l'industrie pétrolière, tout en défendant un message de responsabilité écologique. Poursuivant dans la voie (de droite) tracée par Michael Ignatieff, les libéraux s'attirent en effet des critiques du côté des environnementalistes. C'est pourquoi le chef libéral actuel affirme que le développement des sables bitumineux doit être responsable au plan environnemental (*environmental sustainability*)⁸². Ainsi, le PLC propose une approche centriste qui cherche en quelque sorte à marier l'économie à l'environnement, ce qui serait la voie à suivre au XXI^e siècle. Il reste à voir si les

électeurs de l'Alberta se montreront prêts à bénir ce mariage en 2015⁸³.

Cependant, la tâche ne sera pas facile, comme en témoignent les efforts infructueux réalisés par le précédent chef libéral (Michael Ignatieff) qui, lui aussi, comme nous l'avons vu au chapitre trois, avait tenté une opération charme en direction de l'Alberta en faisant un plaidoyer pro-industrie pétrolière. Il faut notamment compter sur les conservateurs de Calgary pour rappeler sans cesse aux électeurs de l'Ouest que les libéraux ont été dans le passé responsables des déboires de l'industrie pétrolière, fleuron de l'économie albertaine. En effet, les conservateurs pianotent encore, même si c'est moins fréquent que par le passé, sur la partition de l'Alberta aliénée, comme l'a fait une ministre conservatrice⁸⁴.

Ce discours du chef libéral montre que Calgary est devenue, pour les libéraux, une ligne de front dans la lutte que les partis politiques canadiens se livrent aujourd'hui pour la domination de la carte électorale canadienne. D'une certaine façon, Justin Trudeau cherche, comme l'avait fait son père avant lui, à mettre de la clarté dans le débat canadien, mais cette fois à partir des questions énergétiques plutôt que nationales



Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, l'équipe libérale a abandonné la critique du caractère droitiste des conservateurs et la dénonciation de leur américanisme trop prononcé. Au contraire, les libéraux sont déterminés à affronter le PC directement sur leur propre terrain, celui de la politique économique et du centre-droit. Pensons qu'avant même qu'il ne soit nommé chef, soit en décembre 2012, Justin Trudeau avait affirmé que le registre des armes à feu a été un « échec »

alors qu'il s'agissait d'une politique qui distinguait fortement les libéraux des conservateurs. Or, peu de voix se sont fait entendre contre sa position, d'autres libéraux l'ayant même appuyé⁸⁵. Et peut-être que le chef libéral emprunte au style de Stephen Harper, celui du contrôle et de l'unilatéralisme dans la prise de décision. Un ancien conseiller de Pierre Trudeau avançait que cette décision d'exclure les sénateurs libéraux du caucus de son parti – décrit comme un « acte d'arrogance unilatérale » – illustre précisément ce qui est dénoncé chez Harper, à savoir cette tendance à agir sans consultation⁸⁶.

Quoi qu'il en soit exactement du style de Justin Trudeau qu'on ne découvrira vraiment que s'il devient premier ministre, on peut croire que les libéraux d'aujourd'hui tentent de trouver la nouvelle équation idéologique qui a été esquissée par Francis Fukuyama que nous avons cité en début de chapitre. Répétons que ce n'est pas dire que les libéraux s'inspirent directement de Fukuyama. Mais, de manière similaire, ils adoptent dans leur recherche de l'offre idéologique qui leur permettra de revenir au pouvoir un discours qui ressemble aux prescriptions avancées par Fukuyama – à savoir qu'il est nécessaire de se rabattre sur un discours qui dénonce les excès d'un certain type de capitalisme au profit d'une critique plus modérée des inégalités et de l'affaiblissement de la classe moyenne. Un tel programme mélange perspectives de droite et de gauche, comme l'indique la politique de la légalisation de la marijuana qui relève du libéralisme social, une dimension qui constitue une composante idéologique essentielle du projet libéral canadien.

Toutefois, à ce jeu complexe d'équilibre entre politique dite de droite et celle perçue comme étant de gauche, il se pourrait que les conservateurs restent encore ceux qui apparaissent aux Canadiens comme étant les plus aptes à

s'occuper des questions économiques. Les choses pourraient changer si une crise, comme celle qui affecte le sénat, s'approfondissait et devenait pour les conservateurs ce que le scandale des commandites a été aux libéraux. Quoi qu'il en soit, le défi qui attend le PLC sous Trudeau reste entier, celui de redévelopper cet espace au centre que ni le PC ni le NPD ne veulent vraiment voir renaître.

Conclusion

Les métamorphoses libérales

De manière générale, l'examen que nous avons entrepris du PLC, depuis la fin des années 1960, nous amène à constater que la famille libérale s'est relativement bien adaptée aux circonstances changeantes de l'évolution politique et sociale, et ce, jusqu'à l'aube des années 2000. Les libéraux savaient offrir une image d'ensemble conforme au projet libéral tel que défini en introduction, à savoir celle d'un État ayant une implication importante dans la société canadienne permettant au gouvernement central de se porter garant d'un certain équilibre entre les régions. Sans rester identique à elle-même, la famille libérale présente tout de même une certaine unité, ce qui est d'ailleurs une force du PLC tout au long du XX^e siècle, notamment après 1945. En effet, les changements qui affectaient la société canadienne au sortir de la Seconde Guerre mondiale faisaient en sorte que les réalisations du passé devaient être revues à la lumière du rôle plus important que devait exercer l'État qui se mettait à l'ère du keynésianisme. Le compromis libéral qui se mettait graduellement en place dans les années 1950 et 1960 entrait en collision avec la montée des États provinciaux, au premier chef le Québec qui, dans les années 1960, prenait un nouvel envol social et politique, avec une saveur nationaliste renouvelée. Le Québec représentait alors un défi à l'intégrité du Canada et l'idée qu'il fallait arriver avec des pistes de solutions rompant avec le passé s'imposait au rythme des revendications québécoises ainsi qu'au bruit des boîtes à lettres que le FLQ faisait exploser.

C'est dans ce contexte qu'un changement de garde entre Lester B. Pearson, qui n'apparaissait plus l'homme de la

situation, et Trudeau s'est opéré (chapitre un). Figure charismatique et controversée qui a marqué profondément le PLC, Trudeau illustre, dans un premier temps, cette capacité d'adaptation des libéraux qui offraient une réponse aux défis de l'époque. Libéral dans l'âme, le PLC sous Trudeau a montré le visage d'un libéralisme qui, marqué par une dimension sociale importante, appelait l'État à jouer son rôle dans l'économie grâce à diverses politiques interventionnistes. Mais, dans un second temps, le gouvernement de Trudeau peinait à s'ajuster à la nouvelle conjoncture économique qui se mettait en place à partir du milieu des années 1970, les solutions d'après-guerre ne convenant plus. C'est d'ailleurs pourquoi le bilan exact des années de gouvernement sous Trudeau reste difficile à établir et qu'il y a là un objet de débats pour des années à venir entre ceux qui croient qu'il a changé à jamais et positivement la politique canadienne et les autres l'accusant d'avoir quasiment trahi le libéralisme¹.

Ainsi, à la fin des années 1970, la capacité d'ajustement des libéraux se révélait moins forte et n'eût été du passage pour le moins erratique du PC de Joe Clark, il y a fort à parier que Trudeau n'aurait pu revenir au pouvoir. Or, avec John Turner à la tête du PLC, les problèmes vont en quelque sorte s'aggraver, le parti ne sachant plus guère où se situer au plan idéologique (chapitre deux). D'autant plus que le bilan des années 1970 se révélait difficile à défendre et que les conservateurs redevenaient avec Brian Mulroney un adversaire plus coriace que Robert Stanfield, du moins au Québec. Si l'élection de 1988 montrait un PLC revigoré, le parti restait encore, malgré un message et un programme améliorés par rapport à 1984, en mode réactif face aux conservateurs mais aussi à l'égard du NPD dirigé par Ed Broadbent. Les résultats électoraux confirmeront d'ailleurs que le PLC n'était pas prêt à revenir au pouvoir. Il faudra attendre Jean Chrétien qui, à

sa façon et avec une dose de discours populiste, montrera de nouveau cette capacité d'adaptation du PLC. En mettant sa formation au diapason du contexte néo-libéral des années 1990, ce dernier réussira ce que ses successeurs à la tête du parti ne parviendront pas à faire.

Doté d'un flair politique certain et d'une aptitude assez inhabituelle à composer avec la conjoncture politique changeante, Chrétien n'était certainement pas de la trempe intellectuelle de Pierre Trudeau quant à l'articulation qu'il avait du projet libéral. Pourtant, nous avons vu au chapitre deux qu'il avait su s'entourer d'une forte équipe de conseillers comme rarement les libéraux l'avaient fait. Voyant que la décennie des années 1990 se déclinait sous le signe de la réduction budgétaire – surtout après la mise en garde servie par le *Wall Street Journal* en 1993 qui voyait le Canada comme un pays du Tiers-Monde –, Chrétien a imprimé un virage au PLC vers les solutions de la droite économique, et ce, bien épaulé par son ministre des finances Paul Martin. Après avoir fait campagne à gauche, comme on l'entend souvent, le PLC gouvernait à droite. C'est d'ailleurs précisément la force politique du vaisseau libéral canadien de pouvoir tanguer un jour à gauche lorsque la situation politique semble favorable à ce courant, comme cela était le cas dans les années 1930 et 1940 sous la gouverne de Mackenzie King, ou à droite comme lorsque les vents se sont mis à souffler en provenance des démocraties anglo-saxonnes dans les années 1990. En ce sens, les libéraux ont en quelque sorte préparé le terrain et ouvert la porte aux conservateurs qui, en 2006, ont eu seulement à poursuivre sur cette lancée néo-libérale.

Ceci dit, c'était là une force de Jean Chrétien de pouvoir sentir quand il fallait imprimer un changement de direction, ce que ni Stéphane Dion, ni Michael Ignatieff n'ont pu réaliser, échouant à redresser la barre du vaisseau libéral

malgré leurs réels efforts (chapitre trois). Pour le dire simplement, ces deux hommes à l'impressionnante feuille de route intellectuelle et académique n'avaient cependant pas l'envergure décisionnelle pour faire face aux aléas de la vie politique canadienne des années 2000. On pourra trouver le jugement sévère, mais les deux ont manqué de ce que le philosophe Isaiah Berlin appelait le jugement politique, ce qu'il définissait ou entendait comme étant la capacité « de comprendre ce qu'il y a d'unique dans l'agrégation d'éléments qui constitue une situation particulière² ». À l'aune de cette définition, Chrétien tout comme Trudeau a parfois fait preuve de jugement politique (ou de flair) au contraire des Paul Martin, Stéphane Dion et Michael Ignatieff, pourtant remplis de bonnes intentions et de bonnes idées. Chacun d'eux a montré à sa façon les limites de l'intellectualisme en politique lorsqu'il s'est retrouvé à la tête du PLC, ce qu'on pourra déplorer bien sûr. Malheureusement, il semble bien que ce qui fait le propre de l'activité intellectuelle – soit cette capacité réflexive qui demande temps et nuance – ne soit pas toujours d'utilité quand vient le temps de réagir à brûle-pourpoint face à des événements imprévus, pensons à un débat télévisé, par exemple.

Évidemment, on trouvera aussi maints exemples où les chefs libéraux ont fait preuve de frivolité politique, par exemple, lorsque Chrétien agrippait sans ménagement par le cou un manifestant, en 1996, ce qui apparaissait comme une façon bien peu protocolaire pour un chef de gouvernement de discuter. D'aucuns trouveront aussi que Chrétien a manqué singulièrement de flair politique lors du référendum de 1995. Mais avec la décision de ne pas suivre les États-Unis en Irak, il entrevoyait que la situation politique du moment exigeait de s'en tenir à l'approche traditionnelle du multilatéralisme et de la diplomatie³. Au contraire, la tentative de Dion d'amener le PLC à miser sur un programme articulé

autour de l'environnement s'est soldé par un échec, tout comme celle de Michael Ignatieff, plutôt confuse, de renverser le gouvernement conservateur pour ses manquements à la démocratie. Manifestement, les électeurs ne savaient pas vraiment où les libéraux se situaient au plan idéologique et, par conséquent, pourquoi ils voulaient gouverner. Quant à Justin Trudeau, nous ne savons pas encore s'il possède cette capacité et la prochaine campagne électorale nous en dira certainement plus sur le sujet.

Chose certaine, l'art de l'adaptation s'est perdu lorsque, pendant toute la décennie des années 2000, les libéraux ont commis l'erreur, une parmi d'autres, de croire qu'il suffisait de dénoncer le caractère américain du PC, apeurant ainsi les électeurs qui resteraient, du moins croyait-on, captifs du PLC (chapitre trois). La prise de conscience de la part des libéraux quant à l'inefficacité de cette approche est d'ailleurs venue, mais trop tardivement. Dans une entrevue qu'il donnait pour parler de la publication de son plus récent ouvrage *Fire and Ashes* dont nous avons parlé plus haut, l'ancien chef libéral Michael Ignatieff, même s'il ne voulait pas donner trop de conseils à son successeur, n'en pensait pas moins que les libéraux avaient erré en voulant dépeindre Stephen Harper comme un politicien républicain et un clone de Georges W. Bush⁴. Cette comparaison, qui continue toujours d'être évoquée, même si elle l'est moins fréquemment que par le passé⁵, s'est révélée plutôt improductive électoralement. On peut donc lui donner raison sur ce point et, comme nous l'avons vu au chapitre quatre, il semble que, depuis l'arrivée de Justin Trudeau, cette critique ait été mise de côté.

Ironiquement, on pourrait dire, par analogie, que les libéraux auraient dû mettre en application la loi des rendements décroissants de David Ricardo (1772-1823), un pilier de l'économie politique libérale. Ce dernier affirmait qu'il

devenait inutile de cultiver des terres peu productives puisqu'elles demandaient davantage d'investissements pour arriver au même résultat qu'avec les terres les plus rentables, celles qu'on cultivait en premier. Or, si on applique cette loi au champ idéologique, le problème qui se posait au PLC était le suivant : il était rentable, dans un premier temps, de mettre des efforts à « produire » une critique du caractère de droite des politiques conservatrices entre 2004 et 2006 et d'évoquer le spectre d'une américanisation de la politique canadienne, comme s'il s'agissait d'une « nouvelle terre » à défricher. Mais, dans un second temps, soit dès 2006, cette critique devenait de plus en plus difficile à étayer (ou à produire) ne serait-ce que parce que le PLC avait probablement réalisé le plein d'électeurs déjà convaincus par cet argument. En d'autres termes, il ne restait tout simplement plus beaucoup de votants susceptibles de se laisser séduire et convaincre par cet argument. Ainsi, la dénonciation, devenant trop coûteuse à exploiter, avait pour effet de distraire le PLC de ce qui aurait dû être son objectif principal, celui de proposer un programme original à l'électorat canadien. Bref, le PLC avait oublié, si on peut le dire ainsi, de proposer ses propres solutions politiques. Montrant son incapacité à s'adapter, la formation libérale traversait alors une profonde crise existentielle au plan de son identité idéologique.

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉLAN

Comme nous l'avons montré dans le dernier chapitre, c'est maintenant le but du nouveau chef libéral de parvenir, un peu comme son père l'avait fait avant lui, à relancer le PLC et à lui donner un nouvel élan idéologique. Les libéraux parviendront-ils à s'adapter à la conjoncture politique de l'époque ? Pour le moment, il est difficile de dire ce qu'il en est exactement. Cependant, il est un peu exagéré d'affirmer que les libéraux sous Justin ne sont qu'une image, celle de

leur chef, et qu'il n'y a pas de fond. Certes, le contenu reste encore à être mieux articulé, mais de grands axes directeurs ont été mis de l'avant, comme c'est le cas avec la défense de la classe moyenne et de la jeunesse, ce qui permet au PLC de renouer avec la dimension sociale du libéralisme. En même temps, il existe également une autre tendance qui tente de marier ce discours social-libéral à une défense responsable de l'exploitation pétrolière et de la construction des pipelines. En ce sens, le PLC cherche à se distinguer des conservateurs tout en se réappropriant une partie de l'éthos politique de droite. Or, voilà qui ne doit pas surprendre dans la mesure où les deux grandes formations politiques ont souvent été dans des situations où elles rivalisent chacune de son côté pour se rapproprier les idées de l'autre.

Rien de trop anormal ici puisque, dans un système politique où le mode de scrutin uninominal à un tour favorise le bipartisme, les aventures idéologiques vers les extrêmes sont rapidement sanctionnées. Dans ce contexte, les programmes des deux grands partis ont parfois tendance à se rapprocher l'un de l'autre dans la mesure où on courtise les électeurs plutôt centristes. Ainsi, la vie électorale des libéraux et des conservateurs reste profondément imbriquée, car les différences entre les partis politiques sont, au Canada, rarement abyssales, les possibilités étant, d'une certaine façon, limitées. Rappelons à cet égard une histoire qu'un des pères fondateurs de la gauche canadienne, Tommy Douglas, aimait raconter sous forme de boutade dans les très prudes campagnes de la Saskatchewan des années 1940 :

« Quand l'arche de Noé est partie, personne ne savait combien de temps cela prendrait. Noé avait peur que la population de l'arche se mette à augmenter et qu'elle devienne trop importante pour les vivres qui avaient été prévus. Alors Noé a nommé la girafe comme censeur pour garder un œil sur les autres animaux et s'assurer que la population n'augmente pas.

La girafe a pris son rôle vraiment au sérieux et, après 40 jours, lorsque l'arche s'est échouée sur le Mont Ararat, la girafe pouvait assurer que la population était encore la même. Prenant place sur le pont avec Noé, les deux surveillaient les animaux en train de descendre : deux lions, deux tigres, deux moutons etc. jusqu'à ce qu'arrivent deux chats, suivis par huit chatons. Et le matou de se tourner vers la girafe : « Et vous pensiez qu'on se battait ! » C'est alors que Douglas en profitait pour lancer à son auditoire : « Exactement comme les deux vieux partis !⁶ »

Au-delà du caractère partisan, cette petite histoire racontée par Tommy Douglas permet de saisir ce que plusieurs pensent lorsque vient le moment de décrire l'histoire idéologique canadienne. En effet, selon un certain point de vue, celle-ci se résumerait non pas tant à une lutte ou à un affrontement entre des idéologies politiques concurrentes qu'à une domination idéologique de l'économie politique libérale qui aurait exercé sa loi d'une poigne de fer sur le Canada. Il n'est pas totalement faux de penser que le libéralisme se soit en quelque sorte imposé comme une vision de l'ordre social.

Mais, par ailleurs, le fait que les positions des partis se ressemblent et que souvent les distinctions se fassent dans la nuance découle d'une tendance de fond plus large. On peut à cet égard penser que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, toutes les démocraties occidentales sont frappées à des degrés divers par ce phénomène. C'est ce que remarquait Raymond Aron, pour citer de nouveau ce libéral d'outre-Atlantique, lorsqu'il avait écrit, en 1954, que « [d]ans la plupart des sociétés occidentales, les conflits idéologiques sont en voie d'apaisement parce que l'expérience a montré la possibilité de satisfaire à des exigences, à partir d'un certain point divergentes, et réfuté les espoirs excessifs mis dans la Révolution [...] »⁷. Et Aron poursuivait en avançant

que «le développement de la civilisation industrielle crée des tensions entre le souci de la sécurité ou de l'égalité et la nécessité d'accroître la production, entre le plein emploi, la lutte contre l'inflation et le maintien de la libre discussion des salaires⁸». Dans ce contexte où les grands combats idéologiques ne se déclinent plus à l'aune d'un espoir révolutionnaire mais à celle de la recherche d'un équilibre, il en découle un effet de ressemblance entre les programmes défendus par les partis qui vont d'ailleurs mettre l'accent sur la figure des chefs pour se distinguer.

Cela dit, il n'en résulte pas que les deux partis, conservateur et libéral, ne soient que les deux visages d'une même pièce et que c'est bonnet blanc et blanc bonnet. D'abord, des divergences de fond s'expriment entre les partis autour de certaines questions qui, au moment de confrontations électorales particulières, divisent les acteurs politiques, pensons aux accords du Lac Meech ou encore au traité de libre-échange, en 1988. Donnons un autre exemple avec les libéraux qui, sous Chrétien et Martin, refusaient d'acquiescer aux demandes et pressions des grandes banques canadiennes qui voulaient que leur secteur d'activité soit déréglementé et plus ouvert aux fusions. Or, si les conservateurs de l'époque critiquaient ce corset imposé aux banques, ironiquement, tout indique que ce même refus a favorisé le gouvernement conservateur au moment de la crise de 2008, le secteur canadien des banques étant plus robuste qu'aux États-Unis et moins soumis à l'instabilité caractéristique de notre voisin du sud⁹. En somme, les deux grandes formations politiques ne partagent pas toujours le même point de vue.

Mais si conservateurs et libéraux restent différents, de l'avis de plusieurs qui l'affirment et l'espèrent tout à la fois, ces derniers devraient se rapprocher des néodémocrates pour effectuer un retour au gouvernement. Il s'agirait en

quelque sorte d'une profonde métamorphose qui verrait la naissance d'une formation politique fort différente de celle des conservateurs puisqu'on assisterait alors à la naissance d'un pôle résolument de centre-gauche, ce qui assurerait une juste distribution de la diversité idéologique du pays.

FUSIONNER OU NE PAS FUSIONNER ?

THAT IS THE QUESTION

En effet, selon certains observateurs, il est inexact ou prématuré d'affirmer que le Canada serait devenu une nation de droite. Au contraire, il resterait toujours un pays composé d'électeurs « socialement libéraux » et « économiquement conservateurs¹⁰ ». Par exemple, Michael Adams affirme qu'un des marqueurs du caractère de droite les plus importants, celui de l'hostilité à l'égard du gouvernement ou du *Big government*, n'est pas plus présent aujourd'hui qu'il ne l'était hier¹¹. Il y a peut-être un discours de droite plus certain de lui-même, mais on ne peut conclure pour autant que l'électorat s'est lui transformé de manière radicale. Si tel était le cas que le Canada n'est pas si à droite, voilà qui laisserait encore de l'espoir au PLC de revenir avec des politiques de centre-gauche demandant un État plus interventionniste. Avec une donnée inédite cependant, celle qu'au moins un nouveau joueur rivalise avec le PLC pour s'attirer la faveur de l'électorat dit progressiste.

C'est dans ce contexte que, depuis quelques années, la question de la fusion des forces dites progressistes hante les discussions, particulièrement après 2011. Par exemple, cette idée de fusion a rejailli au moment de la course à la direction pour être rejetée par certains candidats pour qui il s'agissait là d'une idée de « perdants » (*loser talk*) que les libéraux doivent rejeter parce qu'eux seuls sont modérés ou de « l'extrême centre », pour reprendre cette expression¹². À vrai dire, un peu moins de deux ans avant même que ne soient connus les résultats de la prochaine élection, c'est-à-dire celle

de 2015, déjà l'idée de fusion suscite des spéculations, notamment en ce qui concerne la possibilité d'un gouvernement de coalition. Certains se plaisent en effet à dire, à lumière des sondages de l'été 2013, qu'il serait d'ores et déjà acquis que les néodémocrates, en perte de vitesse, se retrouveront en troisième position, comme ils l'ont toujours été. Loin d'être improbable, ce scénario a eu pour effet de relancer le débat sur les gouvernements de coalition¹³.

De manière assez surprenante, c'est l'ancien chef Jean Chrétien qui s'est fait l'un des plus ardents avocats de la fusion. Il maintient qu'à partir du moment où les deux formations se combineraient pour former un seul parti, il en résulterait, au-delà du nombre de sièges à additionner, une autre réalité, celle d'un parti disposant d'une « capacité intellectuelle¹⁴ » plus grande qu'actuellement. Certes, l'ancien premier ministre a reconnu que l'aile la plus à gauche chez les néodémocrates (*harsh left-wingers*) et les libéraux de droite (*very conservative Liberals*) se sentiraient fort mal à l'aise de partager les idées des uns et des autres. Mais, une fois l'union réalisée, il en résulterait un parti au centre de l'échiquier politique, ce qui clarifierait en quelque sorte la situation et conduirait à une plus grande stabilité électorale. Aux yeux des défenseurs de la fusion, une telle éventualité se révélerait de plus en plus essentielle, compte tenu du fait que les quatre dernières élections ont donné lieu à trois gouvernements minoritaires¹⁵. En outre, cette fusion serait d'autant plus nécessaire que les conservateurs ne seraient pas vraiment légitimes, eux qui gouvernent avec l'appui de seulement 40 % des voix exprimées et sans l'appui du Québec, ce qu'une formation dite progressiste posséderait. On fait aussi valoir que la gauche se retrouve tout simplement dans un état similaire en plusieurs points à celui de la droite dans les années 1990 qui était émiettée entre les conservateurs de Kim Campbell et le bloc réformiste de

Preston Manning. Aujourd'hui, le scénario se serait en quelque sorte dupliqué mais du côté gauche cette fois-ci. Si les deux formations s'alliaient, il en résulterait une formation disposant de l'appui de près de 60 % de l'électorat, la victoire électorale apparaissant alors sous la lumière de la nécessité et de l'inéluclabilité.

Or, si les arguments évoqués plus haut ne sont pas faux, ils pourraient aussi tout autant être une sorte d'illusion d'optique électorale dans la mesure où ils butent sur différents obstacles aussi bien de nature institutionnelle qu'idéologique qui rendent la probabilité d'une fusion difficile. Car l'arithmétique électorale est un peu plus compliquée et deux plus deux ne font pas toujours quatre.

D'abord, et nous l'avons déjà évoqué en introduction, l'argument normatif d'une légitimité supérieure tourne court. Si les partis politiques canadiens ont souvent prétendu représenter l'ensemble du territoire, cela est loin d'avoir été toujours le cas¹⁶. À vrai dire, les conservateurs de Stephen Harper peuvent prétendre être tout autant représentatifs que les libéraux de Jean Chrétien qui montraient des faiblesses dans différentes régions du pays, comme en Alberta. Il est certainement souhaitable d'avoir des partis politiques qui soient présents un peu partout sur l'ensemble du territoire mais il n'est pas peut-être pas essentiel qu'il en soit toujours ainsi d'une élection à l'autre.

Si on laisse de côté cet argument normatif, il faut rappeler que les progressistes sont loin de partager les mêmes idées et que, par conséquent, ils ne forment pas un ensemble uniforme. Par exemple, de nombreux libéraux notoires, comme l'ancien chef Michael Ignatieff, pensent que PLC et le NPD sont des familles différentes¹⁷. On oublie que la droite ne se résume pas qu'au seul PC, bien des libéraux (électeurs y compris) à l'image de John Manley, pour nommer un autre libéral connu, se retrouvent plus à droite

qu'à la gauche du spectre politique, notamment en matière de politique étrangère¹⁸. Rappelons également que quelques libéraux, quatre au total, ont voté, en septembre 2012, en faveur de la motion 312 qui, défaite à 203 contre 91 voix, visait à redéfinir le moment où la vie commence, ce qui aurait eu des effets sur les principes guidant l'avortement au Canada. Sans être les plus nombreux il est vrai, ils montraient que le PLC est lui aussi travaillé par des forces idéologiques contraires¹⁹. Nous avons d'ailleurs insisté sur le fait que dans son histoire récente, pour s'en tenir à celle-là, les libéraux ont souvent appliqué des solutions dites de droite, ce que plusieurs au sein du parti espéraient. Pour simplifier les choses, on peut dire que le PLC est plus à gauche mais à gauche du PC et non pas de la même fibre sociale-démocrate que celle du NPD.

Enfin, il faut aussi examiner dans quel cadre interviennent les fusions, un processus qui n'est d'ailleurs pas si fréquent. De manière générale, elles se produisent lorsqu'au moins un des adversaires arrive à la conclusion définitive que les chances de succès sont fort réduites comme les possibilités de gains et de croissance électorale. Ainsi, la question se pose dans un contexte de certitude que le futur se décline sombrement, mais tant que les partis croient à leur chance de succès, la fusion devient d'autant plus improbable. Deux exemples serviront ici à illustrer le propos.

Le premier, on s'en doute, concerne la fusion du côté droit survenue entre le Parti progressiste-conservateur, dirigé par Peter McKay qui avait pourtant promis de ne jamais réaliser une telle chose, et l'Alliance canadienne que Stephen Harper dirigeait depuis peu. Or, si on se reporte à l'état d'esprit du parti de Stephen Harper, elle est survenue seulement après qu'une élection partielle, en Ontario, est venue confirmer, après les insuccès successifs lors des élections générales de 1997 et de 2000, que les réformistes

et les alliancistes ne pouvaient définitivement pas percer la muraille ontarienne. Ainsi que le rappelle le stratège Tom Flanagan dans son livre sur la montée des conservateurs, cette partielle a été le moment qui a convaincu Stephen Harper d'entreprendre des pourparlers avec son homologue conservateur²⁰. Or, malgré une situation apparaissant sans avenir, certains comme Joe Clark n'ont toujours pas digéré la situation. L'autre exemple, tiré cette fois de la scène politique québécoise récente, montre lui aussi que la fusion doit être précédée, dans l'esprit des partisans et des dirigeants du parti, par l'idée que les chances de succès électoral sont devenues nulles, la nécessité de changer la dynamique avec une nouvelle formation politique s'imposant alors comme la seule solution. Ainsi, lorsque la Coalition Avenir Québec a absorbé l'Action démocratique, il était clair du côté de la majorité des adéquistes que leur formation avait échoué, à l'élection provinciale de 2008, alors que le parti avait été si proche d'arriver au gouvernement. Et encore là, des partisans de l'ADQ se montraient déçus du sabotage de leur formation²¹. Voilà qui indique que plusieurs libéraux et néodémocrates refuseront une union, question de préserver l'héritage de leur parti respectif.

Surtout que tant du côté des libéraux que du côté des néodémocrates de Thomas Mulcair, les espoirs semblent aujourd'hui permis comme nous l'avons mentionné à diverses reprises au cours de cet ouvrage. Avec un Bloc québécois en perte de vitesse, toujours sans chef au moment d'écrire ces lignes, les possibilités électorales demeurent ouvertes pour les deux formations politiques.

En somme, autant pour Justin Trudeau que pour Thomas Mulcair, plus nombreuses sont les raisons les incitant à croire que l'avenir de leur formation politique respective se décline sous un jour positif que celles les amenant à conclure que l'espoir électoral n'est plus permis.

Il est fort probable qu'un des deux se trompe, qu'un seul d'entre eux verra ses chances s'améliorer dans la poursuite du pouvoir et il est fort probable que l'élection générale de 2015 nous en dira plus à ce sujet. Au moment de clore cet ouvrage, les sondages et quelques augures politiques, dont le nombre de donateurs qui sont revenus au bercail libéral, pointent dans une direction favorable à Trudeau et son équipe²². Toutefois, et malgré les déboires conservateurs autour du Sénat, il est encore trop tôt pour conclure que le retour au gouvernement est chose assurée et que la renaissance libérale s'est concrétisée : le verdict final des électeurs à ce propos est encore attendu.

Postface

Les libéraux de Justin Trudeau et l'épreuve du pouvoir (2015-2018)¹

Dans les jours qui ont suivi la victoire libérale du 19 octobre 2015, une sorte d'euphorie médiatique balayait le Canada. Les résultats apparaissaient aux yeux de plusieurs observateurs comme un nouveau départ après une (trop) longue parenthèse conservatrice. Enfin, le « Canada était de retour » à ce qu'il était dans le passé, c'est-à-dire que l'on assistait à l'arrivée d'un gouvernement libéral qui, en faisant preuve de compassion sur la scène politique intérieure, mettrait fin au règne jugé régressif des conservateurs. Ensuite, le Canada serait de nouveau vu, sur la scène internationale, comme un « honnête intermédiaire » qui ne sera pas strictement aligné sur les politiques des États-Unis et qui ne prendra pas la défense, jugée inconditionnelle, de l'État d'Israël. D'ailleurs, plus de deux ans après la victoire, ce mantra libéral voulant que le Canada qu'on connaît « soit de retour » est répété par certains ministres libéraux².

Or, au-delà des slogans maintes fois répétés, il est nécessaire de s'interroger plus sérieusement sur les actions du gouvernement à l'aune de trois années de gouvernance (au moment où ces lignes sont écrites, à la fin de l'automne 2018) et de se demander dans quelle mesure les grandes attentes suscitées par l'élection du gouvernement libéral en octobre 2015 ont porté fruit ou non. Les « voies ensoleillées », autre slogan libéral, ont-elles été aussi illuminées que les libéraux le promettaient après leur victoire ? C'est ce que nous examinerons dans ce chapitre, c'est-à-dire que nous nous attarderons à brosser un bilan des actions de Justin

Trudeau au gouvernement, au regard de ce que les libéraux se sont eux-mêmes proposé de réaliser en étant portés au pouvoir. Plus précisément, notre examen reposera sur deux grandes questions qui serviront à guider cette postface.

La première question consiste à voir si l'équipe libérale menée par Justin Trudeau tente de promouvoir le libéralisme classique du Parti libéral du Canada (PLC), à savoir un libéralisme politique qui, comme nous l'avons présenté en introduction de ce livre, tente de se frayer un chemin au centre afin d'assurer un équilibre politique, économique et social entre les régions canadiennes. Cette formule libérale, rappelons-le, fonctionne à son mieux lorsqu'elle propose un savant dosage d'interventionnisme étatique de nature à satisfaire, sinon l'ensemble des provinces, au moins certaines d'entre elles, notamment l'Ontario ainsi que le Québec. Or, elle implique généralement un fédéralisme dit de collaboration ou de coopération qui se grippe lorsque le gouvernement fédéral agit (ou semble agir) de manière unilatérale dans la poursuite de ses objectifs politiques. Nous verrons cependant que Trudeau et son gouvernement ont eu une difficulté certaine à garder le cap au centre, notamment en ce qui concerne la fameuse conciliation entre l'environnement et la construction de pipelines.

C'est ce qui nous conduira à nous demander, et il s'agit de la deuxième question, à quel point les libéraux ont effectivement rompu avec le passé conservateur. Rappelons que la victoire libérale reposait sur un rejet de l'approche de Stephen Harper et que les libéraux prétendent, parce que « nous sommes en 2018 », pour reprendre un autre cliché souvent entendu, faire les choses non seulement autrement, mais aussi selon une politique radicalement différente de celle des conservateurs, voire de son propre courant politique. C'est ce qui nous amènera à nous demander si Trudeau se révèle un réformateur ou un innovateur qui

aurait bouleversé la politique canadienne ou alors s'il est un successeur qui s'inscrit dans la voie tracée par les gouvernements canadiens avant lui.

Pour offrir des réponses à ces questions, nous verrons (dans la première section) que la victoire de 2015 n'était pas tant, comme on l'a parfois proclamé, une élection pivot qu'un changement de garde certes significatif, mais peut-être pas un véritable tournant. Cela fait, nous examinerons une série de thèmes qui permettront de jauger les actions du gouvernement. Après avoir parlé de l'importance de l'image dans la communication politique (deuxième section), nous évaluerons comment Justin Trudeau a pu contenir ou non son bouillant voisin américain (troisième section). Nous reviendrons par la suite sur la question du fédéralisme de la collaboration et de la difficulté à l'incarner, notamment en environnement et à propos des questions énergétiques (quatrième section), avant de parler des promesses tenues et de celles qui ne l'ont pas été (cinquième section). À cet égard, nous verrons que la promesse de réconciliation avec les Autochtones est très difficile à tenir (sixième section), tout comme celle de ramener le Canada sur la scène internationale (septième section). À partir de cet examen, nous proposons donc de jeter un regard évaluatif afin de montrer les changements et les continuités avec le passé.

LA VICTOIRE LIBÉRALE DE 2015 : LE RETOUR DU CENTRE³

Lorsque nous avons terminé la première rédaction de cet ouvrage (en 2014), les chances de Justin Trudeau et des libéraux de reprendre les rênes du pouvoir n'apparaissaient guère favorables. Pourtant, comme chef de parti, Justin Trudeau a livré une formidable campagne électorale. Misant sur son image d'impétuosité et de jeunesse tout en s'entourant d'une solide équipe de candidats et de candidates, Trudeau a mené une campagne qui rompait avec celle des conservateurs, tant par le ton que par le contenu.

Sur la forme, comme le notait avec justesse un expert en communication (Bernard Motulsky), « [t]outes ses publicités misaient sur le positivisme, sans trop attaquer ses adversaires et en mettant en scène des jeunes afin d'illustrer sa volonté de représenter la nouvelle génération d'électeurs⁴ ». Sur le plan du marketing politique, l'équipe libérale apportait un vent de fraîcheur, bien incarné dans la figure même de Trudeau, alors que les conservateurs et même les néodémocrates menaient des campagnes beaucoup moins inspirantes et positives.

À cet égard, le dynamisme qui avait porté le Nouveau Parti démocratique (NDP), en 2011, s'était évanoui. Sous la direction de Thomas Mulcair, le parti de Jack Layton ne semblait pas trop savoir comment se comporter face à l'éventualité de prendre le pouvoir, comme l'annonçaient un certain nombre de sondages du début de la campagne. Figé lors des débats, le chef néodémocrate a vu la vague orange qui avait déferlé sur le Québec en 2011 laisser un rivage de nouveau occupé par les libéraux. Le charisme du défunt Jack Layton qui avait su porter les néodémocrates à la tête de l'opposition officielle ne jouait plus en faveur du parti de Thomas Mulcair et c'est Justin Trudeau qui, porté par un charisme et une aisance peu commune à jouer avec les codes de la popularité, mobilisait les jeunes et les Autochtones derrière son parti.

Toutefois, il ne s'agissait pas seulement d'une victoire de la communication, car il y avait aussi du contenu, lequel s'incarnait dans la promesse d'un gouvernement plus présent dans l'économie que celui des conservateurs et qui s'occuperait davantage de développement social et de la question environnementale. C'est pourquoi les libéraux proposaient de réaliser de « modestes déficits » pour soutenir leurs ambitions économiques et sociales, notamment leur programme de réinvestissements pour

assurer le développement des infrastructures canadiennes. Au contraire des conservateurs (et même des néodémocrates), les libéraux lançaient le message aux électeurs canadiens qu'avec l'élection d'un gouvernement libéral celui-ci serait activement engagé dans l'élaboration des politiques publiques. Les libéraux promettaient également de revenir à ce qui est vu comme étant maintenant l'image du Canada sur la scène internationale, à savoir celle du Canada internationaliste et des Casques bleus et qui est prêt à s'interposer entre les belligérants lors des conflits, et non celle, plus guerrière, que présentait Stephen Harper.

Avec ce message, les libéraux ont augmenté, dans toutes les provinces, leur pourcentage de voix obtenu ainsi que leur nombre de députés. Un raz de marée a notamment déferlé sur les Maritimes, une région où les libéraux ont complètement dominé leurs adversaires en y remportant la totalité des sièges. Au Québec, les libéraux ont aussi repris pied (presque) partout, autant dans la grande région de Montréal qu'ailleurs en province. « Personne ne leur dispute la palme du vainqueur parmi les électeurs francophones. Ils ont balayé l'île de Montréal, les Cantons de l'Est et l'Outaouais, tout en effectuant des percées inattendues ailleurs, décrochant deux sièges dans la ville de Québec et deux autres en Gaspésie⁵. » Notons toutefois que la victoire était acquise de manière plus timide dans la ville et la région de Québec, les victoires ayant été particulièrement serrées.

Fait notable électoralement parlant, les libéraux se sont imposés dans presque toutes les grandes villes canadiennes, à l'exception de Calgary, Edmonton, Regina et Québec. En effet, les libéraux sont revenus en force à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax. Au-delà de la dimension régionale, c'est peut-être là une des conclusions les plus significatives de l'élection, soit cette « cassure » entre les

milieux urbains et ruraux qui correspond d'ailleurs à une tendance de fond quant à l'évolution démographique au Canada : le pays est vaste, mais plus d'un Canadien sur trois (35,4 %) habite maintenant à Vancouver, Toronto ou Montréal. À l'instar du Parti démocrate aux États-Unis, les libéraux misent sur l'électorat des villes, avec plus de succès puisqu'au Canada les électeurs des régions et en milieu rural ont moins de poids qu'aux États-Unis.

Cela étant dit, la victoire libérale ne représentait pas ce balayage que l'on a présenté dans les médias. Certes, la victoire était nette, notamment parce que les libéraux ont profité de l'afflux, entre 2011 et 2015, de nouveaux électeurs (de 14 823 408 à 17 591 468) ainsi que d'un taux de participation plus élevé qu'à la précédente élection (de 61 % à 68 %) pour remporter une convaincante victoire avec 184 députés⁶. En effet, si nous nous arrêtons au pourcentage du vote exprimé, les libéraux ont recueilli presque (un peu moins en fait) le même pourcentage que les conservateurs en 2011 (40 %). De plus, dans certaines régions, les assises libérales étaient plus fragiles, notamment dans l'ouest du pays⁷. Bref, une victoire sans conteste dans les provinces de l'Est et du centre, mais moins forte ailleurs au pays.

D'une certaine façon, nous pouvons dire qu'il y a eu deux campagnes qui se sont déroulées en parallèle. Une première pour rejeter les conservateurs où, avec les néodémocrates, les libéraux et les verts faisaient front commun dans l'atteinte de cet objectif, et une deuxième pour déterminer qui s'imposerait comme solution de rechange, celle-ci étant remportée haut la main par Justin Trudeau. En somme, les libéraux sont parvenus à gagner la faveur des électeurs lors de ces deux campagnes, en canalisant le désir de changer les orientations politiques prises sous les conservateurs⁸. Il reste maintenant à voir si, au-delà du discours et de la

rhétorique, les promesses libérales se sont matérialisées avec des politiques et des changements concrets.

JUSTIN TRUDEAU ET LA POLITIQUE À L'ÈRE DE L'ÉGOPORTRAIT ET DES GAZOUILLIS

La maîtrise de l'image est une dimension centrale de la *persona* politique de Justin Trudeau, laquelle induit, comme nous le verrons, un style politique moins familier en politique canadienne, du moins au regard du passé. Depuis qu'il a endossé les habits de premier ministre, on a rarement autant discuté de l'importance de l'image en politique, et la question de la stratégie de marque (*branding*) est un objet de recherche plus important aujourd'hui⁹. À l'instar de Donald Trump, Justin Trudeau fait partie de ces chefs politiques qui utilisent les médias sociaux. À l'opposé idéologiquement parlant du président américain, le premier ministre canadien sait occuper le terrain médiatique non traditionnel : « Much like Trump, his celebrity status is infused in all aspects of his political communication style. In particular, he is very active on Instagram in order to circumvent traditional media intermediaries and reach out directly to publics in Canada and internationally in highly personalized ways¹⁰. »

Le style de communication adopté par Justin Trudeau est d'autant plus efficace que rien ne semble forcé chez lui, notamment dans les bains de foule où il semble tout à fait dans son élément naturel. Notons qu'il n'a pas transformé son indéniable popularité en populisme, comme d'autres auraient pu être tentés de le faire. En ce sens, Justin Trudeau est différent de Jean Chrétien, qui rappelait constamment ses origines modestes et qui avait, comme nous l'avons vu au chapitre deux, adopté des éléments du style populiste, à des lieues cependant, faut-il le préciser, de Donald Trump et des autres populistes des années 2010. Ainsi, le cas de Justin Trudeau montre bien la différence entre populaire et populisme. Enfin, Justin Trudeau laisse libre cours à son

« intelligence émotionnelle », dont nous avons parlé (section 4.1), dans la mesure où il montre fréquemment son émotion (en pleurant) lors d'événements publics, ce qui n'est pas sans créer quelques controverses chez les observateurs, d'aucuns trouvant qu'il en fait trop pour un dirigeant occupant une position comme la sienne, d'autres qu'il apparaît ainsi « humain¹¹ ».

En fait, la victoire libérale de 2015 a même été interprétée comme un « triomphe de la communication » et, dans la presse française, comme étant « l'art de la propagande émotive¹² ». À l'instar de Donald Trump, mais aussi d'Emmanuel Macron¹³, Trudeau use des égoportraits et des gazouillis pour accroître sa popularité et gouverner. Toutefois, dans l'exercice de la gouvernance, l'utilisation des médias sociaux peut se révéler contre-productive. Par exemple, on se souviendra du gazouillis envoyé par Justin Trudeau, à la suite du décret de Donald Trump concernant les visiteurs de quelques pays musulmans, pour dire que le Canada était, contrairement à son voisin américain, un pays accueillant¹⁴. Un autre exemple concerne l'Arabie saoudite, lorsque la ministre des Affaires étrangères a publié sur Twitter son désaccord à propos de l'affaire Raif Badawi. Pourquoi, demande avec justesse un politologue, n'a-t-on tout simplement pas parlé directement avec les Saoudiens¹⁵? Voilà deux cas montrant que la manipulation du message sur les médias sociaux demande, tout comme celle des substances toxiques ou explosives, beaucoup de doigté pour éviter les risques « d'explosion ». Ici, on touche aux limites de la communication par les médias sociaux qui ne peut totalement remplacer les moyens traditionnels, notamment sur des sujets aussi susceptibles d'attiser les passions populaires.

Justin Trudeau et Emmanuel Macron : des fortunes électorales divergentes

Il vaut cependant la peine de poursuivre l'analogie avec Emmanuel Macron pour mieux définir le style politique qui est celui de Justin Trudeau, certains ayant même cru (mais c'était avant les gilets jaunes de l'automne 2018) que le premier ministre canadien devrait ressembler davantage au président français¹⁶. La comparaison tiendrait d'autant plus que les deux hommes politiques ont fait cause commune lors du sommet du G7 qui s'est tenu à La Malbaie (juin 2018) en promettant, selon les mots du président français, de « défendre un multilatéralisme fort¹⁷ ». Pourtant, si les deux dirigeants ont parfois été présentés conjointement sous le signe de la jeunesse et de l'antipopulisme¹⁸, il n'en demeure pas moins que les deux « Generation Xers » sont fort différents l'un de l'autre, d'une part parce que, même si les deux parlent un langage similaire, ils n'ont pas le même poids sur la scène internationale et, d'autre part, parce qu'ils se distinguent grandement en ce qui concerne leur façon d'envisager leur rapport avec les électeurs¹⁹.

C'est que Justin Trudeau préfère utiliser l'arsenal des médias sociaux pour établir une relation horizontale avec les électeurs canadiens, alors qu'Emmanuel Macron se situe dans une lignée politique française qui déplore la faiblesse du pouvoir exécutif. D'où la nécessité, aux yeux du président français, de rétablir la « verticalité²⁰ » du pouvoir exécutif afin d'incarner le pouvoir à l'image du roi d'autrefois, ce qui lui a valu l'épithète de « jupitérien ». À l'inverse, il n'y a rien de jupitérien chez Justin Trudeau, qui ne veut pas se trouver dans une position de surplomb par rapport aux électeurs canadiens.

En effet, il n'y a rien de la « verticalité » macronienne chez Justin Trudeau, qui a tout fait pour s'inscrire dans « l'horizontalité » avec les électeurs canadiens, en se montrant près

des gens. D'ailleurs, il n'est jamais aussi à l'aise que lorsqu'il rencontre directement les électeurs dans des rencontres publiques, comme il l'a fait de nouveau dans l'Ouest canadien au début de 2019. À l'inverse du président français qui veut revigorer un exécutif qui semblait bien pâlot avec les socialistes, Justin Trudeau veut faire oublier les années conservatrices où l'exécutif, dirigé d'une main de fer par Stephen Harper, agissait avec des accents de césarisme. De plus, Justin Trudeau ne cherche nullement à se mettre en scène avec le même vernis intellectuel que le président français à qui l'on accolait l'image d'un « philosophe en politique²¹ ». S'il y a une chose dont on ne peut accuser Justin Trudeau, c'est bien de pécher par excès d'intellectualisme.

Ainsi, dans une recension de l'ouvrage autobiographique écrit par Trudeau, paru dans la presse américaine, l'auteur constate qu'on serait bien en peine de déceler à sa lecture une vision intellectuelle de la politique ou du Canada, du type de celle de son père²². Ce qu'on retrouve chez Justin Trudeau, ce n'est pas la vision d'un leader, mais plutôt celle d'un amoureux du Canada. Sa vision de la politique n'est pas inexistante, mais elle reste instinctive plutôt que mûrement réfléchie (nous y reviendrons plus loin) ; cette vision reste éclipsée par l'image charismatique de l'homme politique faisant preuve de compassion (*compassionate*)²³. C'est une recette qui, à défaut d'être enthousiasmante intellectuellement, a permis à Justin Trudeau de mieux passer l'épreuve du temps au pouvoir. Plus de trois ans après son arrivée au pouvoir, Justin Trudeau continue de présenter l'image d'un dirigeant proche de sa base électorale, ce qui n'est plus le cas du président français qui, moins de deux ans après son entrée en fonction, apparaît comme le « président des riches » et qui, par conséquent, a semblé trahir son engagement de transcender le clivage gauche/droite²⁴.

La comparaison entre les deux dirigeants montre, au-delà de la « bromance » médiatique et bien qu'ils œuvrent dans des contextes fort différents, que l'image de nouveauté doit perdurer après la victoire. Si le politologue Pascal Perrineau, cité dans la note précédente, a raison de mentionner qu'il est de plus en plus difficile pour un dirigeant politique, qu'il soit français ou autre, de maintenir une bonne cote de popularité après la victoire, en revanche, l'exemple de Justin Trudeau montre que ce n'est pas nécessairement une fatalité, le trudeauisme ayant mieux, jusqu'ici du moins, résisté à l'usure de la gouverne, même si son voyage désastreux en Inde (hiver 2018) a certainement entaché son image.

Nous allons cependant voir que les libéraux ont aussi réagi avec aplomb dans le processus de renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain, une renégociation qui constitue peut-être le plus grand fait d'armes de son gouvernement.

TRUDEAU CONTRE TRUMP

À l'instar de la très grande majorité des observateurs, le gouvernement Trudeau a été pris de court par l'arrivée de Donald Trump à la présidence américaine. En effet, tout rapprochait les libéraux des démocrates, les relations entre le premier ministre canadien et le président Barack Obama étant de bonne qualité. À tel point que les deux hommes ont continué à se côtoyer après le retrait de Barack Obama de la vie politique active²⁵. Mais la réalité américaine sous Donald Trump est d'une tout autre nature que les relations existant entre le démocrate et le libéral. Il faut reconnaître qu'il n'était pas facile de savoir comment réagir à ce qui risque de passer à l'histoire comme étant la présidence la plus erratique depuis 1945.

Au contraire d'autres présidents américains qui visitaient rapidement le Canada après leur entrée en fonction, Donald

Trump n'a montré aucune volonté de se déplacer à Ottawa, alors que, dans le passé, la plupart réservaient leur premier voyage pour leur voisin nordique, comme l'avait d'ailleurs fait Barack Obama, en 2008. Certes, il ne faut pas se bercer d'illusions et mettre trop d'accent sur cette « relation privilégiée » qui serait censée exister entre les deux pays, les présidents américains, du reste comme les premiers ministres canadiens, agissant aussi pour la défense des intérêts de leur pays²⁶.

À cet égard, il est nécessaire de mettre quelques bémols à l'idée voulant que l'opposition de Trudeau contre Trump au moment du G7 de La Malbaie se voulait menée par son idée de la politique plutôt que par la seule défense des intérêts canadiens, comme l'écrit un journaliste dans la prestigieuse revue américaine *The New Yorker*²⁷. Il est tentant de voir l'opposition de Justin Trudeau comme étant une preuve des réelles et importantes oppositions qui, sur le fond, séparent les libéraux de Donald Trump, notamment en matière de politiques sociales. Mais ce serait oublier que les deux dirigeants s'entendent aussi sur d'autres orientations économiques touchant les deux pays.

Par exemple, dès son entrée en fonction, les intérêts économiques des deux pays se rencontraient avec un décret du président Trump qui relançait la construction du pipeline Keystone XL. Rappelons que les responsables canadiens, dont Jim Carr qui était alors ministre des Ressources naturelles et Justin Trudeau (sans oublier les gens d'affaires albertains liés au secteur pétrolier), ont loué la décision du président Trump²⁸. Par la suite (février 2016), c'est Justin Trudeau qui a pris la direction de Washington pour y rencontrer le président américain dans ce qui a été une première rencontre jugée réussie²⁹.

Affirmant ne pas vouloir s'y rendre pour faire la morale au président américain (c'est-à-dire de dénoncer ses

positions en matière d'immigration), Justin Trudeau a en quelque sorte permis à Donald Trump de faire oublier, pour un moment du moins, la suspicion qui pèse sur lui à propos de ses positions et de ses attitudes jugées rétrogrades envers les femmes. En effet, un groupe de femmes d'affaires accompagnait le premier ministre canadien, ce qui a donné à la rencontre une dimension inattendue³⁰. Dans les circonstances, l'équipe libérale et son chef parvenaient plutôt bien à amadouer le président, notamment parce que les libéraux avaient décidé de mettre en sourdine des critiques qui auraient pu être adressées au président américain³¹. On évitait ainsi de sombrer dans des épisodes d'antiaméricanisme, comme cela était parfois survenu dans le passé. Toutefois, les choses ont pris une autre tournure à partir du moment où le processus de renégocier l'ALENA s'est enclenché.

Avec un président bien plus porté sur le protectionnisme que sur le libre-échange et qui cherche à soutirer le maximum à son seul bénéficiaire, les libéraux se sont retrouvés dans la renégociation d'une entente que peu de gens, du côté nord, ne voulaient vraiment remettre en cause. Cependant, les libéraux ont réagi en mettant sur pied ce que l'on pourrait appeler une sorte « d'équipe Canada » pour baliser le processus de renégociation. C'est ainsi que d'anciens conservateurs – Rona Ambrose ou encore Jean Charest, sans oublier Brian Mulroney – ont été consultés et ont collaboré à l'ensemble du processus.

Toujours au sujet de l'ALENA, on pouvait toujours reprocher au gouvernement libéral quelques contradictions qui minaient la position canadienne, notamment celle de préconiser une approche libre-échangiste, tout en voulant protéger la politique de la gestion de l'offre. Dans les milieux conservateurs canadiens, on reprochait surtout au premier ministre de mélanger les questions commerciales avec celles

dites progressistes (environnement, droits de la personne, conditions salariales, etc.)³². D'autres ont souligné que les provinces, dont le Québec, auraient dû participer davantage au processus de négociation³³. Enfin, on peut penser que les libéraux ont très mal manœuvré avec leurs homologues mexicains, affaiblissant ainsi la position canadienne dans le sprint final pour conclure l'accord³⁴.

Christia Freeland : le discours de juin 2017

Même si la tentation de « faire la morale » avait été mise de côté en février 2017, le gouvernement libéral s'est permis de hausser le ton par la suite. En effet, quelques mois plus tard, celle qui est maintenant la ministre qui a peut-être le plus de poids (et de substance) au sein du cabinet Trudeau, soit Christia Freeland, ministre des Affaires étrangères, livrait un discours (6 juin 2017) qui a attiré l'attention. Cette allocution, qui rappellerait celle de Louis Saint-Laurent (Gray Lecture) il y a maintenant 70 ans³⁵, constituait un refus clairement exprimé de l'approche trumpienne, mais sans que ce dernier soit nommément cité.

Dans un discours aux accents messianiques – « le Canada est essentiel pour la planète » – où elle établissait les priorités en matière de politique étrangère et de défense pour le Canada, la ministre Freeland avançait que le Canada avait toujours été présent pour défendre la liberté lors des grands conflits et affronter les grands enjeux mondiaux. Évidemment, elle rappelait, passage obligé, le rôle joué par le premier ministre Lester B. Pearson. Bref, elle reprenait l'antienne de l'internationalisme libéral et du multilatéralisme, caractéristique de l'approche canadienne, version libérale. Or, il faut persister dans cette voie, affirmait-elle, et le Canada doit continuer dans la participation internationale, ce qui implique de dépenser des sommes considérables pour y arriver. Par conséquent, il n'est pas possible de se réfugier dans un cocon, comme d'autres le font :

Pour quelques pays chanceux, comme le Canada et les États-Unis, qui se sentent protégés par leur géographie et par leurs bons voisins, la réponse est moins évidente. En effet, il est facile d'imaginer une opinion canadienne selon laquelle nous sommes en sécurité sur notre continent et nous avons des choses à faire chez nous, donc tournons le dos au monde. Mettons le Canada en premier. Voici pourquoi il s'agirait d'une mauvaise approche : d'abord, même si aucun adversaire étranger ne s'apprête à nous envahir, nous sommes tout de même confrontés à des défis clairs³⁶.

Un autre élément notable, c'est qu'elle affirmait aussi que le Canada ne devait plus s'en remettre strictement aux États-Unis pour assurer sa défense. Dans ce qui apparaît comme une sorte de déclaration de souveraineté face aux États-Unis, elle poursuivait :

Sur le plan militaire, la géographie du Canada nous a permis de compter sur le propre intérêt des États-Unis à nous fournir un bouclier protecteur derrière lequel nous avons trouvé un refuge indirect. Certaines personnes pensent, et certaines personnes vont jusqu'à dire que nous devrions donc profiter gratuitement de la puissance militaire américaine. Pourquoi investir des milliards pour maintenir des forces armées canadiennes qualifiées, professionnelles, bien financées et bien équipées ? La réponse est évidente : se fier uniquement au bouclier protecteur des États-Unis ferait de nous un État client³⁷.

En fait, un constat similaire avait été tenu par Stephen Harper, qui lui aussi se montrait désillusionné par la relative impuissance, si l'on peut dire, de la puissance américaine³⁸. Ce qui ne voulait pas dire qu'il fallait ériger, pour revenir à Freeland, le *Canada first*, écho de l'*America First* de Donald Trump, en axiome, car les défis sont nombreux, que ce soit la lutte aux changements climatiques ou l'opposition à l'expansionnisme russe, sans oublier la Corée du Nord ou le terrorisme de Daech, etc. Enfin, on retrouvait aussi dans ce

discours la position du gouvernement Trudeau en matière de commerce et d'échanges, une position qui reposait sur l'histoire de la crise des années 1930 qui avait montré que le « chacun pour soi » est contre-productif :

Pour le Canada, le libre-échange constitue un autre avantage important d'un système international fondé sur des règles. [...] Il s'agit de la leçon incontournable apprise durant la Grande Crise des années 1930. L'augmentation des obstacles au commerce est dommageable pour les citoyens des pays que ces mesures sont censées aider. Ils freinent la croissance, étouffent l'innovation et entraînent des pertes d'emplois. L'histoire nous a appris cette leçon. Nous ne devrions pas être obligés de la réapprendre en vivant de nouveau cette pénible expérience³⁹.

En somme, dès juin 2017, le masque tombait, si l'on peut dire, et le gouvernement Trudeau, par l'entremise de la ministre Freeland, faisait connaître son profond désaccord avec l'approche du président américain. C'est donc sans surprise aucune que, devant l'intransigeance américaine, les libéraux peinent à se faire entendre auprès de l'administration de Donald Trump et qu'à l'aube de l'élection d'octobre 2019 le Canada se retrouve pris dans l'engrenage protectionniste américain qui, de plus, s'est lancé dans un affrontement économique avec la Chine.

Cela dit, et face à un partenaire commercial mené par un président particulièrement imprévisible et qui a fait du protectionnisme économique une valeur cardinale, il devient difficile d'accuser Justin Trudeau et son équipe d'avoir mal négocié. Le seul fait d'être parvenu à conclure une entente, soit l'Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC), paraît être une victoire en soi. Mais il reste à voir maintenant les détails du document : déjà les producteurs de lait dénoncent l'accord, alors que d'autres accusent plutôt le gouvernement libéral d'avoir tout cédé sans rien obtenir⁴⁰. Si les

producteurs laitiers restent avec l'impression d'avoir été sacrifiés, il pourrait en résulter un regain de tension entre le Québec et Ottawa. En outre, s'il s'avérait que les États-Unis avaient conclu une entente bénéfique surtout pour eux ou encore pour le Mexique (et moins pour le Canada), le coût politique pourrait être élevé pour les libéraux lors de la prochaine élection, surtout si les droits douaniers imposés au Canada sur l'acier et l'aluminium ne sont pas levés. Les libéraux devront espérer que le jugement d'ensemble sur l'entente soit positif, que le Congrès américain le ratifie en 2019 et que les observateurs et la classe économique canadienne continuent de penser que le pire a été évité.

Chose certaine, le gouvernement libéral s'est trouvé à déployer une somme d'énergie considérable sur un dossier qui paraît l'avoir empêché de se consacrer pleinement aux affaires nationales et aux relations entre les provinces. Or, cela fait en sorte que la promesse d'un fédéralisme de collaboration, après un départ prometteur, a semblé manquer singulièrement de souffle.

LES PROMESSES DU FÉDÉRALISME DE LA COOPÉRATION À L'ÉPREUVE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PIPELINES

« Il faut une collaboration. Le premier ministre du Canada devrait s'asseoir au moins une fois par an avec tous les premiers ministres des provinces. [...] Quand on regarde les dernières décennies, si le Parti libéral fédéral a été perçu comme centralisateur, c'est parce qu'il y avait un contexte fédéraliste contre souverainiste. » – Justin Trudeau, 20 octobre 2014⁴¹.

Cette réponse donnée alors qu'il en était encore à une année de sa victoire reflète bien pourquoi le futur premier ministre parlait de collaboration. D'une part, il cherchait à se démarquer de son adversaire conservateur qui était

allergique aux grandes messes fédérale-provinciales et qui préférait les rencontres bilatérales. D'autre part, il voulait se dépêtrer de l'héritage de son père et de certains de ses prédécesseurs, comme Jean Chrétien. À ses yeux, ce sont les circonstances, celles de l'affrontement entre souverainistes et fédéralistes, qui avaient conduit à l'affrontement et non pas la logique profonde du fédéralisme. Au contraire, Justin Trudeau veut défendre un fédéralisme de la collaboration qui implique de trouver un *terrain d'entente*, pour reprendre le titre évocateur de son livre concernant sa façon de voir la politique, encore que le gouvernement fédéral doive résister à la tentation d'une trop grande décentralisation.

En effet, dans un passage où il décrit l'évolution de sa pensée en matière de fédéralisme, il revient sur l'Accord du lac Meech, une question d'autant plus importante pour lui que son père s'y est farouchement opposé. Or, Justin Trudeau (alors étudiant universitaire) explique qu'après avoir lu l'accord il ne pouvait l'appuyer, précisément en raison d'une optique décentralisatrice trop importante à ses yeux, laquelle mettait le gouvernement fédéral bien trop en retrait :

Je me suis toujours considéré comme un fédéraliste canadien. [...] Je ne suis pas, et je n'ai jamais été, un de ces fédéralistes qui croient qu'Ottawa devrait mettre son nez dans toutes les sphères de la politique. Mais cet accord aurait trop fait pencher la balance en faveur de la décentralisation, définissant les subventions que le fédéral devrait verser pour toutes sortes de programmes tout en limitant la capacité du gouvernement canadien d'imposer des normes nationales⁴².

« Imposer des normes nationales » : voilà précisément l'enjeu de l'approche libérale lorsque Justin Trudeau et son équipe se sont retrouvés au gouvernement, tout particulièrement en ce qui concerne les questions environnementales. Lutter contre les changements climatiques, tout en évitant

d'imposer unilatéralement une façon d'y arriver et en collaboration avec les provinces, constitue cependant un exercice d'équilibriste périlleux.

Dans un premier temps, les promesses d'un gouvernement libéral prônant davantage l'aspect collaboratif que le pratiquaient les conservateurs ont effectivement été tenues et elles ont porté fruit. Cette nouvelle attitude s'est notamment matérialisée lors du sommet de la COP 21 lorsque le gouvernement canadien a invité de nombreux acteurs provinciaux et membres de la société civile à l'accompagner à Paris. Non seulement le gouvernement libéral effectuait un retour dans un sommet que les conservateurs boudaient, mais il le faisait en invitant les autres partenaires de la fédération à participer (les 10 premiers ministres) ainsi que des représentants d'organisations autochtones, de jeunesse et même de milieux d'affaires. De plus, dès les premiers moments de son gouvernement, Justin Trudeau a rencontré les premiers ministres, des membres des communautés autochtones, les maires des grandes villes, et ce en l'espace de quelques mois seulement (de novembre 2015 à mars 2016).

L'objectif était de faire oublier l'approche de Stephen Harper, tout en mettant en place les grandes politiques en matière d'environnement et de réconciliation avec les Autochtones⁴³ ou, par la suite, avec les travaux en matière d'infrastructure qui demandent tous à des degrés divers la collaboration des provinces pour être mis en œuvre. À cet égard, la conjoncture provinciale favorisait l'équipe libérale puisque Kathleen Wynne et Philippe Couillard, deux alliés, partageaient les objectifs du nouveau gouvernement libéral. Dans l'Ouest aussi, la libérale-conservatrice Christy Clark ainsi que la néodémocrate Rachel Notley croyaient à la nécessité de mettre en place une taxe sur le carbone.

C'est dans ce contexte que les libéraux proposaient une politique du « en même temps », ou politique dite du « grand bargain ». Celle-ci implique qu'il soit possible de concilier le développement de l'économie et du secteur énergétique tout en étant « en même temps », comme dirait le président Emmanuel Macron, soucieux de la qualité de l'environnement, avec des processus d'évaluation des projets plus rigoureux et, surtout, une taxe sur le carbone. Les libéraux tentent ainsi de trouver ce qu'on peut appeler une position mitoyenne entre ceux qui voudraient « décarboniser » à grande vitesse l'économie canadienne, comme le préconise le manifeste *Un bond vers l'avant*⁴⁴, et ceux qui estiment, essentiellement du côté conservateur, que les efforts de réduction des gaz à effets de serre ne peuvent emprunter la voie de la taxation sur le carbone qui est vue comme une taxe coûteuse et inefficace⁴⁵.

Cependant, au sein de la fédération canadienne, les périodes de relative accalmie ou de tranquillité sont souvent suivies par des périodes plus orageuses où le désaccord s'installe entre le gouvernement fédéral et les provinces. C'est précisément ce qui est survenu à partir du moment (mai 2016) où un gouvernement néodémocrate minoritaire a été élu en Colombie-Britannique et où il gouverne avec l'appui de trois députés verts.

Or, le gouvernement britanno-colombien a pris rapidement position contre la construction du pipeline Trans Mountain de l'entreprise Kinder Morgan, un projet ardemment souhaité par le gouvernement de la néodémocrate Rachel Notley. Dans ce contexte, le gouvernement libéral aurait pu (et dû) réagir rapidement pour tenter d'ama-douer le gouvernement de la Colombie-Britannique, mais la réaction a tardé à se manifester. Or, cela a conduit à une escalade entre les deux provinces, qui plus est par deux gouvernements néodémocrates luttant pour leur survie

politique, avec le gouvernement de Justin Trudeau qui a voulu se cantonner le plus longtemps possible dans le rôle d'un arbitre impartial entre les deux. Toutefois, après que l'entreprise Kinder Morgan eut lancé un ultimatum qu'elle cesserait l'agrandissement du projet de pipeline pour le 31 mai 2018, les libéraux se sont presque retrouvés dans l'obligation d'acheter le pipeline, et à un prix élevé, comme l'a établi le directeur parlementaire du budget dans un rapport faisant mal à la crédibilité du gouvernement⁴⁶. Mais les considérations politiques découlant du projet d'agrandissement ont fait en sorte que les libéraux se sont retrouvés dans l'étrange situation de se porter acquéreurs d'un pipeline à un prix fort parce que personne n'en voulait.

Or, la décision de la Cour d'appel fédérale (août 2018) est venue rappeler au gouvernement libéral qu'en matière de construction d'infrastructure énergétique les responsabilités gouvernementales sont très grandes, notamment auprès des Autochtones. En effet, cette décision a lancé une onde de choc qui a frappé tous les acteurs dans dossier, la décision rappelant que l'Office national de l'énergie devait refaire ses devoirs en ce qui concerne la consultation avec les Autochtones, en appelant à un « dialogue réfléchi » et en effectuant des évaluations environnementales concernant le transport maritime⁴⁷. En réponse, la première ministre de l'Alberta a immédiatement retiré l'engagement de son gouvernement au plan de lutte au changement climatique du gouvernement fédéral.

C'est ainsi que le fédéralisme de la collaboration se trouve, en ce qui concerne l'environnement et la construction des pipelines, sous les feux nourris de la critique et des jugements de cour. Pour les uns, le fédéralisme de la collaboration est un fédéralisme de la trahison des enjeux environnementaux sacrifiés sur l'autel des intérêts économiques; pour les autres, la collaboration rime avec un fédéralisme de

la soumission devant les « extrémistes » de l'environnement qui ne tiennent pas compte des intérêts de l'ensemble des Canadiens. Entre les deux, une population canadienne qui appuie la construction du pipeline, même en Colombie-Britannique, mais qui trouve que l'engagement économique du gouvernement fédéral va peut-être trop loin⁴⁸.

Les chemins de la collaboration sont étroits, jonchés d'obstacles et plus tortueux qu'on pourrait le croire. D'ailleurs, les spécialistes du fédéralisme ont déjà souligné que la coopération n'est pas facile, notamment parce que le concept de coopération ne change pas la nature du partage de pouvoirs déterminée par la constitution entre l'article 91 (fédéral) et l'article 92 (les provinces)⁴⁹. Dans ce contexte, volonté de coopération ou non, le gouvernement fédéral peut agir de manière souveraine dans ses champs de compétence.

La tâche libérale est d'autant plus complexe que l'équilibre provincial des débuts de mandat est en train de changer en défaveur de ceux qui préconisent la mesure d'une taxe sur le carbone. Rappelons que le gouvernement libéral prévoit que la taxe devrait atteindre 50 \$ la tonne en 2022. Or, le (presque) consensus qui s'était dégagé lors de la rencontre de Vancouver en février 2017 est fragile, notamment avec l'arrivée du gouvernement conservateur de Doug Ford, en Ontario, qui a retiré sa province de la Bourse du carbone et qui a décidé de faire cause commune avec le premier ministre de la Saskatchewan sur cette question⁵⁰. Les deux pourraient être rejoints par Jason Kenney, dont le Parti conservateur uni pourrait reprendre le pouvoir au cours de l'année 2019, en Alberta.

Certes, il semble peu probable que la compétence constitutionnelle du gouvernement fédéral soit remise en doute quant à sa capacité d'imposer une taxe sur le carbone. En revanche, le coût politique qu'il y aurait à imposer une telle

mesure laisserait entendre que le fédéralisme sous Trudeau rime avec imposition plutôt que collaboration, une critique que l'on entend déjà dans le dossier du pipeline Trans Mountain. C'est là le dilemme libéral, celui de prétendre proposer des objectifs nationaux tout en se faisant les promoteurs d'une vision collaborative du fédéralisme.

Si les libéraux devaient perdre des appuis dans l'ouest du pays lors de la prochaine élection fédérale, on pourrait y voir une sorte de retour de l'histoire puisque ces derniers ont déjà été aux prises dans le passé avec un difficile débat autour d'un pipeline qui, cette fois, allait en direction de l'Ontario. Un acrimonieux et important débat était survenu en 1956 et ce débat autour d'un pipeline, avec d'autres éléments, avait contribué à la défaite du gouvernement libéral de Louis Saint-Laurent. Sans compter le Programme national d'énergie de Trudeau père dont nous avons parlé au chapitre un. En d'autres termes, on pense souvent que ce sont les conservateurs qui sont associés presque naturellement aux politiques énergétiques, mais les libéraux ne sont pas en reste, dans la mesure où eux aussi ont été engagés dans la construction de projets dans ce secteur. On ne peut s'étonner alors de voir que, du côté de la gauche canadienne, l'impression perdure que Justin Trudeau et Stephen Harper, c'est bonnet blanc, blanc bonnet sur les questions environnementales et énergétiques⁵¹.

Toutefois, la charge est trop forte, les conservateurs étant, par exemple, fortement opposés à la taxe sur le carbone. En revanche, elle montre qu'une fois au gouvernement les partis politiques se retrouvent dans une situation les amenant à adopter des politiques présentant parfois des airs de similarités un peu trop prononcés. C'est ainsi que l'approche libérale de Justin Trudeau fonctionne comme la marche : un pas à gauche, un pas à droite, renouant ici avec une approche centriste caractéristique de cette formation

politique dans le passé. Ce va-et-vient entre l'environnement et la construction d'infrastructures énergétiques montre cependant que les gouvernements qui veulent marcher au centre doivent savoir tanguer de gauche à droite au risque de s'engager dans un numéro d'équilibriste périlleux où la menace de trébucher est toujours présente.

À la fin du chapitre trois, nous avons spéculé que les partis du centre, soit ceux qui cherchent à se situer à égale distance de la gauche et de la droite, pouvaient être destinés à disparaître, ne laissant que des partis politiques de droite et de gauche pour s'affronter lors des élections. Mais, tant les résultats de l'élection que le va-et-vient entre environnement et économie ont montré qu'il ne fallait peut-être pas rayer trop rapidement le centre politique de la carte et que le « milieu de la route », pour parler comme un ex-chef libéral (Lester B. Pearson), peut encore livrer des fruits.

PROMESSES TENUES ET PROMESSES BRISÉES : LES RATÉS DE LA RÉSULTOLOGIE (*DELIVEROLOGY*)

Comme tout bilan, celui du gouvernement libéral de Justin Trudeau montre des réussites (légalisation du cannabis, par exemple) et d'autres où le jugement des observateurs est encore en attente (la question des déficits). Dans d'autres domaines, enfin, on peut clairement distinguer des échecs (la réforme électorale) ou des résultats moins importants que prévu. Par exemple, sur la question du Sénat, les libéraux agissent de manière similaire aux conservateurs en nommant des sénateurs indépendants, mais qui partagent la philosophie libérale, ce qui se traduit par un appui aux projets de loi du parti au pouvoir. À tel point que des politologues suggèrent de limiter le pouvoir législatif de la Chambre haute⁵². À cela il faut ajouter des événements imprévus, l'achat du pipeline Trans Mountain que personne, libéraux y compris, ne pouvait prévoir en 2015.

Dans le dossier de la légalisation du cannabis, le gouvernement libéral s'en est tenu à sa promesse avec la légalisation du cannabis une année avant l'élection de 2019 (17 octobre 2018), une promesse qui devient la marque distinctive de son orientation progressiste. Considérant la complexité et la nouveauté de cette question, il faut reconnaître que son gouvernement s'en est très bien sorti, jusqu'à maintenant du moins. À cet égard, il faut rappeler le caractère presque inédit de la légalisation, car on oublie qu'il s'agit d'une activité bien différente de la vente d'alcool par exemple, puisque la vente du cannabis pourrait ressembler davantage au modèle de l'industrie pharmaceutique⁵³.

Certes, quelques provinces ont émis des réserves et, surtout, ont adopté des règles qui varient d'un endroit à l'autre, par exemple avec le type de commercialisation changeant d'une province à l'autre ainsi que l'âge légal (qui sera peut-être de 21 ans au Québec). En outre, il pourrait se produire encore des accrochages sur des questions légales, pensons au nombre de plants qu'un individu pourra cultiver. Il faudra également voir si la consommation augmentera ou non et à quel point le marché illicite de la vente de cannabis sera amputé par le nouveau régime. Chose certaine, les inconnus abondent et il se pourrait que des effets imprévus viennent, dans le futur, ternir cette décision. Mais, pour le moment, on ne peut reprocher au gouvernement libéral d'être allé de l'avant comme il l'avait annoncé.

Un autre dossier important où le gouvernement a aussi été de l'avant, parce qu'une décision de la Cour suprême de février 2015 (l'arrêt *Carter c. Canada*⁵⁴) l'y obligeait, est celui de l'aide médicale à mourir. C'est ce qui a donné lieu à la loi C-14 qui a modifié le Code criminel pour permettre le recours à une aide médicale à mourir. Le processus qui a mené à son adoption a cependant été laborieux dans la mesure où de nombreux débats sont survenus entre ceux qui y voyaient

une loi trop permissive et d'autres qui croient l'inverse⁵⁵. Il ne faut d'ailleurs pas s'en surprendre, car c'est une question complexe qui met en jeu des conceptions et des convictions personnelles profondes, notamment du côté des Autochtones qui, avec des taux de suicide élevés dans certaines communautés, craignaient légitimement que la loi envoie un signal trop permissif. C'est ainsi que des voix autochtones se sont fait entendre afin de restreindre la portée du projet de loi⁵⁶.

Là encore, des zones d'ombre persistent, notamment avec l'indétermination à propos de l'admissibilité de certaines catégories de personnes, par exemple avec les personnes souffrant de problèmes de santé où les incertitudes demeurent⁵⁷. Il faudra surtout voir s'il y aura élargissement des balises permettant à plus de gens de réclamer l'aide médicale à mourir alors que, pour le moment, 4000 personnes s'en sont prévaluées⁵⁸.

Par ailleurs, dans d'autres domaines, il n'est pas clair du tout où en est rendu le gouvernement, comme c'est le cas avec les investissements en matière d'infrastructures. Sur ce dossier, les progrès sont plutôt lents, le directeur parlementaire du budget ayant attiré l'attention sur le fait que le plan du gouvernement libéral a donné des fruits économiques (en matière de création d'emploi et de stimulation du produit intérieur brut) plus modestes que ceux qui étaient espérés. En effet, au lieu d'agir comme un important stimulateur économique, il faudrait plutôt parler d'un « modeste effet⁵⁹ ». En fait, toujours selon le directeur parlementaire du budget, il semblerait que les retards soient imputables aux provinces qui ont réduit leurs dépenses⁶⁰. Voilà qui rappelle de nouveau que la collaboration dans une fédération n'est pas une voie à direction unique et que le gouvernement fédéral, sans être à la merci des provinces, reste dépendant des humeurs provinciales pour faire avancer ses propres objectifs.

Par contre, en matière budgétaire, les libéraux avaient promis d'effectuer seulement de « modestes déficits », brisant ici avec ce que proposaient les conservateurs pour qui l'équilibre budgétaire constituait une boussole guidant leurs choix économiques. Or, dès le premier budget, les libéraux brisaient tout autant avec l'approche conservatrice qu'avec leur propre engagement, les « modestes » 10 milliards triplant pour atteindre plus de 29 milliards, le retour à l'équilibre budgétaire étant reporté à plus tard⁶¹. Toutefois, ce reniement ne paraît pas avoir affaibli durablement la bonne fortune électorale des libéraux, même si, sur la question de l'équilibre budgétaire, là aussi, le directeur parlementaire du budget semble croire que le gouvernement ne le maîtrise pas autant qu'il le prétend, le déficit prévu de 17,5 milliards par le ministre des Finances (Bill Morneau) pouvant être plus élevé (21,4 milliards⁶²). Pour le moment, il ne semble pas que la tolérance de l'électorat canadien pour les déficits ait atteint ses limites. En fait, le budget présenté par les libéraux en 2018 montre bien comment ils envisagent les choses en cette matière.

En effet, dans le cas du budget présenté en février 2018, les libéraux préfèrent miser sur le côté progressiste et social du budget, qui prône une plus grande intégration des femmes au marché du travail, plutôt que sur la seule dimension économique. D'ailleurs, des groupes ont loué les mesures budgétaires destinées à améliorer l'intégration des femmes au sein des universités canadiennes⁶³, d'autres se réjouissant de l'argent supplémentaire (5 milliards) accordé aux Autochtones⁶⁴. Cependant, si la conjoncture économique devait se retourner, le gouvernement pourrait se retrouver devant des choix difficiles et un niveau d'endettement plus difficile à contrôler que prévu. Cela dit, ce budget en particulier soulignait la manière libérale pour laquelle les

questions économiques se conjuguent avec des préoccupations sociales.

Une autre promesse importante du gouvernement a été brisée et c'est celle concernant la réforme du mode de scrutin. On connaît l'histoire : après avoir promis (et deux fois plutôt qu'une) que l'élection de 2015 était la dernière qui serait tenue avec le mode de scrutin uninominal à un tour⁶⁵, la ministre des Institutions démocratiques responsable de ce dossier, Karina Gould, affirmait au début de l'année 2017 « que nous n'avons pas pu dégager le vaste consensus nécessaire pour effectuer un changement de cette ampleur⁶⁶ ». En fait, en confiant ce dossier à une ministre inexpérimentée (Maryam Monsef), on avait l'impression que la réforme était destinée à ne pas aboutir. Certes, il n'y avait pas consensus, mais l'impression qui se dégage de cette promesse brisée, c'est que les libéraux se sont peut-être aperçus qu'ils ne pourraient imposer le mode de scrutin qu'ils privilégiaient (le mode de scrutin préférentiel où les électeurs classent les candidats par ordre de préférence), sans compter que le changement aurait probablement dû être soumis à un référendum, comme le demandaient les conservateurs. Enfin, l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel aurait pu conduire à l'autonomisation de forces politiques plus marginales⁶⁷, ce qui aurait singulièrement compliqué la tâche des grands partis et probablement pas toujours pour le meilleur résultat.

À trop promettre, les libéraux se sont exposés à de multiples critiques, notamment quant à cette fameuse résul-tologie (*deliverology*⁶⁸). La leçon à retenir, c'est qu'il n'est pas si simple de livrer rapidement des résultats et de changer des orientations qui sont là depuis longtemps, de surcroît dans des domaines complexes. Parfois, la prudence est de mise quant à ce qu'un parti politique, qui espère prendre le pouvoir, doit annoncer à certaines catégories d'électeurs. Ici,

on peut penser aux francophones hors Québec, un électorat proche des libéraux.

Sans dire que la francophonie hors Québec a été complètement oubliée par les libéraux, il n'en demeure pas moins que ces derniers ont tardé à prendre au sérieux ce dossier. À tel point que la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) a lancé un ultimatum au gouvernement fédéral, tout juste avant le budget de 2018, pour que les communautés francophones redeviennent une priorité⁶⁹. Certes, le Plan d'action pour les langues officielles (2018-2023), qui a été par la suite dévoilé par le gouvernement fédéral, a été bien accueilli en raison des sommes importantes accordées aux francophones hors Québec⁷⁰. En revanche, les questions concernant le bilinguisme et les francophones hors Québec ne sont plus autant un sujet d'importance nationale que par le passé sur le radar politique des libéraux. D'ailleurs, même un ténor du PLC, l'ex-premier ministre libéral Jean Chrétien, se désole lui aussi que le français soit moins utilisé à Ottawa qu'au moment où il gouvernait⁷¹. On peut reprocher à Stephen Harper et aux conservateurs d'être à l'origine de cette dégradation d'ensemble (quoique l'ex-premier ministre conservateur montrait une réelle volonté de s'exprimer en français), mais les libéraux de Justin Trudeau ne semblent pas aussi empressés de rétablir la situation qu'on aurait pu le croire. D'ailleurs, lorsqu'il a fallu pourvoir le siège de l'ex-sénatrice francophone de l'Alberta, le gouvernement libéral a nommé deux sénatrices, une journaliste à l'*Edmonton Journal*, l'autre une militante de la cause métisse ; ni l'une ni l'autre ne représentait la dimension francophone de la société albertaine⁷².

S'il en est ainsi, c'est que le gouvernement libéral, en plus de s'assurer d'une meilleure représentation des femmes dans les institutions canadiennes, délaisse le Canada des deux peuples fondateurs, Justin Trudeau étant encore plus que

son père dans un univers « postnational ». En ce sens, on peut parler d'une maximalisation de l'approche libérale, comme le rappelle l'entrevue que Justin Trudeau a accordée au *New York Times*, quelques semaines seulement après son entrée en fonction, et qui est souvent reprise comme preuve de sa façon d'envisager la (non) identité du pays : « There is no core identity, no mainstream in Canada [...]. There are shared values – openness, respect, compassion, willingness to work hard, to be there for each other, to search for equality and justice. Those qualities are what make us the first postnational state⁷³. » D'une certaine façon, le premier ministre canadien affirmait d'entrée de jeu qu'il agirait dans une logique selon laquelle le multiculturalisme ne serait pas seulement un slogan ou une simple réalité sociologique évidente. Au contraire, il le prenait dans le sens fort du terme, c'est-à-dire comme étant intrinsèquement lié à l'identité canadienne.

C'est également dans ce paradoxal esprit postnational que Justin Trudeau envisage le dossier de la question de la réconciliation avec les Autochtones. Paradoxal dans la mesure où le Canada décrit par Trudeau se retrouve dans une relation classique de nation à nation avec les Autochtones, ce qui est porteur de contradictions dans des domaines comme le partage des ressources naturelles. Sans mettre en doute la bonne volonté libérale de mettre en place de nouvelles relations avec les Autochtones, le gouvernement n'arrive pas à remplir ses promesses en cette matière, ne serait-ce que parce qu'il a buté sur une situation dont les racines remontent au XIX^e siècle.

LA (LONGUE) MARCHÉ VERS LA RÉCONCILIATION OU L'IMPATIENCE AUTOCHTONE

Dans une entrevue avec une revue montréalaise consacrée aux thématiques liées à l'itinérance, le premier

ministre Justin Trudeau a « corrigé » la question qui lui était posée par les camelots. Celle-ci laissait entendre, aux yeux du premier ministre, que c'était seulement son gouvernement qui poursuivait la réconciliation avec les Premières Nations. Or, il a aussitôt ajouté : « Ce n'est pas seulement moi qui ai mis une priorité pour les peuples autochtones. À travers le pays, ce sont tous les Canadiens. Pour les Canadiens non autochtones, il était temps de s'engager dans cette réconciliation, d'agir pour établir un vrai partenariat dans le respect des communautés autochtones⁷⁴. »

Cet empressement pour préciser que ce n'était pas seulement lui et son gouvernement qui se trouvaient engagés dans ce processus de réconciliation poursuivait deux objectifs. D'une part, il est vrai que d'autres gouvernements provinciaux veulent aussi faire des efforts dans cette direction pour obtenir des résultats. Ce faisant, le premier ministre libéral voulait montrer que cette question n'était ni partisane ni une propriété exclusive des libéraux, mais un phénomène plus large dépassant les cadres étroits d'un seul parti. Un sondage, en 2016, laissait d'ailleurs croire que les Canadiens voulaient réellement poursuivre cet effort de réconciliation, ce qui allait dans le sens de l'intervention du premier ministre citée plus haut⁷⁵. Toutefois, et la volatilité des sondages étant ce qu'elle est, on peut penser que les libéraux craignent de voir monter une opposition aux efforts du gouvernement pour jeter des ponts avec les Autochtones, une crainte qui n'est pas complètement injustifiée. Par exemple, un autre sondage laisserait cette fois entendre que près de 53 % des Canadiens⁷⁶ aimeraient voir le gouvernement cesser de s'excuser pour les écoles résidentielles.

Chose certaine, le gouvernement libéral devra être particulièrement attentif à ne pas perdre le contrôle du message dans le dossier de la réconciliation et à voir une partie significative de l'opinion publique exprimer des doutes

grandissants sur la nécessité de poursuivre le processus de réconciliation, alors que, du côté des Autochtones, certains restent perplexes devant les décisions du gouvernement, comme lorsque la ministre de la Justice, Jody Wilson-Rayboul, a été écartée de son poste⁷⁷.

En effet, lors de la création de son premier cabinet, le premier ministre avait nommé Jody Wilson-Raybould, d'origine autochtone, ministre de la Justice, ce qui avait été une nomination symbolique grandement remarquée. Du coup, pour la première fois, une femme d'origine autochtone occupait ce poste prestigieux qui la plaçait au cœur des engagements libéraux (l'aide médicale à mourir et la légalisation du cannabis) et l'amenait ainsi à jouer un rôle de premier plan dans les dossiers touchant de près les Autochtones, notamment la sélection des membres de jury dans les procès criminels⁷⁸ et la Loi sur les Indiens, artefact d'un passé que plusieurs voudraient moderniser afin de la rendre conforme aux réalités d'aujourd'hui.

Rempli de bonne volonté lors de la campagne électorale et en début de mandat, le gouvernement libéral s'engageait, en mai 2016, à respecter la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Brisant résolument avec l'approche conservatrice, les libéraux voulaient établir, comme nous l'avons mentionné plus tôt, une relation de nation à nation, ce qui faisait dire à Ghislain Picard, le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, qu'il s'agissait d'un geste « symbolique, mais significatif⁷⁹ ». Cependant, la ministre Wilson-Raybould laissait elle-même entendre, dans un discours remarqué devant l'Assemblée des Premières Nations, que l'adoption de la déclaration serait pour le moins difficile à harmoniser avec les lois canadiennes.

So again it begs the question, what are the political, economic and social structures that the federal government should

recognize and that the UNDRIP speaks to and what is the relationship of those institutions to the federal machinery of government? And as we all know, there is no simple answer. It is, unfortunately, not as simple as just ripping up the Indian Act. Although, if we are speaking openly, adopting the UNDRIP should really require us to do so. But, in so doing, we would also create legal and economic uncertainty during the period of transition⁸⁰.

Cet aveu recelait en quelque sorte une mise en garde à tous ceux qui s'attendaient à des avancées rapides et spectaculaires. Les artefacts du passé ne peuvent être écartés d'un simple revers de la main, car encore faut-il avoir en tête les conséquences que cela entraîne ainsi que les solutions de rechange existantes. Le cas des statues de John A. Macdonald et le nom même du premier premier ministre représentent une parlante illustration de cette difficulté à laquelle le gouvernement libéral a aussi dû faire face. En effet, des voix (et pas seulement autochtones) se sont fait entendre pour effacer le nom de Macdonald des édifices gouvernementaux, ce à quoi Justin Trudeau s'est opposé⁸¹.

Une autre promesse en matière de réconciliation a connu encore plus de difficultés à être opérationnalisée et c'est celle de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, mise en place par la ministre des Relations Couronne-Autochtones, Carolyn Bennett. Les travaux de la commission ont été profondément grevés avec des démissions et des retards qui font que la crédibilité de la commission a été sérieusement minée⁸². En outre, des problèmes importants de direction semblaient miner la commission, notamment sur le plan des communications⁸³. Mais les ratés qui ont fini par ternir sérieusement la légitimité du processus rappellent toute la difficulté de la mise en œuvre de la réconciliation.

On pourra en effet reprocher au gouvernement libéral, malgré sa bonne volonté en cette matière, de ne pas avoir été assez clair quant au mandat initial et au but poursuivi par la commission, à savoir s'il s'agissait d'un mandat juridique – certains groupes ayant d'ailleurs déploré que cette dimension ait été négligée⁸⁴ – ou simplement de faire la lumière sur le déplorable sort social des femmes autochtones. À défaut d'avoir clarifié de manière précise le mandat, l'enquête est partie de cloche-pied et elle n'a jamais pu marcher d'un pas normal et à un bon rythme.

Chose certaine, la question de la réconciliation avec les Autochtones est une démarche ambitieuse et difficile à mettre en œuvre. S'il en est ainsi, c'est aussi que les Autochtones sont loin de former un bloc uni, et diverses opinions et positions existent entre eux. Par exemple, si certains veulent adopter un mode plus capitaliste et les principes de la démocratie libérale, d'autres veulent revenir à l'esprit des traités qui ont été signés⁸⁵. On peut comprendre qu'en l'espace de trois ans seulement les résultats probants soient encore attendus.

Toutefois, ici comme dans d'autres dossiers, les libéraux sont victimes de leur propre message de campagne électorale: en effet, pour contrer les conservateurs et les néodémocrates qui tous deux avaient des chefs expérimentés, les libéraux affirmaient qu'ils étaient prêts à gouverner et à mettre en œuvre leur programme. Or, ce slogan de campagne a eu pour effet de faire croire à bien des électeurs que les libéraux pouvaient rapidement livrer la marchandise et sur l'ensemble des dossiers auxquels ils promettaient de s'attaquer.

Comme nous allons maintenant le voir, des ratés importants se sont également produits sur la scène internationale, là où plusieurs attendaient un gouvernement libéral radicalement différent de celui des conservateurs.

TRUDEAU ET LE MONDE : UN RENDEZ-VOUS RATÉ ?

Lors de la dernière campagne électorale, les libéraux promettaient de ramener le Canada sur le devant des nations, c'est-à-dire de faire partie de celles qui exercent un rôle notable et internationaliste. À strictement parler, le Canada n'était bien entendu pas disparu de la scène internationale avec les conservateurs au pouvoir, mais il n'était plus là où on l'espérait. Ce qui, implicitement, était derrière cette idée, c'est que le Canada avait délaissé son rôle traditionnel d'honnête intermédiaire pour prendre des positions qui, notamment avec Israël, semblaient tourner le dos à celles du passé⁸⁶.

C'est dans ce contexte que le premier ministre lançait le message, dès son premier voyage au Sommet de Davos, que le Canada était redevenu le pays d'accueil qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : « Si vous cherchez un pays qui possède la diversité, la résilience, l'optimisme et la confiance et qui ne fera pas que gérer le changement, mais en tirera avantage, c'est le moment ou jamais de vous tourner vers le Canada⁸⁷. » Si d'autres nations occidentales paraissent en proie à l'isolationnisme et à la peur des étrangers, le Canada, « pays d'occasions », était désigné comme un exemple à suivre.

Ce discours du premier ministre qui vibrait à l'unisson de la « pop culture internationale », pour reprendre cette expression⁸⁸, regorgeait de confiance, celle-ci étant d'ailleurs, disait-il, une caractéristique fondamentale des Canadiens : « Les Canadiens ont une confiance remarquable. Nous croyons au progrès. Et nous sommes prêts à travailler très fort pour y parvenir⁸⁹. » Les Canadiens, affirmait le premier ministre, sont prêts à entreprendre ce qu'il appelait la « quatrième révolution industrielle ». Le Canada était non seulement de retour, mais il se positionnait aussi à l'avant-garde des nouveaux développements que cette révolution impliquait. C'est dans ce contexte qu'est paru, au printemps 2018, un ouvrage plutôt dévastateur concernant ce discours

d'un Canada qui est de retour sur la scène internationale. En raison de l'attention médiatique reçue au Québec, et plus encore en raison de la thèse qu'il défend, il vaut la peine qu'on s'y arrête plus longuement.

L'ouvrage en question, *Un selfie avec Justin Trudeau*, constitue en effet une critique sans appel des promesses de Justin Trudeau⁹⁰. Devant ce genre de témoignage de l'intérieur⁹¹, le citoyen *lambda* se demande toujours un peu s'il n'a pas affaire à un ouvrage où l'auteur règle ses comptes, tout en défendant ce qui l'a amené à joindre une équipe qui le décevra amèrement par la suite. L'ouvrage est cependant d'une autre facture.

L'auteur Jocelyn Coulon souligne qu'à ses débuts Justin Trudeau, lors de la période des questions, ne s'intéressait guère aux affaires internationales⁹². Certes, l'ex-conseiller du ministre Dion soutient que c'est précisément ce qui explique pourquoi on cherchait du côté libéral à doter le futur premier ministre d'une pensée plus substantielle et cohérente en la matière. Toutefois, on peut se demander s'il n'y avait pas une certaine naïveté à croire que Justin Trudeau pouvait rattraper le temps perdu et s'intéresser de manière intensive, au-delà du slogan, si on peut le dire ainsi, à la position canadienne en matière internationale.

En effet, au contraire de Stephen Harper qui avait une vision plus claire et idéologique, à défaut d'être partagée, de l'image du Canada sur la scène internationale, on ne sent pas autant, chez Justin Trudeau, cette volonté concrète de laisser une marque importante, du moins en comparaison avec la politique intérieure, ce que confirme Coulon lorsqu'il écrit que, « [d]evant certaines décisions de politique étrangère, Justin Trudeau sait se montrer audacieux, mais la plupart du temps il est réactif plutôt que proactif. Il hésite, il procrastine, il est sujet aux volte-faces⁹³ ». Par contre, le gouvernement libéral se montre actif en tentant de

décrocher un siège temporaire au Conseil de sécurité, même si un tel siège est plutôt symbolique⁹⁴.

Tout bien pesé, c'est peut-être tout simplement parce que la politique internationale lui est étrangère, si l'on peut dire, et qu'elle ne correspond pas à son ambition profonde, celle d'établir une relation horizontale avec les électeurs. C'est ce qui expliquerait qu'il laisse les questions de fond à d'autres membres de son entourage, notamment Chrystia Freeland, qui fait preuve d'une maîtrise impressionnante avec l'ensemble des questions internationales. Nous avons d'ailleurs vu plus haut (section 3 de la postface) que la ministre a livré un discours remarqué laissant entendre que le Canada doit adopter une approche plus indépendante face à son grand voisin, tout en maintenant des liens avec d'autres partenaires. Dans un monde en proie à des tensions sur la scène internationale, les libéraux peinent toujours à mettre en pratique le multilatéralisme annoncé, le Canada apparaissant toujours en retard au rendez-vous qu'il s'était fixé. Ainsi, du point même de l'approche internationaliste, Justin Trudeau n'est peut-être pas si différent des conservateurs⁹⁵.

Peut-être, finalement, le gouvernement Trudeau aurait-il mieux fait d'écouter Michael Barber, le gourou de la résultatologie mentionné plus haut, qui disait qu'à certains moments un gouvernement pouvait choisir d'être modeste dans ses ambitions⁹⁶. D'autant plus prudent que l'ambition libérale peut tout simplement rencontrer sur son chemin des obstacles imprévus, comme cela a été le cas en décembre 2018 et janvier 2019 lorsque la Chine a mis une grande pression sur le Canada dans l'affaire Huawei⁹⁷. Il semble que les efforts du gouvernement libéral pour conclure un traité économique avec la Chine soient maintenant sérieusement compromis⁹⁸. En ce sens, le cas chinois est emblématique des difficultés à surmonter parce qu'il montre que la marge de manœuvre des gouvernements canadiens est étroite, presque inexistante

lorsque le Canada se retrouve coincé entre deux grandes puissances comme la Chine et les États-Unis.

Ce qui est important en cette matière, c'est de faire preuve de doigté et, dans le cas de la Chine, il eût fallu soigneusement choisir celui qui représenterait le Canada dans un pays qui aspire à s'imposer comme une puissance mondiale. Or, dès l'annonce de la nomination de John McCallum à titre d'ambassadeur en Chine, celle-ci avait suscité une certaine incompréhension étant donné qu'il s'agissait clairement d'une affectation politique (un député et ministre libéral depuis 2000) au lieu d'une nomination basée sur une compétence et une expérience diplomatique reconnues⁹⁹. Le congédiement de l'ambassadeur, après des propos controversés, apparaît ainsi comme le résultat presque mécanique d'une nomination douteuse.

Ce trop rapide coup d'œil sur la politique étrangère canadienne sous Justin Trudeau ne permet pas de prendre en considération tous les dossiers, nombreux, auxquels le gouvernement a dû faire face. Il permet cependant de voir que le gouvernement libéral n'a pu imprimer le tournant annoncé avec autant de force ou de rapidité qu'il le souhaitait. En somme, il est parfois préférable de piloter à vue, avec les bons éléments en poste, plutôt qu'avec de grands desseins et des slogans qui peinent à se matérialiser. Et surtout faire de preuve de leadership lorsque le moment le demande, ce que le premier ministre n'a pas réussi à réaliser dans ce qu'il convient maintenant de nommer l'affaire SNC-Lavalin.

L'AFFAIRE SNC-LAVALIN : UN RÉVÉLATEUR DE MANQUE DE LEADERSHIP ?

L'affaire SNC-Lavalin, qui possède le potentiel de faire passer en arrière-plan les succès économiques du gouvernement¹⁰⁰, a commencé avec un reportage du *Globe and Mail* laissant entendre que des pressions avaient été

exercées sur l'ex-ministre de la Justice et procureure générale (Jody Wilson-Raybould, dont nous avons parlé plus haut), pour qu'elle en arrive à un « accord de réparation » avec SNC-Lavalin¹⁰¹. Dans le passé, des dirigeants de cette entreprise d'ingénierie ont été accusés de corruption pour obtenir des contrats en Libye et c'est pourquoi la multinationale cherchait, à l'automne 2018, à obtenir une entente et à continuer de soumissionner pour obtenir des contrats du gouvernement fédéral¹⁰². Toutefois, à partir de la parution du reportage de février 2019, le premier ministre s'est constamment retrouvé dans une position défensive et, surtout, à la remorque des événements en étant obligé non pas de marcher de son propre pas, mais de suivre celui qui est dicté par les questions des journalistes et de l'opposition.

En effet, le témoignage détaillé et remarqué (27 février 2019) de la députée libérale devant le comité parlementaire de la justice, où elle a dénoncé ce qu'elle considère comme des pressions indues qui ont été exercées lorsqu'elle était ministre de la Justice, a placé le gouvernement dans une position difficile¹⁰³. La démission de la présidente du Conseil du trésor (Jane Philpott) survenue par la suite et le témoignage de l'ex-secrétaire de cabinet de Justin Trudeau, Gérald Butts, devant le même comité sont loin d'avoir dissipé tous les doutes¹⁰⁴. Au contraire même, les libéraux se retrouvent engagés dans ce que l'on peut appeler la spirale des divergences d'interprétation, une spirale qui aspire les acteurs politiques dans une lutte de perceptions contradictoires, ce qui pourrait entraîner les libéraux vers un gouvernement minoritaire.

D'abord, sur le plan symbolique (et c'est un gouvernement pour qui les symboles importent), la promesse de réconciliation avec les Autochtones pourrait maintenant se trouver encore plus compromise par cette affaire

Wilson-Rayboul–SNC-Lavalin. Elle recèle en effet le potentiel de miner la crédibilité du premier ministre et de son équipe eu égard à cette promesse, surtout dans un contexte où la confiance entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations était déjà fragile. De plus, toute l'affaire soulève aussi des questions concernant une autre dimension, elle aussi symboliquement importante, et qui touche le féminisme. Le premier ministre, pour qui les enjeux féministes sont primordiaux, se retrouve maintenant avec quatre démissions à l'intérieur de son caucus¹⁰⁵. Enfin, et parce qu'il s'agit d'une députée de la région de Vancouver, l'imbroglio entre elle et le premier ministre pourrait compromettre la réélection de quelques libéraux de la Colombie-Britannique.

Dans ce contexte, l'affaire pourra servir aux conservateurs et aux autres partis d'opposition, notamment dans l'Ouest, pour dire que le premier ministre était empressé d'exercer des pressions particulières pour assurer la survie d'une compagnie du Québec alors qu'il se montrait moins attentionné à se porter au chevet de l'industrie de l'énergie dans l'Ouest canadien, même si son gouvernement s'est porté acquéreur d'un pipeline. Notons cependant que, contrairement à ce qui a parfois été véhiculé, les médias de l'Ouest canadien ont, dans un premier temps, réagi de manière un peu plus passive que les journalistes des quotidiens torontois. On était bien entendu au courant de l'affaire et on dénonçait « l'hypocrisie libérale¹⁰⁶ », mais l'indignation ne semblait pas susciter le même déluge de commentaires que dans la presse ontarienne. C'est comme si l'on y voyait une confirmation de ce que l'on savait déjà, à savoir que les libéraux ont toujours été préoccupés par les provinces du centre, comme le Québec et l'Ontario, alors que des industries de l'énergie albertaines et saskatchewanaises sont considérées comme moins importantes.

Dans un second temps, notamment à partir de l'allocution de Justin Trudeau (7 mars 2019), on a commencé à voir l'élite politique exprimer plus fortement son malaise. Par exemple, et même s'ils sont opposés politiquement, aussi bien le premier ministre de la Saskatchewan que celui de l'Alberta laissent clairement entendre qu'il existerait un double standard, les emplois de SNC-Lavalin comptant plus dans la balance que ceux de l'Ouest¹⁰⁷. Chose certaine, cela permet à tous ceux qui se méfiaient déjà des libéraux de réactiver à peu de frais la critique de l'aliénation de l'Ouest.

On doit aussi se demander, et cela est plus difficile à évaluer, si cette affaire créera des failles à l'intérieur même du camp libéral, en réactivant la critique, maintes fois entendue contre le premier ministre conservateur Stephen Harper, que le premier ministre et son proche entourage de conseillers se comportaient de manière cavalière à l'égard des simples députés. Ironiquement, Justin Trudeau montre qu'il est aussi un politicien comme les autres, préoccupé tout autant de préserver les sièges de sa formation que de parler de grands enjeux.

La question qui se pose maintenant, c'est de savoir si le premier ministre a manqué de leadership en échouant à désamorcer la controverse. En fait, ce qui est frappant dans cette « crise », c'est que Justin Trudeau a tenté d'utiliser la même approche que Stephen Harper dans l'affaire Mike Duffy, celle du déni ou de l'attente et du « circulez il n'y a rien à voir ! » Or, dans ce genre d'imbroglio, les choses deviennent rapidement incontrôlables et, si un leader se contente de répéter des slogans de manière mécanique voulant que rien d'inapproprié n'ait été fait, la répétition même finit par créer précisément ce que l'on veut éviter de voir grandir, à savoir des suspicions qu'il y a bien eu quelque chose d'incorrect qui a été commis.

À cet égard, le premier ministre aurait dû saisir immédiatement le potentiel explosif de la controverse et s'affairer à la désamorcer avec une approche dynamique où il lui fallait rapidement reconnaître que SNC-Lavalin était un problème de « politiques publiques » et pas simplement une question de politiques partisans. Or, il a fallu attendre le témoignage mentionné plus haut de Gérald Butts (6 mars 2019) pour avoir une version plus étoffée de la position du gouvernement. Peut-être aurait-il aussi fallu avouer que les libéraux avaient adopté une approche trop passive dans le dossier du Trans Mountain, ce qui avait conduit le gouvernement à se porter acquéreur d'un pipeline à prix fort et que l'on ne voulait pas répéter la même erreur ? En d'autres termes, il ne fallait pas répéter inlassablement l'explication des divergences d'opinions parce que cette attitude enferme les acteurs concernés dans une spirale d'interprétations divergentes, spirale qui a tous les risques de laisser tout le monde plus étourdi qu'éclairé.

Chose certaine, cette affaire a cependant entaché l'aura du premier ministre, jusque dans la presse internationale¹⁰⁸. Il reste maintenant à voir si cela se traduira par des pertes importantes lors de la prochaine campagne électorale, en octobre 2019. Plusieurs électeurs pourraient se montrer sensibles à l'argument voulant qu'un premier ministre doive protéger les emplois d'une entreprise aussi importante et, par conséquent, ne pas vraiment lui en tenir rigueur lorsque viendra le moment de voter en octobre 2019, comme le pensent certains observateurs¹⁰⁹. Il se pourrait fort bien que Justin Trudeau et son équipe parient sur le fait que la question de l'étanchéité du pouvoir entre l'exécutif et le judiciaire est une question qui inquiète les commentateurs plus que les électeurs. Pour le moment, les sondages laissent entendre une diminution de la popularité de Justin Trudeau

et des sondages moins prometteurs en ce qui concerne la possibilité de réélire un gouvernement majoritaire libéral¹¹⁰.

CONCLUSION : JUSTIN TRUDEAU VERS 2019

Terminons avec les deux questions évoquées en introduction, la première à propos de la rupture avec le gouvernement conservateur et la seconde concernant la teneur du libéralisme de Justin Trudeau.

À plusieurs égards, la rupture la plus nette concerne l'image projetée par Justin Trudeau et son équipe. Le style du gouvernement libéral diffère radicalement de celui de Stephen Harper. À l'approche distante et axée sur l'affrontement avec les journalistes notamment, mâtinée de relents d'autoritarisme, a succédé une autre nettement plus avenante, laquelle sied bien à la personnalité du premier ministre libéral. Si les Canadiens s'attendaient à un gouvernement plus activiste et volontaire que sous les années Harper, on peut dire que c'est plutôt le cas. Le gouvernement n'a pas hésité à investir dans les domaines sociaux et à mettre de l'avant un programme ambitieux d'infrastructures. La légalisation du cannabis, qui semble sur la bonne voie, constitue également une politique publique qui se démarque de l'approche axée sur la loi et l'ordre des conservateurs. Comme nous l'avons aussi vu dans ce chapitre, les libéraux ont pu livrer la marchandise en ce qui concerne la renégociation de l'ALENA ou encore l'aide médicale à mourir. Pensons également à l'environnement et à la taxe sur le carbone que le gouvernement libéral a imposée pour appuyer le programme de lutte aux changements climatiques.

D'autres promesses de renouveau ne se sont pas matérialisées, particulièrement dans des domaines cruciaux pour les libéraux comme celui de la réconciliation avec les Autochtones. À cet égard, les ruptures avec les conservateurs sont loin d'être aussi nettes quant aux orientations de la

politique étrangère, non seulement parce que les promesses tardent à se manifester, mais aussi parce qu'un observateur un peu cynique pourra avoir l'impression que le gouvernement libéral ne souhaite pas se démarquer de l'approche conservatrice autant qu'on l'avait laissé entendre.

La conciliation entre environnement et économie de l'énergie montre aussi les limites de l'approche libérale. Certes, on retrouve une volonté de faire les choses différemment des conservateurs, au point de se retrouver propriétaire d'un pipeline et d'une taxe sur le carbone. Mais la « poésie de la révolution » doit laisser place « à la prose de la gestion¹¹¹ », ce qui n'est pas sans poser problème. En effet, comment concilier les impératifs de la lutte aux changements climatiques avec les obligations de la collaboration en régime fédéral? La réponse reste à géométrie variable et en fonction du contexte de chaque province. Ambitieuse, l'approche libérale risque donc de crouler sous le poids des contradictions et, avec elle, la promesse d'un fédéralisme de la collaboration y passerait aussi. Curieusement, c'est comme si la politique du « en même temps » conduisait les libéraux sur les chemins d'une certaine paralysie qui les empêche de faire les choses aussi différemment des conservateurs, comme cela avait aussi été promis pour la francophonie hors Québec, dont les responsables se sont montrés insatisfaits, du moins en début de mandat libéral.

Enfin, on peut se demander dans quelle mesure Justin Trudeau se compare aux gouvernements libéraux du passé. Évidemment, les comparaisons de ce type restent toujours hasardeuses ou hypothétiques en raison du contexte qui n'est pas le même d'une époque à l'autre. Par exemple, dans les années 1970, la question environnementale ne se conjugait pas encore avec le thème maintenant omniprésent des changements climatiques. En ce sens, chaque période libérale reste relativement distincte de l'autre.

Cela dit, des continuités demeurent sur la manière d'envisager le rôle du gouvernement puisque, de manière générale, le libéralisme du PLC sous Justin Trudeau s'accorde aussi avec un interventionnisme étatique qui implique un rôle accru pour le gouvernement central. C'est ainsi que le libéralisme de l'équipe libérale sous Justin Trudeau ressemble à celui des libéraux de Pierre Elliott Trudeau des années 1970. Dans les deux cas, le gouvernement central se voit accorder un rôle de premier plan, un rôle que l'équipe de Justin Trudeau entend faire jouer pleinement au gouvernement, au risque de laisser tomber les questions d'équilibre budgétaire, du moins à court terme.

À cet égard, il s'agit d'un libéralisme plus interventionniste que celui qui avait été préconisé par Jean Chrétien et son gouvernement du milieu des années 1990. Alors que ce dernier a endossé l'approche néolibérale avec son ministre des Finances (voir le chapitre deux), Justin Trudeau et son gouvernement se sont écartés de cette voie plus soucieuse de stabilité budgétaire que d'investissements en matière sociale. C'est pourquoi Justin Trudeau est plus proche du gouvernement libéral des années 1970 qui n'hésitait pas à intervenir dans l'économie (voir le chapitre un). Or, ironiquement, les difficultés rencontrées par le PLC sous le père semblent vouloir se matérialiser à nouveau avec le fils aux commandes du parti.

En effet, dans les deux cas et même si le gouvernement de Justin Trudeau a procédé à l'achat d'un pipeline de 4,5 milliards, on lui reproche de ne pas comprendre l'importance de l'industrie de l'énergie pétrolière et gazière pour des provinces comme l'Alberta et la Saskatchewan. Pourtant, en ce qui le concerne, l'accusation paraît injuste ou exagérée. Si l'on peut reprocher au gouvernement libéral d'avoir tardé à réagir pour faire avancer le projet de pipeline Trans Mountain, en revanche, on peut difficilement reprocher à

Justin Trudeau d'être indifférent, à moins d'oublier l'achat d'un pipeline à prix fort, l'appui au Keystone XL ainsi que la construction de la canalisation 3. Personne n'aurait pu croire, après la présence remarquée du Canada à la COP 21 à Paris de 2015, que le gouvernement deviendrait propriétaire d'un pipeline. Qui plus est, d'un oléoduc transportant du pétrole des sables bitumineux du nord de l'Alberta, un pétrole constamment décrié par toutes les organisations environnementales canadiennes et américaines (et même en Europe par des eurodéputés¹¹²) comme étant le « plus sale au monde ». Il reste maintenant à voir si cette politique du grand écart conduira à une déchirure profonde de la famille libérale, une déchirure impliquant que les partisans libéraux de la Colombie-Britannique ou du Québec, s'estimant trahis, reviendront au NPD qui a maintenant pris une approche résolument contre la construction de ce pipeline ou alors vers le Parti vert qui récupérerait les déçus de la politique environnementale libérale.

Voilà qui rappelle que le « progressisme rhétorique¹¹³ », caractéristique du discours libéral et qui n'a pas toujours été suivi par des actions venant concrétiser les bonnes intentions par des politiques publiques, peut susciter des réactions négatives. Il faudra donc que Justin Trudeau et les siens démontrent beaucoup de doigté dans certains domaines cruciaux, comme celui de la réconciliation avec les Autochtones et la défense de politiques environnementales plus rigoureuses, pour montrer les progrès qui ont été faits et ainsi être aussi progressistes qu'on le laisse entendre.

Remerciements

Écrire un ouvrage reste toujours une entreprise complexe, laborieuse et solitaire. C'est pourquoi il faut être appuyé, ne serait-ce que moralement, par les membres de votre famille qui doivent vous laisser le temps pour rédiger. Et le soutien d'un éditeur qui croit en vos capacités et vos projets est aussi inestimable. Je leur lève donc mon chapeau.

Notes

INTRODUCTION. LA DÉSILLUSION DES LIBÉRAUX

1. Frank H. Underhill, « The University and Politics », *In Search of Canadian Liberalism*, Toronto, Oxford University Press, 2013 [1960], p. 263-264.
2. Darrell Bricker et John Ibbitson, *The Big Shift. The seismic change in Canadian Politics, Business, and Culture and what it means for our future*, Toronto, Harper-Collins Publishers Ltd, 2013.
3. Paul Adams, *Power Trap: How fear and loathing between New Democrats and Liberals keep Stephen Harper in power – and what can be done about it*, Toronto, James Lorimer Compagny and Limited, 2012, p. 127.
4. « Le chef libéral Bob Rae conclut que ces tactiques ont eu un impact certain sur la performance de sa formation. Il n'exclut pas de s'adresser aux tribunaux pour réclamer des élections complémentaires dans une trentaine de circonscriptions. » « Des élections volées ? », Chantal Hébert, *Le Devoir*, 27 février 2012, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/343751/des-elections-volees>, consulté le 10 octobre 2013.
5. Ces trois élections qui sont survenues respectivement en avril 2012, septembre 2012 et mai 2013, ont vu les sondages être dans l'erreur et de manière spectaculaire dans le cas de la Colombie-Britannique où pas un seul d'entre eux n'avait prévu la victoire de la libérale Christy Clark.
6. Au début de l'automne 2013, un sondage indiquait que les trois partis seraient presque à égalité, chacun se partageant un tiers des intentions de vote (PC, 30 %, PLC, 29 % et NPD, 27 %). Dans ces conditions, les variations provinciales et régionales acquièrent une importance cruciale. David Akin, « Course à trois dans les intentions de vote au fédéral », *TVA nouvelles*, 10 septembre 2013, <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2013/09/20130910-200954.html>, consulté le 20 septembre 2013.
7. Timothy Heppell, *The Tories. From Winston Churchill to David Cameron*, London, Bloomsbury, 2014, p. 4.
8. Frédéric Boily, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec. Entre populisme et démocratie*, Québec, PUL, 2008; *La droite en Alberta. D'Ernest Manning à Stephen Harper*, Québec, PUL, 2013.
9. Daniel-Louis Seiler, *Clivages et familles politiques en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 69.
10. Réjean Pelletier, « Des partis politiques critiqués, mais encore nécessaires », *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, sous la direction de Réjean Pelletier, Québec, PUL, 2012, p. 5.
11. Giovanni Sartori, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 188-189.
12. Pierre Rosanvallon, *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. I.

13. Voir Serge Audier pour la présentation de ces critiques, *Néo-libéralisme(s). Une archéologie intellectuelle*, Paris, Éditions Grasset, 2012, p. 8 et suivantes.
14. André Vachet, *L'idéologie libérale. L'individu et sa propriété*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 378.
15. William Christian et Colin Campbell, *Political Parties and Political ideologies in Canada: liberals, conservatives, socialists, nationalists*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1974, p. 47 et suivantes.
16. Gérard Bergeron, « La politique étrangère du Canada », *Le système politique du Canada. Institutions fédérales et québécoises*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, p. 401.
17. H. V. Nelles, *Une brève histoire du Canada*, Montréal, Fides, 2005, p. 258-261.
18. James Laxer et Robert Laxer, *The Liberal Idea of Canada. Pierre Trudeau and the Question of Canada's Survival*, Toronto, James Lorimer and Company, 1997, p. 23.
19. Justin Massie, *Francosphère. L'importance de la France dans la culture stratégique du Canada*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 134.
20. Louis Massicotte, « Les partis politiques nationaux au Canada : une vie difficile, un rôle indispensable », *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?*, édité par Jean-Benoit Pilet, Jean-Michel de Waele et Serge Jaumain, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2009, p. 74.
21. En fait, Trudeau aurait été élu par des délégués qui, notamment du côté canadien-anglais, croyaient que cette règle se révélait trop contraignante. Peter Regenstreif, « Note on the "Alternation" of French and English Leaders in the Liberal Party of Canada », *Canadian journal of Political Science Association/Revue canadienne de science politique*, vol. 2, n° 1, mars 1969, p. 118-122.
22. James Laxer et Robert Laxer, *The Liberal Idea of Canada*, op. cit., p. 23.
23. David J. Bercuson et Barry Cooper, *Deconfederation. Canada Without Quebec*, Toronto, Key Porter Books, 1991 ; David J. Bercuson et Barry Cooper, *Derailed. The Betrayal of the National Dream*, Toronto, Key Porter Books, 1994.
24. Michael D. Behiels, « Asymmetrical Federalism in Canada : Magic Wand or Breaking the Ties that Bind? », *The Case for Centralized Federalism*, edited by Gordon DiGiacomo and Maryantonett Flumian, Ottawa, University of Ottawa Press, 2010, p. 78.
25. Gordon DiGiacomo, « The Federal Government is Not Simply One Government among Many », *The Case for Centralized Federalism*, op. cit., p. 251.
26. Cité par Philip Resnick, *The Labyrinth of North American Identities*, Toronto, Toronto University Press, 2012, p. 83.
27. Adam Goldenberg, « Why the Liberals needs the own Jason Kenney », *The Globe and Mail*, 3 janvier 2014.
28. C'est l'approche qui est préconisée par Daniel-Louis Seiler qui utilise les critères de dépendance, de fonctionnalité et de transformation pour identifier les familles politiques européennes. Voir Daniel-Louis Seiler, *Clivages et familles politiques en Europe*, op. cit., p. 73-74.
29. Albert Thibaudet, *Les idées politiques de la France*, dans Albert Thibaudet, *Réflexions sur la politique*, édition établie par Antoine Compagnon, Paris, Robert Laffont, 2007, p. 157.

30. Voir John English, « Politics made Pierre. Lightning strikes twice? », *The Globe and Mail*, 18 avril, 2013, p. A11.
31. Justin Trudeau, « Avant-propos », dans Nancy Southam, *Trudeau tel que nous l'avons connu*, Montréal, Fides, 2005, p. 7.
32. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, Toronto DunDurn Press, 2010, p. 257.
33. Edward McWhinney, *Chrétien and Canadian Federalism. Politics and the Constitution, 1993-2003*, Vancouver, Ronsdale Press, 2003, p. 25-26
34. Voir Max et Monique Nemni, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 1. Les années de jeunesse : 1919-1944*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2006 ainsi qu'André Burelle. *Pierre Elliott Trudeau. L'intellectuel et le politique*, Montréal, Fides, 2005. Pour plus de détails sur ces ouvrages et d'autres, voir Frédéric Boily, « D'un Trudeau à l'autre : l'homme, l'intellectuel et le croyant », *Mens, revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. VII, n° 2, printemps 2008.
35. André Pratte, *Wilfrid Laurier*, Montréal, Boréal, 2011.
36. Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992.
37. Voir les ouvrages suivants : Stephen Clarkson, *The Big Red Machine : how the Liberal Party dominates Canadian politics*, Vancouver, UBC Press, 2005 ; Brooke Jeffrey, *Divided Loyalties : the Liberal Party of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2010.
38. Michel Lévesque, *Histoire du Parti libéral du Québec. La nébuleuse politique 1867-1960*, Québec, Sillery, 2013, p. 12-13.
39. Henri Rousso, *La dernière catastrophe. L'histoire, le temps présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012, p. 13.
40. Évidemment, Watts doit rappeler que Pierre Trudeau avait aussi utilisé de manière fort partisane le Sénat lorsqu'il avait effectué de nombreuses nominations avant de se retirer de la politique, en 1984, ce qui avait grandement nui à son successeur John Turner. Selon l'auteur, c'est parce que Trudeau se devait d'offrir des « récompenses » pour éviter que la Chambre des communes ne devienne dysfonctionnelle qu'il a agi ainsi. David W. Watts, « Trudeau and Senate : Like father, like son? », *Edmonton Journal*, 5 février 2014, p. A21.
41. Mentionnons un exemple sur la scène politique de l'Île-du-Prince-Édouard avec Joe Ghiz et son fils, Robert, actuel premier ministre.
42. Paul Martin senior, député et ministre libéral qui a participé à trois courses à la direction (1948, 1958 et 1968) et son fils dont nous reparlerons au chapitre deux. Ernest Manning, premier ministre albertain à la tête du Crédit social de 1943 à 1968 et son fils Preston, chef du Parti réformiste dans les années 1990.
43. Pour un exemple parmi de nombreux autres : Éditorial, « Trudeau 2.0 is no upgrade », *Toronto Sun*, 18 juin 2012, <http://www.torontosun.com/2012/06/18/editorial-trudeau-20-is-no-upgrade>, consulté le 8 octobre 2013.

1. LA DÉSYLLUSION DES LIBÉRAUX

1. Pour en citer quelques-uns : John English, Richard Gwyn and P. Whitney Lacenbauer, sous la direction de, *The Hidden Pierre Elliott Trudeau. The Faith Behind the Politics*, Ottawa, Novalis, 2004. John English, *Trudeau, citoyen du monde. Tome I : 1919-1968*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2006. François-Xavier Simard, *Le vrai visage de Pierre Elliott Trudeau*, Montréal, Les Intouchables, 2006.
2. Paul Wells, « We're still Watching », *Literary Review of Canada*, November 2009, vol. 17, n° 9, 2009, p. 8-9. Wells faisait la recension du second tome de la biographie de John English, *Just Watch Me : The Life of Pierre Elliot Trudeau, 1968-2000*, 2009.
3. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, op. cit., p. 241.
4. Cette idée est défendue avec vigueur par les Nemni et aussi par John English, *Trudeau, citoyen du monde. Tome I : 1919-1968*, op. cit., p. 11.
5. Max et Monique Nemni, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 1*, op. cit.
6. John English, *Trudeau, citoyen du monde*, op. cit., p. 244-245.
7. Gaston Deschênes, « John English, *Trudeau, citoyen du monde, Tome I : 1919-1968* », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 1, automne 2007, p. 327-329.
8. André Gaulin, « André Langevin, essayiste (1946-1969) », *Voix et images du pays*, vol. 7, n° 1, 1973, p. 158.
9. « Le trudeauisme passera », *L'anti-Trudeau. Choix de textes*, André Potvin, Michel Letourneux et Robert Smith, Éditions Parti-pris, Montréal, 1972, p. 168.
10. Le raisonnement, tortueux, de Robert Bourassa était le suivant. À l'élection provinciale de juin 1966, Jean Lesage avait adopté l'idée d'un scrutin dominical, brisant avec la pratique établie, celle de tenir les élections en milieu de semaine (en novembre 1962, elle s'était tenue un mercredi), ce qui se traduisait par une différence dans le taux de participation entre les deux élections (78 % contre 72 %) et, surtout, par une perte de 150 000 à 200 000 électeurs ou 1 500 par comté pour les libéraux. Or, poursuivait Bourassa, ce sont les insatisfaits qui se déplacent davantage (donc ceux qui étaient contre les libéraux) alors que les satisfaits, partisans du PLQ, auraient voté en moins grand nombre. Et comme le PLQ avait besoin seulement de quelques comtés supplémentaires pour demeurer au gouvernement, Bourassa en concluait que si l'élection avait eu lieu en milieu de semaine, les libéraux seraient demeurés au pouvoir et Trudeau n'aurait probablement pas affronté Daniel Johnson mais plutôt Jean Lesage contre lequel il lui aurait été plus difficile de se présenter comme le défenseur du Canada au Québec. Par conséquent, peut-être que Trudeau n'aurait pas eu les quelques voix, précieuses, pour vaincre son adversaire au Congrès de la chefferie en 1968. Robert Bourassa, *Gouverner le Québec*, Montréal, Fides, 1995, p. 19-20.
11. Fabien Roy, « Député à Québec et à Ottawa...mais toujours Beauceron ! », Québec, Septentrion, 2005, p. 76.
12. *Ibid.*, p. 75.
13. *Ibid.*, p. 76.
14. James P. Bickerton, Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Six penseurs en quête de liberté, d'égalité et de communauté. Grant, Innis, Laurendeau, Rioux, Taylor et Trudeau*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 130.

15. *Réponses de Pierre Elliott Trudeau. Introduction de Gérard Pelletier*, Ottawa, Éditions du jour, 1968, p. 83.
16. Cité par Christian Delporte, *Une histoire de la séduction politique*, Paris, Flammarion, 2011, p. 145-146
17. Voir la photographie reproduite dans Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes*, *op. cit.*, p. 248.
18. Cité par J. M. Beck, *Pendulum of Power. Canada's Federal Elections*, Scarborough, Prentice-Hall of Canada, 1968, p. 400.
19. Christian Delporte, *op. cit.*, p. 148.
20. Cité par J. M. Beck, *Pendulum of Power. Canada's Federal Elections*, *op. cit.*, p. 399.
21. André Bernard, « Vingt ans de pouvoir libéral à Ottawa: la conjoncture politique », *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, sous la direction de Yves Bélanger, Dorval Brunelle et collaborateurs, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1988, p. 22-23.
22. Voir François Rocher, « « Retour vers le futur » : de Daniel Johnson à Daniel Johnson », *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXI siècle*, sous la direction de Michel Sarra-Bournet et Jocelyn Saint-Pierre, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 135-139.
23. Le texte est reproduit dans cet ouvrage : Ramsay Cook, *The Teeth of Time. Remembering Pierre Elliott Trudeau*, Montréal&Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006, p. 204.
24. Militant au sein du Nouveau Parti démocrate, Cook avait rompu avec son parti lorsque celui-ci, lors d'un congrès, avait pris une position trop nationaliste à son goût concernant le Québec. L'historien s'était alors rapproché de Trudeau qui lui apparaissait en mesure de combattre des idées comme celle d'un statut spécial pour le Québec qui émanait aussi du côté des conservateurs lorsque Robert Stanfield se retrouvait à la tête du parti en 1967.
25. Nancy Southam, *op. cit.*, p. 228-229
26. Stephen Clarkson, *The Big Red Machine*, *op. cit.*, p. 22.
27. Robert Bothwell, Ian Drummond et John English, *Canada since 1945. Power, Politics, and Provincialism*, Toronto, University of Toronto Press, 1981, p. 346.
28. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, *op. cit.*, p. 260-261.
29. Howard Palmer et Tamara, *Alberta. A New History*, Edmonton, Hurtig Publishers, 1990, p. 320.
30. *De la République en Amérique française. Anthologie pédagogique des discours républicains au Québec. 1713-1967*, Introduction, textes choisis et commentés par Marc Chevrier et al., Québec, éditions du Septentrion, 2013, p. 157.
31. Max et Monique Nemni, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 2 – La formation de l'homme d'État, 1944-1965*, Montréal, Les éditions de l'homme, 2011, p. 417.
32. Marcel Rioux, « Le libéral anglais », *L'anti-Trudeau. Choix de textes*, *op. cit.*, p. 143.
33. Rioux citait ici Paul Chamberland. Probablement marqué par le socialisme en vogue à l'époque, Rioux affirmait dans la foulée que Trudeau ne faisait en somme que reproduire la « conception de l'État bourgeois du XIX^e siècle ». *Ibid.*, p. 145.

34. Christina McCall et Stephen Clarkson, *Trudeau. L'illusion héroïque*, Montréal, Boréal, 1995, p. 37.
35. Max et Monique Nemni, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 1, op. cit.*
36. Fortin affirmait qu'il s'agissait là d'un milieu éducatif exigeant et stimulant qui permettait de créer les futures élites de demain. Voir l'entrevue de Michel Lacombe où il exprime l'importance de cette formation pour lui. Radio-Canada, 14 octobre 2013.
37. John English, *op. cit.*, p. 104.
38. *Ibid.*, p. 44 et 79-80.
39. C'est notamment ce qui est avancé par Claude Couture et Paulin Mulatris dans *La nation et son double. Essais sur les discours postcoloniaux au Canada*, Québec, PUL, 2012.
40. Rappelons les polémiques qui ont opposé le père Georges-Henri Lévesque à Lionel Groulx pour voir que le catholicisme prôné par le fondateur de la Faculté des sciences sociales de l'université Laval ne s'abreuvait pas aux mêmes sources intellectuelles que celui de Groulx. Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Québec, Septentrion, 2003.
41. Max et Monique Nemni. *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 2 op. cit.*
42. Jan-Werner Müller, *Contesting Democracy. Political Ideas in Twentieth-Century Europe*, New Haven et London, Yale University, 2011, p. 129.
43. Enzo Traverso, *Le totalitarisme. Le XX^e siècle en débat*, textes choisis et présentés par Enzo Traverso, Éditions du Seuil, Paris 2000.
44. C'est un intellectuel que Trudeau a d'ailleurs découvert avant même d'arriver en Angleterre, puisque c'est Friedrich qui, à Harvard, en recommandait la lecture dans ses cours. Max et Monique Nemni. *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 2, op. cit.*, p. 52.
45. *Réponses de Pierre Elliott Trudeau. Introduction de Gérard Pelletier, op. cit.*, p. 84
46. Max et Monique Nemni. *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 2, op. cit.*, p. 273.
47. André Laurendeau, « La chasse aux sorcières est-elle commencée ? », *L'Action nationale*, janvier 1953, p. 78-82.
48. Tammy Nemeth, « Folly in the 1973 Energy Crisis », *The Dorchester Review*, volume 3, n° 2, automne/hiver 2013, p. 29-33.
49. *Réponses de Pierre Elliott Trudeau. Introduction de Gérard Pelletier, op. cit.*, p. 116.
50. Pierre Elliott Trudeau, « À la veille du troisième millénaire », *À contre-courant. Textes choisis, 1939-1996*, Montréal, Stanké, 1996, p. 332.
51. Comme le remarque Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008, p. 369, note 50.
52. Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*, Montréal, Éditions Le Jour, 1993, p. 46.
53. James P. Bickerton, Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Six penseurs en quête de liberté, d'égalité et de communauté, op. cit.*, p. 137.
54. L'ouvrage de Burelle a été bien accueilli au Québec comme en témoignent les recensions généralement positives. Par exemple Guy Laforest, dans *Recherches sociographiques*, vol. XLVII, n° 2, 2006, p. 345-353.

55. Burelle écrit que « [c']est la pensée de ce Trudeau "personnaliste et communautaire" que j'ai tenté de faire vivre et grandir tout au long de mes années au sein de son cabinet ». André Burelle, *Pierre Elliott Trudeau. L'intellectuel et le politique*, Fides Montréal, 2005. p. 51.
56. *Ibid.*, p. 56.
57. La mise au rancart aurait été accentuée par des conseillers insensibles à la réalité québécoise. Après leur arrivée, Burelle se serait retrouvé « seul à tenter de maintenir M. Trudeau en contact avec la pensée d'un Jean Monnet et d'un Denis de Rougemont et à l'informer du fédéralisme supranational en voie d'invention au sein de la communauté européenne ». *Ibid.*, p. 79.
58. Ramsay Cook, *The Teeth of Time. Remembering Pierre Elliott Trudeau*, *op. cit.*, p. 93.
59. Malgré les cinquantaines critiques adressées à l'école nationaliste, dans son texte dans *La grève de l'amiante*, et qui n'épargnaient nullement le chanoine, Trudeau écrivait tout de même que Groulx « a été plus réaliste que bien d'autres » en reconnaissant qu'avec le développement d'un capitalisme canadien-français, le « mal social resterait un mal social ». On peut y voir une touche appréciative montrant que Trudeau a probablement fait sien l'interprétation historique de l'importance du Canada français à l'intérieur du Canada, tout en refusant catégoriquement le spiritualisme nationaliste de Groulx (Montréal, Éditions du jour, 1970, p. 20).
60. Max Nemni, « Trudeau et la promesse du Québec », Frédéric Boily et Donald Ipperciel, (sous la direction de), *D'une nation à l'autre : Discours nationaux au Canada*, Québec, PUL, 2011, p. 39-40.
61. *Réponses de Pierre Elliott Trudeau. Introduction de Gérard Pelletier*, *op. cit.*, p. 119.
62. James P. Bickerton, Stephen Brooks et Alain-G. Gagnon, *Six penseurs en quête de liberté, d'égalité et de communauté*, *op. cit.* p. 151.
63. Cité par Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, *op. cit.*, p. 51.
64. Cité par Max et Monique Nemni, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 2*, *op. cit.*, p. 240.
65. Comme l'écrit Ron Graham : « I do not think we can point to any part of his career and say, "He did this particular action because he was a Roman Catholic." » John English, Richard Gwyn et P. Whitney Lacenbauer (sous la direction de), *The Hidden Pierre Elliott Trudeau. The Faith Behind the Politics*, *op. cit.*, p. 95
66. Résumée à sa plus simple expression, la thèse, complexe, de Gauchet veut que le catholicisme contenait en son sein l'idée de séparation du religieux et du politique. Ainsi, ce serait à l'intérieur même du catholicisme québécois que se trouvaient les ressources intellectuelles qui ont permis à la génération des intellectuels des années 1940-50, Trudeau étant seulement un exemple parmi d'autres, de se libérer du carcan clérical, tout en demeurant croyants. Paradoxalement, le succès du personnalisme aurait conduit à l'effacement du religieux dans les années 1960, d'où cette « sortie religieuse de la religion ». Jean-Philippe Warren, « Let the Jesuits and the Dominicans Quarrel: A French-Canadian Debate of the Fifties », John English, Richard Gwyn et P. Whitney Lacenbauer (sous la direction de), *The Hidden Pierre Elliott Trudeau. The Faith Behind the Politics*, *op. cit.*, p. 67.

67. Max et Monique Nemni, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 1*, p. 209.
68. *Ibid.*, p. 212.
69. Jean-François Revel, *La cabale des dévots*, dans *Histoire de la philosophie occidentale*, Paris, Robert Laffont, 2013.
70. David Seljak, « Trudeau and the Privatisation of Religion: The Quebec Context », John English, Richard Gwyn et P. Whitney Lacenbauer (sous la direction de), *The Hidden Pierre Elliott Trudeau. The Faith Behind the Politics*, op. cit., p. 48-49.
71. Yves Bélanger et Dorval Brunelle et collaborateurs, *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, Québec, Presses de l'université du Québec, 1988, p. 8.
72. *Ibid.*, p. 9
73. Bob Plamondon, *The Truth about Trudeau*, Great River Media, 2013, p. 8-9.
74. Sur cette question voir Frédéric Boily, « Qu'est-ce que le Canada? La réponse des intellectuels albertains », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 18, n° 3, printemps 2010, p. 197-207.
75. À l'origine, selon Bercuson et Cooper, le DREE, dirigé par Jean Marchand, devait désigner certaines régions comme spéciales et ce pour une durée de deux ans. Or, les choses ont changé avec l'arrivée du Parti québécois qui avait remporté les élections en 1976, avec des ministres dans la région de Montréal et un chômage qui restait élevé dans la même région. À partir de là, le programme aurait changé de vocation pour devenir un instrument d'unité nationale. David J. Bercuson et Barry Cooper, *Deconfederation. Canada Without Quebec*, op. cit., p. 55.
76. Alvin Finkel, *Our Lives, Canada after 1945*, Toronto, James Lorimer and Company Ltd, Publishers, 2012, p. 145-147.
77. Dorval Brunelle et Christian Deblock, « L'économie politique du fédéralisme canadien, de 1963 à 1984 », *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, op. cit., p. 181.
78. Nancy Southam, op. cit., p. 56.
79. Mark Lovewell affirme que la politique économique de la Banque du Canada n'avait pas aidé Trudeau dans les années 1970 et que cela colorait, de manière négative, les résultats de son gouvernement. « He Daunts Us Still », *Literary Review of Canada*, vol. 21, n° 9, novembre 2013, p. 22.
80. Bruce Sardon, « The Federal Welfare State and the Politics of Retrenchment in Canada », *Social Welfare Policy on Canada. Historical Readings*, sous la direction de Raymond B. Blake et Jeff Keshen, Toronto, Copp Clark Ltd, 1995, p. 356.
81. Yves Bélanger et Dorval Brunelle et collaborateurs, op. cit., p. 7.
82. Stephen Clarkson, *The Big Red Machine*, op. cit., p. 72.
83. Tammy Nemeth, « Folly in the 1973 Energy Crisis », op. cit.
84. Michèle Rioux, « Les relations transatlantiques : de la relation privilégiée au dialogue à reconstruire : une vue d'ensemble », http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Fiche_Transat0.pdf.
85. François Cardinal, « Un X sur YMX », *La Presse.ca*, 2 mai 2014, <http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/francois-cardinal/201405/02/01-4762867-un-x-sur-ymx.php>, consulté le 2 mai 2014.

86. C'est l'ancien journaliste William Johnson qui rappelle ces mots de Trudeau : « Mr. Lévesque's party is a democratic party. It has acted within the law. It has respected the judgment of the courts. But if you ask the question hypothetically, my answer is quite easy, because I've given it already once before by action in 1970 when some group of Canadians, the then FLQ, attempted to take Quebec out of Confederation by breaking the law... You know what I did. That's my answer. So I'm not going to be shy about using the sword if something illegal is attempted in the Province of Quebec... If it is done illegally by breaking the law or the constitution of the land, obviously we will have to take the kind of action we took in 1970 when the law was broken. », « Hard Truths for separatists », *National Post*, 12 mars 2014, <http://fullcomment.nationalpost.com/2014/03/12/william-johnson-hard-truths-for-separatists/>, consulté le 13 mars 2014.
87. André Duhamel, cité par Guillaume Bourgault-Côté, « Machiavel, notre contemporain », *Le Devoir*, 14 décembre 2013, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/395237/machiavel-et-le-machiavelisme-en-ligne>, consulté le 16 décembre 2013.
88. « Trudeau was the gunslinger who showed no fear in the face of terrorism ». Bob Plamondon, *The Truth about Trudeau*, op. cit., p. 343.
89. Bob Plamondon, « The heavy hand of Trudeau », *National Post*, 9 décembre 2013, p. A15.
90. Bob Plamondon, *The Truth about Trudeau*, op. cit., p. 73. Il cite ici une discussion tenue avec John Turner le 15 mars 2013.
91. Citons un compte rendu d'un ouvrage sur le sujet : « Castonguay rappelle avec justesse que Robert Bourassa demanda l'intervention des Forces armées en invoquant la Loi sur l'aide au pouvoir civil, dont les dernières dispositions dataient du 17 juin 1944. Celles-ci stipulaient que "le ministre de la Justice [d'une province pouvait] faire appel lui-même au ministre de la Défense pour obtenir des troupes lorsque la police fédérale ou provinciale se trouvait incapable de remplir une de ses obligations". La présence de l'armée au Québec ne résulta donc pas de la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre par Pierre Elliott Trudeau, alors premier ministre du Canada, mais du recours à cette procédure ancienne de plus de 25 ans. » Sébastien Vincent, « La dimension militaire de la crise d'Octobre », *Le Devoir*, 27 novembre 2010, <http://www.ledevoir.com/culture/livres/311812/la-dimension-militaire-de-la-crise-d-octobre>, consulté le 17 octobre 2013.
92. Robert Bourassa, *Gouverner le Québec*, op. cit., p. 38
93. *Ibid.*, p. 36.
94. *Ibid.*, p. 51-52.
95. On peut en effet déguster dans un populaire pub/restaurant d'Edmonton une salade The Trudeau dont les ingrédients sont une sauce à l'érable, des pommes, des épinards et une pincée de vinaigrette à la Loi martiale. En fait, on peut aussi voir, dans le restaurant en question, une peinture avec un Trudeau arborant le doigt d'honneur...
96. Michael Adams, *Unlikely Utopia. The surprising triumph of Canadian multiculturalism*, Toronto, Penguin Canada, 2008, p. 85-86.

97. Mathieu Bock-Côté, « Philippe Couillard : un trudeauiste à Québec », *Le Journal de Montréal*, 24 mars 2014, <http://blogues.journaldemontreal.com/bock-cote/politique/philippe-couillard-un-trudeauiste-a-quebec/> Incidemment, la trudeauisation aurait aussi gagné Philippe Couillard.
98. Éric Bédard, « La trudeauisation des esprits », *Recours aux sources*, Montréal, Boréal, 2011, p. 77-104.
99. Donald J. Savoie, *Power. Where is it?*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 71-75.
100. Sébastien Grammond, « Le bouc émissaire », *Le Devoir*, 19 avril 2014, <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/406000/le-bouc-emissaire>, consulté le 21 avril 2014.
101. « La reine et Tim Hortons », ACS/AEC, 15 octobre 2013, <http://www.acs-aec.ca/fr/recherche-sociale/>
102. Gérard Boismenu, « La réforme constitutionnelle », *L'année politique au Québec 1991-1992*, http://www.pum.umontreal.ca/apqc/91_92/boismenu/boismenu.htm, consulté le 5 décembre 2013.

2. LES ANNÉES CHRÉTIEN OU QUAND LE PLC PENCHE À DROITE

1. C'est le titre du chapitre consacré à Chrétien dans George Bowering, *Egotists and Autocrats. The Prime Ministers of Canada*, Toronto, Penguin Books, 1999, p. 508.
2. Stephen Clarkson, *The Big Red Machine*, *op. cit.*, p. 111.
3. Paule des Rivières, « La remontée des libéraux relance la possibilité d'élections à la fin de l'été », *Le Devoir*, 12 mai 1984, p. 4.
4. Richard Simeon, « National Reconciliation: The Mulroney Government and Federalism », *Canada under Mulroney. An End-of-term Report*, Andrew B. Gollner and Daniel Salée editors, Véhicule Press, Montréal, 1988, p. 26.
5. George Bowering, *Egotists and Autocrats*, *op. cit.*, p. 459.
6. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, *op. cit.*, p. 349.
7. *Ibid.*, 356-357.
8. André Bernard, « Vingt ans de pouvoir libéral à Ottawa : la conjoncture politique », *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, *op. cit.*, p. 34-35.
9. James Bickerton, Alain G. Gagnon et Patrick J. Smith, *Partis politiques et comportement électoral au Canada. Filiations et affiliations*, Montréal, Boréal, 2002, p. 110.
10. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, *op. cit.*, p. 383.
11. James Bickerton, Alain G. Gagnon et Patrick J. Smith, *Partis politiques et comportement électoral au Canada*, *op. cit.*, p.111.
12. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, *op. cit.*, p. 392.
13. Paul Wells, *The Longer I'm Prime Minister. Stephen Harper and Canada, 2006 -*, Toronto, Random House Canada, 2013, p. 405.

14. Harold D. Clarke et Allan Kornberg, « Evaluations and Evolution: Public Attitudes toward Canada's Federal Political Parties », 1965-1991, *CJPS/RCSP*, vol XXVI, n° 2, juin 1993, p. 287-311.
15. Paul Adams, *Power Trap: How fear and loathing between New Democrats and Liberals keep Stephen Harper in power – and what can be done about it*, op. cit., p. 134-135.
16. Joan Bryden, « Ignatieff says grim forecast is a wake-up call for Grits Politics: Liberals gather in Montreal for three-day meeting of "thinkers conference" », *Telegraph-Journal*, 27 mars, 2010, p. A6.
17. Brooke Jeffrey, *Divided Loyalties: the Liberal Party of Canada*, op. cit., p. 231.
18. Stephen Clarkson, *The Big Red Machine*, op. cit., p. 170-171.
19. Steve Patten, « Jean Chrétien and a decade of party system change », *Review of Constitutional Studies*, vol 9, no1-2, janvier-juillet 2004, p. 309.
20. G. Bruce Doern, « Governing Unnaturally: The Liberals, Regime Change, and Policy Shift », *How Ottawa spends, 2003-2004. Regime change and Policy Shift*, edited by G. Bruce Doern, Oxford University Press, 2003, p. 20.
21. Paul Adams, *Power Trap: How fear and loathing between New Democrats and Liberals keep Stephen Harper in power – and what can be done about it*, op. cit., p. 32.
22. J. L. Granatstein et Norman Hillmer, *Prime Ministers. Ranking Canada's Leaders*, Toronto, HarperCollins, 1999, p. 222.
23. Steve Patten, « Jean Chrétien and a decade of party system changes », op. cit.
24. Brooke Jeffrey, *Divided Loyalties: the Liberal Party of Canada*, op. cit., p. 291.
25. Geoffrey E. Hale, « The Unfinished Legacy: Liberal policy on North America », *How Ottawa spends, 2003-2004. Regime change and Policy Shift*, op. cit., p. 32.
26. Cité par Murray Dobbin, *Un PDG à la barre*, Montréal, écosociété, 2004, p. 16.
27. Matt Fodor, « Taxation and the Neo-Liberal Counter-Revolution: The Canadian Case », *Tax is not a four letter word. A different take on taxes in Canada*, sous la direction d'Alex Himelfarb et Jordan Himelfarb, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2013, p. 110.
28. Gilbert Lavoie, *Jean Pelletier. Entretiens et témoignages. « Combattez en face »*, Québec, Septentrion, 2009, p. 164.
29. Brooke Jeffrey, *Divided Loyalties: the Liberal Party of Canada*, op. cit., p. 310-312.
30. Guillaume Bourgault-Côté, « Irak: les 10 ans du non canadien - Jean Chrétien ne regrette rien », *Le Devoir*, 13 mars 2013, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/373123/jean-chretien-ne-regrette-rien>, consulté le 2 janvier 2014.
31. Voir Justin Massie, « Le refus du Canada de participer à la guerre en Irak: Conséquences sur les relations canado-américaines », CDAI-CDFAI 7th Annual Graduate Student's Symposium, RMC, 29-30 octobre, 2004, <http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/massie.pdf>, consulté le 30 décembre 2013.
32. En 1997, on accusait le premier ministre d'avoir incité la Banque de développement à offrir un prêt pour le développement d'une auberge à Shawinigan. Toujours en 1997, le gouvernement Chrétien était soupçonné de s'être ingéré dans les affaires de la Gendarmerie royale pour assurer la sécurité du président Suharto lors du sommet de l'APEC en Colombie-Britannique.

33. Andrew Cohen, *The Unfinished Canadian. The People we are*, Toronto, McClelland and Stewart, 2007, p. 77.
34. Bureau du Conseil Privé, « Adresse du Premier ministre Jean Chrétien en réponse au discours du Trône », 1^{er} octobre 2002, http://www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=information&sub=publications&doc=aarchives/sft-ddt/2002_reply-fra.htm.
35. James Bickerton, Alain G. Gagnon et Patrick J. Smith, *Partis politiques et comportement électoral au Canada*, op. cit., p.278-279.
36. Joseph Wearing, « Has Ontario Become the Liberal Party's "Solid Centre" ? », *Regionalism and Party Politics in Canada*, sous la direction de Lisa Young et Keith Archer, Ontario, Oxford University Press, 2002, p. 163
37. *Ibid.*, p. 165. Ma traduction.
38. *Ibid.*, p.160.
39. Je m'inspire ici d'un chapitre publié avec Chedly Belkhdja, « La banalisation du populisme au Canada », *Les formes contemporaines du populisme*, sous la direction de Christine Couvrat et Joseph Yvon Thériault, Montréal, Athéna, 2014, p. 81-97.
40. Elisabeth Gidengil et al. *Dominance and Decline. Making Sense of recent Canadian Elections*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 108.
41. Stephen Clarkson, « The Liberal Threepeat: the Multi-System Party in the Multi-Party System », *The Canadian General Election of 2000*, sous la direction de Jon H. Pammett et Christopher Dornan, Toronto- Oxford, The Dundurn Group, 2000, p. 21.
42. Pour plus de détails, voir le premier chapitre de Frédéric Boily, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec. Entre populisme et démocratie*, op.cit.
43. Alexandre Dorna, *Faut-il avoir peur de l'homme providentiel?*, Éditions Bréal, 2012, p. 112.
44. Pour le populisme de Klein, voir Frédéric Boily, *La droite en Alberta, D'Ernest Manning à Stephen Harper*, Québec, PUL, 2013, p. 68-71.
45. « Trudeau, on the surface the most elitist of all Canadian prime ministers, turned out to be the most important populist in the country's political history – baffling to many because he was so far ahead of his time, popular in retirement, and despite himself, because he had captured the spirit of the age. » Michael Bliss, *Right Honourable Men. The descent of Canadian politics from Macdonald to Chrétien*, Harper Perrenial Canada, 2004, p. 274.
46. Gilbert Lavoie, *Jean Pelletier. Entretiens et témoignages*. « *Combattez en face* », op. cit., p. 95.
47. Paul Adams, op. cit, p. 25.
48. Jean Chrétien, le 8 janvier 1993. On trouve cette déclaration dans le dossier biographie sur le site de Radio-Canada, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/tetes/chretien/deux.html>, consulté le 4 novembre 2013.
49. Pascal Beausoleil, *Les Chrétienneries*, Montréal, Les Intouchables, 2000 ; *Les Chrétienneries 2*, Montréal, Les Intouchables, 2001.
50. La déclaration a été prononcée le 25 avril 1982, Voir Pascal Beausoleil, *Les Chrétienneries*, op. cit., p. 13.
51. Michael Bliss, *Right Honourable Men*, op. cit., p. 311.

52. Gilbert Lavoie, *Jean Pelletier. Entretiens et témoignages*. « *Combattez en face* », *op. cit.*, p. 95.
53. Alexandre Dorna, *Faut-il avoir peur de l'homme providentiel?*, *op. cit.*, p. 114.
54. On peut toujours voir ce discours sur You tube, Jean Chrétien, discours referendum 1995 <http://www.youtube.com/watch?v=ISoOCN27wuM>.
55. Eddie Goldenberg, *Comment ça marche à Ottawa*, Montréal, Fides, 2007, p. 387-388.
56. Graham White, *Cabinets and First Ministers*, Vancouver, UBC Press, 2005, p. 66.
57. Donald J. Savoie, *Whatever Happened to the Music teacher? How Government decides and why*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2013, p. 98.
58. Par exemple, Monique Bégin soutient que Trudeau n'a jamais véritablement discuté avec elle des questions concernant les ministères qu'elle a occupés, peu intéressé qu'il était par la mécanique de ceux-ci. Nancy Southam, *op. cit.*, p. 76.
59. Jeffrey Simpson. *The Friendly dictatorship*, Toronto, McClelland & Stewart, 2001.
60. Michael S. Whittington, « The Prime Minister, Cabinet, and the Executive Power in Canada », *Canadian Politics in the 21st Century*, sous la direction de Michael Whittington et Glen Williams, Scarborough, Nelson Thomson Learnings, 2000, p. 51.
61. Donald J. Savoie, *Governing the Centre: The Concentration of Power in Canadian Politics*, University of Toronto Press, Toronto, Buffalo, London, 1999, p. 239.
62. Cité par Michel Lévesque, *Histoire du Parti libéral du Québec*, *op. cit.*, p. 719.
63. Robert Michels, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Bruxelles, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 2009.
64. Ce que faisaient remarquer Peter Aucoin, Mark D. Jarvis et Lori Turnbull, *Democratizing the Constitution. Reforming Responsible Government*, Toronto, Emon Montgomery Publications, 2001, p. 104.
65. James Bickerton, Alain G. Gagnon et Patrick J. Smith, *Partis politiques et comportement électoral au Canada*, *op. cit.*, p. 119.

3. LES ANNÉES DE TURBULENCE : 2004-2011

1. « I guess he's the closest thing to a conservative that we're ever going to have in this country because there's never going to be a conservative government ». Patrick Brethour, « Klein sees Martin as the best hope for PM », *The Globe and Mail*, 31 janvier 2003.
2. Elisabeth Gidengil et al. *Dominance and Decline. Making Sense of recent Canadian Elections*, *op. cit.*, p. 94.
3. Peter Aucoin, Mark D. Jarvis et Lori Turnbull, *Democratizing the Constitution. Reforming Responsible Government*, *op. cit.*, p. 127-128.
4. Aude-Claire Fourot, *L'intégration des immigrants. Cinquante ans d'action publique locale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, p. 174.
5. France St-Hilaire et Harvey Lazar, « A fix for a Generation? », *Policy Options/Options politiques*, septembre 2004, p. 119.

6. « The game here was rough but reliable : divide Quebec into “us” against “them”, and hope to collect all votes from “us”. » Paul Wells, *Right side up. The Fall of Paul Martin and the rise of Stephen Harper’s new conservatism*, McClelland and Stewart, Toronto, 2006, p. 172-173.
7. Elisabeth Gidengil et al. *Dominance and Decline*, op. cit., p. 96
8. La Canada Steamship Lines qui était accusée de posséder sept navires arborant des drapeaux de complaisance pour sauver de l’impôt. Manon Cornellier, « L’ascension de Paul Martin », *L’annuaire du Québec 2004*, sous la direction de Michel Venne, Montréal, Fides, 2003, p. 896. Voir aussi John Gray, *Paul Martin. Un homme de pouvoir*, Montréal, Guy Saint-Jean éditeur, 2003, p. 332.
9. Brooke Jeffrey, *Divided Loyalties*, op. cit., p. 590-591.
10. Andrew Cohen, *The Unfinished Canadian. The People we are*, op. cit., p. 233.
11. Cet auteur fait remarquer que si Peter C. Newman attribue l’origine de la caractérisation à Jack Pickersgill (mais sans note à l’appui), il reviendrait à un humoriste politique (Allan Fotheringham) de l’avoir popularisée. Paul Adams, op. cit., p. 126.
12. Peter C. Newman, *When The Gods changed. The death of Liberal Canada*, Random House Canada, 2011, p. 112-113.
13. Le paragraphe suivant s’inspire du mémoire de maîtrise en études canadiennes de Jared Milne, *Tocquevillien ou trudeauiste ? Nationalisme et fédéralisme chez Stéphane Dion*, Faculté Saint-Jean, Université de l’Alberta, 2008, p. 2 et suivantes.
14. Chantal Hébert, « Le Trudeau nouveau », *Le Devoir*, 23 novembre 1999, p. A7 ; Josée Legault, « Trudeau’s shadow looms large for Liberals », *The Montreal Gazette*, 17 juin 2000, p. B7.
15. Raymond Giroux, « Loi sur la « clarté » », *Le Soleil*, 7 avril 2007, p. A6.
16. Peter H. Russel, « Avant-propos », *Le pari de la franchise. Discours et écrits sur l’unité canadienne*, Montréal et Kingston, McGill-Queen’s University Press, 1999, p. xiii.
17. Stéphane Dion, « Les craintes au sujet du statut de société distincte sont sans fondement », *Le pari de la franchise. Discours et écrits sur l’unité canadienne*, op. cit., p. 149.
18. Stephen Harper, « Myth-breaker’ Dion peddles own propaganda », *The Calgary Herald*, 27 juillet 1996, p. A. 12.
19. « “Distinct society” is a bad idea whose time has passed. Quebec’s distinct-society federalists must now decide whether to renounce Quebec’s ethnic nationalism or to rationalize it. » *Ibid.*
20. Stéphane Dion, « La demande du Québec est raisonnable », *The Calgary Herald*, 3 août 1996, *Le pari de la franchise. Discours et écrits sur l’unité canadienne*, op. cit., p. 152-153.
21. « Ottawa reconnaît la nation québécoise », *Le Devoir*, 23 novembre 2006, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/123426/ottawa-reconnait-la-nation-quebecoise>, consulté le 2 mai 2014.
22. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, op. cit., p. 508.

23. Sur cette question voir Tom Flanagan, *Harper's Team. Behind the Scenes in the Conservative rise to Power*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2007, p. 49.
24. Steve Patten, « Jean Chrétien and a decade of party system change », *op. cit.*,
25. Notons que, si on en croit Jean Pelletier, l'idée serait d'abord venue du premier ministre Chrétien et Dion, comme d'autres de ses collègues au Cabinet, se montrait réticent. Mais, à partir du moment où Dion a été convaincu par son chef, il s'est rangé fermement derrière le projet. Gilbert Lavoie, *Jean Pelletier. Entretiens et témoignages*. « *Combattez en face*, *op. cit.*, p. 136-137.
26. Peter H. Russel, « Avant-propos », *op. cit.*, p. xii.
27. Elisabeth Gidengil et al. *Dominance and Decline*, *op. cit.*, p. 134-135.
28. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, *op. cit.*, p. 509-510.
29. La Presse canadienne, « Verts et libéraux - Une simple "entente de courtoisie", dit Elizabeth May », *Le Devoir*, 13 septembre 2008, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/205413/verts-et-liberaux-une-simple-entente-de-courtoisie-dit-elizabeth-may>, consulté le 8 novembre 2013.
30. Michael Ignatieff, *Fire and ashes. Success and failure in Politics*, Toronto, Random House Canada, 2013, p. 1.
31. Par exemple, en 1993, dans un collectif au titre évocateur, *Le déchirement des nations* (1995), il avait écrit que le nationalisme québécois, bien qu'il ait évolué significativement vers une forme de nationalisme moins centré sur l'esprit de revanche, restait quand même pour une bonne part ethnique. Plusieurs intellectuels québécois voyaient donc en lui un homme ayant une pensée intransigente à l'égard du Québec tout comme on le croyait en faveur d'un gouvernement centralisateur.
32. « I had no natural home in Britain and the US. » *The Guardian*, 20 janvier 2006.
33. Christiane Charrette en direct, Radio de Radio-Canada, 18 février 2009, <http://www.radio-canada.ca/radio/christiane/modele-document.asp?docnumero=74688&numero=1880>, consulté le 6 avril 2009.
34. Michael Valpy, « Party Animal », *The Globe and Mail*, avril 18 2009, p. F1.
35. Michael Ignatieff, *The Rights Revolution*, Anansi Press, 2000, p. X.
36. « Mr. Ignatieff, rural Canada – as you may already suspect – currently belongs to Stephen Harper. There's a reason for that: He's one of us. » Patricia Robertson, « Ignatieff comes a-courtin' », *The Globe and Mail*, 2 mars 2009, p. A11.
37. Peter C. Newman, *When the Gods Changed: The Death of Liberal Canada*, *op. cit.*
38. Paul Adams, *op. cit.*, p. 155.
39. « Michael Ignatieff dévoile la nouvelle plate-forme comprenant le Plan familial libéral », site du PLC, 3 avril 2011, <http://www.liberal.ca/fr/salle-des-nouvelles/michael-ignatieff-dvoile-la-nouvelle-plateforme-comprenant-le-plan-familial-liberal-2/>, consulté le 12 novembre 2013.
40. « This is a huge industry. It employs Canadians from coast to coast. We have oil reserves that are going to last for the whole of the 21st century. We are where we are. We've got to clean it up and we've got to make it a sustainable place to work and live, not only for the aboriginal population, but for the workers who

- live there». Juliet O'Neill and Sheldon Alberts, «Ignatieff defends Canada's "world leader" oil sands», *Financial Post*, 25 février 2009, consulté le 30 décembre 2013.
41. Linda Diebel, «What really sunk Michael Ignatieff and the Liberals», *The Star.com*, 7 mai 2011.
 42. Brooke Jeffrey, «The Disappearing Liberals: Caught in the Crossfire», *The Canadian Federal Election of 2011*, sous la direction de Jon H. Pammet et Christopher Dornan, Dundurn, Toronto, 2011, p. 71.
 43. Paul Adams, *op. cit.*, p. 156
 44. Michael Ignatieff, *Fire and Ashes*, *op. cit.*, p. 138-139.
 45. Yves-François Zoltvany, *Les libéraux du Québec, leur parti et leur pensée (1867-1873)*, mémoire de maîtrise, université de Montréal, 1960, cité par Michel Lévesque, *Histoire du Parti libéral du Québec*, *op. cit.*, p. 33.
 46. Joseph Wearing, *op. cit.*
 47. Martin Croteau, «Les indiscretions de Mme Dion», *La Presse.ca*, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/200911/22/01-924060-les-indiscretions-de-mme-dion.php>, consulté le 17 septembre 2013.
 48. *Ibid.*
 49. Daniel-Louis Seiler, *op. cit.*, p. 107.
 50. *Ibid.*
 51. *Ibid.*, p. 114.
 52. Pierre Martin, «Le déclin des partis de gouvernement en Europe», *Commentaire*, n° 143, automne 2013, p. 543-554.
 53. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, *op. cit.*, p. 541.

4. JUSTIN TRUDEAU ET LA RÉSURRECTION DU COURANT LIBÉRAL

1. «The time has come for us to write a new chapter in the history of our country.» «Justin Trudeau Speech: Full Text of Liberal Leader's Acceptance», *The Huffington Post*, 14 avril 2013, http://www.huffingtonpost.ca/2013/04/14/justin-trudeau-speech-full-liberal-win_n_3082219.html, consulté le 8 octobre 2013.
2. «The era of hyphenated Liberals ends right here, right now, tonight», John Ibbitson, «We know the Liberals have a new leader, but that's about all we know», *The Globe and Mail*, 14 avril 2013, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/john-ibbitson-we-know-the-liberals-have-a-new-leader-but-thats-about-all-we-know/article11194964/>, consulté le 8 octobre 2013.
3. Le congrès biennal tenu en janvier 2012, sous la direction du chef intérimaire Bob Rae, a pu être décrit comme un franc succès. Voir L. Ian MacDonald, «Le renouveau libéral» *Policy option/options politiques*, vol. 33, n° 3, mars 2012, p. 3.
4. Donald J. Savoie, *Power. Where is it?*, *op. cit.*, p. 91.
5. «While Justin has triumphed on Twitter, Pierre captivated Marshall McLuhan, who declared him the perfect politician for the new age where the medium's the message and the latter matters less.» John English, «Politics made Pierre. Lightning strikes twice?», *op.cit.*

6. Sans auteur, « Discours controversé sur le bilinguisme - Justin Trudeau se fait rappeler à l'ordre », *Le Devoir*, 8 mai 2007, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/142617/discours-controverse-sur-le-bilinguisme-justin-trudeau-se-fait-rappeler-a-l-ordre>, consulté le 3 novembre 2013.
7. Richard Gwyn, « The Contender », *The Walrus*, juillet/août 2013, p. 29.
8. *Ibid.*, p. 30.
9. On se reportera à Gustave Le Bon et à sa *Psychologie des foules* (1895) pour s'en convaincre, lui qui avançait que les foules sont mues par des images frappant l'imagination.
10. « I have travelled across this country and I heard Canadians' calls for something new, something better. » Joan Bryden, « Liberals, NDP fight in two key showdowns », *National Post*, 21 octobre 2013, p. A4.
11. Sheila Pratt, « Trudeau "not focused" on polls », *Edmonton Journal*, 4 mai 2013, p. A6.
12. Jean-Marie Cotteret, *Gouverner c'est paraître*, Paris, PUF, 2002.
13. Christian Delporte, *op. cit.*, p. 346.
14. Jean-François Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, p. 196.
15. Bob Rae, « Creating an alternative », *Policy option/options politiques*, vol. 33, n° 3, mars 2012, p. 7.
16. Martha Hall Findlay, « Not Left, not Right, but forward », *Policy option/options politiques*, vol. 33, n° 3, mars 2012, p. 26-31.
17. « Forget medicare, forget the Charter, forget the flag and the anthem and Kyoto, Kelowna and childcare. This year, replace history with ideology – and let Liberals be liberals again. » Adam Goldenberg, « Why the Liberals needs the own Jason Kenney », *op. cit.*
18. Francis Fukuyama, « The Future of History », *Foreign Affairs*, Janvier/février 2012, vol. 91, n° 1, p. 60-61.
19. Alex Marland, « What is a political brand? : Justin Trudeau and the theory of political branding », communication présentée au Congrès de l'Association canadienne de science politique, Université de Victoria, 6 juin 2013, p.9, <http://www.cpsa-acsp.ca/papers-2013/Marland.pdf>, consulté le 11 novembre 2013.
20. Sans auteur, « Discours controversé sur le bilinguisme - Justin Trudeau se fait rappeler à l'ordre », *Le Devoir*, 8 mai 2007, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/142617/discours-controverse-sur-le-bilinguisme-justin-trudeau-se-fait-rappeler-a-l-ordre>, consulté le 3 novembre 2013.
21. *Ibid.* « Si j'ai offensé les Acadiens et les francophones vivant en situation minoritaire, je tiens à m'en excuser publiquement », écrit-il. « Comme eux, je crois que les institutions francophones sont essentielles à leur épanouissement. La dualité linguistique et la gestion scolaire francophone au Nouveau-Brunswick sont enchevêtrées dans notre Constitution. »
22. Sans auteur, « Discours controversé sur le bilinguisme - Justin Trudeau se fait rappeler à l'ordre », *Le Devoir*, 8 mai 2007, *op. cit.*
23. « Justin Trudeau défend son attachement au fédéralisme », *Radio-Canada*, 14 février 2012. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/02/14/007-justin-trudeau-souverainete.shtml>, consulté le 12 novembre 2013.

24. Daniel Leblanc et Jane Taber, « Trudeau starts on the attack », *The Globe and Mail*, 21 février 2014, p. A5.
25. Daniel Leblanc, « Ex-general Andrew Leslie is newest star recruit to Trudeau's team », *The Globe and Mail*, 18 septembre 2013. <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/ex-general-andrew-leslie-is-newest-star-recruit-to-trudeaus-team/article14401584/>, consulté le 3 janvier 2013.
26. Michael Den Tandt, « PQ rise spells hope for Trudeau », *Edmonton Journal*, 24 janvier 2014, p. A20.
27. Stephen Clarkson, *The Big Red Machine*, op. cit., p. 17.
28. Bruce Hicks, « Conservatives have uphill battle to attract new Canadians », *Edmonton Journal*, 9 octobre 2010, p. A17.
29. Zach Paikin, « Liberals need a clear vision », *Policy option/options politiques*, vol. 33, n° 3, mars 2012, p. 15.
30. Susan Delacourt, « Liberal Leader Justin Trudeau reaches out to Conservatives », *The Star.com*, 21 février 2014, consulté le 8 mars 2014.
31. Robert C. Lieberman, « Why the Rich are Getting Richer », *Foreign Affairs*, janvier/février 2011, vol 90, n° 1, p. 154.
32. Marco Fortier, « La déprime de la classe moyenne », *Le devoir*, 11 janvier 2014, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/397030/la-deprime-de-la-classe-moyenne>, consulté le 11 janvier 2014.
33. C'est un ancien stratège libéral qui propose cette image, Eugene Lang, « Trudeau a beat late on middle-class focus », *Times Colonist*, 18 août 2013. <http://www.timescolonist.com/contact-us/eugene-lang-trudeau-a-beat-late-on-middle-class-focus-1.591478>, consulté le 2 janvier 2014.
34. Joël-Denis Bellavance, « Justin Trudeau demande conseil à Jean Chrétien », *La Presse*, 12 décembre 2013, http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201312/12/01-4720228-justin-trudeau-demande-conseil-a-jean-chretien.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_meme_auteur_4723507_article_POS3, consulté le 22 décembre 2013.
35. Justin Trudeau, « Why is vital to help the middle hold », *The Globe and Mail*, 15 avril 2013, p. A11.
36. Voir Nolan McCarthy, « The Political Roots of inequality », *The American Interest*, vol. VIII, n° 5, mai/juin 2013.
37. Chrystia Freeland, *Plutocrats. The Rise of the New Global Super-Rich and the fall of everyone else*, Toronto, DoubleDay Canada, 2012. Dans cet ouvrage qui reprend la notion de ploutocratie popularisée par le penseur italien Vilfredo Pareto au début du XX^e siècle, elle s'attache à décrire l'idéologie d'une toute petite caste, celle constituée par les « super-riches » (soit le un centième de 1 % parmi les plus riches). Elle montre que les super-riches ont fini par croire que l'accumulation de richesse est éminemment désirable, car elle permet en retour à ces individus dits exceptionnels de faire bénéficier l'ensemble de la société de leurs largesses alors que, malheureusement, les gouvernements s'en chargent à leur place avec les impôts. Ainsi, un « ploutocrate » qu'elle a interviewé se plaint de cette sorte d'oppression gouvernementale qui empêcherait les gens comme lui de pouvoir appuyer les causes qui leur sont chères, p. 246-247.

38. Chrystia Freeland, « Canada's place in a winner-take-all economy », *The Globe and Mail*, 15 avril 2013, p. A11.
39. Chrystia Freeland, « Path leading to middle-class prosperity », *The Globe and Mail*, 29 juillet 2013, p. A9.
40. Chrystia Freeland, *Plutocrats. The Rise of the New Global Super-Rich and the fall of everyone else*, op. cit., p. 216.
41. Ralph Goodale, « La médiocrité de notre bilan économique est inacceptable pour le Canada », 12 novembre 2013, <http://www.liberal.ca/fr/salle-des-nouvelles/blogue/la-mediocrite-de-notre-bilan-economique-est-inacceptable-pour-le-canada/>, consulté le 27 décembre 2013.
42. Imogen Grace, « Justin Trudeau Canada's Obama? », *Arbitrage Magazine*, <http://www.arbitragemagazine.com/topics/politics-topics/justin-trudeau-canadas-obama-3/?page=all>, consulté le 14 novembre 2013.
43. *Ibid.*
44. Stéphanie, Levitz, « Parti libéral du Canada : Justin Trudeau populaire sur Twitter », *Le Huffington Post*, 2 février 2013, http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/03/02/justin-trudeau-populaire-sur-twitter_n_2798441.html, consulté le 14 novembre.
45. Cité par Michel Lévesque, *Histoire du Parti libéral du Québec*, op. cit., p. 528.
46. Lawrence Leduc et al. *Dynasties and interludes. Past and Present in Canadian Electoral Politics*, op. cit., p. 547.
47. Jane Taber, « Liberals vote to keep monarchy, legalize pot at convention », *The Globe and Mail*, 16 janvier 2012, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/ottawa-notebook/liberals-vote-to-keep-monarchy-legalize-pot-at-convention/article620760/>, consulté le 14 novembre 2013.
48. Michael Woods, « Justin Trudeau stirs the pot with support for marijuana legalization », *Canada.com*, <http://o.canada.com/news/national/justin-trudeau-stirs-the-pot-with-support-for-marijuana-legalization/>, consulté le 14 novembre 2013.
49. Lee Berthiaume, « Purge is Trudeau's latest rebranding move », *Edmonton Journal*, 31 janvier 2014, p. A8.
50. Miranda Nelson, « Justin Trudeau says Stephen Harper is wrong on medical marijuana, offers alternatives », 11 octobre 2013, *Straight.com*, <http://www.straight.com/blogra/502291/justin-trudeau-says-stephen-harper-wrong-medical-marijuana-offers-alternatives>.
51. Lee Berthiaume, « Year of good news buoys Liberals », *Edmonton Journal*, 14 décembre 2013, p. A12.
52. Larry Diamond, « Liberation Technology », *Journal of Democracy*, vol. 21, n° 3, juillet 2010, p. 69-83.
53. « Yet, no one on this side of the 49th parallel has come close to matching Mr. Obama's online achievements in identifying voters, recruiting supporters, mobilizing volunteers and raising money. » Tom Flanagan, « Will social media change Canadian politics? Hasn't happened yet », *The Globe and Mail*, 6 mai 2013, <http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/will-social-media-change-canadian-politics-hasnt-happened-yet/article11698749/>, consulté le 14 novembre 2013.
54. Anne Kingston, « Win a date with Justin », *Maclean's*, 13 janvier 2013, p. 20-21.

55. Pour toute cette question des générations et des distinctions à établir entre effets de cycle de vie, de cohorte et de conjoncture, on consultera Vincent Lemieux, *Les Partis générationnels au Québec. Passé, présent, avenir*, Québec, PUL, 2011, p. 14-15.
56. Thomas H. Sander et Robert D. Putnam, « Still Bowling Alone? The Post-9/11 Split », *Journal of Democracy*, vol. 21, n° 1, janvier 2010, p. 9-16. D'ailleurs, l'élection présidentielle de 2012 viendrait confirmer que cet effet générationnel s'est par la suite estompé, simplement parce que le bilan Obama a déçu. C'est pourquoi la campagne sur les médias sociaux ne pouvait reproduire les effets de 2008.
57. Nelson Michaud, « La politique étrangère canadienne. Mythes persistants et réalité confuse ? » *L'espace canadien. Mythes et réalités. Un perspective québécoise*, sous la direction de Robert Bernier, 2010, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p. 464-465.
58. Andrew Coyne, « Trudeau's gaffes getting harder to ignore », *Edmonton Journal*, 12 novembre 2013, p. A17; Lysiane Gagnon, « Le jeune et la Chine », *La Presse.ca*, 14 novembre 2013, <http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/lysiane-gagnon/201311/13/01-4710421-le-jeune-et-la-chine.php>, consulté le 14 novembre.
59. Jen Gerson, « Trudeau admonished for praising China regime », *The National Post*, 9 novembre 2013, p. A4.
60. Justin Trudeau, « Liberal Party of Canada Leader Justin Trudeau's Speech to the Calgary Petroleum Club », 30 octobre 2013.
61. Paul Koring, « Trudeau makes his first visit to Washington », *The Globe and Mail*, 24 octobre 2013, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/trudeau-joins-madeleine-albright-julia-gillard-in-progressive-washington-panel/article15054554/>, consulté le 26 octobre 2013.
62. Zach Paikin, « Liberals need a clear vision », *op. cit.*, « Overall, I would urge the Liberals to confront their traditional view of the role of Canada's military. »
63. « Training budgets are being reduced, teeth is being reduced, equipment is not being delivered in a timely fashion, and the overhead has hardly been reduced and yet the front-line troops continue to diminish. » Daniel Leblanc, « Ex-general Andrew Leslie is newest star recruit to Trudeau's team », *The Globe and Mail*, *op. cit.*
64. Voir Frédéric Boily, *La droite en Alberta. D'Ernest Manning à Stephen Harper*, *op. cit.*
65. Steve MacKinnon, « From the "Family Pack", to equal opportunity », *Policy option/ options politiques*, vol. 33, n° 3, mars 2012, p. 45.
66. Darrell Bricker et John Ibbitson, *The Big Shift. The seismic change in Canadian Politics, Business, and Culture and what it means for our future*, Toronto, Harper-Collins Publishers Ltd, 2013, p. 12.
67. *Ibid.*, p. 280.
68. « The rise of the West is permanent », *Ibid.*, p. 110.
69. Si Morozov pense évidemment à tous ces laudateurs d'internet et technophobes qui partagent un même sentiment de vivre un cycle inconnu dans l'histoire de l'humanité, son propos peut aussi servir d'avertissement pour tous ceux qui,

- et l'auteur de ces lignes ne s'en exclut pas, parlent de changement inédit dans la structuration politique canadienne. Evgeny Morozov, *To save Everything, Click here. The Folly of Technological Solutionism*, New York, Public Affairs, 2013, p. 36.
70. C'est ce que fait remarquer le politologue Éric Bélanger dans une recension de l'ouvrage : *The Big Shift, L'idée fédérale*, janvier 2014, site internet.
 71. Discours prononcé devant la Chambre économique de Calgary, 4 avril 1997, Stéphane Dion, « Le Canada : une fédération équitable », *Le pari de la franchise*, *op. cit.* À ce moment, Dion s'opposait aux conclusions réformistes selon lesquelles le gouvernement fédéral était au service des intérêts du Québec.
 72. James Wood, « Trudeau courts PC voters at Redford's annual Stampede breakfast », *The Calgary Herald*, 7 juillet 2013, <http://www.calgaryherald.com/news/Trudeau+courts+voters+Redford+annual+Stampede+breakfast/8626987/story.html>, consulté le 26 octobre 2013.
 73. Hugo De Grandpré et Joël-Denis Bellavance, « Le Programme énergétique national était une mauvaise politique, reconnaît Trudeau », 3 octobre 2012, *La Presse.ca*, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/2012/10/03/01-4580019-le-programme-energetique-national-etait-une-mauvaise-politique-reconnait-trudeau.php>, consulté le 26 octobre 2013.
 74. *Ibid.*
 75. « Économie propre », site internet du Parti libéral du Canada, <http://www.liberal.ca/fr/protoger-notre-environnement/>, consulté le 13 mars 2014.
 76. « I'm actually supportive of the Keystone pipeline because it's an extremely important energy infrastructure piece for both of our countries. » Cité par Susan Delacourt, « Justin Trudeau pitches Keystone to U.S. anti-oilsands crowd », *The Star.com*, 24 octobre 2013, http://www.thestar.com/news/canada/2013/10/24/justin_trudeau_pitches_keystone_to_us_anti_oilsands_crowd.html, consulté le 30 octobre 2013.
 77. Dawn Walton, « Trudeau tells Alberta he's "not opposed to pipelines" », *The Globe and Mail*, 29 janvier 2013, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/trudeau-tells-alberta-hes-not-opposed-to-pipelines/article7936001/>, consulté le 12 novembre 2013.
 78. Justin Trudeau, « Liberal Party of Canada Leader Justin Trudeau's Speech to the Calgary Petroleum Club », 30 octobre 2013. Le discours est disponible sur le site du Parti libéral du Canada, <http://www.liberal.ca/newsroom/blog/lpc-leader-justin-trudeaus-speech-calgary-petroleum-club/#more-66697>.
 79. The Canadian Press, « Liberal Trudeau tells Calgary business crowd Ottawa has mishandled energy file », *The Calgary Herald*, 30 octobre 2013, <http://www.calgaryherald.com/news/politics/Liberal+Trudeau+tells+Calgary+business+crowd+Ottawa/9102163/story.html>, consulté le 30 octobre.
 80. Justin Trudeau, « Liberal Party of Canada Leader Justin Trudeau's Speech to the Calgary Petroleum Club », *op. cit.*
 81. Sheila Pratt, « Trudeau "not focused" on polls », *op. cit.*
 82. Lee Berthiaume, « Year of good news buoys Liberals », *op. cit.*
 83. Mariam Ibrahim, « Opposition Leaders rip Tories, each other », *Edmonton Journal*, 24 janvier 2014, p. A2.

84. Née l'année du PNE (1980) et devenue ministre d'État à la diversification économique de l'Ouest, Michelle Rempel s'est empressée de rappeler, lors du passage de Trudeau à Calgary, qu'elle représentait des citoyens ayant subi les effets néfastes de cette politique. James Wood, « Trudeau, federal Tories make tracks to Calgary », *Edmonton Journal*, 30 octobre 2013, p. A7.
85. Hélène Buzzetti, « Les libéraux enterrent le registre des armes à feu », *Le Devoir*, 4 décembre 2012, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/365526/les-liberaux-enterrent-le-registre-des-armes-a-feu>.
86. Gordon Gibson, « Rash constitutional adventurism », *The Globe and Mail*, 5 février 2014, p. A11.

CONCLUSION. LES MÉTAMORPHOSES LIBÉRALES

1. Selon Jack Pickersgill, dans Jean Paré (sous la direction de), *Sur la piste de Trudeau. 40 ans de friction entre deux nationalismes*, Montréal, L'actualité politique, Les éditions Rogers, 2014, p. 176.
2. Isaiah Berlin, *Le sens des réalités*, Paris, Les Belles lettres, 2011, p. 77.
3. Brooke Jeffrey, *Divided Loyalties : the Liberal Party of Canada*, *op. cit.*, p. 388-389.
4. The Canadian Press, « Trudeau is shrewd "political animal," Ignatieff says », *The Globe and Mail*, 30 septembre 2013, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/trudeau-is-shrewd-political-animal-ignatieff-says/article14597686/>, consulté le 12 novembre 2013.
5. Pour un exemple récent, voir Warren Kinsella, *Fight the Right. A manual for surviving the coming conservative apocalypse*, Toronto, Random House Canada, 2012, p. 28.
6. Blair Fraser, « The Prairies' Political Preachers », *Maclean's*, June 25 1955, p. 71. Nous avons procédé à de petits ajustements éditoriaux à propos de l'histoire mais qui n'en changent pas le fond.
7. Raymond Aron, *Penser la liberté, penser la démocratie*, Paris, Quarto, Gallimard, 2005, p. 569-570.
8. *Ibid.*
9. Charles W. Calomiris et Stephen H. Haber, « Why banking systems succeed – and fail: the politics behind financial institutions », *Foreign Affairs*, vol. 92, n° 6, novembre-décembre 2013.
10. Paul Adams qui cite ici le politologue Neil Nevitte, *op. cit.*, p. 19.
11. Michael Adams, « The Myth of conservative Canada », *Policy options/options politiques*, vol. 34, n° 7, septembre/octobre 2013.
12. George Takach, « Merge with the NDP? Liberals must call that what it is : loser talk », *The National post*, 30 janvier 2013, <http://fullcomment.nationalpost.com/2013/01/30/george-takach-merge-with-the-ndp-liberals-must-call-that-what-it-is-loser-talk/>, consulté le 13 novembre 2013.
13. C'est le journaliste John Ivison qui a posé la question au chef néodémocrate qui a cependant refusé de répondre en disant qu'au soir de l'élection, il devrait plutôt réfléchir à la confection de son propre cabinet. « Rapid-fire Mulcair bold, confident », *National Post*, 10 octobre 2013, p. A2.
14. « In a new party, this [numbers game] does not matter any more. It's intellectual capacity that will make the difference », Joan Bryden, « Liberal-NDP merger would create "political stability," Chrétien argues », *The Globe and Mail*, 16

- avril 2012, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/liberal-ndp-merger-would-create-political-stability-chretien-argues/article4239390/>, consulté le 21 septembre 2013.
15. *Ibid.*
 16. « Despite their claims to being national, neither the Liberal nor the Conservative party was able, in elections held between 1921 and 1965, to consistently win at least 30 per cent of the popular vote in every region. » Lisa Young, Jennifer Stewart, and Keith Archer, « Introduction », *Regionalism and Party Politics in Canada*, edited by Lisa Young and Keith Archer, Oxford and New York, Oxford University Press, 2002, p. 2.
 17. Peter C. Newman, *When the Gods Changed: The Death of Liberal Canada*, *op. cit.*, p. 175.
 18. Voir Bricker et Ibbitson, *The Big Shift*, *op. cit.*, p. 116.
 19. Laura Payton « Motion to study when life begins defeated in Parliament », *CBC news*, 26 septembre 2012, consulté le 2 mai 2014.
 20. Tom Flanagan, *Harper's Team. Behind the Scenes in the Conservative rise to Power*, *op. cit.*, p. 90.
 21. Par exemple, le président de l'aile jeunesse a refusé d'entériner la fusion. Denis Lessard, « ADQ-CAQ: oui à la fusion », *La Presse.ca*, 22 janvier 2012, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201201/22/01-4488215-adq-caq-oui-a-la-fusion.php>, consulté le 21 septembre 2013.
 22. Au moment de terminer cet ouvrage (printemps 2014), les sondages ont donné une avance, pendant 11 mois consécutifs, au Parti libéral sur le Parti conservateur. Voir « February 2014 federal polling averages », *ThreehundredEight*, 12 mars 2014, <http://www.threehundredeight.com/2014/03/february-2014-federal-polling-averages.html>. Or, le dernier sondage (Ipsos Reid/CTV News) disponible indiquait que PLC et PC seraient nez à nez avec 33 % des intentions de vote contre 24 % pour le NPD. « Tories (33 %), Liberals (33 %). All Tied Up for First Time since Fall 2013 », 24 avril 2014.

POSTFACE. LES LIBÉRAUX DE JUSTIN TRUDEAU ET L'ÉPREUVE DU POUVOIR (2015-2018)

1. Depuis l'élection de 2015, nous avons publié quelques textes qui ont orienté la réflexion menée dans cette postface. « Comment Donald Trump pourrait changer le Canada », *L'état du Québec 2018*, Institut du Nouveau Monde, Del Busso, 2017, p. 197-201 ; « Trudeau, une nouvelle génération d'idéaux au pouvoir », *L'état du Québec 2017*, Institut du Nouveau Monde, Del Busso, 2016, p. 111-116 ; « Canada: les défis de Justin Trudeau », *Diplomatie. Affaires stratégiques et relations internationales*, n° 79, mars-avril 2016, p. 32-36 ; « Les libéraux de retour au pouvoir », *L'état du Québec 2016*, Institut du Nouveau Monde, Del Busso, 2015, p. 223-228 ; « Logique de rupture ou de continuité? », *Policy options politiques*, 9 septembre 2015, <http://policyoptions.irpp.org/issues/september-2015/election-2015/logique-de-rupture-ou-de-continuite/>.
2. Comme la ministre du Développement international, Marie-Claude Bibeau, qui affirmait, lors d'une tournée en Afrique de l'Ouest : « Encore aujourd'hui, [...] on me disait à quel point le Canada était de retour, a-t-elle soutenu. » Vicky Fragasso-Marquis, « Bibeau assure que le Canada est "de retour", malgré les

- critiques », *La Presse.ca*, 4 février 2018, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201802/04/01-5152591-bibeau-assure-que-le-canada-est-de-retour-malgre-les-critiques.php>, consulté le 11 août 2018.
3. Pour cette section, nous nous inspirerons librement de l'article suivant : Frédéric Boily, « L'identité politique du Canada après l'élection du 19 octobre 2015 : de nouvelles orientations pour la politique canadienne ? », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 81, 2016, p. 7-26.
 4. Pierre-Étienne Caza, « Victoire de la communication », *Actualités UQAM*, 20 octobre 2015, <https://www.actualites.uqam.ca/2015/victoire-Justin-Trudeau-communication-efficace>.
 5. Louis Massicotte, « Le retour de l'enfant prodige. Les Québécois et l'élection fédérale canadienne de 2015 », *IdeAs* [En ligne], 6, automne/hiver, mis en ligne le 17 décembre 2015, consulté le 29 février 2016. URL : <http://ideas.revues.org/1257>, consulté le 29 février 2016.
 6. Élections Canada, <http://www.elections.ca/res/rep/off/ovr2015app/41/table3F.html>.
 7. Voir notre article, « Les provinces de l'Ouest : toujours conservatrices mais avec un retour des libéraux », *IdeAs* [En ligne], 6, automne/hiver 2015, mis en ligne le 17 décembre 2015, consulté le 18 janvier 2016. URL : <http://ideas.revues.org/1255>.
 8. David Coletto et Maciej Czop, « Change above All Else: The Public Opinion Dynamics That Led to the Liberal Majority », *Canadian Election Analysis 2015: Communication, Strategy, and Democracy*, Vancouver, UBC Press, 2015, <http://www.ubcpress.ca/CanadianElectionAnalysis2015>, p. 16-117.
 9. Voir Alex Marland, *Brand Command. Canadian politics and Democracy in the Age of Message Control*, Vancouver et Toronto, UBC Press, 2016.
 10. Mireille Lalancette et Vincent Raynaud, « The Power of Political Image : Justin Trudeau, Instagram, and Celebrity Politics », *American Behavioral Scientist*, 2017, p. 2.
 11. Emma Teitel, « So what if Justin Trudeau cries at work? That makes him human », *The Star*, 16 août 2018, <https://www.thestar.com/opinion/star-columnists/2018/08/16/so-what-if-justin-trudeau-cries-at-work-that-makes-him-human.html>, consulté le 17 août 2018.
 12. Alexandra Klinnik, « Justin Trudeau et l'art de la "propagande émotive" », *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2017/06/01/justin-trudeau-et-l-art-de-la-propagande-émotive_5137072_4832693.html, consulté le 13 août 2018.
 13. Delphine Perez, « Le selfie détourné fait le bonheur des internautes », *Le Parisien*, 15 mai 2017, <http://www.leparisien.fr/laparisienne/actualites/les-selfies-hilarants-d-emmanuel-macron-15-05-2017-6950244.php>, consulté le 15 août 2018.
 14. Ce qui aurait créé des demandes de clarification au sein de la diplomatie canadienne : Marie-Danielle Smith, « Trudeau tweet caused influx of refugee inquiries, confusion within government, emails reveal », *National Post*, 3 avril 2018, <https://nationalpost.com/news/politics/trudeau-tweet-caused-influx-of-refugee-inquiries-confusion-within-government-emails-reveal>, consulté le 20 août 2018.

15. Richard Nimjean, « Why don't we just talk to them? Why do we have to tweet about it? », cité par John Ibbitson, « It's time for the Trudeau government to move past its errors and post some wins in foreign policy », *The Globe and Mail*, 13 août 2018, <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-its-time-for-the-trudeau-government-to-move-past-its-errors-and-post/>, consulté le 20 août 2018.
16. Éditorial, « Emmanuel Macron is becoming the Trudeau we wanted », *The Globe and Mail*, 16 avril 2018, <https://www.theglobeandmail.com/opinion/editorials/article-globe-editorial-emmanuel-macron-is-becoming-the-trudeau-we-wanted/>, consulté le 17 août 2018.
17. La Presse canadienne, « Trudeau et Macron font front commun », *Le Devoir*, 8 juin 2018, <https://www.ledevoir.com/politique/canada/529712/justin-trudeau-rencontre-emmanuel-macron-avant-le-sommet-du-g7>, consulté le 15 août 2018.
18. James Wolcott, « The Bromance of Justin Trudeau and Emmanuel Macron, Gen X Dynamos of Democracy », *Vanity Fair*, 4 août 2017, <https://www.vanityfair.com/news/2017/08/the-bromance-of-justin-trudeau-and-emmanuel-macron-gen-x>, consulté le 15 août 2018.
19. Ce que soulignait cet article d'un quotidien français : Alain Auffray, « Macron et Trudeau arrêtent de faire les clones », *Libération*, 6 juin 2018, http://www.liberation.fr/planete/2018/06/06/macron-et-trudeau-arretent-de-faire-les-clones_1657162, consulté le 15 août 2018.
20. Philippe Raynaud, *Emmanuel Macron : une révolution bien tempérée*, Paris, Desclée de Brouwer, 2018, p. 153.
21. Voir Pierre-André Taguieff, *Macron : miracle ou mirage ?*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2017, p. 62-63.
22. Andrew Stark, « Oh, Canada! », *The New York Review of Books*, vol. LXV, n° 12, 19 juillet 2018, p. 27.
23. Shachi Kurl, « A year out from federal election, Trudeau's base still loves him », *Edmonton Journal*, 20 octobre 2017, p. A13.
24. Pascal Perrineau, « Après dix-huit mois, qui sont les "décrocheurs" du macronisme? », *Le Figaro*, 17 octobre 2018, p. 17.
25. Soit en juin 2017, Jean-Simon Fabien, « Barack Obama et Justin Trudeau en tête-à-tête au Liverpool House », *Radio-Canada.ca*, 7 juin 2017, <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/premiere-heure/segments/entrevue/26521/barack-obama-justin-trudeau-liverpool-house-david-mcmillan-politique>, consulté le 15 août 2018.
26. Sur les relations entre les deux pays, on lira avec profit Derek H. Burney et Fen Olser Hampson, *Brave New Canada. Meeting the Challenge of a Changing World*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, p. 22-34.
27. Il s'agit d'Adam Gopnik qui écrit : « But the thing that sparked his countrymen's admiration seems to be not simply his defense of their interests but his defense of the idea that there is more to politics than the rituals of domination and submission, which are the sum total of Donald Trump's understanding of society », « Why Justin Trudeau is able to stand up to Donald Trump », *The New*

- Yorker*, 13 juin 2018, <https://www.newyorker.com/news/daily-comment/why-justin-trudeau-is-able-to-stand-up-to-donald-trump>, consulté le 16 août 2018.
28. « Trump relance les projets d'oléoducs Keystone XL et Dakota Access », *Radio-Canada*, 24 janvier 2017, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1012690/trump-decrets-presidentiels-oleoducs-pipeline-keystone-xl-transcanada-dakota-access>, consulté le 16 août 2018.
 29. Amelia Hadfield et Rupert Potter, « Trump, Trudeau and NAFTA 2.0: Tweak or Transformation? », *The Commonwealth Journal of International Affairs*, vol. 106, n° 2, 2017, p. 213.
 30. Dans sa conférence de presse, le président américain mettait d'ailleurs l'accent sur la dimension « féministe », si on peut le dire ainsi, de la rencontre : « Nous venons d'avoir une réunion très productive avec des femmes chefs d'entreprise des États-Unis et du Canada, lors de laquelle nous avons discuté de la manière de tirer le meilleur parti de la puissance des femmes dans ce que, à notre connaissance, elles font mieux que tout. Nous savons cela. Je voulais simplement dire, Monsieur le Premier Ministre, que vous et moi nous concentrons sur le rôle important que les femmes jouent dans nos économies. » « La conférence de presse commune du président Trump et du premier ministre canadien Trudeau », *Ambassade et consulats des États-Unis au Canada*, 13 février 2017, <https://ca.usembassy.gov/fr/la-conference-de-presse-commune-du-president-trump-et-du-premier-ministre-canadien-trudeau/>, consulté le 16 août 2018.
 31. Laura-Julie Perreault, « Trudeau pas à Washington pour "faire la morale" », *La Presse.ca*, 13 février 2017, http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201702/13/01-5069008-trudeau-pas-a-washington-pour-faire-la-morale.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_5069071_article_POS1, consulté le 16 août 2018.
 32. Pour un exemple parmi d'autres de cette critique et que l'on peut fréquemment lire dans le *National Post*, voir l'ex-ministre conservateur Joe Oliver, « The cost of the government's feel-good posturing is out of hand », *National Post*, 21 août, 2018, <https://nationalpost.com/opinion/joe-oliver-the-cost-of-the-governments-feel-good-posturing-is-out-of-hand>, consulté le 14 janvier 2019.
 33. C'est ce que soutient le politologue Stéphane Paquin qui déplore que les provinces ne participent pas plus au processus de négociation de l'entente alors que plusieurs des demandes américaines, en matière culturelle par exemple, touchent à des champs de compétence provinciaux. Stéphane Paquin, « ALENA : les erreurs stratégiques du Canada », *Le Devoir*, 18 novembre 2017, <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/513362/alena-les-erreurs-strategiques-du-canada>, consulté le 23 août 2018.
 34. C'est un reportage du *Globe and Mail* qui affirme que les négociateurs canadiens auraient d'abord brisé l'entente plus ou moins forgée avec le Mexique en rappelant qu'il y avait, à la mi-mai 2018, une offre sur la table. Se sentant exclus et ne faisant plus confiance au Canada, les négociateurs mexicains ont entrepris leur propre démarche bilatérale avec les États-Unis. Si cette interprétation des choses venait à être confirmée, cela placerait le gouvernement libéral dans l'embarras advenant la conclusion d'une entente désavantageuse pour l'économie canadienne. Adrien Morrow et Stephanie Nolen, « Why Mexico

- stabbed Canada in the back in NAFTA negotiations», *The Globe and Mail*, 8 septembre 2018, <https://www.theglobeandmail.com/business/article-why-mexico-stabbed-canada-in-the-back-in-nafta-negotiations/>, consulté le 9 septembre 2018.
35. C'est ce que souligne cet ancien conseiller de Justin Trudeau, Roland Paris, qui trace un parallèle entre deux discours qui défendent ce qu'il appelle le *global activism*. « The Promise and Perils of Justin Trudeau's Foreign Policy », *Justin Trudeau and the Canadian Foreign Policy*, sous la direction de Norman Hillmer et Philippe Lagassé, New York, Palgrave Macmillan, 2018, p. 26.
 36. « Discours de la ministre Freeland sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère », 6 juin 2017, https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2017/06/discours_de_la_ministrefreelandsurlespriorites-ducanadaenmatiered.html, consulté le 16 août 2017.
 37. *Ibid.*
 38. Frédéric Boily, *La droite en Alberta. D'Ernest Manning à Stephen Harper*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 198.
 39. « Discours de la ministre Freeland sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère », *op. cit.* Notons que ce dernier extrait véhicule une vision économique des causes de la Seconde Guerre mondiale.
 40. Sans auteur, « "Il ne pouvait pas y avoir pire entente pour les producteurs de lait" du Québec, dit leur président », *Radio-Canada.ca*, 1^{er} octobre 2018, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1127171/accord-lait-colere-producteurs-quebec-canada>; Loïc Tassé, « ALENA: le grave échec de Trudeau », blogue, *Le Journal de Montréal*, 1^{er} octobre 2018, <https://www.journaldemontreal.com/2018/10/01/alena--le-grave-echec-de-trudeau>, consulté le 1^{er} octobre 2018.
 41. Alec Castonguay, « Entrevue avec Justin Trudeau: "Si j'étais PM..." », *L'Actualité*, 20 octobre 2014, <https://lactualite.com/politique/2014/10/20/entrevue-avec-justin-trudeau-si-jetais-pm/>, consulté le 23 août 2018.
 42. Justin Trudeau, *Terrain d'entente*, Montréal, Les éditions La Presse, 2014, p. 114-115.
 43. Christopher Dunn, « Harper without Jeers, Trudeau without Cheers: Assessing 10 Years of Intergovernmental Relations », *Institute for Research and Public Policy*, 8 septembre 2016, <http://irpp.org/research-studies/insight-no8/>, consulté le 24 août 2018.
 44. On peut le consulter à l'adresse suivante : <https://leapmanifesto.org/fr/un-bond-vers-lavant/#manifesto-content>, consulté le 15 janvier 2019.
 45. Pour plus de détails, on consultera Robert MacNeil et Matthew Patteron, « Trudeau's Canada and the Challenge of decarbonisation », *Environmental Politics*, vol. 27, n° 2, 2018, p. 382.
 46. « Achat du pipeline Trans Mountain: considérations financières et économiques », *Bureau du directeur parlementaire du budget*, 31 janvier 2019, <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Transmountain>.
 47. Un sommaire exécutif du jugement, rendu le 30 août 2018, peut être consulté sur le site de la Cour d'appel fédérale, [http://cas-cdc-www02.cas-satj.gc.ca/fca-caf/pdf/Executive_Summary_Trans_Mountain_\(French\)_clean.pdf](http://cas-cdc-www02.cas-satj.gc.ca/fca-caf/pdf/Executive_Summary_Trans_Mountain_(French)_clean.pdf).

48. Du moins, selon un sondage de Forum Research qui montrait que la décision d'acheter le pipeline était désapprouvée par 52 % des Canadiens, notamment les plus jeunes de 18-34 ans. Forum Research, « Canadians Not Sold on Trans-Mountain Purchase », 4 juin 2018, <http://poll.forumresearch.com/post/2849/transmountain/>, consulté le 25 août 2018. D'autres sondages avaient aussi montré que les Canadiens n'approuvaient pas le gouvernement de la Colombie-Britannique dans ses efforts pour bloquer la construction du pipeline. « Pipeline Problems? Try Tanker Troubles: BC Kinder Morgan opponents want spill response assurances », *Angus Reid Institute*, 18 avril 2018, <http://angusreid.org/kinder-morgan-transmountain/>, consulté le 25 août 2018.
49. Noura Karazivan, « Le fédéralisme coopératif entre territorialité et fonctionnalité: le cas des valeurs mobilières », *Revue générale de droit*, vol. 46, n° 2, 2016, p. 439.
50. Hugo Lavallée, « Taxe carbone: l'Ontario se joint à la poursuite de la Saskatchewan contre le fédéral », *Radio-Canada*, 19 juillet 2018, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1113598/taxe-carbone-doug-ford-poursuite-alliance-saskatchewan-justin-trudeau>, consulté le 25 août 2018.
51. Voir cet article dans une revue qui est un organe privilégié de la gauche canadienne: Sarah Beuhler, « Liberal, Tory, same old story: Trudeau, pipelines, climate Change », *Canadian Dimension*, vol. 51, n° 1, hiver 2017, p. 34-39.
52. Jean-François Godbout et Élène Choquette, « Limitons les pouvoirs législatifs du Sénat », *Le Devoir*, 22 octobre 2018, p. A7.
53. Voir Line Beauchesne, « Le marché du cannabis et la santé publique », *Policy options politiques*, 21 août 2018, <http://policyoptions.irpp.org/magazines/august-2018/le-marche-du-cannabis-et-la-sante-publique/>, consulté le 28 août 2018.
54. La Cour a affirmé « que les dispositions législatives visant à interdire l'aide à mourir portaient atteinte au droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne en vertu de l'article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (la « *Charte* ») d'une façon dont la justification ne peut être démontrée au sens de l'article premier de la *Charte* », « Contexte législatif: aide médicale à mourir (projet de loi C-14) », ministère de la Justice, <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/am-ad/p1.html>, consulté le 27 août 2018.
55. Jocelyn Downie et Jennifer A. Chandler, « Interpreting Canada's Medical Assistance in Dying Legislation », *IRPP Report*, mars 2018, <http://irpp.org/wp-content/uploads/2018/03/Interpreting-Canadas-Medical-Assistance-in-Dying-Legislation-MAiD.pdf>, consulté le 27 août 2018.
56. Joan Bryden, « Indigenous parliamentarians brought unique perspective to assisted dying debate », *CBC News*, 4 juillet 2016, page consultée le 18 juillet 2016.
57. Jocelyn Downie et Jennifer A. Chandler, « Interpreting Canada's Medical Assistance in Dying Legislation », *op. cit.*, p. 28-29.
58. Stéphane Parent, « Aide médicale à mourir: presque 4000 Canadiens et Canadiennes en ont bénéficié », *Radio-Canada internationale*, <http://www.rcinet.ca/fr/2018/06/22/sanste-canada-statistiques-aide-medecale-a-mourir-4000-canadiens/>, consulté le 28 août 2018.

59. « It is a modest boost to the GDP [...]. That's the reality right now. Everything is not going according to the original plan that was [for] a real big boost or a stimulus impact at the beginning of the phase 1 period [...]. We don't see that right now », Bill Curry, « Federal infrastructure plan behind schedule: PBO », *The Globe and Mail*, 29 mars 2018, <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-federal-infrastructure-plan-behind-schedule-pbo/>, consulté le 28 août 2018.
60. Bill Curry, « Provinces cutting back as Ottawa spends more on infrastructure, PBO finds », *The Globe and Mail*, 22 août 2018, <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-provinces-cutting-back-as-ottawa-spends-more-on-infrastructure-pbo/>, consulté le 28 août 2018.
61. Hélène Buzzetti, « Cinq ans de déficits pour tenir ses promesses », *Le Devoir*, 23 mars 2016, <https://www.ledevoir.com/politique/canada/466191/trudeau-respecte-ses-promesses-et-ne-surprend-pas>, consulté le 28 août 2018.
62. « For 2019-20, Jean-Denis Frechette's team predicted a \$21.4-billion deficit, \$3.9 billion higher than the government's forecast of \$17.5 billion », Andy Blatchford, « PBO: Liberal Deficits Over Next 2 Years To Be Billions Bigger Than Anticipated », *Huffington Post*, 23 avril 2018, https://www.huffingtonpost.ca/2018/04/23/pbo-liberals-budget-deficits_a_23418146/, consulté le 28 août 2018.
63. Melanie Humphreys et collab., « Equity and diversity strengthen education », *Edmonton Journal*, 8 mars 2018, p. A10.
64. Maura Forrest, « Budget includes \$5 billion in new spending on Indigenous affairs », *National Post*, 28 février 2018, p. A6.
65. Les libéraux avaient affirmé : « Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'élection de 2015 soit la dernière élection fédérale organisée selon un scrutin uninominal à un tour. » Sylvia Galipeau, « Le mode de scrutin », *La Presse +*, 12 février 2017, http://plus.lapresse.ca/screens/dae48a2c-3186-4f69-9332-ada475f2b033__7C__0.html, consulté le 2 février 2019.
66. Madeleine Blais-Morin, « Vives réactions à l'abandon par Trudeau de la réforme du mode de scrutin », *Radio-Canada*, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1014308/justin-trudeau-renonce-reforme-mode-scrutin-reaction-opposition>, consulté le 18 août 2018.
67. Hélène Buzzetti, « Mode de scrutin : pas de proportionnelle sous Justin Trudeau », *Le Devoir*, 11 février 2018, <https://www.ledevoir.com/politique/canada/491453/trudeau-n-a-jamais-cru-a-la-proportionnelle>, consulté le 28 août 2018.
68. Cette notion fait référence à un ouvrage de Michael Barber, Andy Moffit et Paul Kihn, « Deliverology 101: A Field Guide for Educational Leaders », Californie, Corwin Press, 2011. Au sein du gouvernement Trudeau, c'est Matthew Mendelsohn qui s'est retrouvé chargé de mettre en pratique la *deliverology*. Kathryn May, « Delivering the goods: Why Matthew Mendelsohn is Trudeau's go-to guy », *Ottawa Citizen*, 15 janvier 2016, <https://ottawacitizen.com/news/politics/delivering-the-goods-why-matthew-mendelsohn-is-trudeaus-go-to-guy>, consulté le 2 septembre 2018.

69. Tiphanie Roquette, « Les communautés francophones hors Québec lancent un ultimatum à Ottawa », *Radio-Canada*, 29 janvier 2018, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1080897/francophonie-minoritaire-fcfa-langues-officielles-argent>, consulté le 1^{er} septembre 2018.
70. Gérard Lévesque, « “Garder le contact” pour améliorer les services en français », *L'Express*, 12 juillet 2018, <https://l-express.ca/garder-le-contact-pour-ameliorer-les-services-en-francais/>, consulté le 4 septembre 2018.
71. C'est ce qu'il confiait en entrevue avec l'animateur de *Midi Info*, Michel C. Auger, le 23 octobre 2018.
72. La première est Paula Simons, l'autre Patti LaBoucane-Benson, « Le président de l'ACFA a relevé la qualité des candidatures, mais il regrettait que la dimension francophone ait été laissée de côté », *ACFA*, 3 octobre 2018, « Nominations de deux Albertaines au Sénat : l'ACFA félicite les nouvelles sénatrices tout en rappelant l'importance d'une représentation francophone de l'Ouest », *ACFA*, 3 octobre 2018, <https://acfa.ab.ca/index-main/20181003-nominations-de-deux-albertaines-au-senat-lacfa-felicite-les-nouvelles-senatrices-tout-en-rappelant-limportance-dune-representation-francophone-de-louest/>, consulté le 2 février 2019.
73. Guy Lawson, « Trudeau's Canada Again », *The New York Times*, 8 décembre 2015, <https://www.nytimes.com/2015/12/13/magazine/trudeaus-canada-again.html>, consulté le 22 octobre 2019.
74. « Entrevue exclusive avec Justin Trudeau », *L'Itinéraire*, vol. XXV, n° 13, 1^{er} juillet 2018, p. 18.
75. Gloria Galloway, « Public opinion of indigenous people in Canada improving: survey », *The Globe and Mail*, 8 juin 2016, <https://www.theglobeandmail.com/news/politics/public-opinion-of-indigenous-people-in-canada-improving-survey/article30346252/>, consulté le 26 août 2018.
76. Angus Reid Institute, « Truths of reconciliation: Canadians are deeply divided on how best to address Indigenous issues », 7 juin 2018, <http://angusreid.org/indigenous-canada/>, consulté le 26 août 2018.
77. Ce qu'indique ce texte de gens provenant des milieux autochtones qui croient que la ministre a été écartée pour des raisons ayant tout à voir avec les barrières qui sont élevées à la participation des Autochtones, Merle Alexander et collab., « The cabinet shuffle says little about Jody Wilson-Raybould – and plenty about the government », *The Globe and Mail*, 17 janvier 2019, <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-the-cabinet-shuffle-says-little-about-jody-wilson-raybould-and/>, consulté le 19 janvier 2019.
78. John Geddes, « The new nation builder », *Maclean's*, avril 2018, p. 24-27.
79. Jean-François Nadeau, « Un geste “symbolique, mais significatif” », *Le Devoir*, 10 mai 2016, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/470468/declaration-de-l-onu-sur-les-peuples-autochtones-un-geste-symbolique-mais-significatif>, consulté le 18 juillet 2016.
80. *The Honourable Jody Wilson-Raybould's remarks at the Assembly of First Nations Annual General Assembly*, 21 juillet 2016. <https://jwilson-raybould.liberal.ca/news-nouvelles/the-honourable-jody-wilson-rayboulds-remarks-at-the-assembly-of-first-nations-annual-general-assembly/>, consulté le 26 août 2018.

81. Sur cette question, nous renvoyons au texte suivant : Frédéric Boily, « L'instrumentalisation de la mémoire de John A. Macdonald (1891-2017) », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 83, 2017, p. 11-34.
82. Alors que les commissaires demandaient deux ans de prolongation, ils se sont vu accorder seulement six mois, ce qui de l'avis des observateurs ne devrait pas permettre à la commission de pouvoir rendre des conclusions pleinement éclairantes. Marie Vastel, « Consternation à la Commission d'enquête sur les femmes autochtones », *Le Devoir*, 6 juin 2018, <https://www.ledevoir.com/politique/canada/529546/1-enquete-federale-sur-les-femmes-autochtones-prolongee-de-six-mois>, consulté le 25 août 2018.
83. Nancy Macdonald et Meagan Campbell, « Lost and broken », *MacLean's*, octobre 2017, p. 24-29.
84. Améli Pineda, « La suspension de l'enquête sur les femmes autochtones réclamée », *Le Devoir*, 20 mars 2018, <https://www.ledevoir.com/societe/523157/la-suspension-de-l-enquete-sur-les-femmes-autochtones-reclamee>, consulté le 25 août 2018.
85. Ce que souligne Sheryl Lightfoot, « A Promise too far? The Justin Trudeau Government and Indigenous Rights », *Justin Trudeau and Foreign Policy*, *op. cit.*, p. 178-179.
86. Sur cette question, voir Frédéric Boily, « Les conservateurs canadiens, la question d'Israël et l'antisémitisme », *Études internationales*, vol. XLV, n° 4, décembre 2014, p. 579-600.
87. Le premier ministre Justin Trudeau, « Le Canada, pays d'occasions », <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2016/01/20/canada-pays-doccasions-allocation-prononcee-tres-honorable-justin-trudeau>, consulté le 20 juillet 2016.
88. Alex Marland, « The brand image of Canadian Prime Minister Justin Trudeau in international context », *Canadian Foreign Policy journal*, vol. 24, n° 2, 2018, p. 139.
89. Le premier ministre Justin Trudeau, « Le Canada, pays d'occasions », *op. cit.*
90. Jocelyn Coulon, *Un selfie avec Justin Trudeau*, Montréal, Québec Amérique, 2018, p. 11-12.
91. Jocelyn Coulon a fait partie d'un groupe de réflexion qui, de mai 2014 à mai 2015, a défini les orientations de la politique étrangère des libéraux tout en étant par la suite le conseiller de Stéphane Dion lors de son passage à titre de ministre des Affaires étrangères en 2016 et 2017.
92. Jocelyn Coulon, *Un selfie avec Justin Trudeau*, *op. cit.*, p. 30-31.
93. *Ibid.*, p. 163.
94. Marie Vastel, « Trudeau en mission de séduction à l'ONU », *Le Devoir*, 25 septembre 2018, <https://www.ledevoir.com/politique/canada/537527/trudeau-devant-les-nations-unies>, consulté le 26 septembre 2018. De plus, comme le vote se tiendra seulement après l'élection générale, les électeurs risquent d'être peu préoccupés par cette question.
95. En entrevue, Jocelyn Coulon va jusqu'à dire qu'« il n'y a pas eu de rupture. Ce que les libéraux avaient annoncé avec leur slogan relatif à leur future politique étrangère, "le Canada est de retour", s'est avéré une promesse creuse. » Elias

- Levy, « Justin Trudeau, l'ONU, Israël et la Palestine », *The Canadian Jews News*, 4 mai 2018, <http://www.cjnews.com/other-communities/en-francais/justin-trudeau-lonu-israel-et-la-palestine>, consulté le 3 septembre 2018.
96. « There are times when doing little seems to work, and underpromising and overdelivering seems a good option [...] ». Cela dit, Barber lui-même disait partager l'ambition du gouvernement Trudeau. Paul Wells, « Meet Sir Michael Barber, the political delivery man », *Maclean's*, 18 février 2018, <https://www.macleans.ca/politics/ottawa/meet-sir-michael-barber-the-political-delivery-man/>, consulté le 2 septembre 2018.
97. L'affaire a débuté le 1^{er} décembre 2018 lorsque le gouvernement américain a demandé l'arrestation de la directrice financière de l'aéroport de Vancouver. Par la suite, le gouvernement chinois a fait arrêter deux ressortissants canadiens en Chine, et un troisième a vu sa sentence passer d'une peine de prison de 15 ans à une sentence de mort.
98. Doug Saunders, « How the Huawei crisis has exploded Trudeau's China policy », *The Globe and Mail*, 19 janvier 2019, <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-how-the-huawei-crisis-has-exploded-trudeaus-china-policy/>, consulté le 21 janvier 2019.
99. Nathan Vanderklippe, « Canada "a long, long" way from China extradition deal: McCallum », *The Globe and Mail*, 3 avril 2017, <https://www.theglobeandmail.com/news/world/canada-a-long-long-way-from-china-extradition-deal-mccallum/article34560846/>, consulté le 25 janvier 2019.
100. « Globe editorial: Justin Trudeau is in peril unless he can rebut SNC allegations », *The Globe and Mail*, 1^{er} mars 2019, <https://www.theglobeandmail.com/opinion/editorials/article-globe-editorial-justin-trudeau-is-in-peril-unless-he-can-rebut-snc/>, consulté le 3 mars 2019.
101. Robert Fife, Steven Chase et Sean Fine, « PMO pressed Wilson-Raybould to abandon prosecution of SNC-Lavalin; Trudeau denies his office "directed" her », *The Globe and Mail*, 7 février 2019, <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-pmo-pressed-justice-minister-to-abandon-prosecution-of-snc-lavalin/>, consulté le 9 mars 2019.
102. La Presse canadienne, « Accusée de corruption en Libye, SNC-Lavalin cherche toujours un accord avec Ottawa », *Radio-Canada.ca*, 10 octobre 2018, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1128950/accusations-pas-entente-ottawa-snc-lavalin-libye>, consulté le 10 mars 2019.
103. François Messier, « Pressions, menaces, partisanerie : l'ex-ministre Wilson-Raybould dévoile "sa" vérité », *Radio-Canada*, 27 février 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1155531/snc-lavalin-comite-justice-ministre-procureure-pressions-justin-trudeau>, consulté le 1^{er} mars 2019.
104. Fanny Lévesque, « SNC-Lavalin : au tour de Jane Philpott de claquer la porte », *La Presse.ca*, 4 mars 2019, <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201903/04/01-5216958-snc-lavalin-au-tour-de-jane-philpott-de-claquer-la-porte.php>; Joël-Denis Bellavance, « SNC-Lavalin : pas de pressions indues, dit Gerald Butts », *La Presse.ca*, 6 mars 2019, <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201903/06/01-5217235-snc-lavalin-pas-de-pressions-indues-dit-gerald-butts.php>, consultés le 6 mars 2019,

105. On oublie que la députée libérale Leona Alleslev avait quitté son parti pour les conservateurs (septembre 2018) et qu'une autre députée libérale (Celina Caesar-Chavannes) a annoncé qu'elle ne se représenterait pas. Si sa décision, dit-elle, n'est pas liée à SNC-Lavalin, il n'en demeure pas moins qu'elle a critiqué le premier ministre pour sa réaction. La Presse canadienne, « Trudeau nie avoir été "hostile" à l'égard de la députée libérale Celina Caesar-Chavannes », *Radio-Canada.ca*, 9 mars, 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1157498/justin-trudeau-hostile-celina-caesar-chavannes-matt-pascuzzo-ton>, consulté le 11 mars 2019.
106. Don Braid, « The Liberals' stunning hypocrisy over SC-Lavalin and pipelines », *The Calgary Herald*, 26 février 2019, <https://calgaryherald.com/news/politics/braid-the-liberals-stunning-hypocrisy-over-snc-lavalin-and-pipelines>, consulté le 9 mars 2019.
107. The Canadian Press, « Trudeau ignoring the "big picture" on jobs while focusing on SNC-Lavalin, western premiers say », *Edmonton journal*, 8 mars 2019, <https://edmontonjournal.com/news/politics/trudeau-not-the-prime-minister-of-quebec-saskatchewan-premier/wcm/6b9d5628-1ffe-4f36-9c7c-ba51b294704f>, consulté le 9 mars 2019.
108. Justin Ling, « Canada's Golden Boy Loses His Shine », *Foreign Policy*, 4 mars 2019, <https://foreignpolicy.com/2019/03/04/961411-canada-trudeau-lavalin-scandal-wilson-raybould/>, consulté le 9 mars 2019.
109. Gary Mason, « Trudeau's story on SNC-Lavalin and Wilson-Raybould defies belief », *The Globe and Mail*, 7 mars 2019, <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-the-prime-ministers-story-defies-belief/>, consulté le 11 mars 2019.
110. Éric Grenier, « Poll Tracker : Federal poll averages and seat projections », *CBC News*, 6 mars 2019, <https://www.cbc.ca/news/politics/poll-tracker-federal-poll-averages-and-seat-projections-1.4171977>, consulté le 10 mars 2019.
111. Il s'agit d'un emprunt à l'historien François Furet qui parlait ici des socialistes français et de l'après-victoire de 1981 lorsque les idéaux avaient laissé place à la froide réalité de la gouverne. « Les feuilles mortes de l'utopie », *Penser le XX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 2007, p. 378.
112. Pierre Le Hir, « L'Europe donne son feu vert au "pétrole sale" du Canada », *Le Monde*, 19 décembre 2014, https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/12/19/l-europe-donne-son-feu-vert-au-petrole-sale-du-canada_4543365_3244.html, 2014, consulté le 24 août 2018.
113. L'expression est empruntée à Pierre-André Taguieff, *Macron : miracle ou mirage ?*, *op. cit.*, p. 289.

2^e édition

Dans les jours qui ont suivi la victoire libérale du 19 octobre 2015, une sorte d'euphorie médiatique balayait le Canada. Les résultats apparaissaient aux yeux de plusieurs observateurs comme un nouveau départ après une (trop) longue parenthèse conservatrice.

Au-delà des slogans maintes fois répétés, il est nécessaire de s'interroger plus sérieusement sur les actions du gouvernement libéral à l'aune de trois années de gouvernance et de se demander dans quelle mesure les grandes attentes suscitées par l'élection du gouvernement libéral en octobre 2015 ont porté leurs fruits ou non. Les «voies ensoleillées», autre slogan libéral, ont-elles été aussi illuminées que les libéraux le promettaient après leur victoire ?

Extrait de la postface de l'auteur

Spécialiste de la politique canadienne et québécoise, **FRÉDÉRIC BOILY** est professeur titulaire en science politique au Campus Saint-Jean (Université de l'Alberta). Ses recherches portent sur la droite, le conservatisme et le populisme au Canada et au Québec. Il est aussi chercheur associé au Centre d'expertise et de formation sur les intégrismes (CEFIR).

www.pulaval.com

Collection **À propos**
Science politique

ISBN 978-2-7637-4410-0



9 782763 744100